هكذا من الأصل

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE — N° 10 383 | 22 PAGES | DERNIÈRE ÉDITION | — DIMANCHE 18 - LUNDI 19 JUIN 1978

Le roi d'Espagne a été accueilli chaleureusement à Pékin

LIRE PAGE 3

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : Jacques Fauvet

1,70 F

Algérie, 1,30 DA; Maroc, 1,60 dir.; Tunisie, 130 m.; Allemagne, 1,20 DM ; Autriche, 12 sch. ; Belgique, 13 fr. ; Canada, $ 0,75 ; Danemark, 3,75 kr. ; Espagne, 40 pes. ; Grande-Bretagne, 20 p. ; Grèce, 22 dr.; Iran, 50 ris.; Italie, 400 L.; Liban, 200 p.; Luxembourg, 13 fr. ; Norvège, 3 kr. ; Pays-Bas, 1,25 fl. ; Portugal, 22 esc. ; Suède, 2,80 kr. ; Suisse, 1,10 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 13 din.

Tarif des abonnements page 8.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

Fausse sortie en Belgique ?

M. Léo Tindemans, premier ministre de Belgique depuis quatre ans, avait décidé de lui-même le 15 juin la démission de son second gouvernement. Mais le roi Baudouin, fidèle à sa pratique, l'a maintenu dans sa fonction avec mission de « tenter un dernier effort en vue de résoudre la crise ». Le 19 juin, dans la matinée, après un week-end de consultations avec tous ses partenaires politiques, M. Tindemans dira au souverain s'il a pu, selon ses propres termes, « sauver l'équipe actuelle ».

Cette crise se réduit-elle à une manœuvre tactique du premier ministre pour restaurer l'accord des partis de sa majorité ? Si tel est bien le cas, elle n'aura été qu'un épisode un peu agité. Ce second gouvernement Tindemans, bien qu'il ait été constitué après les élections d'avril 1977, au bout de cinquante-trois jours de négociations, repose sur une majorité impressionnante : 165 voix contre 33 lors de son investiture à la Chambre, les partis qui le soutiennent représentant 82,5 % du corps électoral. Seuls les libéraux et les communistes sont dans l'opposition. Les grandes forces idéologiques (sociaux-chrétiens et socialistes) et les partis linguistiques (Front des francophones et Volksunie) appuient le gouvernement.

C'est presque trop : l'ampleur même de sa majorité réduit la marge de manœuvre du premier ministre, qui doit concilier non seulement des courants d'opinion très divers, mais leurs composantes linguistiques. Depuis un an, M. Tindemans, issu lui-même du parti social-chrétien flamand, a dû déployer tous ses talents d'homme de compromis pour dessiner une politique qui ne peut que rechercher le plus petit dénominateur commun entre Wallons, Flamands, Bruxellois, catholiques, socialistes et laïcs.

Après bien des traverses, il parvenait le 22 février à mettre tout le monde d'accord sur les modalités d'application transitoire du pacte communautaire transformant la Belgique en Etat fédéral. En avril, le gouvernement s'engageait à déposer en juin sur le bureau de la Chambre des textes concernant la régionalisation et l'adaptation de l'autonomie culturelle. Il devait faire discuter en même temps une « loi anticrise » où s'équilibreraient économies budgétaires et réformes de structure.

Pour le secrétaire d'Etat au budget, M. Marc Eyskens, chrétien-social flamand, seuls des décrets-lois pris sans consultation du Parlement permettraient de réduire la progression des dépenses de l'Etat. Hostiles à une telle procédure, les socialistes refusent les pouvoirs spéciaux que M. Tindemans envisage de demander aux Chambres. Au surplus, ils soupçonnent les chrétiens-sociaux flamands d'accepter des atermoiements dans l'application du pacte communautaire conclu l'an dernier.

La tendance à l'éclatement du cadre national est toujours aussi forte : l'autonomie dont la Flandre jouira lorsque le pacte sera entré en vigueur paraît déjà insuffisante aux groupes de pression de l'économie flamande.

Mais, si difficiles qu'elles soient, la coexistence des Belges, l'association des peuples flamand et wallon et l'interpénétration de leurs intérêts, de leurs réalisations, sont soumises à trop d'impératifs communs pour qu'une véritable bataille s'engage entre eux. Tous les partenaires en sont convaincus.

Quelle serait, au demeurant, l'issue d'une crise ? Au sein même de son propre parti, l'autorité de M. Léo Tindemans est mise en question, ce qui réduit d'autant sa capacité de choisir ses majorités parlementaires. Une nouvelle consultation électorale, inconcevable d'ailleurs avant l'automne, ne paraît guère susceptible de bouleverser les données politiques. Ce qui n'exclut pas que M. Tindemans échoue en un premier temps, que sa démission soit acceptée et qu'il revienne ensuite au Palais recevoir un nouveau mandat de « formateur » auquel il mettrait les conditions que refusent aujourd'hui les socialistes.

LA TENSION AMÉRICANO-SOVIÉTIQUE

La « Pravda » demande à Washington de choisir entre Moscou et Pékin

La détérioration des relations américano-soviétiques se poursuit : ce samedi 17 juin, la Pravda *et la plupart des quotidiens soviétiques publient un long commentaire anonyme accusant le président Carter de s'être rallié à la tendance « dure » de son entourage, et d'avoir choisi une politique de confrontation avec Moscou. Ce commentaire, qui reflète les vues des plus hauts dirigeants du pays, est particulièrement sévère pour la politique américaine à l'égard de Pékin, puisqu'il laisse clairement entendre que Washington doit choisir entre l'U.R.S.S. et la Chine.*

Ce durcissement de ton intervient quelques jours après que les Soviétiques ont fait de nouvelles propositions aux négociations de Vienne sur la réduction des forces en Europe centrale (M.B.F.R.). Ces propositions, qu'analyse, page 4, notre correspondant en Europe orientale, ont été accueillies avec intérêt, mais aussi avec prudence, par les Occidentaux.

De notre correspondant

Moscou. — La détérioration des relations soviéto-américaines, qui s'est manifestée notamment lors de la visite sans résultat de M. Gromyko à Washington et à New-York à la fin du mois dernier, vient d'être « officialisée » par un long article non signé — ce qui signifie qu'il émane directement des plus hautes instances du parti communiste soviétique — que la *Pravda* et tous les grands journaux publient ce samedi 17 juin. Il s'agit d'un inventaire très complet des différents points d'accrochage entre Moscou et Washington.

Ce texte constitue la réponse officielle du Kremlin au discours de M. Jimmy Carter à Annapolis (*le Monde* des 8 et 9 juin). Après avoir constaté qu'il existe deux « écoles » au sein de l'administration américaine, les Soviétiques estiment que le chef de la Maison Blanche n'a pas contribué à « *dissiper le malaise* », mais au contraire l'a aggravé en tentant de « *concilier l'inconciliable* », c'est-à-dire la fidélité aux idées de la détente et les attaques ouvertes contre l'Union soviétique.

Le thème favori

Les incertitudes de la politique de M. Carter ont toujours fourni aux commentateurs soviétiques leur thème favori. Depuis quelque temps déjà la lutte dans le gouvernement américain entre une tendance modérée représentée par le secrétaire d'Etat, M. Cyrus Vance, et une « ligne dure » symbolisée par la « bête noire » des Soviétiques, M. Zbigniew Brzezinski — qui agit avec « *grossièreté et maladresse* » — expliquait, pour Moscou, les « zigzags » de Washington. Mais l'article de la *Pravda* ne se contente pas de constater ces divergences. Il affirme que « *des indices toujours plus nombreux montrent que les représentants de groupements désireux de compromettre la détente et de faire revenir le monde à la « guerre froide », à de nouvelles confrontations et à une compétition militaire effrénée l'emportent dans cette lutte* ».

L'avantage pris par les partisans de la « fermeté » est à la base des « *changements dangereux pour la cause de la paix qui se produisent dans la politique des Etats-Unis* », car il ne s'agit pas, aux yeux des dirigeants soviétiques, de choisir entre la coopération et la confrontation, comme l'a déclaré M. Carter à Annapolis. D'une part, l'U.R.S.S. a depuis longtemps fait un « *choix définitif en faveur de la détente* », répète la *Pravda*. D'autre part, l'administration américaine ne se trouve même pas placée devant un tel choix. En fait, les Etats-Unis, affirment les Soviétiques, sont en train de revenir sur un choix qui avait déjà été effectué par les prédécesseurs de M. Carter.

A l'appui de cette thèse, les auteurs de l'article avancent quatre éléments de « preuve » : l'attitude américaine envers la Chine, d'abord ; le désarmement ; l'Afrique et, enfin, les rapports bilatéraux. Moscou reproche au conseiller du président américain, M. Brzezinski, et à travers lui à M. Carter lui-même, de « *rechercher un langage commun avec l'antisoviétisme agressif des dirigeants chinois* ». « *Jusqu'à présent, les dirigeants des Etats-Unis semblaient se rendre compte de l'impossibilité de jouer cette carte sans mettre en péril la cause de la paix, ainsi que les intérêts nationaux des Etats-Unis*, déclare l'article de la *Pravda*. *Mais tout porte à croire que certains personnages occupant des postes responsables à Washington excitent à tel point les sentiments antisoviétiques qu'ils en oublient ces dangers.* » Et Moscou de lancer un avertissement : l'entente avec la Chine exclurait la poursuite du dialogue avec l'U.R.S.S. Les Etats-Unis doivent choisir entre l'un et l'autre.

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4.)

Le débat sur la peine de mort

Lire page 7 l'article de PHILIPPE BOUCHER

« LA SEMAINE DES QUATRE JEUDIS »

L'OPEP à Genève

L'excédent de la production rend improbable une hausse du prix du pétrole

Les ministres du pétrole des treize pays membres de l'OPEP se sont réunis ce samedi 17 juin, à l'hôtel Intercontinental, à Genève, pour discuter de l'évolution du prix du pétrole et du rôle du dollar dans le commerce international des produits pétroliers.

Malgré les plaintes de pays comme l'Irak, la Libye, l'Algérie, le Koweït et le Venezuela, qui estiment que leurs revenus ont été érodés par la dévaluation du dollar et l'inflation dans les pays industrialisés, l'idée prévaut que le prix du baril de référence sera maintenu à son niveau actuel de 12,70 dollars.

L'Arabie Saoudite, appuyée par l'Iran, continuera d'affirmer l'impossibilité d'augmenter les prix pétroliers alors qu'existe un fort excédent sur le marché.

Après cette conférence, une commission spéciale de six membres — créée il y a un mois à Taïf — se penchera sur la stratégie à moyen et à long terme de l'Organisation, non seulement sur les prix mais aussi en matière de raffinage et de pétrochimie.

Crise énergétique et paralysie politique

par NICOLAS SARKIS (*)

A la veille de la conférence ministérielle de l'OPEP, le problème des prix du pétrole revient au premier plan de l'actualité. Les cris d'alarme suscités par les fortes augmentations de 1973-1974 se sont largement atténués, mais l'opposition des pays industrialisés à tout nouvel accroissement demeure aussi vive. Un tel accroissement est toujours considéré par ces pays comme un grave facteur d'inflation, de récession économique et de déficit de leurs balances commerciales.

A première vue, il n'y a rien d'étonnant à ce que des pays habitués pendant des décennies à importer, à consommer, voire à gaspiller une source d'énergie abondante et bon marché, résistent par tous les moyens à tout relèvement des prix par les pays exportateurs. Force est cependant de constater que les données du marché énergétique mondial ont profondément changé au cours des dernières années, et que le problème des prix se pose aujourd'hui dans un contexte bien différent de celui qui a suivi la guerre d'octobre 1973.

Première constatation : toutes les prévisions établies récemment par les organismes les plus autorisés (O.C.D.E., A.I.E., W.A.E.S., C.I.A., grandes compagnies pétrolières, etc.) aboutissent, à quelques détails près, à la conclusion que le monde risque sérieusement de connaître dans les années 80 une grave crise de l'énergie, crise au sens non plus seulement d'une forte augmentation des prix mais, aussi et surtout, d'une pénurie physique de l'offre pétrolière. En avril 1977, le président Carter disait qu'une telle pénurie serait une véritable « catastrophe nationale » pour les Etats-Unis. Pour l'Europe et le Japon, cette menace est évidemment bien plus grave vu qu'ils sont loin d'avoir les mêmes potentialités énergétiques que les Etats-Unis.

Seconde constatation, très largement admise aujourd'hui, après une longue période d'abondance et d'euphorie, le monde vient d'entrer dans une nouvelle phase de transition dans le domaine de l'énergie, transition du pétrole comme source dominante d'énergie à d'autres sources bien plus chères que le pétrole.

(*) Directeur du Centre arabe d'études pétrolières.

(Lire la suite page 19.)

En ce printemps mouillé de la gauche...

L'échec de la gauche aux élections législatives a suscité au sein du P.S. un débat qui, pour être moins public que celui qui agite le P.C.F., n'en est pas moins déterminant. Une décantation commence à s'opérer. Peu à peu, chacun prend position. Le texte de M. Gérard Delfau que nous publions ci-dessous est le fruit de la réflexion collective de quelques dirigeants nationaux du P.S. généralement considérés comme proches du premier secrétaire.

par GÉRARD DELFAU (*)

Sur fond d'amertume et de désenchantement la gauche assiste au développement d'une politique brutalement anti-sociale à l'intérieur et essentiellement néo-impérialiste en Afrique. Le parti communiste en proie à la contestation intérieure pale — et fait payer aux Français — le prix de son comportement suicidaire. Le parti socialiste est entré en réflexion, et seules viennent troubler le calme de ses eaux les rides que font les acteurs trop pressés du changement des équipes. Les militants sentent la nécessité de prendre du recul. Ils cherchent à analyser pour comprendre. C'est à eux que je voudrais parler, apportant ma contribution au débat qui se noue quelque part en profondeur. Je le ferai sans évoquer les problèmes d'hommes. A la limite qu'importe.

Sachons plutôt où nous en sommes sept ans après Epinay. Définissons clairement quel parti nous voulons. Abordons carrément la question de l'union de la gauche en panne et la redoutable contradiction que nos rapports avec le parti communiste impliquent : face à lui, nous devons prioritairement réaffirmer notre autonomie, établir devant l'opinion qu'il porte la responsabilité essentielle de l'échec de mars. Et pourtant il faudra bien un jour réamorcer le dialogue, sous peine de laisser gouverner la droite.

Ce sont toutes ces questions que j'aborderai ici, n'hésitant pas à faire des propositions qui, si elles étaient adoptées, engageraient profondément la vie du parti socialiste. On me dira que le lieu est inhabituel et le moment prématuré. Je ne le crois pas. Depuis neuf mois les problèmes de la gauche ont été portés sur la place publique. Depuis deux mois des militants communistes ont cherché par ce biais à trouver l'écho que leur parti leur refuse. Pourquoi les socialistes réserveraient-ils au cadre de leurs sections le débat qu'ils engagent ?

Le parti n'est pour les socialistes que l'instrument des luttes. Il n'est pas une fin en soi. Aussi chaque étape qui s'ouvre les conduit à une réflexion sur la manière d'adapter l'outil. Du congrès de l'unité (1905) au congrès de Tours (1920), de Jean Jaurès à Léon Blum, fut élaborée la conception d'une organisation spécifiquement socialiste, c'est-à-dire d'un parti de masse, de classe et profondément démocratique dans son fonctionnement.

Aucun de ces qualificatifs n'a vieilli, et pourtant chacun d'eux mérite réexamen. Qu'est-ce qu'un parti de classe, s'il n'est pas capable de s'enraciner dans les entreprises et de porter dans ses instances de direction des travailleurs issus des luttes les plus directes contre le capitalisme ? Le problème est ardu ; la seule réponse connue — des permanents, comme au P.C. — est insatisfaisante, d'autant qu'à la longue elle nie l'intention de départ. Il n'empêche que nous devons examiner toutes les mesures susceptibles de mieux traduire dans les faits cet objectif, y compris par un éventuel quota.

(*) Membre du Secrétariat national du parti socialiste.

(Lire la suite page 6.)

AU JOUR LE JOUR

MONOPOLES

Nul ne souhaite, sauf vilenie, garder le monopole d'un sentiment ou d'une idée qui lui est cher. Ainsi, je suis certain que le général de Gaulle aurait souhaité ne pas incarner seul le monopole de la Résistance française. Il y a tout juste trente-huit ans, à Londres... Mais beaucoup de Français, alors, s'attardaient déjà en des comportements oligopolistiques que brouillait d'aventure une vision passablement fourvoyante de l'Europe.

En fait, comme M. Maurice Druon le relevait récemment, deux idées s'affrontent en Europe depuis mille ans : la nation et l'empire. Elles ne semblent pas en passe de se réconcilier. Et lorsqu'on voit le prince héritier de la maison d'Autriche prendre la nationalité allemande pour briguer un siège au prétendu Parlement européen, qui ne se demande ici à quel Capétien se vouer ?

Ph. DE SAINT-ROBERT.

JEUNES VIRTUOSES EN HONGRIE

L'éclat des artistes de l'Est

*C'est avec un peu de mélancolie qu'on a vu Interform, cette originale rencontre de jeunes talents organisée par la Hongrie (*le Monde *des 24 juin 1971 et 31 juillet 1975), quitter cette année le château d'Esterhazy pour celui de Keszthely. Le seul souvenir du compositeur Karoly Goldmark, né dans cette dernière ville, ne peut contrebalancer celui de Haydn et des trente années de fêtes fastueuses pour lesquelles il écrivit la majeure partie de ses chefs-d'œuvre. Esterhazy, belle au bois dormant réveillée tous les deux ans pour quelques jours, s'est-elle rendormie pour toujours ? Ce serait dommage.*

Interforum n'est pas un concours ni un festival, mais plutôt une sorte de kermesse ou de « marché », en ôtant à ce mot toute coloration désagréable. L'idée des dirigeants d'Interkoncert, organisme d'Etat hongrois, est de réunir quelques artistes jeunes avec des directeurs de radio et de télévision, des organisateurs de concerts et de festivals, de critiques de tous les pays, afin d'accélérer les débuts toujours difficiles des jeunes virtuoses en les mettant en contact avec ceux qui peuvent les aider ou les engager.

JACQUES LONCHAMPT.

(Lire la suite page 16.)

JUDAISME

Catholiques et Français toujours ?

par ELIZABETH DE FONTENAY (*)

La propriété littéraire, née au dix-neuvième siècle avec l'apogée de la société bourgeoise, peut prendre des aspects bien déconcertants. Le sentiment d'avoir à veiller sur le patrimoine national et de devoir le faire valoir autorise toutes sortes de manipulations susceptibles de mettre à jour, ou de mettre au goût du jour les grandes œuvres du passé. Mais parfois aussi la vigilance conduit certains — critiques, professeurs et autres porteurs de solides bagages culturels — à intenter un véritable procès, lorsqu'un coup malhonnête leur semble être porté à l'intégrité de ce dépôt ou à son statut national-scolaire. Le contresens alors dénoncé prend des allures de profanation, et les fins lettrés se font procéduriers pour dénoncer le délit d'interprétation que peut constituer, par exemple, une mise en scène.

Un metteur en scène, justement, Jacques Baillon, amoureux de la langue et de la littérature françaises, décide de représenter l'*Esther* de Racine, parce qu'il a rêvé, selon des raisons du cœur qu'il ne devrait pas être si difficile de comprendre, de monter cette pièce autrement que comme une leçon de maintien ou un divertissement dévot. Alors il prend au sérieux la tragédie lyrique dont Racine conçut et réalisa le projet, il la dépouille de ses artifices extrinsèques et des circonstances accessoires qui constituèrent les conditions les plus anecdotiques de sa production. Et il fait jouer *Esther*, en oubliant la commande faite par une duègne bégueule à un poète courtisan et parfois mal en cour, pour des adolescentes pauvres mais nées : il congédie le pittoresque d'une pédagogie délicieusement équivoque mais irrémédiablement anachronique.

Et voici qu'une telle démarche surprend presque *tous* les critiques, qu'elle suscite des attaques, voire des injures, comme si quelque bataille d'Esther s'engageait : Baillon aurait commis un manquement — à quoi ? — en situant la représentation d'*Esther* de Racine à Prague, en 1939, en la faisant jouer dans une cave par des femmes juives qui, en instance de déportation, s'en donnent la représentation. Faute de goût, opportunisme, arbitraire, surenchère... Ce n'est pas la mise en scène dans sa réalisation qui a été mise en question, mais seulement l'idée qui l'a inspirée. Cette idée paraîtrait artistiquement absurde ou politiquement démagogique. Une Esther juive, allons donc ! c'est à la fois peu crédible et inconvenant. Inconvenant, au même titre que de parler non des Israélites et des Hébreux, mais des Juifs. Un gros mot, du reste, ce mot de « juif », surtout si on lui donne une acceptation historique et non pas seulement rhétorique. Faire représenter Esther par une femme juive, victime de la persécution nazie, loger la tragédie de Racine dans la plus grande tragédie du vingtième siècle, c'est donc, semble-t-il, attenter à l'héritage littéraire et à son trésor racinien, c'est *brader*, par méconnaissance ou par opportunisme, la tradition catholique et française.

Le malheur, le bonheur, en cette affaire, c'est que Racine lui-même, pourvu que l'on entende ce que dit son texte, plutôt que de gloser sur ce qu'il a prétendument voulu faire, n'a pas peur du tout du mot « juif », ni des choses juives, passées et présentes. N'évoque-t-il pas, dans la préface d'*Esther*, la fête de Pourim, fête par laquelle les Juifs, jadis, encore et toujours, commémorent cette merveilleuse histoire qui conte comment le plus terrible danger s'est changé en prospérité ? C'est dire que Racine, si on le lit comme Baillon le donne à entendre, à la lettre, a écrit un drame historique.

Qu'on y songe un instant. Racine a fait main basse sur une *histoire* et une *fête* juives. Il a accaparé un élément de patrimoine juif dont les chrétiens n'auraient dû rien avoir à faire. Rien de moins chrétien, en effet, que cette histoire d'une jeune fille donnée par son oncle à un monarque polygame, et qui n'en souffre guère : loin d'elle l'idée de mourir martyre pour sauvegarder sa virginité ou même pour affirmer son identité. Relisez *le Livre d'Esther*, et voyez comme il est peu édifiant ! Racine, magnifique, a fait cadeau à l'Ancien Régime et à la Fille aînée de l'Eglise de cette histoire barbare et sainte qui est le bien propre du peuple juif, et dont aucun chrétien ne peut prétendre qu'elle concourt à l'annonce du Christ. Les juifs y ont-ils trouvé à redire, ont-ils porté plainte ? *Esther*, la pièce de Racine a été deux fois traduite en hébreu, au cours du dix-neuvième siècle. Et quel petit Français, d'appartenance juive, récitant en classe ces sublimes alexandrins, ne se sent pas tressaillir de joie quand il dit, pour une unique fois, sa propre histoire dans sa propre langue ?

« Cette haine mortelle sous d'autres noms cachée... » Oui, l'*Esther* mise en scène par Baillon a des accents historiques et politiques bien troublants. La faute en incombe d'abord à Racine, et à ces chœurs si profondément émouvants, parce qu'ils ressemblent à des psaumes, et que les psaumes, pour les juifs, n'ont rien de symbolique. Alors, Racine à Prague, est-ce vraiment plus effarant qu'Esther à Saint-Cyr. Ce mouvement d'exil et d'accueil d'un thème, d'un récit, d'un mythe, d'un texte, c'est le jeu même de la culture, et c'est l'histoire de l'interprétation.

Racine opportuniste, Baillon démagogue... Il faudrait méditer sur la pratique théâtrale actuelle qui consiste si souvent à déplacer *ce qu'il* est convenu d'appeler les grands textes, à libérer la violence qu'ils peuvent porter, à en proposer une lecture contemporaine. Il faut croire que les déplacements les plus communément effectués, ceux que pratique un marxisme esthétisant, ne déplacent pas grand-chose et ne font guère « travailler » les œuvres, puisqu'ils sont, la plupart du temps, bien accueillis. Le déplacement « juif », en revanche, semble atteindre au vif le répertoire et lui porter quelque mauvais coup. Une *Esther* juive, une *Esther* historique qui soit aussi une *Esther* racinienne fait scandale. C'est une tâche culturelle et politique que de se demander pourquoi.

(*) Maître-assistant à l'université de Paris-I.

RÉPLIQUE A... ARNOLD MANDEL

Un juif sans mysticisme

par OSCAR WOLFMAN (*)

« Juif est un mot qui prête à confusion : pour le raciste, est juif qui est d'ascendance juive ; pour le théologien, il s'agit d'une religion ; pour d'autres, c'est une sensibilité, un état d'esprit... Pour les sionistes, pourvu que cela fasse l'affaire de l'Etat d'Israël, c'est tout ce que vous voudrez ; mais c'est surtout une nation. Quiconque est de « race juive » participe à la « nation juive » et doit allégeance à l'Etat sioniste. C'est cette confusion qui permet à M. Arnold Mandel (1) d'amalgamer antijudaïsme et antisémitisme. J'ai quitté la Pologne en 1922. A cette époque-là, les enfants juifs dans leur immense majorité fréquentaient le Heder, école où l'on apprenait à réciter des prières en « langue sacrée » et, en yiddish, langue profane : qu'on était des « exilés », qu'il fallait être des « Juifs craignant Dieu », qu'un jour le Messie viendra nous ramener chez nous en Terre promise, notre patrie, où on connaîtra, enfin, paix et prospérité. Le parti socaliste juif, le Bund, luttait contre le Heder et son obscurantiste enseignement. Il s'était trouvé à Varsovie un Hillel Zeitlin, pour taxer les dirigeants du Bund d'antisémitisme et de les assimiler à Bogdan Khmelnitski, qui, au dix-septième siècle, massacra plusieurs centaines de familles juives.

Qui est antisémite ? — Si de nos jours, il est difficile de définir pertinemment le Juif, il n'en est pas de même de l'antisémite. L'ennemi du Juif — n'en déplaise à M. Mandel, — c'est le raciste qui hait, méprise tout homme ou femme d'ascendance juive. L'ennemi du Juif est aussi l'adversaire de son intégration culturelle, religieuse ou matrimoniale à la nation de son pays. Oui, l'antisémite, c'est le raciste, et tout raciste est un antisémite. S'il est lui-même un Juif, son racisme ne vise que les Arabes palestiniens, qui, eux, sont des vrais sémites et non pas des sémites supposés par référence à la Bible.

Juif et judaïsme. — La France est un vieux pays catholique ; la majorité des Français se déclarent catholiques. Comme on n'est plus au siècle de la révocation de l'édit de Nantes, il ne viendra à personne l'idée de considérer un adversaire du catholicisme comme un ennemi du Français. Mais l'onomasiologie permet aux défenseurs de la Synagogue de faire de tout Juif, fût-il athée, un adepte inconditionnel du judaïsme. Par conséquent, quiconque attaque le judaïsme est un AN-TI-SE-MI-TE. Pour montrer combien cette dialectique est aberrante, je me contenterai d'un seul exemple ; mais savoureux : un prestigieux universitaire allemand se souciait de la pureté de la « race juive ». Dès lors, le brave homme s'opposa à l'assimilation des Juifs sous quelque forme que ce fût : conversion, mariage mixte, etc. Mais un autre idéologue de culture allemande s'éleva contre cette démarche. Voici en quels termes :

« ... *Malgré ces histoires infantiles*, le peuple juif disparaîtra ; *un nouvel âge surviendra où une humanité sans passion et à l'esprit clair regardera de haut nos erreurs comme, de nos jours, l'homme éclairé regarde de haut les erreurs du Moyen Age.* » L'un des deux idéologues était un antisémite. Lequel ? Le premier s'appelait Dühring ; l'autre : Theodor Herzl...

L'Eglise ne fut jamais antisémite. — M. Mandel nous parle de l'antisémitisme de Torquemada. Soyons sérieux : Torquemada a été un ennemi de toute croyance autre que la sienne, de tout individu qui croyait autrement que lui, de tout chrétien non catholique. Et les catholiques, les aimait-il en tant qu'êtres humains ? Nullement ! Celui qui osait s'écarter du catholicisme comme Torquemada l'entendait fut bon pour accompagner sur le bûcher les Juifs et les Maures qui refusèrent le baptême. Torquemada, bon catholique, aimait ardemment son prochain, c'est-à-dire : tout être humain, et il voulut faire le salut de tous les humains sans discrimination. Mais il n'en connaissait que deux manières : le baptême ou... le bûcher. Torquemada ne fut pas un ennemi du Juif, mais du judaïsme, comme de tout autre religion non catholique.

Et la Synagogue du Moyen Age fut-elle plus tolérante que l'Eglise ?

On sait que, si Spinoza ne mourut pas de mort violente, ce fut uniquement parce que les rabbins du dix-septième siècle avaient moins de pouvoir politique que les Torquemada du quinzième siècle. Herzl, dans le tumulte de l'affaire Dreyfus, devint sioniste. Mais avant, pour *sauver* les Juifs de grands malheurs qu'il pressentit intuitivement, il envisage le baptême général des Juifs. Témoin la citation que voici :

« *L'idée d'un baptême général est moitié sérieuse et moitié plaisante. Je peux me permettre de le dire, moi qui ne veut pas me baptiser. Mais qu'en sera-t-il pour mon fils Hans ? Nous devons baptiser les enfants juifs, tandis qu'ils sont incapables de s'en rendre compte et tandis qu'ils ne peuvent rien éprouver ni pour ni contre. Nous devons fondre dans le pluple* (2). » C'est que le futur auteur de *l'Etat juif* a été autre chose qu'un mystique pour lequel l'existence d'un « peuple juif », celle d'une « nation juive », d'une « patrie juive », sont des nécessités transcendantes, des impératifs catégoriques purs. S'il vivait toujours, il penserait sûrement, avec beaucoup d'amertume : que l'Etat sioniste, né surtout d'un inimaginable holocauste, qui a déjà coûté des dizaines de millions de vies juives, n'a pas d'avenir. Parce qu'il lui faut, avec ses trois millions d'habitants, être militairement plus fort que cent millions d'Arabes ; de ce fait, il risque de finir aussi tragiquement que l'Etat des croisés, il y a sept siècles ; que, pour éviter ce grand malheur, il est nécessaire de faire de la Palestine une patrie de tous les Palestiniens : Hébreux et Arabes. Et il faudrait que cela soit fait dès maintenant, tant qu'Israël est encore en position de force. C'est la seule chose à faire pour que les petits Israéliens, qui naissent présentement, quand ils auront l'âge de M. Begin, ne connaissent pas le tragique sort des héroïques combattants du ghetto de Varsovie.

Et puisque « *le ventre est toujours fertile d'où est sortie l'immonde chose* » (3), que faut-il faire pour nos futures générations dans le monde ? Qui nous dit que dans cinquante ou cent ans il n'y aura plus nulle part de chambres à gaz pour Juifs ? Herzl avait préconisé le baptême. J'approuve ceux qui se convertissent par conviction religieuse, comme ce fut le cas de Bergson, de Simone Veil et de tant d'autres. Mais mimer une conversation, alors qu'on ne croit ni à Dieu ni à diable, est incongru ; c'est tout simplement tourner en dérision la communauté à laquelle l'on prétend s'intégrer. Je préfère le mariage mixte. Sans jamais cacher à nos enfants leur ascendance juive, nous devons les élever de telle manière que, pour eux, le mariage mixte ne fasse pas problème.

Quant à Simone Veil, dont M. Mandel parle avec beaucoup de sévérité, je prendrai garde de jeter la pierre à cette grande intellectuelle, héroïne de la Résistance française. Toutefois, ma démarche se situe un peu aux antipodes de son mysticisme. Contrairement à cette prosélyte, je pose que le Juif, en tant que tel, n'a rien à se reprocher, rien à expier, rien à se faire pardonner ni à racheter ; qu'un Juif n'a vraiment pas à rougir de son ascendance. Nos ancêtres valaient bien ceux des autres.

J'ai intitulé cet article « Un Juif sans mysticisme ». Qu'est-ce que cela veut dire ? Ceci : l'important pour les humains, sans exception, n'est pas d'être des Français, des Anglais, des Américains ou des Juifs. L'important, c'est d'être, de vivre, d'être heureux, si possible. Certes, on peut être un Juif et très heureux. Hélas ! historiquement, être un Juif est un malheur. Un Juif de la seconde moitié du vingtième siècle doit avoir conscience de cette triste vérité. Dès lors, notre devoir d'hommes et de femmes conscients de nos responsabilités à l'égard de ceux des nôtres qui vivront après nous, disons dans cent ans, est de faire en sorte qu'ils ne naissent pas juifs. Pour cela, Herzl avait préconisé le baptême. Je préfère le mariage mixte.

(*) M. Wolfman, qui habite Paris, est âgé de quatre-vingts ans. Né en Pologne dans un milieu de Hassidim, destiné à devenir rabbin, puis sioniste ardent, il se déclare aujourd'hui athée et adversaire de tous les mysticismes.

(1) (*Le Monde* du 18 avril.)

(2) Les deux citations sont tirées du livre d'A. Chouraqui : *Theodor Herzl*.

(3) Bertholt Brecht.

TÉMOIGNAGE

Mes trente années d'Israël

par MAURICE BERNSOHN (*)

Lorsque, après la Résistance et la première armée, je suis arrivé en 1947 en Palestine, je ne prévoyais pas que, quelques mois plus tard, je participerais à la création de l'Etat juif. J'ignorais également que, dans ce pays peu peuplé et partiellement désertique, existerait un nationalisme arabe palestinien.

Le 29 novembre 1947, l'ONU adoptait un plan de partage de la Palestine et d'établissement de deux Etats souverains, l'un juif et l'autre arabe. Les juifs, sous la conduite de Ben Gourion, acceptèrent les deux décisions. Les Etats arabes les rejetèrent, et ce refus se poursuit jusqu'à aujourd'hui de la part de tous les dirigeants arabes de la région, à l'exception de Sadate.

Cet Etat, après qu'on lui eut cherché un nom (on pensait également à « Judée », « Sion », « Herzlia », etc.), a été fondé le 14 mai 1948 et a été dénommé « Israël ». Partager les tâches d'édification et de consolidation de ce renouveau juif a rempli les plus belles années de ma vie, car j'ai été associé par le labeur et la douleur à l'un des événements marquants du siècle : la reconstruction juive après les six millions de morts.

Je n'aurais pas donné ma place pour un boulet de canon. J'ai et l'une et l'autre. Ce ne sont pas quatre guerres que nous avons subies, mais une guerre de trente ans qui n'est pas encore terminée, bien que les perspectives de paix soient devenues plus évidentes.

En 1943, mon père, réfugié d'Alsace, a été pris par la Gestapo à Toulouse, où il fut enterré. J'étais décidé à éviter les persécutions à mes enfants, et c'est pourquoi je souhaitais un Etat juif. Je n'ai toutefois pu leur offrir la quiétude. Mon fils aîné a fait comme officier parachutiste la guerre de six jours et celle du Kippour, et le plus jeune, volontaire à dix-huit ans dans une unité d'élite, a participé aux opérations du Liban après l'attentat contre l'autobus à Tel-Aviv.

Si j'examine, avec le recul de trente années, ce qui nous est arrivé, je m'étonne à la fois de ce que nous soyons vivants, de ce que nous ayons tant réussi et de ce que nous soyons tellement mis en question encore.

Nous étions six cent mille juifs en 1948. Nous avons quintuplé cette population. La guerre d'indépendance, en 1948, nous a coûté plus de 1 % des nôtres. Celle de Kippour, qui nous a surpris cruellement, n'a fait — ô tragique statistique ! — que 1 pour mille de victimes. Nous n'avions en 1948, avant la livraison de l'armement soviétique via la Tchécoslovaquie qui nous a sauvé, que peu d'armes, toutes réformées de la première guerre mondiale. Notamment deux canons français démontables pour être transportés à dos de mulet, que nous faisions tirer le matin pour dégager Jérusalem assiégée et l'après-midi, à 300 kilomètres de là, en Galilée pour arrêter l'avance des troupes syriennes et irakiennes. Dans les kibboutzim, nous mettions des bouts de tuyau dans les meurtrières pour faire croire aux attaquants que nous avions autant de mitrailleuses, alors que nous n'en avions qu'une ou deux.

Lorsque l'Etat a été fondé, il ne disposait que d'un artisanat vétuste et de cent mille agriculteurs sans expérience. Aujourd'hui, ses exportations annuelles atteignent 20 milliards de francs et, dans certains secteurs, il se classe dans le club mondial des dix premiers. Il a pris aux Pays-Bas et à la Belgique la première place de l'industrie diamantaire et devient un centre réputé de la mode et de la bijouterie.

Vers la fin du siècle, le rang d'un pays se mesurera de plus en plus à son capital de matière grise, à son savoir-faire technologique et à sa texture sociale. Ces « matières premières », Israël sait et saura les promouvoir.

L'identité juive

Toutefois, sa réussite et son importance cardinale résident dans le fait qu'Israël est devenu le centre vivant de la pensée et de l'action juives alors que celles-ci périclitent désormais partout ailleurs dans le monde. Plus de onze millions de juifs vivent hors de l'Etat. Désertant les synagogues, comme leurs compatriotes chrétiens désertent les églises, ils n'ont plus, dans leur ensemble, comme seule référence et source d'inspiration que les centres israéliens. Il y eut autrefois des Jérusalem de Champagne, d'Espagne, de Lituanie, autant de foyers rayonnants de sciences juives, et toutes détruites par la persécution. Il ne reste plus que la Jérusalem de Sion et celle-là doit devenir une citadelle imprenable.

Pourquoi, en ce vingtième siècle des Lumières, de la fraternité et du mouvement pour la paix, faudrait-il que le judaïsme se perpétue ? L'ironie de la question contient en soi la réponse, qui ne sera pas théologique, mais sociale et humaine. Etre juif, c'est vivre à la quête de la justice et de la paix. D'une façon considérablement disproportionnée par rapport à leur nombre, les juifs ont fécondé, après deux religions monothéistes qu'ils ont inspirées, tous les mouvements socialistes, toutes les luttes d'émancipation. Or, toutes ces écoles de pensée post-judaïques ont dévié quelquefois vers le pire, et l'Occident est à la dérive. Il est ainsi vital que survive le noyau qui se veut « pur et dur » et donc souvent se rend insupportable !

Comment toute cette béate réflexion peut-elle se concilier avec l'attitude israélienne de « Prussiens du Moyen-Orient » ? Il se fait que le judaïsme est conçu pour la vie quotidienne des hommes sur la terre et non pour les âmes au ciel. Les deux commandements suprêmes sont de ne se soumettre à aucune idolâtrie et de sauvegarder la vie y compris la sienne propre. Jésus a appris de ses rabbins « *Tu aimeras ton prochain comme toi-même* » mais il a été l'inventeur du « *Tu tendras la joue gauche* », qui n'est pas dans la tradition juive et qui d'ailleurs n'est guère pratiqué.

La morale et le droit font partie également de l'enseignement traditionnel juif et nous obligent. Mais ces valeurs ont toujours été orphelines et écrasées lorsqu'elles n'ont pas eu la force à leur service.

L'histoire juive est un long témoignage de cette situation tragique. Si Israël ne disposait pas d'un large consensus national issu des entrailles de ses citoyens, et d'une armée du peuple parvenue à l'efficacité « prussienne », l'Etat n'aurait pas atteint son trentième anniversaire.

Soucieux de paix et de coexistence, mais éclairés par leur terrifiante expérience historique même contemporaine, la majorité des Israéliens tiendront leurs ennemis à distance tant qu'ils se sentiront menacés.

Menacés, isolés, incompris et vilipendés, la vision historique leur impose de ne pas céder aux tentations du court terme et du compromis-piège. S'ils étaient ou se reconnaissaient faibles, ils céderaient et amorceraient leur ruine. Or, ils sont actuellement forts. Les évènements du Liban, quelles que soient les amertumes qui les accompagnent, en Israël aussi, n'ont provoqué aucune réaction militaire contre le coup de force israélien, disproportionné car il visait également à dissuader toute intervention hostile. Les Deux Grands se neutralisant, Israël dispose actuellement d'une puissance à grand rayon d'action qui lui permet de ne pas se soumettre au chantage et d'attendre des conditions de paix qui lui soient acceptables. Certes, le petit Israël a besoin des Etats-Unis et de l'Europe occidentale. Mais la réciproque est aussi totalement vraie. Lorsque l'Union soviétique, associée aux extrémistes arabes, eux-mêmes liés au terrorisme international, progresse en Afrique, en mer Rouge et ailleurs, Israël n'est pas plus menacé que les Etats musulmans qui ont nom : Iran, Arabie Saoudite, Liban, Jordanie et Egypte, et que leurs amis en Europe et en Amérique. Quelles que soient les déclarations comminatoires de toute cette confrérie, et de Carter à sa tête, Israël pourra parfaitement se maintenir, et il le doit à lui-même et à beaucoup d'autres qui croient le contraire ou craignent que ce soit impossible.

(*) Président honoraire de l'Union des juifs de France et d'Afrique du Nord en Israël, auteur de *Structures politiques et sociales d'Israël* (La Documentation française, 1978).

هكذا من الأصل

ÉMOIGNAGE

rente années d'Israël

MAURICE BERNSOHN (*)

L'identité juive

Le Monde

étranger

LES ÉVÉNEMENTS D'EUROPE MÉRIDIONALE

ITALIE

Le collège électoral se réunira le 29 juin pour désigner le successeur de M. Leone

De notre correspondant

Rome. — Le collège électoral (neuf cent quarante-cinq députés et sénateurs et soixante-cinq délégués régionaux) est convoqué, le jeudi 29 juin, pour désigner le successeur de M. Giovanni Leone à la présidence de la République. On ignore combien de jours seront nécessaires, les membres de la majorité parlementaire — démocrates-chrétiens, communistes, socialistes, sociaux-démocrates et républicains — ne s'étant pas encore mis d'accord sur le nom d'un candidat. Il n'avait fallu qu'un seul scrutin pour élire M. Enrico De Nicola en 1946, mais quatre pour MM. Einaudi et Gronchi, neuf pour M. Segni, vingt et un pour M. Saragat et vingt-trois pour M. Leone. Cette ultime élection, en décembre 1971, avait duré seize jours. La Constitution ne fixe aucune limite au nombre des scrutins.

Une candidature du P.C.I. ?

En principe, le nouveau président devrait être élu dans un fauteuil puisque la coalition parlementaire dispose pour la première fois d'une écrasante majorité à la Chambre comme au Sénat et dans les régions. Mais les « laïcs » — notamment les socialistes — veulent empêcher la démocratie chrétienne et le P.C.I. d'imposer un candidat et de s'entendre sur leur dos. D'où une grande agitation dans les milieux politiques qui se traduit, comme à l'ordinaire, par un échange de discours codés.

Les socialistes parlent, par exemple, de « *la fondamentale exigence des équilibres démocratiques* ». Traduction : c'est le tour d'un laïc d'occuper le Quirinal. Les communistes estiment, pour leur part, qu'il ne doit y avoir « *ni* a priori, *ni discrimination* ». Cela veut dire que la règle de l'alternance n'est pas absolue. N'y a-t-il pas eu successivement au Quirinal deux laïcs (MM. de Nicola et Einaudi), deux catholiques (MM. Gronchi et Segni), un laïc (M. Saragat) puis un catholique (M. Leone) ?

Un peu excédé par l'attitude du P.S.I., qui est plus ou moins appuyé par les sociaux-démocrates et les libéraux, le président du groupe des députés communistes, M. Natta, a remarqué, en privé : « *Mais les communistes aussi sont des laïcs !* » Il n'en fallait pas davantage pour qu'on s'interroge sur une possible candidature de M. Amendola, l'un des dirigeants « historiques » les plus modérés du P.C.I. Mais M. Berlinguer et ses amis seraient décidés à voir un démocrate-chrétien au Quirinal ou, en tout cas, un candidat laïc « sûr » qui ne serait pas opposé à l'esprit du compromis historique.

Les raisons pour lesquelles M. Leone a quitté son poste de manière aussi précipitée ne sont pas éclaircies. On commence cependant à connaître les circonstances de sa démission le jeudi 15 juin.

Quarante-huit heures plus tôt, le président avait décidé d'accorder une interview à l'agence ANSA, démarche inhabituelle, motivée par son désir de répondre aux attaques de *l'Espresso*. Le texte, écrit et réécrit, fut envoyé pour consultation à MM. Zaccagnini et Andreotti. Mais il semble que les communistes en aient eu connaissance avant que l'ANSA annonce jeudi à 9 h. 45 la prochaine publication. La décision de la direction du P.C.I. était-elle déjà prise ? Toujours est-il que, dans la matinée, un émissaire, M. Paolo Bufalini, a été discrètement dépêché au Quirinal pour annoncer au président qu'on demanderait sa démission. L'interview n'a donc pas été publiée.

En quinze feuillets, M. Leone y répondait, point par point, aux accusations de ses censeurs. A propos de l'affaire Lockheed, par exemple, il affirmait n'avoir rien à faire avec l'acquisition par l'Italie de quatorze Hercules C-130, ni avec le choix d'avions anti-submersibles, ni encore avec la tentative d'introduire la firme américaine en Arabie Saoudite. Le président expliquait d'autre part pourquoi ses déclarations de revenus n'avaient été que de 8,5 millions de lires en 1973 et de 19,3 millions l'année suivante. Il niait enfin que sa villa de trente-neuf pièces, située aux environs de Rome, avait été construite de manière illégale et classée comme maison populaire.

Trois procès

Trois procès devraient avoir lieu : un premier contre Mme Camilla Cederna, auteur de *la Carrière d'un président*, qui est accusée d'avoir insulté le chef de l'Etat ; un deuxième contre M. Leone lui-même, qui est accusé d'évasion fiscale par les parlementaires radicaux. Le troisième procès en diffamation est intenté à Mme Cederna par les trois fils du président : Giancarlo Leone affirme n'avoir pas été « *le photographe de la famille, le seul à pouvoir vendre les photos officielles* » du chef de l'Etat. Paolo nie avoir commis « *un massacre écologique, à partir d'un hélicoptère* », lors d'une partie de chasse ; quant à Mauro, il conteste toute une série d'affirmations : sur le diplôme de droit obtenu par amitié, sur la subvention d'une compagnie pétrolière, sur ses rapports financiers avec un industriel milanais en prison, et sur le rôle de « vice-président » qu'il aurait joué pendant le septennat de son père.

ROBERT SOLÉ.

PORTUGAL

TOUTES LES ORGANISATIONS D'INSPIRATION FASCISTE SONT MISES HORS LA LOI

(De notre correspondant.)

Lisbonne. — Au terme d'une séance très agitée qui s'est prolongée jusqu'à 5 heures du matin au Parlement, un projet de loi interdisant les organisations d'inspiration fasciste a été adopté le vendredi 16 juin. Socialistes et communistes ont voté pour ce projet, présenté par le groupe parlementaire du P.S. et qui a suscité une opposition très vive des sociaux-démocrates. Le quotidien *Jornal Novo*, proche du P.S.D., l'a même considéré comme étant « *un grave attentat contre la démocratie portugaise* ». Plus discret, le Centre démocratique et social (C.D.S.), parti de la coalition au pouvoir, a préféré s'abstenir, justifiant cette attitude par le « *manque de clarté* » qui, selon lui, caractériserait le texte.

La nouvelle loi définit comme « organisations fascistes » les mouvements politiques, les commissions spéciales, les sociétés, les entreprises qui « *par leurs statuts, leurs manifestes, ainsi que par les déclarations de leurs dirigeants ou de leurs responsables, adoptent, défendent, diffusent ou prétendent diffuser les valeurs, les principes, les institutions et les méthodes propres aux régimes fascistes, notamment le colonialisme, le racisme et le corporatisme* ».

Seront également réprimées par la loi toutes les organisations contraires à l'« unité nationale » ou celles qui « *combattent, par des moyens antidémocratiques, en particulier par le recours à la violence, l'ordre constitutionnel, les institutions démocratiques et les symboles de la souveraineté nationale* ». — J. R.

● *M. Adriano Sebastiao*, premier ambassadeur d'Angola au Portugal, a remis vendredi 16 juin ses lettres de créance au chef de l'Etat, le général Ramalho Eanes.

YOUGOSLAVIE

La proposition de M. Jivkov de rencontrer le maréchal Tito est accueillie avec scepticisme à Belgrade

Dans un discours prononcé le 15 juin à Blagoevgrad, M. Todor Jivkov, chef d'Etat bulgare, a traité de la situation dans les Balkans. Notre correspondant à Belgrade indique ci-dessous les sentiments qu'inspire aux Yougoslaves l'offre de rencontrer le maréchal Tito. D'autre part, M. Jivkov s'est félicité des rapports de la Bulgarie avec la Roumanie, la Grèce et la Turquie. Plus inhabituels ont été les propos qu'il a tenus à l'égard de l'Albanie. Parlant de l'amitié traditionnelle entre les peuples bulgare et albanais, et de « la coopération dans un esprit de camaraderie » après la guerre, il a exprimé son « souhait sincère » d'avoir avec ce pays de bonnes relations et a affirmé sa certitude qu'il n'existait pas d'obstacle insurmontable à une « normalisation complète » des rapports avec Tirana.

De notre correspondant

Belgrade. — M. Todor Jivkov, chef du parti et de l'Etat bulgares, a affirmé le 15 juin qu'il était prêt à se rendre « *dès demain à Belgrade* » pour signer avec le président Tito une déclaration sur « *l'inviolabilité de nos frontières et sur la renonciation à toute prétention territoriale* » (*le Monde* du 17 juin).

Ce discours n'a pas suscité de réactions officielles à Belgrade. Il semble cependant être accueilli avec scepticisme, car M. Jivkov ne fait pas de proposition de règlement du litige fondamental : la reconnaissance par la Bulgarie de l'existence d'un peuple macédonien dans la République fédérée yougoslave de Macédoine et d'une minorité nationale macédonienne en Bulgarie dans la région de Pirine.

Après la seconde guerre mondiale, les présidents Tito et Dimitrov s'étaient entendus sur la création d'une fédération bulgaro-yougoslave, dont la Macédoine aurait été l'une des composantes. Mais Staline se méfiait de la création dans les Balkans d'une entité assez forte pour échapper à son contrôle. Il fit échouer le projet. Lorsqu'en 1948 la Yougoslavie fut exclue du Kominform, la querelle bulgaro-yougoslave à propos de la Macédoine reprit.

Il y eut, il est vrai, plusieurs tentatives de recherche d'une solution. La dernière date de septembre 1976 quand une délégation yougoslave, conduite par M. Viditch, membre de la présidence de la Ligue, s'était rendue à Sofia et avait ouvert, au cours de « francs » entretiens avec les dirigeants bulgares, l'ensemble du dossier macédonien. Ses interlocuteurs ont affirmé à cette occasion que les habitants de Pirine étaient des Bulgares et que, si le premier recensement après la guerre avait fait état de la présence de deux cent soixante mille Macédoniens dans la région c'est parce que les autorités de l'époque avaient fait « pression » sur la population afin qu'elle opte pour la nationalité macédonienne. En revanche, le dernier recensement, il y a quelques années, qui s'est déroulé dans l'« *entière liberté de choix* », ne fait pas mention de Macédoniens, ce qui est « *une preuve qu'il n'y en a pas* ».

Cette thèse a été rejetée catégoriquement par les Yougoslaves, et les deux délégations se sont séparées dans une atmosphère tendue, mais en promettant de se réunir encore une fois.

PAUL YANKOVITCH.

TURQUIE

Les autorités s'inquiètent des menées séparatistes dans les provinces orientales

De notre correspondant

Ankara. — « *L'Iran derrière les troubles ethniques en Turquie* » ; « *L'Iran veut gâcher quatre siècles d'amitié* » ; « *Le chah vise à s'immiscer dans les affaires internes de ses voisins en vue de résoudre ses propres problèmes intérieurs* » ; « *La MIT* (service de renseignements turc) *a suspendu toute relation avec la Savak* (la police secrète iranienne) ; « *C'est l'Iran qui a créé le KAWA* » (organisation clandestine créée par des séparatistes kurdes), « *Un camion TIR transportant des armes pour le KAWA, envoyé par les Iraniens, est appréhendé* ».

Telles sont les grosses manchettes que, depuis une semaine, *Hurriyet*, quotidien à fort tirage, publie dans le cadre d'une campagne d'accusations contre l'Iran, qui, selon lui, provoque les menées séparatistes parmi les différentes ethnies de l'Anatolie orientale.

Des rumeurs sur le rôle probable qu'auraient joué des « *agents provocateurs à la solde de la Savak* » tout aussi bien qu'à celle de la C.I.A. ou du K.G.B., avaient circulé au lendemain des désordres qui avaient eu lieu dans plusieurs villes de l'Anatolie de l'Est en avril dernier. Mais aucun journal n'avait jugé utile d'attaquer l'Iran aussi violemment.

Tandis que l'opinion turque s'interroge sur les raisons et la véritable portée du sévère réquisitoire dressé contre l'Iran par le quotidien *Hurriyet* M. Okçün, ministre turc des affaires étrangères, a démenti le mercredi 14 juin les nouvelles concernant des activités subversives des Iraniens en Turquie : « *Entre les deux pays existent des liens d'amitié traditionnels dont les origines sont bien ancrées dans l'histoire* », a-t-il affirmé.

La « justice régionale »

Mais d'aucuns continuent à penser qu'il n'y a pas de fumée sans feu, et que certains pays voisins où il y a des minorités turques (par exemple, il y aurait onze millions de Turcs en Azerbaïdjan iranien) souhaitent voir la Turquie affaiblie par les luttes ethniques alors que cette dernière, malgré ses déboires économiques, poursuit son développement industriel dans un régime plus démocratique que celui de ses voisins.

Le premier ministre, M. Ecevit, doit se rendre le dimanche 18 juin dans un district de Hakkari, département le plus défavorisé de la Turquie, perdu au milieu des montagnes, à cheval entre l'Iran et l'Irak. Officiellement, l'endroit a été choisi symboliquement pour le lancement du « *projet d'accès aux villages* » destiné à améliorer le réseau inter-villes et inter-départemental. Or ce voyage, touchera « *deux oiseaux avec une seule pierre* », selon le dicton turc.

En se rendant dans ce petit district éloigné de milliers de kilomètres de la capitale, M. Ecevit compte démontrer « *aux amis et aux ennemis* » qu'il entend bien ne pas permettre que le déséquilibre existant entre les régions turques soit exploité par certaines puissances.

M. Ecevit a affirmé jeudi que son gouvernement ferait tout son possible en vue d'assurer la « *justice régionale* » et de concrétiser l'idée du « *développement amorcé par le village* » chère au parti républicain. Le projet de construction de nouvelles routes dans les campagnes sortira, espère-t-on, le villageois de leur économie traditionnellement autarcique. Le directeur du plan national a visité les divers départements de l'Est il y a quelques jours pour assurer les représentants locaux de la détermination d'Ankara de réduire le déséquilibre entre l'Ouest et l'Est.

La tournée d'inspection dans plusieurs départements de l'Anatolie orientale du chef d'état-major, le général Evren, n'est pas étrangère à la volonté des autorités de ne pas permettre la « libanisation » de leur pays. On nous assure cependant qu'il s'agit d'une visite d'inspection tout à fait routinière. Pourtant, le même général Evren avait publié une déclaration le 10 juin dernier disant que « *l'armée ne laissera jamais le champ libre à une poignée de gens désirant diviser le pays* ». Cette mise en garde était faite au lendemain d'un attentat à Istanbul auquel avait miraculeusement échappé M. David Begerli, un procureur militaire dont la voiture avait été piégée.

Hurriyet a commencé à accuser l'Iran deux jours après cet attentat. Le procureur, affirmait le journal, était chargé d'instruire le dossier des trois militants du KAWA arrêtés il y a quelques semaines.

ARTUN UNSAL.

EN VISITE OFFICIELLE EN CHINE

Le roi Juan Carlos est accueilli à Pékin au son des paso dobles

De notre correspondant

Pékin. — Un roi à Pékin. (...) Exception faite de son collègue népalais, le roi d'Espagne, Juan Carlos, est le premier souverain régnant que la Chine populaire accueille en hôte officiel. Circonstance historique, que l'on souligne avec une discrétion de bon aloi de part et d'autre, mais qui donnait un caractère un peu particulier au banquet traditionnel offert vendredi 16 juin au soir au Palais du peuple. La Chine sait faire preuve, dans ce genre d'occasion, de la plus grande courtoisie, et la soirée s'est passée au son des paso dobles et des fandangos, vigoureusement applaudis par les nombreux membres de la délégation espagnole. On a même entendu — pour la première fois — une pianiste chinoise interpréter quelques pièces de Manuel de Falla.

Ce ne fut pas la seule innovation. En même temps que les membres du corps diplomatique, plusieurs dizaines de célébrités chinoises du monde des arts, des lettres et des sciences furent présentées au roi d'Espagne, qui put même converser un instant avec la traductrice de Cervantès, Mme Yang Chiang. Quelques détails encore attiraient l'œil des connaisseurs : çà et là notamment de jeunes interprètes chinoises avaient renoncé au pantalon qui fait partie de leur uniforme habituel pour des jupes, certes très sobres, mais qui leur donnaient tout de même une allure un peu plus féminine qu'à l'accoutumée. Bref, d'une certaine manière, la République populaire avait mis les petits plats dans les grands et s'appliquait à présenter à son hôte son visage le plus souriant.

M. Teng Hsiao-ping, qui présidait le banquet, s'abstint lui-même de toute parole qui aurait pu jeter une ombre sur ces mondanités. Laissant de côté des thèmes développés le matin même dans l'éditorial consacré à la visite du souverain espagnol par *le Quotidien du peuple*, qui dénonçait les tentatives « *d'infiltration et d'expansion* » de l'U.R.S.S. à travers le monde. Le vice-premier ministre chinois insista de préférence sur les traditions d'indépendance du peuple espagnol, qu'il présenta même comme l'inventeur du mot sinon de la notion de guérilla, grâce à laquelle « *dès le début du dix-neuvième siècle* [furent] *épuisés et défaits de puissants agresseurs* » de l'Espagne. Personne ne broncha à l'évocation de ce souvenir d'un autre hégémonisme.

Le roi Juan Carlos, pour sa part, sut plaire à ses hôtes en évoquant particulièrement les liens de l'Espagne — pays « *qui n'est pas encore entièrement développé* » — avec le tiers-monde, de l'Amérique latine à l'Asie, en passant par l'Afrique et le monde arabe. Peut-être seulement se sera-t-on un peu étonné du côté chinois qu'il ait été si discret sur la vocation européenne de l'Espagne — alors que M. Teng Hsiao-ping s'était félicité de voir cette dernière « *œuvrer pour l'union européenne* ».

Sur le fond, on notera que le vice-premier ministre chinois — qui a eu récemment des paroles particulièrement inquiétantes au sujet de l'U.R.S.S. et du Vietnam — a souligné pour une fois le désir de paix de la Chine. « *Nous avons besoin d'une conjoncture internationale de paix pour une longue période.* » Ce n'est pas la première fois que cette formule est employée par un représentant de la Chine ; le vice-premier ministre, M. Ku Mu, l'avait notamment utilisée lors de son récent séjour en France. Qu'elle soit reprise par M. Teng Hsiao-ping lui donne aujourd'hui un poids supplémentaire.

ALAIN JACOB.

● *Une coquille* dans l'article de notre correspondant en Asie du Sud-Est publié dans *le Monde* du 17 juin nous a fait écrire que « *plusieurs millions de Chams (musulmans khmers)* » se trouvaient parmi les réfugiés cambodgiens. Il s'agissait évidemment de « *plusieurs milliers* ».

ASIE

Sans l'autorisation de Hanoï

PÉKIN A ENVOYÉ DEUX PAQUEBOTS POUR RAPATRIER SES RESSORTISSANTS DU VIETNAM

L'ambassadeur du Vietnam en Chine, M. Nguyen Trong Vinh, a confirmé vendredi 16 juin que l'ambassadeur chinois à Hanoï avait été rappelé « *pour raison de santé* ». Le motif réel de ce départ semble être la détérioration rapide des relations entre les deux pays (*nos dernières éditions d'hier*).

Selon le correspondant de l'A.F.P. au Vietnam, qui s'est rendu au poste-frontière de Dong-Dang, c'est « *par centaines* » que les réfugiés chinois franchissent, chaque jour, la frontière pour retourner en Chine. Les formalités auxquelles a pu assister le journaliste semblent simplifiées, et les responsables vietnamiens affirment « *appliquer le règlement avec souplesse* ». Ils ne semblent pas pouvoir fournir une explication cohérente de cet exode, qui, selon Pékin, touche plus de cent trente mille individus. Personne n'a pu montrer aux journalistes les « *tracts* » qui — assure Hanoï — auraient invité les ressortissants chinois à quitter le Vietnam.

D'autre part, jeudi 15 juin, deux paquebots chinois, le *Minghua* et le *Changli*, ont quitté le port de Canton pour Ho-Chi-Minh-Ville, afin de rapatrier les réfugiés du Vietnam. Pékin n'ayant pas demandé l'autorisation de Hanoï, il est possible que ces bateaux ne soient pas autorisés à entrer dans les eaux territoriales vietnamiennes.

Les Chinois continuent de condamner une « *expulsion planifiée, délibérée et organisée* », comme l'écrivait jeudi l'agence Chine nouvelle. La veille, elle affirmait que la véritable raison de cette politique était la volonté du Vietnam de complaire aux Soviétiques.

Enfin, le quotidien pro-communiste de Hongkong *Wen Wei Pao*, citant un cadre vietnamien d'origine chinoise réfugié en Chine, affirme que les Soviétiques construiraient une base navale dans l'île de Cac-Ba, près du port de Haiphong. Cette île était précédemment habitée par plus de dix mille pêcheurs chinois, qui ont été expulsés. La marine soviétique aurait aussi commencé de s'installer dans l'ancienne base américaine de Cam-Ranh. — (*A.F.P., A.P.*)

DIPLOMATIE

LA RÉDUCTION DES FORCES EN EUROPE

Les Occidentaux accueillent avec intérêt et prudence les propositions soviétiques

De notre correspondant en Europe centrale

Vienne. — A en juger par leurs réactions au cours de la cent soixante-treizième séance des négociations sur la réduction des forces en Europe, jeudi 15 juin, à Vienne, les Occidentaux paraissent avoir accueilli avec intérêt, mais prudence, les propositions transmises, la semaine dernière, par les Soviétiques (*le Monde* du 10 juin). Si, sur des points essentiels, les positions du pacte de Varsovie se sont rapprochées de celles de l'OTAN, bien des ambiguïtés demeurent, selon les Occidentaux.

Les propositions soviétiques peuvent se résumer comme suit :

1) L'U.R.S.S. accepte, comme le proposent depuis le début les Occidentaux, l'idée d'un « *plafond commun* » de 700 000 hommes pour les forces terrestres de l'OTAN et du pacte de Varsovie. Elle renonce à inclure l'aviation (environ 200 000 hommes de part et d'autre) dans la négociation. Elle continue à insister pour que chaque participant prenne un engagement ferme à réduire ses forces et précise l'ampleur de cette mesure. Les Occidentaux souhaiteraient, au contraire, que chacun garde toute latitude pour fixer le niveau de ses forces terrestres, dans le respect du plafond collectif de 700 000 hommes.

2) Les Soviétiques prennent à leur compte les suggestions occidentales de décembre 1975 consistant à proposer dans un premier te[mps] une réduction des forces terrestres américaines de 29 000 hommes et de 68 000 hommes en ce qui les concerne. Ce faisant, ils acceptent le principe d'une diminution asymétrique des forces, constamment préconisée par les Occidentaux, et admettent sa[ns] le dire que l'importance numérique des armées du pacte de Varsovie est sensiblement supérieure aux chiffres communiqués officiellement : 805 000 hommes, contre 791 000 pour l'OTAN. Si ces derniers chiffres étaient exacts, l'OTAN se trouverait, à l'issue de la première phase de réduction, dans une situation de supériorité numérique (763 000 hommes) par rapport au pacte de Varsovie (737 000 hommes). On imagine mal que les Soviétiques envisagent une telle perspective. Les Occidentaux, pour leur part, affirment que l'Est dispose pour le moment de 140 000 à 150 000 hommes de plus que l'OTAN dans la zone concernée. Il y a quelques mois, l'idée d'une réduction asymétrique était qualifiée d'« *absurde* » par la presse est-européenne.

Des points délicats en suspens

3) Moscou ne contesterait plus l'idée d'une diminution sélective des armements et accepterait l'idée d'un lien entre les fusées et les chars proposée en 1975 par l'Ouest. Les Américains s'étaient alors dits prêts à retirer d'Europe mille têtes nucléaires (sur un total de sept mille), cinquante-quatre Phantom F-4 et trente-six fusées Pershing en contrepartie d'un retrait de mille sept cents chars soviétiques (sur un total de quinze mille à seize mille). Les Russes ne seraient pas disposés à enlever de la zone concernée plus de mille chars.

En dépit de ce changement d'attitude de la part de l'U.R.S.S., bien des points délicats restent à régler. Les deux plus importants concernant :

a) L'évaluation numérique des forces actuellement en présence, sur laquelle les divergences restent entières. Les Occidentaux doivent-ils accepter les données officielles de l'Est en les sachant sous-estimées et en continuant à maintenir pour l'avenir le principe d'une réduction asymétrique ? Ou bien doivent-ils insister pour clarifier sans retard la situation ?

b) Les partenaires des États-Unis dans l'alliance atlantique, en particulier l'Allemagne fédérale, sont-ils prêts à se lier les mains dès maintenant, comme l'exigent les Soviétiques ? Cette question figurait en mars dans les entretiens Brejnev-Schmidt à Bonn. La satisfaction du dirigeant soviétique à leur issue permet de penser que la position allemande devrait s'être assouplie.

MANUEL LUCBERT.

La « Pravda » demande à Washington de choisir entre Moscou et Pékin

(Suite de la première page.)

En ce qui concerne le désarmement, l'Union soviétique reprend contre les Américains les reproches classiques : poursuite de la course aux armements, refus de prendre en considération les propositions « positives » des pays socialistes aux négociations de Vienne, attentisme dans les conversations sur la limitation des armements stratégiques. L'épouvantail du « *danger soviétique* » ne vise qu'à masquer la recherche par Washington de la supériorité militaire. « *L'U.R.S.S. n'a pas l'intention d'enfreindre* [le principe de l'égalité], *mais elle n'admettra pas que ce principe soit enfreint par d'autres* », déclare la *Pravda*.

A propos de l'Afrique, l'article rappelle l'intervention occidentale au Zaïre, la volonté de l'OTAN d'étendre son influence jusqu'au continent africain et la création des forces interafricaines chargées, selon Moscou, de « *réprimer les luttes de libération* ».

Enfin, en ce qui concerne les rapports bilatériaux, Moscou reproche à Washington ses tentatives d'ingérence dans les affaires intérieures soviétiques sous le « *fallacieux prétexte* » de défense des droits de l'homme.

Pour Moscou, la version officielle américaine qui explique « *les changements qui se dessinent* » et selon laquelle tout dépend de l'Union soviétique est absolument sans fondement. Moscou propose au contraire deux explications : d'une part, l'influence de la coalition « *disparate et tapageuse des adversaires de la détente* » grandit à Washington, et, d'autre part, le gouvernement américain cherche à l'extérieur une diversion à ses difficultés internes.

Enfin, à la question : « *Comment répliquera l'Union soviétique au durcissement de la politique américaine ?* » la *Pravda* répond que, « *dans une situation aggravée par la politique des États-Unis, elle poursuivra sa ligne visant à la détente internationale et au développement des rapports réciproquement avantageux avec les États-Unis* ».

DANIEL VERNET.

L'EMBARRAS DE M. OWEN

Le secrétaire au Foreign Office, M. David Owen, a refusé de protester auprès de Ryad contre les bastonnades infligées à des Britanniques en Arabie Saoudite (« le Monde » du 16 juin). Mis en demeure d'expliquer la position officielle, M. Owen s'est borné à déclarer que « tout État est maître chez lui ».

L'embarras de M. Owen ne fait d'ailleurs que commencer : six autres Britanniques, convaincus de délits similaires, doivent également subir la bastonnade en place publique à Ryad. La presse n'a évidemment pas ménagé ses critiques au gouvernement et constate que, pour le Foreign Office, l'harmonie des relations anglo-saoudiennes vaut bien une volée de coups de bâton.

Le Foreign Office a également des ennuis du côté de l'Irak, qui n'a pas pu fournir des explications satisfaisantes sur les circonstances d'un incident survenu le 29 mai à Bagdad, au cours duquel un diplomate britannique a été « passé à tabac » au poste de police, après avoir été roué de coups dans la rue par des « inconnus », qui seraient en fait des policiers. — (A.F.P., Reuter.)

M. BREJNEV ADRESSE UN MESSAGE A M. GISCARD D'ESTAING

M. Stephan Tchervonenko, ambassadeur d'Union soviétique à Paris, a été reçu, vendredi 16 juin, dans l'après-midi, par M. Jean François-Poncet, secrétaire général de la présidence de la République. M. Tchervonenko a remis à M. François-Poncet un message de M. Leonid Brejnev adressé à M. Giscard d'Estaing, a indiqué M. André Arnaud, chef du service de presse de l'Élysée. Le chef de l'État avait adressé une lettre à M. Brejnev, le 6 juin, au sujet de la situation en Afrique et de ses répercussions possibles sur la détente (« le Monde » du 16 juin).

● *M. Stefan Andrei, ministre roumain des affaires étrangères*, est attendu dimanche 18 juin à Paris, où il fera, les 19 et 20, une visite officielle. Il sera reçu lundi par son collègue français, M. de Guiringaud, avec lequel il aura le matin un entretien restreint et, dans l'après-midi, une entretien élargi. Il sera reçu à 17 h 30 par le président de la République et M. de Guiringaud offrira un dîner en son honneur. Mardi matin, il aura un second entretien avec le ministre français des affaires étrangères. M. Andrei prolongera son séjour à Paris en privé jusqu'au 22 juin. Il rencontrera notamment le 21 M. Poher, président du Sénat.

AFRIQUE

République Sud-Africaine

LE DEUXIÈME ANNIVERSAIRE DES ÉMEUTES

Une journée de ferveur à Soweto

De notre correspondant

Johannesburg. — Environ cinq mille Africains dansant debout, le poing levé, entonnant des chants rythmés à la gloire de la liberté : tel était le spectacle, vendredi 16 juin, à l'église catholique Regina-Mundi de Soweto, où les habitants de la cité noire célébraient le deuxième anniversaire du début des émeutes anti-apartheid de 1976.

La foule, surtout composée de jeunes vêtus de noir en signe de deuil à la mémoire des victimes des émeutes, a fait revivre en plein cœur de Soweto l'atmosphère surchauffée de juin 1976.

Les discours importaient peu vendredi, les jeunes Africains étant surtout venus faire revivre l'« esprit de 1976 ». Ils y sont totalement parvenus, montrant au gouvernement que la répression des deux dernières années ne les a pas brisés.

Une marée de poings levés a salué l'entrée du Dr Motlana, président du Comité des dix de Soweto, qui demande l'autonomie municipale des cités noires. Le Dr Motlana, héros du jour, a été porté en triomphe par ses partisans, qui le revoyaient pour la première fois en public depuis sa récente libération après cinq mois de détention sans procès.

Il a été chaleureusement acclamé lorsqu'il a assuré son auditoire qu'un jour « *vous et moi siégerons au Parlement pour légiférer pour l'Azanie* » (nom donné à l'Afrique du Sud par les nationalistes noirs). Le lyrisme n'était pas absent des poèmes lus à la foule et des interventions, le révérend Desmond Tutu, président du Conseil sud-africain des Églises, n'hésitant pas à affirmer : « *Nous vaincrons, Dieu est avec nous.* »

L'attitude de l'assemblée à l'égard de la presse fut révélatrice de l'atmosphère. Après avoir d'abord interdit l'entrée de l'église à tous les Blancs, la Ligue des étudiants de Soweto (S.S.L.) a autorisé les seuls journalistes étrangers à y pénétrer. Mais ceux-ci durent évacuer la salle à deux reprises pour prouver leur identité. Un journaliste américain dont le magnétophone ressemblait trop à un radio-transmetteur, fut pris à partie et dut à l'intervention du Dr Motlana de ne pas être molesté. Celui-ci a appelé le public à accepter la présence des journalistes, car, a-t-il dit, « *la police n'a pas besoin d'eux, elle a suffisamment d'informateurs noirs dans la foule* ».

La police n'était certes pas absente. Un barrage tenu par des Blancs et des Noirs en tenue de camouflage et munis d'armes automatiques avait été mis en place juste en face de l'église, arrêtant et fouillant toutes les voitures. Des points de contrôle similaires, où stationnaient des engins blindés, étaient en place aux endroits stratégiques.

A l'issue du meeting, tandis que la foule se dispersait, une dizaine d'étudiants noirs qui tentaient de bloquer le trafic furent arrêtés, ainsi qu'un photographe noir, M. Alfred Khumalo, qui tentait de photographier la scène. Ce fut le seul incident de la journée.

L'appel à commémorer le 16 juin a été suivi par les commerçants africains et indiens, qui ont fermé leurs magasins quelques heures. Les cérémonies devaient se poursuivre ce samedi, un service religieux plus important encore étant prévu à l'église Regina-Mundi, ainsi que le dépôt d'une gerbe sur la tombe de la première des quelque sept cents victimes des émeutes, le jeune Hector Petersen. — *(Intérim).*

● *A New York*, le comité de l'ONU contre l'apartheid a tenu vendredi 16 juin une séance commémorative pour marquer, à l'occasion du deuxième anniversaire des incidents de Soweto, « *la journée internationale de solidarité avec les peuples en lutte de l'Afrique du Sud.* — *(A.F.P.)*

Maroc

Des pays africains ont pris le relais de Cuba dans l'affaire du Shaba

déclare le roi Hassan II

« *Valéry Giscard d'Estaing est un gentleman, un homme bien élevé. C'est d'autant plus appréciable que cela se fait rare de nos jours.* » Cette formule, et bien d'autres, a émaillé la longue interview du roi Hassan II du Maroc recueillie par Edouard Sablier et diffusée, vendredi soir 16 juin, sur France-Inter, dans l'émission « Le téléphone sonne ». Avec sa verve habituelle, le souverain a fait le tour des sujets les plus divers, n'hésitant pas à s'engager sur le terrain de la politique intérieure française. Le monarque, qui avait préconisé, à l'issue de sa visite officielle en France, en novembre 1976, une rencontre entre M. Giscard d'Estaing et les dirigeants de l'opposition, s'est félicité de ce que celle-ci ait finalement eu lieu. « *La France*, a-t-il dit à ce sujet, *connaît un printemps politique, elle bourgeonne politiquement. Nous ne pouvons, au Maroc, que nous en réjouir.* »

Commentant l'envoi d'un corps expéditionnaire marocain au Zaïre, le roi a affirmé qu'après l'opération Shaba 2 il y aurait, s'il le fallait, l'opération Shaba 80 ou Shaba 100. Le Maroc, a-t-il dit en substance, n'intervient pas dans les affaires intérieures du Zaïre, il ne soutient pas un régime. Mais il s'opposera autant qu'il le faudra à une tentative de déstabilisation venue de l'extérieur. « *Tant qu'il y aura incompatibilité d'existence entre l'Angola et le Zaïre*, a-t-il précisé, *ce dernier pays sera menacé.* » S'il s'est refusé à impliquer directement les Cubains, le souverain a, en revanche, affirmé, sans autre précision, que « *des pays africains qui ne sont pas limitrophes du Zaïre* » avaient pris le relais de La Havane. « *Le président Mobutu fera sur ce sujet des révélations lorsqu'il le voudra* », a-t-il ajouté. Il est vraisemblable que le roi visait, entre autres pays, l'Algérie, dont il devait dire un peu plus tard qu'elle menait des actions « *visant à déstabiliser le continent africain* ».

Le souverain a cependant manifestement évité de porter des attaques trop dures contre le régime algérien, même lorsqu'il a abordé le problème brûlant du Sahara occidental. Il a affirmé, avec quelque optimisme, que ce dossier était clos devant la Ligue arabe et que le Maroc verrait reconnaître la justesse de sa position devant l'Organisation de l'unité africaine si celle-ci parvenait à réunir à Khartoum un sommet extraordinaire sur le sujet. Aucune allusion n'a été faite cependant aux combats qui continuent à opposer quotidiennement les Forces armées royales (FAR) aux maquisards du Front Polisario. Le souverain n'a pas exclu une amélioration des rapports maroco-algériens, amélioration à laquelle le gouvernement français pourrait contribuer si ses propres rapports avec Alger devenaient meilleurs, « *ce qui ne semble pas être le cas actuellement* ».

Interrogé enfin sur les problèmes intérieurs du royaume, le chef de l'État a regretté que « *les élus locaux ne prennent pas tous les pouvoirs qui leur ont été donnés* ». « *Il nous faut faire émerger de nouvelles élites politiques, des hommes ayant le sens de l'État et des affaires publiques. Je voudrais, en un mot, que le moteur démocratique tourne plus vite.* »

D. J.

● *Une réunion regroupant les pays européens et les États-Unis*, se tiendra à Paris, les 22 et 23 juin, pour étudier la mise au point éventuelle d'un programme d'aide exceptionnel à l'Afrique.

Des représentants des États-Unis, de la France, de la Grande-Bretagne, de la Belgique, de la République fédérale d'Allemagne et probablement de l'Italie, participeraient à cette réunion.

La mise en place d'un programme d'aide exceptionnel, doté d'importantes ressources — le chiffre d'un milliard de dollars a été avancé — avait été proposée par M. Valéry Giscard d'Estaing lors du sommet franco-africain de Paris en 1976.

● *Une conférence des ambassadeurs de France dans les pays d'Afrique occidentale* se tiendra à Dakar du 21 au 23 juin en présence de MM. Robert Galley, ministre de la coopération, et Olivier Stirn, secrétaire d'État aux affaires étrangères. Une précédente réunion de ce type avait eu lieu en mai 1976 à Paris.

Tunisie

M. NOUIRA REÇU LUNDI A L'ÉLYSÉE

M. Hédi Nouira, premier ministre de Tunisie, s'entretiendra, lundi 19 juin, à 11 heures, à l'Élysée, avec M. Giscard d'Estaing de la situation en Afrique et des relations bilatérales. La visite à Paris du chef du gouvernement tunisien fait suite à celle que vient de faire à Tunis, du 9 au 11 juin, M. de Guiringaud, ministre des affaires étrangères, qui a co-présidé avec son collègue tunisien, M. Fitouri, les travaux de la grande commission mixte de coopération. Celle-ci avait évoqué notamment les problèmes d'assistance militaire. Les discussions à ce sujet se sont poursuivies à l'occasion du voyage à Tunis, à compter du 12 juin, du général Lagarde, chef d'état-major de l'armée de terre.

Ethiopie

● LES MEMBRES DE LA JUNTE, les diplomates, les dirigeants de l'administration et des organisations ouvrières et paysannes d'Ethiopie sont réunis depuis vendredi 16 juin à Addis-Abeba pour un « *séminaire* » de dix jours, consacré à l'Erythrée.

Dans un récent discours, le colonel Menguistu, chef de la junte, avait rappelé son plan de paix en neuf points, qui proposait, dès 1976, une forme d'autonomie régionale aux Erythréens, que ces derniers avaient rejeté. Un nouveau plan d'autonomie pourrait être mis au point au cours du séminaire. — *(Reuter.)*

Rhodésie

● M. DAVID OWEN, secrétaire au Foreign Office, a lancé vendredi 16 juin un nouvel appel en faveur d'une conférence réunissant toutes les parties à la crise rhodésienne. M. Owen, qui s'est entretenu le même jour de la situation en Rhodésie avec M. Cyrus Vance, secrétaire d'État américain, a estimé que l'administration multiraciale issue de l'accord interne du 3 mars connaissait des difficultés et que « *l'atmosphère commençait à être aux négociations* ».

QUESTIONS SUR LA POLITIQUE ÉTRANGÈRE AU SÉNAT

• AFRIQUE : pas de nouveau « Munich »
• LIBAN : faut-il maintenir le contingent français ?

Le Sénat a examiné, vendredi 16 juin, une série de questions orales sur la politique étrangère. M. PERIDIER (P.S., Hérault), interrogeant le ministre des affaires étrangères sur nos récentes interventions africaines, a déclaré que, « *bien plus que l'intervention soviétique, c'est l'intervention américaine en Afrique qu'il redoutait* ».

M. BOUCHENY (P.C., Paris) a notamment dénoncé « *le régime raciste de Prétoria* » et les agressions contre l'Angola et le Mozambique. « *Ce sont les armes françaises qui tuent en Afrique du Sud* », a-t-il affirmé. M. MONT (Un. centr., Loire) approuve la politique française, tout en exprimant quelques réserves sur l'action du général Mobutu. Il félicite le gouvernement de rester fidèle à l'esprit de la convention de Lomé et de la conférence franco-africaine de 1973

M. de GUIRINGAUD, ministre des affaires étrangères, en réponse à ces orateurs, déclare notamment : « *La paix devient maintenant la condition de la prospérité. C'est pourquoi l'Afrique doit pouvoir compter sur la France et (...) rester à l'écart des compétitions idéologiques. (...)*

» *Notre pays s'est engagé, envers les États qui le lui ont demandé, à former leurs armées et à les assister militairement contre des agresseurs éventuels. Ces engagements seront tenus.* »

Parlant des différents points chauds du continent africain, le ministre donne quelques précisions au sujet du Zaïre : « *C'est seulement*, dit-il, *dans la journée du 17 mai que nous avons eu la certitude des massacres perpétrés par les Katangais à Kolwezi. (...) Nous savons aujourd'hui, de source recoupée française, que des instructeurs cubains ont participé, en Angola, à l'instruction des soldats katangais dans le but précis de préparer leur incursion au Shaba. (...) Depuis l'opération des Katangais sur Kolwezi, la famine et la disette règnent au Shaba.* »

M. CROZE (P.R., Français de l'étranger) ne peut s'empêcher de comparer ce qui se passe en Afrique à la situation de l'Europe à la veille de la deuxième guerre mondiale. « *Ne recommençons pas Munich ! Il faut*, déclare-t-il, *donner un coup d'arrêt.* »

Pour M. MACHEFER (P.S., Yvelines), il n'est pas de l'intérêt de la France de soutenir des régimes rejetés par les peuples, ni de se fondre dans un « front occidental ».

M. MARCILHACY (non-inscr., Charente) craint surtout que notre politique extérieure ne dépasse nos moyens militaires, mais approuve tout ce qui sert à maintenir ou rétablir l'équilibre mondial.

M. PALMERO (Un. centr., Alpes-Maritimes) se demande s'il est encore indispensable de maintenir au Liban le contingent français de l'ONU. « *La France*, lui répond M. STIRN, secrétaire d'État aux affaires étrangères, *n'a pas à se repentir de son attitude. Sa participation à la FINUL a concouru notablement à l'action qui a permis le retrait total des forces israéliennes le 13 juin. Attachée à l'indépendance et à la souveraineté du Liban, la France poursuivra cette politique avec la plus grande vigilance et en rapports étroits avec toutes les autorités concernées, pour faciliter la recherche d'une solution pacifique au conflit israélo-arabe.* »

M. BOUCHENY demandait au ministre quelles mesures il comptait prendre pour s'opposer à la politique raciste du gouvernement sud-africain.

Réponse de M. Stirn : « *La France, qui n'avait pas attendu la décision de l'ONU pour condamner la politique d'apartheid, a renouvelé cette condamnation à l'occasion des événements de Soweto. M. de Guiringaud, qui représentait alors notre pays à l'ONU, s'est exprimé avec une grande fermeté. La France s'est associée au code « de bonne conduite » des entreprises, ainsi qu'à toutes les pressions et actions destinées à faciliter l'évolution de l'Afrique du Sud vers une société démocratique multiraciale. Elle a appliqué avec rigueur l'embargo sur les armes. Elle poursuivra cette politique.* »

A. G.

AMÉRIQUES

Maroc

...mins ont pris le relais de Cuba
...s l'affaire du Shaba
...lare le roi Hassan II

...E ÉTRANGÈRE AU SÉNAT

...eau « Munich »
... le contingent français ?

Panama

Le président Carter assiste à la cérémonie de ratification des accords sur la zone du canal

Panama (*A.F.P., U.P.I.*). — Le président Carter a échangé, vendredi 16 juin, à Panama, avec le général Omar Torrijos, les instruments de ratification des accords aux termes desquels les Etats-Unis rendront à ce pays la souveraineté sur la zone du canal le 31 décembre 1999, à minuit. « *Je suis venu non pas en étranger, mais en tant qu'ami et supporter* », a déclaré, en espagnol, M. Carter, au cours d'un meeting populaire qui a suivi la cérémonie. De nombreux Panaméens ont acclamé le président américain. Aucun incident, de la part d'opposants aux traités, n'a été signalé.

« *Trop d'effusions de sang, trop de combats, trop d'amertume ont accompagné l'histoire troublée des passages naturels et de ceux construits par l'homme* », a affirmé M. Carter. « *Les Etats-Unis et Panama inaugurent une coopération de type différent. Les relations entre les Etats-Unis et tous les pays d'Amérique latine sont à l'aube d'une ère nouvelle* », a-t-il ajouté.

Le général Torrijos a fait écho à l'optimisme de M. Carter. « *Il vaut mieux entendre chanter les enfants que siffler les canons* », a-t-il affirmé. (Le président n'a pas été accueilli par les vingt et un coups de canon traditionnels.) L'homme fort de Panama a fait l'éloge du président américain, déclarant notamment : « *En voyant votre visage honnête, on comprend l'honnêteté du peuple américain.* »

Le général Torrijos a assuré M. Carter de sa « *coopération permanente* » en ce qui concerne le canal. « *Ce sera une coopération qui n'exclut ni la vigilance ni la dignité* », a-t-il précisé.

[La République de Panama, née le 4 novembre 1903 (à la suite d'une sécession, provoquée par les Etats-Unis, d'une partie du territoire colombien) avait cédé « à perpétuité », le 18 novembre de la même année, par le traité Hay-Bunau-Varilla, une zone d'environ 16 kilomètres de large aux Etats-Unis pour la construction d'un canal interocéanique. Celui-ci a été inauguré le 15 août 1914.

Après les émeutes anti-américaines de janvier 1964, qui ont fait de nombreuses victimes, des discussions se sont engagées avec les Etats-Unis pour la renégociation du traité, déjà amendé en 1936. Celles-ci ont abouti aux accords signés en septembre 1977 à Washington par le président Carter et le général Omar Torrijos. Ces accords ont été approuvés à Panama par référendum le 23 octobre.

Le premier, établissan la neutralité du canal, a été ratifié par le Sénat américain le 16 mars 1978. Le second, définissant les modalités de transfert progressif à Panama de la souveraineté sur la zone du canal (des amendements très restrictifs ont été apportés par les sénateurs), a été ratifié par le Sénat le 18 avril.]

Chili

LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR AFFIRME QU'AUCUNE DES PERSONNES « DISPARUES » N'EST DÉTENUE.

Santiago (*A.F.P.*). — Le ministre chilien de l'intérieur, M. Sergio Fernandez, a déclaré le jeudi 15 juin que le gouvernement du général Pinochet ne pouvait conclure à la détention d'un seul des quelque six cents disparus qui figurent sur la liste récemment remise aux autorités chiliennes par les familles de ces derniers. Le ministre a indiqué que c'était là la « *position définitive du gouvernement* » sur le problème des disparus.

Toutefois, M. Fernandez a admis que certaines personnes aient pu être tuées au cours d'affrontements avec les forces de l'ordre alors qu'elles portaient un faux nom. Ces disparus, a-t-il ajouté, appartenaient pour la plupart à des organisations de gauche et utilisaient, même avant le coup d'Etat militaire de 1973, de faux papiers d'identité.

M. Fernandez a déclaré que le gouvernement était prêt à « *mettre en place le dispositif juridique permettant de résoudre les problèmes légaux et patrimoniaux des parents des personnes présumées disparues* ».

Le ministre a conclu par un hommage aux forces de sécurité, qui, a-t-il indiqué, auraient eu cinq cents tués au cours des dernières années.

Cette déclaration de M. Fernandez semble être en contradiction avec ce qu'annonçait le 14 juin le directeur de la police civile du Chili. Cette personnalité reconnaissait que quarante et une personnes considérées comme disparues étaient en prison.

● AUX ETATS-UNIS, le sénateur démocrate du Massachusetts, M. Edward Kennedy, a demandé vendredi que le gouvernement américain ne livre pas de matériel militaire au Chili tant que le général Pinochet n'aura pas répondu aux demandes de renseignements des familles des disparus. Le Congrès a suspendu toute aide militaire en 1976, mais le gouvernement chilien dispose encore d'un crédit de plus de 30 millions de dollars accordés antérieurement

LA XIe COUPE DU MONDE DE FOOTBALL EN ARGENTINE

Les gardiens de but en vedette

De notre envoyé spécial

Buenos-Aires. — Il fut un temps, pas si lointain, où les vedettes du football et des Coupes du monde étaient les attaquants. Plus que quiconque, ils avaient le pouvoir de faire communier les foules chaque fois qu'ils expédiaient le ballon derrière la ligne de but adverse. S'ils conservent le même don de fascination sur le public, les occasions de l'exercer ont, hélas, singulièrement diminué avec l'évolution des méthodes de jeu.

Just Fontaine, qui reste le meilleur buteur de la Coupe du monde avec treize réussites, risque de garder longtemps son record. Av. cinq buts en quatre matches, le Péruvien Teofilo Cubillas et le Néerlandais Robby Rensen-b. (quatre penalties) ne semblent pas devoir l'inquiéter.

Signe des temps, c'est un gardien de but, l'Allemand Sepp Maier, qui bat les records dans cette Coupe du monde. Jamais encore depuis le début de l'épreuve il n'a été vaincu par un adversaire polonais, mexicain, tunisien ou italien. Comme son dernier but dans l'épreuve remonte a la première minute de la finale 1974, où le Néerlandais Johan Neeskens avait transformé un penalty, sa durée d'invincibilité en Coupe du monde s'établit désormais à 449 minutes. Le précédent record appartenait à l'Anglais Gordon Banks en 1966 avec 438 minutes.

Contre l'Italie, Sepp Maier a d'autre part disputé son seizième match de Coupe du monde et am...ioré ainsi un autre record qui ...ppartenait au Mexicain Antonio Carbajal pourtant présent à cinq éditions de l'épreuve de 1954 à 1970.

Avec ses culottes tombant sur les genoux, ses bras démesurément longs et ses gants aussi larges que des battoirs, Sepp Maier s'est créé une physionomie. Depuis, il l'exploite en faisant fabriquer sous brevet ses principaux ustensiles de travail. Plus ... quiconque, il a le sens des relations publiques et ne manque jamais à l'entraînement de réussir une pitrerie, dès qu'il aperçoit une caméra de télévision. Sous ces apparences fantaisistes, il est pourtant un modèle de conscience professionnelle qui n'a jamais raté un seul rendez-vous important avec son club, le Bayern de Munich, ou avec l'équipe nationale allemande.

« Vendre sa figure »

Le gardien de but le mieux payé d'Allemagne n'est pourtant pas Sepp Maier, mais le Suédois Ronnie Hellstrom, qui joue à Kaiserslautern. Par son sang-froid, ses réflexes et son placement sans faille, il a démontré en Argentine contre le Brésil, l'Autriche et l'Espagne, qu'il pouvait prétendre au titre symbolique de meilleur gardien de but du monde. Sollicité depuis plusieurs mois par le Cosmos de New-York, il attend la fin de la Coupe du monde pour prendre une décision. « *Les Américains veulent avoir Ronnie pour une somme assez colossale*, explique son conseiller financier Lars Hallgren, *mais nous préférons attendre la fin de l'épreuve pour faire remonter sa cote. Il ne s'agit pas de vendre un joueur de football, mais aussi un objet de publicité. Nous sommes surtout intéressés par la vente de sa figure.* » Un journal féminin allemand l'avait, il est vrai, déjà sacré le joueur le plus beau de la Coupe du monde 74.

Avec Ronnie Hellstrom et quelques-uns de ses coéquipiers, le Polonais Jan Tomaszewski a déjà été l'une des grandes révélations de la dernière Coupe du monde. Depuis, il est devenu l'enfant terrible du football polonais Fort de sa réussite, il a conservé son franc-parler et avait même poussé au mois de février deux de ses coéquipiers à faire le mur avec lui, lors d'un stage d'entraînement de son club à Lodz. Comme son entraîneur, M. Jezerski, demandait une sanction, Tomaszewski est entré en rébellion contre lui et a obtenu son limogeage. Jacek Gmoch, qui, par solidarité avec son collègue, voulait écarter le gardien de but de l'équipe nationale, a dû bien vite le rappeler tant sa présence paraissait indispensable en Argentine.

Même s'ils possèdent une forte personnalité, tous les gardiens de but ne font pas preuve de la même indiscipline. Parfois ils peuvent être désignés pour montrer l'exemple et diriger leur équipe. C'est le cas du Brésilien Emerson Leao, capitaine quand Roberto Rivelino ne joue pas, et surtout de l'Italien Dino Zoff, qui, à plus de trente-six ans, est le vétéran de cette Coupe du monde.

Humble et tenace comme les gens du Frioul, dont il est originaire, Dino Zoff est un méticuleux. Depuis près de vingt ans qu'il exerce son métier, il tient à jour un fichier détaillé sur tous les attaquants italiens et européens, avec les points forts, les faiblesses, les manies ou les habitudes de chacun, leur façon de tirer, etc. Il analyse chaque but encaissé pour éviter de refaire la même erreur. Ainsi, en six ans, dix-neuf joueurs seulement ont pu lui marquer deux buts dans le championnat italien.

GÉRARD ALBOUY.

A LA TELEVISION

DIMANCHE 18 JUIN

Pologne - Pérou, A 2, 18 h. 48 (direct).

Pays-Bas - R.F.A., TF 1, 21 h. 35 (direct).

LUNDI 19 JUIN

Argentine - Brésil, A 2, 0 h. 10 (direct).

Au Café des sports

Au 21 de la rue de l'Ouest, il y a un drôle de spectacle inracontable et qui s'appelle *Aux chiottes l'arbitre*. Les comédiens ne sont pas vraiment des comédiens, les grosses poupées de chiffon qui attendent de danser le tango dans un coin du bistrot ne sont pas seulement des faux consommateurs, et les consommateurs — les vrais — peuvent faire basculer la pièce s'ils se prennent comme l'autre soir, pour les acteurs

Mercredi, le COBA (Collectif pour le boycottage de l'organisation par l'Argentine de la Coupe du monde de football) avait organisé une conférence de presse au « Café des sports » de la rue de l'Ouest Le COBA avait invité les trois employés licenciés de l'Hôtel Meurice, qui ont fait le point de leur situation (rappelons pour résumer qu'ils n'ont pas obtenu de réponse de la direction à leur demande de réintégration, qu'ils ont fait appel à l'Elysée, qui devrait, selon eux, leur répondre avant la fin de la semaine, et qu'un comité de soutien a été créé)

Après avoir expliqué l'objectif du « Café des sports » — lieux récemment ouverts et « *lieux ouverts* » pour « *donner des informations* » et faire du « Café des sports » un « *outil d'analyse* » du café, du sport et de la télévision, — les militants du COBA ont annoncé qu'ils organisaient, samedi 17 juin, de 18 à 24 heures un « contre-Mundial » au Théâtre du Nord Parisien (avec Amnesty International et des médecins qui se sont prononcés pour le boycottage du futur congrès de cancérologie en Argentine) avec du théâtre, des films et des débats (1), puis ils ont présenté une répétition du spectacle qu'ils joueront la semaine prochaine, « *c'est un produit non fini*, ont-ils précisé, *encore une ébauche* ».

18 h 30, le Café des sports a repris sa fonction première Le patron, qui n'est pas vraiment un patron (mais il sert à boire en gueulant des clichés sur le sport, le foot et la télévision) se transforme en arbitre du match qui se déroule à la télé. Deux écrans posés sur des bancs diffusent les mêmes images, mais les bandes son sont différentes. En même temps qu'on entend la houle de la foule quand les équipes arrivent et commencent à jouer, viennent s'ajouter, se superposer, d'autres voix, voix *off* de consommateurs qui donnent leur avis sur le foot, sur l'arbitre, sur le prix des chaussures de Platini... réflexions de café à la mesure de la violence quotidienne qui se mêlent aux confidences en voix *off* de l'arbitre, à celles, directe, du patron-arbitre, des faux et vrais consommateurs dans le bistrot.

Les poupées de chiffon se lèvent, s'asseoient à côté des clients, le patron qui n'est pas un vrai patron et qui ne sert plus à boire quand on le lui demande, marque un but et ne veut pas l'annuler. C'est l'émeute sur le stade, retransmise par les deux écrans jusqu'à ce que la télévision s'excuse d'interrompre les images On entend des bruits de balles, des voix *off* confuses. Sollicité d'intervenir, le président de la République qui n'est pas le président mais son double, s'adresse au peuple français Discours sur le foot et l'ordre. Le café devient stade le patron un arbitre-tortionnaire, la pièce se termine sur un « tango méchant ».

Tout ça n'était pas très clair mais « ça bouge » comme on dit. Mercredi, ceux qui étaient arrivés en retard ne savaient pas très bien où était le spectacle (et si c'en était un), qui était comédien, figurant consommateur *Aux chiottes l'arbitre*, spectacle *audiovisuel* et théâtral, a offert l'étrange particularité d'être à la fois mauvais (si on le juge d'un point de vue strictement esthétique) et remarquable, parce que les répliques qui se sont échangées n'étaient pas prévues et qu'un vieux du quartier, un ancien marin entré par hasard — ou plutôt à cause de la télévision, — s'est montré un acteur impressionnant Pas dérouté par l'étrange match, il donnait son avis à lui On était à côté et au centre du débat sur l'Argentine.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) T.N.P., 18, rue George-Agutte, Paris-18e

(2) En particulier les mardi 20, mercredi 21 et jeudi 22 juin, à 20 h. 30.

(*) Une journée argentine, avec musique, animation, débats, a également lieu ce 17 juin à Plaisirs (Yvelines).

DE HAUTES PERSONNALITÉS ASSISTERONT AUX DERNIÈRES RENCONTRES

De hautes personnalités internationales doivent arriver en Argentine prochainement afin d'assister aux dernières parties du Mundial, apprend-on le 16 juin de source autorisée à Buenos-Aires.

M. Kurt Wadheim, secrétaire général des Nations unies, est attendu, ainsi que M. Henry Kissinger, ancien secrétaire d'Etat américain et actuel président du club Cosmos de New-York.

Le général Hugo Banzer, le chef d'Etat bolivien, doit arriver à Buenos-Aires le vendredi 23. Il devrait y précéder MM. Alfredo Stroessner et Aparicio Mendez, respectivement présidents du Paraguay et de l'Uruguay.

Dans les milieux diplomatiques argentins, on n'écarte pas l'hypothèse que M. Alejandro Orfila, secrétaire général de l'Organisation des Etats américains, revienne dans son pays à la fin de la semaine pour pouvoir lui aussi assister aux rencontres décisives du Mundial. — (*A.F.P.*)

PROCHE-ORIENT

LA TENSION AU SUD-LIBAN

La confusion est totale sur le statut des troupes du commandant Haddad

Selon des informations de bonne source parvenues vendredi 16 juin à Beyrouth, les commandants Saad Haddad et Sami Chidiac, jusqu'à présent chefs des forces conservatrices au Sud-Liban, ont réintégré leurs casernes, laissant aux miliciens phalangistes le soin de contrôler la bande frontalière. De même source, on précise que les phalangistes ne sont nullement disposés à laisser entrer les « casques bleus » de la FINUL dans la zone qu'ils contrôlent désormais. Les commandants Haddad et Chidiac étaient à la tête de quatre cents soldats libanais et d'environ mille cinq cents miliciens conservateurs.

De notre correspondant

Beyrouth. — Cinq jours après le retrait israélien du Sud-Liban, la plus grande confusion règne à propos des milices chrétiennes des commandants Haddad et Chidiac, installées dans la zone frontalière

Le statut de ces troupes, provenant en grande partie de l'armée libanaise avant sa désintégration, n'est pas établi Serventelles les autorités de Beyrouth ou s'agit-il d'éléments armés dans une situation illégale ? La position du gouvernement libanais demeure ambiguë. L'ordre qui a été donné à ces tropes, par le pouvoir central de demeurer dans leurs casernes et de n'entreprendre aucune action semble confirmer leur appartenance à l'armée libanaise ,qui leur donne des instructions

Sur le terrain, le comportement des troupes du commandant Haddad n'est pas clair. Celles-ci ont reçu d'Israël dix-huit positions disséminées le long de la frontière, situées dans une bande profonde de 5 à 10 kilomètres qui englobe aussi bien les enclaves chrétiennes que les villages musulmans. Après s'être montrées au début relativement disposées à s'entendre avec la FINUL, ces troupes ont créé des difficultés aux patrouilles de « casques bleus », notamment à Marjayoun, principale localité chrétienne. Vendredi, elles paraissaient de nouveau plus coopératives. Leur comportement semble, au demeurant, varier d'un groupe à l'autre.

Les Nations unies elles-mêmes ne paraissent pas avoir arrêté leur position sur le fond du problème : faut-il traiter les deux officiers et leurs hommes comme des militaires libanais ou comme des « éléments armés » parmi d'autres, assimilables en quelque sorte aux fedayin palestiniens et donc susceptibles d'être désarmés et éventuellement refoulés hors du secteur pris en charge par la FINUL ?

La droite chrétienne soutient les commandants Haddad et Chidiac. Son chef militaire, M. Béchir Gemayel, a mis en garde contre leur éviction. « *La FINUL à la frontière, c'est le retour des fedayin* », a-t-il dit. De son côté, le Mouvement national libanais, allié des Palestiniens, réclame l'éviction des « traîtres » qui collaborent avec Israël et accuse les deux « *officiers félons* » de se partager les rôles avec les milices chrétiennes en faisant semblant d'obtempérer aux ordres de l'état-major à Beyrouth et en rejetant sur les miliciens la responsabilité du refus de livrer leurs positions

LUCIEN GEORGE.

Iran

A Téhéran

LES BOUTIQUES DU BAZAR SONT FERMÉES à la suite d'un mot d'ordre de « deuil national »

Téhéran (*A.F.P.*). — Toutes les boutiques du bazar de Téhéran étaient fermées ce samedi 17 juin, décrété journée de « *deuil national* » par l'opposition religieuse et politique en vue de commémorer les émeutes de Qom qui avaient fait, selon un bilan officiel, vingt-deux morts.

Les magasins sont également fermés autour du bazar, mais les commerces fonctionnent normalement dans d'autres quartiers. La police disperse les attroupements et fait circuler les passants autour des mosquées. On ne voit pas de soldats dans les rues.

● RECTIFICATIF — Une erreur de transmission nous a fait écrire, dans nos éditions datées du 13 juin, que la gauche égyptienne avait demandé à ses militants « *de rester dans le cadre de la neutralité* ». Il s'agissait du « *cadre de la légalité* ».

Le Monde

politique

LE CONTENTIEUX ENTRE L'ÉTAT ET LA CAPITALE

Les Parisiens feront les frais de la bataille de Paris

M. Jacques Chirac a décidé, vendredi 16 juin, de convoquer une séance extraordinaire du Conseil de Paris pour voter un impôt supplémentaire de 162 millions de francs (comme nous l'avons indiqué dans nos dernières éditions du 17 juin). Cette décision fait suite à l'inscription d'office au budget municipal, par le gouvernement, d'une dépense supplémentaire destinée aux services de police (« le Monde » du 10 juin). Lundi, les conseillers de Paris devront donc porter le taux d'augmentation de la fiscalité parisienne à 17 %, alors qu'il avait été fixé à 10,5 % lors du vote du budget municipal.

Cette querelle, qui n'est qu'un élément du contentieux né de la recherche par le maire de Paris d'une répartition des charges avec l'Etat qui soit plus favorable à la Ville, apparait chaque jour davantage comme une nouvelle illustration des mauvaises relations qui existent entre MM. Giscard d'Estaing et Chirac.

La conviction du premier magistrat de la capitale est que l'attitude du gouvernement procède en fait de la volonté élyséenne d'accréditer l'idée qu'il n'est pas un bon gestionnaire. Il estime que l'objectif poursuivi est de mettre la Ville dans une situation financière telle qu'une intervention directe de l'Etat se trouverait justifiée.

En arguant du fait que la « liberté retrouvée » de Paris pourrait bien être la victime de cette affaire, M. Chirac a, jusqu'à présent, rallié autour de lui tous les élus de la capitale. Tout le monde considère en effet à l'Hôtel de Ville que, selon l'expression de M. Georges Sarre (P.S.), « des solutions amiables auraient été trouvées si Paris s'était donné un autre maire ». En d'autres termes, les Parisiens paient aujourd'hui les conséquences de leur choix municipal. Telle est, du moins, l'idée la plus répandue que M. Raymond Long (P.R.) traduit en constatant que le maire « n'a pas les moyens de sa politique ».

Unis lorsqu'il s'agit d'affirmer leur refus du « diktat » du gouvernement, les élus parisiens sont toutefois divisés sur la tactique à suivre. Communistes et socialistes considèrent en effet que l'attitude du maire est une « capitulation ». Pour M. Sarre, président du groupe socialiste, il convient d'organiser une riposte commune. De même, M. Henri Fiszbin, président du groupe communiste, est opposé « catégoriquement » à toute nouvelle hausse fiscale. Il propose à M. Chirac de demander au gouvernement une subvention exceptionnelle.

Cette dernière suggestion a été retenue par le maire, sans que soit remise en cause l'augmentation des impôts. Dans la majorité, M. Long a indiqué que le groupe giscardien Paris Renouveau, qu'il préside, soutiendra le maire, tout en regrettant la « hâte » dont il fait preuve.

Tout se passe comme si, fort de ses pouvoirs de tutelle, le gouvernement cherchait à établir que, jusque dans ses tâches municipales, le président du R.P.R. se trouve dans une impasse.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. Chirac : une agression politique

Tout au long de la conférence de presse qu'il a réunie vendredi 16 juin, M. Chirac s'est attaché à démontrer la « *mauvaise foi* » du gouvernement. Il a rappelé que, avant les élections municipales, M. Michel d'Ornano avait chiffré à 600 millions de francs le montant des charges indûment supportées par le budget municipal. Or le candidat giscardien avait reçu le soutien personnel de M. Raymond Barre, qui, selon l'expression de M. Chirac, « *n'avait pas contesté les affirmations de son poulain* ».

Devenu maire et avant décidé de réduire unilatéralement la contribution de la Ville aux dépenses de police de 292 millions de francs, somme demandée par l'Etat, à 150 millions de francs, au motif que la charge supportée en cette matière par les Parisiens est de quarante fois supérieure à celle que supportent les habitants des grandes villes de province, M. Chirac avait rencontré M. Barre pour lui exposer cette « *position de négociation raisonnable* ». Une position, affirme le maire, que « *rien dans ce que m'a dit le premier ministre n'est venu alors contredire* ». De plus, le budget d'investissement de la Ville a été approuvé par l'autorité de tutelle.

Dans leur lettre d'approbation, datée du 2 février 1978, MM. Christian Bonnet et Robert Boulin, respectivement ministre de l'intérieur et ministre délégué à l'économie et aux finances, avaient toutefois indiqué : « *L'accord ainsi donné sur le budget d'investissement de la Ville laisse entiers les problèmes posés par l'insuffisance des crédits figurant au budget de fonctionnement à titre des dépenses de police et de transports, sur lesquels nous avons, d'un commun accord, convenu de recueillir l'avis d'une commission d'experts.* »

Cette commission a bien été mise en place, mais l'objet de ses travaux a été limité par le gouvernement à la préparation du budget de 1979, excluant donc de la négociation l'exercice en cours. La querelle s'envenime le 30 mars, jour de la démission du gouvernement : un arrêté interministériel est signé qui enjoint à la municipalité d'inscrire une dépense supplémentaire de 142 millions de francs. Entre-temps, il est vrai, souligne M. Chirac, les élections ont eu lieu. Ce qui avait été accepté avant au nom de la victoire commune est devenu aux yeux du gouvernement, après le scrutin, une mesure démagogique doublée d'un défi à l'Etat.

Les centimes du gouvernement

Plus récemment, le maire a tenté une ultime démarche auprès du premier ministre et du ministre de l'intérieur, d'une part pour tenter d'obtenir du gouvernement qu'il rapporte l'inscription d'office des dépenses supplémentaires de police, et d'autre part pour exprimer son « *étonnement* » devant le procédé qui consiste à prélever la somme demandée sur la réserve et sur le fonds de roulement de la Ville. Des entretiens qui ont eu lieu lundi 12 et mardi 13 juin il ressort, selon M. Chirac, que le premier ministre paraissait enclin à favoriser une solution de compromis. Il est vrai qu'il avait été sollicité quelques jours auparavant par le bureau du groupe R.P.R. de l'Assemblée nationale. Ce n'est que le jeudi qu'il est apparu que le gouvernement n'envisageait en aucune façon de modifier sa ligne de conduite.

Dans ces conditions, M. Chirac estime qu'il est urgent de reconstituer la réserve de la Ville, au moyen d'une aggravation de la pression fiscale, de façon à éviter que Paris ne retombe sous la tutelle de l'Etat. Il précise : « *Nous voterons lundi les centimes du gouvernement, car ils correspondent non à une dépense due par la Ville, mais à une dépense voulue par l'Etat.* »

Au ministre de l'intérieur, qui fait valoir, d'une part, que le budget de la Ville est en fait en suréquilibre (pour une somme de 71 millions) et, d'autre part, que les problèmes de trésorerie peuvent être atténués par un échelonnement de la défense, voire même par l'attribution d'une subvention exceptionnelle, le maire rétorque que, « *compte tenu des difficultés prévisibles, ne pas lever d'impôts conduirait inévitablement à des accidents de paiements, et donc à une mise sous tutelle* ».

Les difficultés évoquées par M. Chirac concernent les dépenses de transports, pour lesquelles l'Etat réclame un supplément, et surtout les dépenses d'aide sociale, à la charge du département de Paris, que le préfet de Paris a récemment évaluées à 375 millions de francs. Autant de perspectives qui confortent le président du R.P.R. dans l'idée que « *tout ceci est une agression politique contre la municipalité de Paris* ».

M. Bonnet : le respect de la loi

M. Christian Bonnet, ministre de l'intérieur, a retracé, vendredi 16 mai au cours d'une conférence de presse, les principales étapes de la querelle qui oppose le maire de Paris au gouvernement. Il a notamment fait valoir que le premier ministre avait précisé, dans une lettre datée du 27 octobre 1977, que les travaux de la commission d'études État-Ville « *ne sauraient déboucher sur des suites concrètes avant 1979* ». M. Raymond Barre avait précisé : « *D'ici là, il convient que le budget de la Ville continue d'être établi selon les règles en vigueur et en concertation avec l'Etat.* »

Le ministre de l'intérieur a également estimé que les contribuables parisiens ne doivent pas avoir à supporter une augmentation d'impôts pour que la Ville puisse faire face aux dépenses de police. Qualifiant de « *tout à fait classique* » la procédure utilisée à l'encontre de la municipalité, il a précisé : « *Le budget de la Ville de Paris, voté avec des recettes excédant les dépenses, permettait le prélèvement sur les disponibilités des 162 millions en question, sans recourir à une fiscalité nouvelle. Toutefois, si Paris venait à connaître des difficultés de trésorerie, le premier ministre fait connaître jeudi au maire de Paris qu'il était tout disposé à lui accorder des facilités.* »

M. Bonnet a conclu : « *Dans cette affaire, et jusqu'à ce que soit établi un nouveau régime de relations financières entre l'Etat et la Ville, le gouvernement, placé devant une décision unilatérale, se borne à faire respecter la loi, ce qui est le premier devoir de tout gouvernement digne de ce nom.* »

Quatre élections municipales

Dans quatre communes où le scrutin de mars 1977 a été annulé par le Conseil d'Etat (*le Monde* daté 28-29 mai), le premier tour des nouvelles élections municipales a été fixé au dimanche 18 juin. La gauche, qui ne présente pas de liste à Obernai (Bas-Rhin), est divisée à Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône), Briançon (Hautes-Alpes) et Flers (Orne).

● A AIX-EN-PROVENCE (*le Monde* du 13 juin), M. Félix Ciccolini, P.S., sénateur, maire sortant, se représente à la tête d'une liste qui comprend, outre des socialistes, des radicaux de gauche et des « personnalités de progrès ». Trois membres du P.C conduisent une seconde liste « Pour l'union de la gauche, pour une gestion démocratique, sociale et pluraliste ». La troisième liste est conduite par M. Alain Joissains, radical, qui était déjà, en mars 1977, chef de file de la liste de la majorité battue de 728 voix au second tour par celle de M. Ciccolini, sur 38 854 suffrages exprimés.

● A BRIANÇON, le maire sortant, M. Paul Dijoud, U.D.F.-P.R., secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, est de nouveau candidat à la tête d'une liste identique à celle qu'il menait en 1977 et qui avait enlevé vingt des vingt-deux sièges à pourvoir, les deux sièges restants étant revenus à la liste de M. de Caumont. Comme lors du dernier scrutin, la gauche sera représentée par deux listes : celle du P.S. et du GAM, conduite par M. Robert de Caumont, et celle de M. Jean Chapuis, P.C.

● A FLERS, quatorze sièges sont à pourvoir, douze ayant été invalidés, deux étant détenus par des conseillers municipaux démissionnaires. La liste de la majorité est emmenée par le maire sortant, M. Emile Halbout, ancien député réformateur. Le P.C. et le P.S., qui avaient présenté une liste d'union de la gauche en mars 1977 — laquelle avait enlevé onze sièges (sur vingt-sept), — sont divisés pour ce scrutin partiel. Quatre des treize conseillers municipaux dont l'élection n'a pas été invalidée sont favorables à la majorité, neuf à la gauche.

● A OBERNAI, la gauche ne participera pas au scrutin. Face à la liste de M. Hubert Eck, divers majorité, maire sortant, M. Harleyb, soutenu par le P.R., a constitué une seconde liste.

● *Le Conseil d'Etat* a confirmé, vendredi 16 juin, plusieurs décisions de tribunaux administratifs qui avaient annulé plusieurs élections municipales. C'est ainsi que le scrutin de mars 1977 a été annulé dans les communes de Feuguerolles (Eure), Mirebeau (Vienne) et Vissac - Auteyrac (Haute-Loire).

Les deux élections législatives partielles

LE P.C.F. PROPOSE DES CANDIDATS UNIQUES DE LA GAUCHE AU PREMIER TOUR

Le secrétariat du parti communiste a publié, vendredi 16 juin, une déclaration dans laquelle il évoque l'invalidation par le Conseil constitutionnel des élections de Mme Marie-Thérèse Goutmann, député communiste de la Seine-Saint-Denis, et de M. André Cellard, député socialiste du Gers. Le P.C.F. déclare : « *En raison de cette situation particulière, les fédérations communistes du Gers et de la Seine-Saint-Denis proposent qu'ils soient les candidats d'union et de rassemblement de toutes les forces démocratiques dès le premier tour dans leurs circonscriptions respectives*

» *Le secrétariat du comité central approuve cette proposition et lui apporte tout son soutien. Une telle initiative permettrait d'opposer une riposte unie aux manœuvres du pouvoir giscardien contre l'expression démocratique du suffrage universel.* »

EN CE PRINTEMPS MOUILLÉ DE LA GAUCHE...

(*Suite de la première page.*)

Parti de masse, c'est-à-dire représentatif de la population française, le P.S. l'est-il quand siège au Parlement une seule femme socialiste ? Puisque nos fédérations, notamment les plus grosses, n'ont pas su éviter cette caricature, décidons qu'à la prochaine échéance électorale, celle du Parlement européen, qui, justement, sera désigné à la proportionnelle, 20 % des candidats les mieux placés seront des candidates.

Démocratique, enfin, notre parti l'est, comme nul autre en France. Mais rien n'empêche que nous allions plus loin encore. Démocratique, cela signifie aujourd'hui décentralisé et régionalisé : pour cela, entre autres choses, faisons en sorte que les petites et moyennes fédérations puissent peser de façon déterminante sur l'orientation du parti et l'élection de ses organismes dirigeants. Faut-il, dans ce but, leur donner des moyens, notamment financiers ? Cherchons-les avec elles. Faut-il qu'à chaque vote pour les instances nationales s'établisse une forme de péréquation entre la Lozère, par exemple, et les bastions du socialisme que sont le Nord, le Pas-de-Calais et les Bouches-du-Rhône ? Cela vaut la peine qu'on y réfléchisse, car, après tout, la vitalité d'une fédération ne se mesure pas qu'au nombre de ses adhérents : l'évolution des résultats électoraux, le rapport adhérents/habitants sont aussi de bons paramètres. De même, il conviendrait de légiférer sur le cumul des mandats, l'âge de la retraite pour nos élus. Nous nous y sommes engagés à Nantes.

Il faudrait y ajouter la partition des grosses sections, dont certaines ont un effectif comparable à celui d'une fédération moyenne ; cela est du ressort d'une disposition statutaire. Plus politique est le problème des courants de pensée. Dans un souci démocratique, nous avons adopté à Epinay la proportionnelle pour la désignation de nos responsables à tous les échelons, renouant avec une tradition presque ininterrompue du socialisme français. Mais le système tend à figer les attitudes par delà les raisons qui, à un moment donné, ont dicté tel ou tel choix. Il faut donc périodiquement s'interroger sur la réalité du clivage majorité/minorité. Est-il encore pertinent ou bien les lignes de force ne passent-elles pas à l'intérieur des deux blocs ? La question mérite d'être posée à partir des problèmes précis, donnant lieu à des votes politiques, qui feront l'objet des deux prochaines conventions.

L'autre débat concerne notre projet de société. Nous ne manquons pas de programmes de gouvernement, à un moment où l'opportunité n'en est plus si grande... Ni de textes doctrinaux, à un moment où la tentation serait de s'y réfugier. Faisons le compte : programme socialiste *Changer la vie*, adopté en 1972, *Programme commun de gouvernement*, juin 1972, livre des assises du socialisme, octobre 1974, *Quinze thèses sur l'autogestion*, juin 1976, version actualisée du programme commun, janvier 1978, sans oublier le *Manifeste municipal*, de 1977, et quelques autres documents ou propositions de loi. Le problème est aujourd'hui de mettre en perspective l'ensemble de ces projets pour en extraire une logique politique capable de remobiliser les Français. Pour cela, il est essentiel que les militants s'attachent à dégager une thématique des convergences. Je m'inquiéterais tout autant d'une poursuite de la nouveauté à tout prix, qui fut fatale au P.S.U. et le conduisit souvent à exhumer de vieilles lunes, que de la surdité aux préoccupations du moment qui caractérisa l'appareil de la S.F.I.O. des années 60.

Il importe d'éviter qu'un thème puisse fonctionner comme diviseur. A trop opposer le qualitatif au quantitatif, on risque de paraître indifférent à la misère des vieillards ou au chômage. Et aucun socialiste ne saurait cautionner un partage qui laisserait au P.C. la défense du pain, tandis que nous nous réserverions de placer le bouquet de roses sur la table du smicard et l'espace vert dans l'environnement du cadre.

De même faut-il manier avec prudence le thème des « deux cultures ». S'il s'agit d'opposer par là les jacobins aux girondins de 1793, les léninistes aux socialistes de 1920, les partisans de la nationalisation de type étatique aux autogestionnaires, pour montrer l'affrontement de deux sensibilités à un moment donné, fort bien. Mais, dès que l'on quitte ces lignes de crête, l'on constate que c'est par entrecroisement, reprises et reformulations que furent élaborés les fondements du socialisme.

Il y aurait une histoire passionnante à écrire, celle des concepts qui forment le tronc commun de notre doctrine, et, souvent, de toute la gauche. Sait-on, par exemple, que la notion de « service public » fut inventée par les socialistes possibilistes de Paul Brousse, vers 1880-1890, et violemment combattue par le parti de Jules Guesde ? Qui voudrait faire l'historique de l'idée de « nationalisation » devrait lire les actes des congrès de la Ire Internationale, les discours de Guesde et Jaurès, la plate-forme du congrès de la C.G.T. en 1919, Lénine réinterprétant Marx, etc., pour ne parler que de la période précédant le congrès de Tours.

Parfois l'histoire réserve des surprises. Le thème de la décentralisation, d'origine légitimiste et tocquevillienne vers 1830-1840, fut relayé par Proudhon, puis par le courant libertaire jusqu'au sein de la Commune de 1871. S'il revient en force aujourd'hui, c'est évidemment sous un autre éclairage. Il arrive certes qu'il y ait des mutations, comme pour le concept d'autogestion, l'un des apports décisifs de ces dernières années, grâce à la C.F.D.T. Mais même dans ce cas, il s'agit de la cristallisation soudaine, dans un contexte particulier, d'aspirations et d'expériences aussi vieilles que le mouvement ouvrier. La recherche des convergences que je préconise, c'est, au fond, la conviction que l'histoire procède rarement par ruptures, qu'elle avance plutôt par recouvrements successifs, à la façon de la vague qui, avec la marée, vient battre chaque fois un peu plus haut le rivage.

Marx s'accomplit sous nos yeux

Resterait à énoncer la problématique elle-même. Il me semble que nos nations occidentales ont atteint avec les années 60 la pointe extrême du capitalisme, tel que Marx l'avait, par anticipation, décrit. La concentration du capital s'appuyant sur le développement du machinisme, met en cause le droit au travail et fait de couches entières de jeunes des chômeurs hors statut social. La mondialisation des marchés, annoncée dès le *Manifeste* (1848), a sécrété, au-delà des Etats, ces phénomènes singuliers que sont les multinationales, et dont **seul** un poète, R.-V. Pilhes, dans *l'Imprécateur*, a su nous faire éprouver l'obscure menace.

La loi du marché, enfin, grignote tout ce qui est encore en dehors des circuits habituels de production : l'eau, l'air, la terre, l'éducation, l'information, les loisirs, sont devenus objets de spéculation, matière à publicité. On ne sait plus très bien où commence et où finit l'exploitation que la grande masse subit, tellement le temps et l'espace sont devenus valeurs d'échange. Et cela, pour nos pays de vieille civilisation industrielle.

Le gâchis est à une autre dimension pour des continents entiers comme l'Afrique et l'Amérique du Sud, où le pillage aboutit, souvent, au génocide. Mais de ces excès naît une protestation diffuse, qui vient chez nous s'ajouter aux formes classiques de la revendication sociale. L'écologie, un certain féminisme, les associations d'usagers, la mise en cause du rôle que jouent, dans nos vies, médecins et conseillers en tous genres, la critique du gaspillage, l'espoir, encore balbutiant, d'un nouveau modèle de croissance, ne me paraissent pas antagonistes de la grève traditionnelle.

Pour qui analyse les causes derrière l'apparence, ces mouvements sont bien, à leur manière, des épisodes de la lutte des classes. D'ailleurs, à l'échelle des continents, se produit une situation de même nature. La « déclaration concernant l'instauration d'un nouvel ordre économique international », adoptée le 1er mai 1974 à la sixième session de l'Assemblée des Nations unies, manifeste l'irruption du tiers-monde exploité, sommant le Vieux Continent de cesser de s'identifier au système capitaliste. De mille façons et du monde entier montent les mises en accusation contre un mode de production qui conforte la connivence de l' « impérialisme » soviétique.

Nous vivons, portée à son paroxysme, la logique économique et sociale qui s'est déchaînée avec l'industrialisation. Marx s'accomplit sous nos yeux. S'accomplissant, son analyse libère l'amorce d'une autre problématique, comme si cheminaient sourdement, au travers des ruines qui s'accumulent, les forces qui seront demain dominantes. A ce niveau, en tout cas, devraient pouvoir dialoguer ceux qui expliquent les difficultés actuelles par la « crise suprême » du capitalisme et les fervents des luttes périphériques ou marginales. Chacun exprime, à sa place dans le circuit de production et selon les éléments de sa culture personnelle, la même soif de libération. Faire sentir l'unité profonde de toutes les formes de protestation pourrait être la grande ambition de notre projet socialiste.

Mais, pour faire aboutir un tel projet de transformation sociale, il n'y a qu'une possibilité, en France : l'union de toute la gauche, avec un parti socialiste qui en soit le moteur. Or, manifestement, l'union de la gauche, à cause du parti communiste, est en panne. C'est là le fait historique incontournable d'aujourd'hui. Et, sur ce point, surtout pas d'enfantillages. Le temps n'est plus à l'incantation, au slogan « Soyons unitaires pour deux », dont trop de socialistes ont donné l'exemple dans la dure période qui a précédé l'échec de mars dernier.

Une telle preuve de faiblesse ne pourrait que renforcer l'appareil du P.C. dans sa logique de destruction à terme du rival socialiste. Il faut se faire une raison : il n'y aura pas de pratique unitaire à la base ni de rencontre du comité de liaison tant que les clarifications nécessaires n'auront pas eu lieu dans les rapports entre nos deux partis.

Au P.S., il s'agit de débusquer d'éventuelles arrière-pensées pour savoir si d'aucuns ne rêvent pas d'un retour à une troisième force qui aurait les séductions et les facilités que permet une période moins brutale que celle de la guerre froide. Il est nécessaire de vérifier à l'occasion du prochain congrès que prévaut la ligne unitaire, non seulement comme conséquence d'une analyse de la société française et de ses mécanismes institutionnels, mais aussi comme choix de classe et fidélité à notre tradition.

Chacun pèsera à cette occasion les risques encourus, et notamment celui de rester quelques années encore, sauf imprévu, dans l'opposition. Pour le parti communiste, le dilemme est beaucoup plus dramatique : il doit ou bien s'arracher au dogme stalinien et accepter enfin une véritable mutation interne qui en ferait un artisan déterminé et efficace de l'union, ou bien aggraver encore sa folle logique d'appareil et désespérer un peu plus ses militants et l'ensemble de la gauche. Ce choix, il ne l'éludera pas longtemps, sauf à prendre le risque de se marginaliser dans la vie politique française. Mais saura-t-il trouver en lui-même la force et l'imagination nécessaires pour sortir de la meilleure façon de l'ébranlement qui le traverse ? A lui seul appartient la réponse.

Dans le moment présent, pourtant, nous militants de gauche, nous pouvons faire quelque chose : réamorcer le dialogue. Il y a un lot de questions que j'aimerais poser à des camarades communistes. En voici quelques-unes :

1) Allons-nous, tous ensemble, mener une analyse sans pitié de ce dévoiement du mouvement ouvrier qu'est le régime soviétique, et en tirer toutes les conséquences dans le domaine intérieur comme dans le domaine international ?

2) Existe-t-il en Europe du Sud une autre stratégie révolutionnaire possible que l'union de la gauche ? Comment interpréter l'échec récent du P.C.I., venant après le tassement électoral du P.C.F. ? Est-il possible de continuer à se référer à la fois à l' « union du peuple de France » et à l'union de la gauche, camouflant ainsi une hésitation entre deux stratégies inconciliables ?

3) Si l'abandon de la dictature du prolétariat a un sens autre que de tactique interne, ne faut-il pas mettre en question l'ensemble de la conception léninо-stalinienne sur l'organisation du parti, la prise du pouvoir et son exercice selon une stratégie de type frontiste ?

Ces questions, les communistes les posent forcément dans le feu de leurs réunions de cellule. Pourquoi n'en débattrions-nous pas ici même devant l'opinion publique de gauche, partie prenante à notre discussion ? Il en est d'autres, j'imagine, que les communistes souhaitent adresser aux militants socialistes. Entamons le dialogue, prélude à une nécessaire mais encore lointaine unité d'action. Il y a urgence. M. Barre, lui, ne perd pas de temps en ce printemps mouillé de la gauche.

GÉRARD DELFAU.

élections municipales

Les deux élections législatives partielles

LE P.C.F. PROPOSE DES CANDIDATS UNIQUES DE LA GAUCHE AU PREMIER TOUR

GAUCHE...

Le Mouvement des radicaux de gauche met en place son équipe de direction

Le comité directeur du Mouvement des radicaux de gauche, qui siège samedi 17 juin, doit élire les instances dirigeantes du Mouvement. Il s'agit, d'une part, du bureau national, dont M. Crépeau, président du M.R.G., souhaite qu'il soit composé à la proportionnelle des tendances, et de l'équipe de direction comprenant quatre vice-présidents et huit secrétaires nationaux, qui, elle, serait politiquement homogène. *« Il faut que ce soit une équipe unie derrière le président »*, a déclaré vendredi 16 juin, au micro de France-Inter, M. Crépeau.

Le président du M.R.G. présentera aux postes de vice-présidents MM. Jean-Michel Baylet, député de Tarn-et-Garonne ; Auguste Billiemaz, sénateur de l'Ain ; Jean-Denis Bredin et Roger-Gérard Schwartzenberg. Les candidats au secrétariat sont MM. François Loncle, Nicolas Alfonsi, ancien député, Jean Doubin, Thierry Jeantet et Mmes Catherine Barbaroux et Marie-Thérèse Prevel.

M. Guy Gennesseaux, conseiller de Paris, animateur de la Fédération pour une démocratie radicale mise en place par les minoritaires du M.R.G., a indiqué que le courant hostile à M. Crépeau ne briguerait peut-être pas de postes au bureau national. Leur attitude sera fonction des décisions que le M.R.G. prendra à propos de l'élection à l'Assemblée européenne de Strasbourg. Les minoritaires réclament que le M.R.G. constitue, pour ce scrutin, une liste autonome.

M. Crépeau a indiqué à ce sujet, au micro de France-Inter : *« Je ne souhaite pas être candidat et je vais faire tout mon possible pour que notre mouvement puisse figurer dans cette grande compétition nationale. C'est une occasion unique pour lui de se faire connaître, d'essayer d'atteindre ce seuil de 5 % qui me paraît être le seuil de la crédibilité en matière politique, et c'est l'occasion de faire connaître nos idées. (...) S'il y a des gens qui veulent quitter le M.R.G., qui ne se sentent pas bien dans la gauche, qu'ils s'en aillent. Qu'une dizaine de personnes s'en aillent, tant mieux. Bravo. Pour l'instant, ils ne parlent pas de partir. Mais enfin... »*

Une rencontre entre MM. Maurice Faure et Giscard d'Estaing

Les prochaines élections européennes seront, d'autre part, évoquées par M. Maurice Faure, président d'honneur du M.R.G., mardi 20 juin, à l'occasion d'une audience que lui accordera le président de la République. M. Valéry Giscard d'Estaing souhaitait s'entretenir avec le député du Lot, car il fut l'un des signataires du traité de Rome.

Le projet de loi sur l'investissement de l'épargne est mal accueilli par les députés

La commission des finances de l'Assemblée nationale a sensiblement modifié, jeudi 15 juin, le projet de loi sur l'orientation de l'épargne vers le financement des entreprises, dont l'Assemblée doit discuter les 21 et 22 juin (*le Monde* du 2 juin). MM. Jacques Marette, Pierre Bas et Germain Sprauer, tous trois R.P.R., ont déclaré que les défauts de rédaction du projet le rendent pratiquement incompréhensible. MM. André-Georges Voisin (appar. R.P.R.) et Henri Ginoux (U.D.F.) ont souligné que les dispositions proposées bénéficieront essentiellement aux sociétés cotées. Rien n'est prévu, ont-ils dit, en faveur des S.A.R.L. et des sociétés en nom personnel, et les petites entreprises subiront de plein fouet l'effet du relèvement du taux de prélèvement libératoire sur les revenus de l'épargne.

La commission a adopté un amendement de M. Pierre Ribes (R.P.R.) qui supprime la disposition ôtant le bénéfice de la déduction aux contribuables qui auront temporairement désinvesti. En contrepartie, la somme déductible chaque année serait réduite de 5 000 F à 4 900 F. La commission a, d'autre part, repoussé l'article 5 du projet de loi, qui précise les documents que doit produire le contribuable pour bénéficier de la déduction.

M. Voisin a présenté un amendement substituant une taxe de 0,50 % sur les dépôts des banques aux mesures prévues par le gouvernement pour compenser les pertes de recettes résultant du projet de loi (relèvement de 33,33 % à 40 % du prélèvement libératoire sur les revenus des bons du Trésor, bons de caisse, bons à cinq ans, comptes sur livret).

EMOI

L'adoption par la commission des finances de l'Assemblée nationale d'un amendement instituant, jusqu'en 1981, un prélèvement de 0,50 % sur les exigibilités des banques (dépôts et ressources à court terme, environ 400 milliards de francs), et se substituant à l'élévation de 33,33 % à 40 % du prélèvement libératoire sur les produits de l'épargne semi-liquide, a provoqué un certain émoi chez les banquiers.

Ces derniers sont pressés par M. Monory, ministre de l'économie, de réduire le coût du crédit en diminuant leur taux de base, et verraient avec déplaisir réapparaître une taxation supplémentaire sur leurs activités, comme l'impôt exceptionnel sur leurs bénéfices en 1974 et 1975. Le gouvernement compte s'opposer à cet amendement, qui détruit l'un de ses objectifs : pénaliser l'épargne semi-liquide, le plus souvent anonyme, pour l'inciter à s'investir. — F. R.

Malgré les réserves de MM. Gilbert Gantier (U.D.F.), Fernand Icart (U.D.F.), rapporteur général, et Marette, l'amendement, corrigé pour en limiter l'effet à 1981, a été adopté.

Enfin, la commission a adopté, en dépit des observations de MM. Icart et Marette, un amendement de M. Gantier permettant le cumul, par un même contribuable, de la déduction de 5 000 F du capital investi et de l'abattement de 3 000 F sur les dividentes d'actions, à la condition que ces deux avantages ne portent pas sur les mêmes titres. Cette mesure serait compensée par un relèvement de 25 % à 27 % du prélèvement libératoire sur les obligations.

La commission des finances a adopté les titres III et IV du projet de loi, tels qu'ils ont été amendés par la commission des lois, saisie pour avis et réunie également jeudi. Ces amendements sont, pour la plupart, d'ordre rédactionnel. MM. Jean Foyer (R.P.R.), président de la commission des lois, et Mme Lauriol (R.P.R.), rapporteur du projet, ont exprimé leur scepticisme sur le résultat pratique des dispositions proposées. M. Maurice Charretier (U.D.F.) a souligé que le problème posé est d'inciter les banques à soutenir les entreprises et que ce texte risque d'être inutile s'il n'est pas appuyé par une ferme volonté politique allant dans ce sens.

UNE MODIFICATION AU RÈGLEMENT DU SÉNAT REFUSÉE PAR LE CONSEIL CONSTITUTIONNEL

Le Conseil constitutionnel a ratifié plusieurs modifications au règlement intérieur du Sénat, dont il avait été saisi, le 17 mai dernier, par M. Alain Poher. Il a toutefois considéré comme *« non conforme à la Constitution »* l'une d'elles, modifiant l'article 34 de ce règlement. Ce changement concernait la recevabilité des propositions de loi formulées par les sénateurs, recevabilité sur laquelle le Sénat souhaitait qu'il ne soit statué par la commission des finances qu'après impression et distribution des textes. Le Conseil a considéré *« que le respect de l'article 40 de la Constitution exige qu'il soit procédé à un examen systématique de la recevabilité, au regard de cet article, des propositions de loi formulées par les sénateurs, et cela antérieurement à l'annonce par le président de leur dépôt, et donc avant qu'elles ne puissent être imprimées, distribuées et renvoyées en commission, afin que soit annoncé le dépôt des seules propositions qui, à l'issue de cet examen, n'auront pas été déclarées irrecevables »*.

Le Monde

société

LA RELANCE DU DÉBAT SUR LA PEINE DE MORT

La semaine des quatre jeudis

Les dés sont toujours pipés en France quand on aborde le sujet de la peine de mort. Veut-on en parler qu'on vous réplique qu'il n'est pas temps et (mais cela n'apparaît *qu'en filigrane*) que si le temps doit venir, il se situera aux alentours de la semaine des quatre jeudis.

Quand cependant toutes les apparences sont réunies pour laisser croire que, avant ce terme imprécis, le sujet va être étudié, il apparaît... qu'il s'agit de tout autre chose.

Car effectivement, *durant* leur échange de balles à longue distance, le garde des Sceaux, à Strasbourg, et les douze parlementaires, à Paris, *ont moins débattu de* la peine de mort... que des pouvoirs du Parlement pour changer la loi, n'importe laquelle, sur son initiative.

Pour le garde des Sceaux, la cause est entendue. Il l'avait dit vendredi, aux *Dernières Nouvelles d'Alsace.* Il l'avait répété le jour même, à l'occasion du congrès de l'Union syndicale des magistrats : *« Le temps n'est pas venu. »* Il se met hors jeu dans des conditions qui sont exemptes de fair-play, sinon d'un mauvais joueur.

Dire *« nous allons opérer des sondages »*, est à la limite de la bonne foi. Au-delà, pas en deçà. On ne pose pas de questions dont on connaît d'autant mieux la réponse qu'on la suggère. Pourtant, il ne sera jamais assez dit que les Etats ont le plus souvent supprimé la peine de mort contre le gré de leur opinion. La criminalité de sang, d'une manière générale, n'en a pas augmenté. Mais ces gouvernements avaient, eux, des soucis d'Etat. S'abriter derrière le « sentiment d'insécurité des Français », est une hypocrisie qui revient à accuser le gouvernement de n'y apporter que des remèdes insuffisants. A moins que *« l'insécurité »* ne soit devenue une donnée intangible, un postulat de la société française, une référence obligée.

Ce n'est pas une attitude de gouvernement que d'opposer à la volonté d'élus de la nation les éclaircissements incertains, la volonté douteuse manifeste de ces sondages, organisés, *un jour pour connaître* la popularité du président de la République, le lendemain l'image commerciale d'un lave-vaisselle. Le pire de la réponse du ministre est là.

Un défi

Le ministre se retire de la partie, le gouvernement avec lui. Non sans faire un rappel qui éclaire fâcheusement le débat. Un rappel qui est un défi aux parlementaires, presque une manière de tourner en dérision leur tentative.

Durant ses interventions, le ministre a opportunément rappelé la différence constitutionnelle séparant un projet de loi d'une proposition de loi, la première émanant du gouvernement, la seconde d'un (ou plusieurs) parlementaire. Il y a plus qu'une subtilité de langage dans ce distinguo. Car, aussi étrange que cela paraisse, autant il est facile de faire venir en discussion, à l'Assemblée nationale ou au Sénat, un projet de loi, autant une telle entreprise est malaisée s'il s'agit d'un texte d'origine parlementaire.

Cette situation répond au principe selon lequel « le gouvernement est maître de l'ordre du jour des Assemblées ». M. Eugène Claudius-Petit, du temps qu'il était député, en savait quelque chose. Aucune des propositions d'abolition de la peine capitale qu'il déposait régulièrement n'a pu venir en discussion.

Cette discussion, M. Bernard Stasi *espère qu'elle aura lieu avant la fin de l'année.* Mais il y a comme une hésitation dans ce souhait, hésitation liée à la procédure parlementaire. *Le ministre de la justice n'a,* en effet, pas manqué de faire observer, dans ses entretiens strasbourgeois, que la question ne pourrait être inscrite à l'ordre du jour que dans deux hypothèses. Ou bien le président de la commission des lois la reprenait à son compte, ou bien le président du groupe parlementaire faisait de même. La vraie question est là : les appareils de partis sont-ils prêts à soutenir une initiative courageuse mais vraisemblablement impopulaire ?

Car, pour ce qui concerne le gouvernement, il est bien indiqué qu'il reste et restera à l'écart, qu'il s'oppose *de facto* à ce débat. Autrement dit : si la proposition de loi des douze parlementaires triomphait des embûches de procédure, si — on peut toujours rêver — la peine capitale était abolie, ce serait contre le gré du gouvernement, contre le vœu de M. Alain Peyrefitte, dont nul n'ignore qu'il est contre la peine de mort « philosophiquement ».

PHILIPPE BOUCHER.

LIBÉRÉE APRÈS QUATRE JOURS D'INCARCÉRATION

Me Toinel-Tournois est placée sous contrôle judiciaire

Me Denise Toinel-Tournois, l'avocat parisien placé sous mandat de dépôt le 12 juin (*le Monde* du 14 juin), après avoir été inculpé de *« sortie irrégulière de correspondance d'un établissement pénitentiaire »*, a été libérée vendredi 16 juin, à 20 h. 15, de la prison de Fleury-Mérogis sur décision de M. Roger Daniault, juge d'instruction. Me Toinel-Tournois est placée sous contrôle judiciaire. Elle devra *« s'abstenir de tout contact, pour quelque motif et par quelque moyen que ce soit, directement ou par personne interposée, avec toutes les personnes dont le nom est cité dans la procédure »* la mettant en cause. Elle ne devra d'autre part *« pas quitter Paris et les départements limitrophes sans autorisation du juge »*.

Le conseil de l'ordre des avocats avait fait savoir, la veille au magistrat qu'il était disposé à prêter son concours à l'aménagement d'un éventuel contrôle judiciaire, en cas de mise en liberté de Me Toinel-Tournois.

Ses deux défenseurs, Mes Jacques Dreyfuss et Rémi Crauste, ont assuré le juge que Me Toinel-Tournois avait cessé, depuis un an, de rendre visite à son client Séjourné, parce qu'elle avait appris à cette date par un appel téléphonique d'un ami de celui-ci que le détenu prétendait que les lettres qu'il adressait à ses complices étaient transmises par elle. Certes, les « amis » de Séjourné lui envoyaient de l'argent et payaient, de plus, les honoraires de Me Toinel-Tournois.

Cependant, cette pratique n'est pas répréhensible, dans la mesure où l'avocate ignorait que les « amis » en question pouvaient être des malfaiteurs. D'ailleurs, Séjourné aurait écrit au cours de l'été 1977 à Me Toinel-Tournois pour s'excuser des torts qu'il avait envers elle. C'est pourquoi elle avait accepté de continuer à l'assister au cours des actes d'instruction dans le cabinet de M. Emile Cabié, le juge chargé de l'affaire.

Me Denise Toinel-Tournois, à sa sortie de prison, s'est déclarée *« très émue de l'élan de solidarité qui s'est créé en sa faveur parmi les avocats »*. Elle a tenu à remercier tout particulièrement Me Jacques Dreyfuss et Me Rémi Crauste, ses avocats, ainsi que le juge d'instruction, M. Roger Daniault, qui a *« su parfois faire preuve de délicatesse »*.

Qui a torturé Heide Kempe Bottcher ?

Un journaliste allemand et plusieurs personnalités, Mme Simone de Beauvoir, MM. Jean-Pierre Faye, Daniel Guérin, Jean-Paul Sartre et Jean-Pierre Vigier, cherchant à savoir dans quelles circonstances Mlle Heide Kempe Böttcher a été grièvement brûlée le 21 mars dernier, avant ou pendant son transport par police-secours à l'hôpital Claude-Bernard à Paris (*le Monde* des 1er et 9-10 avril 1978), demandent *« à tous les responsables de cette affaire, ainsi qu'à l'opinion publique : pourquoi ne veut-on pas dire la vérité, toute la vérité sur cette affaire ? »*. Les signataires souhaitent qu'il soit répondu aux questions suivantes :

1) *A quel endroit précis Heide Kempe Böttcher a-t-elle été détenue et interrogée, le mercredi 21 mars, entre 18 heures et 20 heures, c'est-à-dire après que le car de police-secours eut déposé son ami au commissariat de police de la rue de Nantes ?*

2) *Qui a, par la suite, interrogé et torturé la jeune Allemande ? Et sur l'ordre de qui ?*

3) *Pourquoi a-t-elle été torturée ? Parce qu'elle est Allemande, militante, femme ?*

4) *Pourquoi son ami a-t-il été retenu au commissariat pendant deux heures ?*

5) *Pourquoi les policiers ont-ils refusé de lui communiquer où son amie se trouvait ?*

6) *Pourquoi les services de police ont-ils téléphoné à l'hôpital Sainte-Anne pour demander si elle avait des lésions, le lendemain matin, alors qu'ils prétendent ne pas s'être rendu compte qu'elle était blessée ?*

7) *Pourquoi, le surlendemain, une perquisition fut menée à son appartement, causant des dégâts matériels de 3 500 francs ?*

8) *De quel droit fut-elle emmenée contre son gré par un escadron de policiers en tenue, alors qu'elle était seulement en état d'ébriété et que son ami s'occupait d'elle ?*

9) *Pourquoi a-t-elle été retrouvée quelques heures plus tard, gravement brûlée aux aisselles, au sexe, entre les jambes ?*

10) *Sous la responsabilité de qui Heide fut-elle emmenée vers ce lieu d'interrogatoire apparemment tenu secret, et qui l'y a interrogée et fait subir les violences dont elle porte toujours les marques ?*

« Il faut que toute la lumière soit faite sur ce cas qui, concluent les signataires, *risque de remettre en cause le comportement de certains services de police et des organes de répression en général. »*

M. MARCEL BERNARD A ÉTÉ RELAXÉ PAR LE TRIBUNAL DE LILLE

L'ancien champion de tennis Marcel Bernard, âgé de soixante-quatre ans, qui avait comparu le 22 mai dernier devant le tribunal de grande instance de Lille pour complicité d'escroquerie (*le Monde* du 27 mai), a été purement et simplement relaxé de ce chef d'inculpation. M. Marcel Bernard avait assumé la fonction de P.-D.G. de l'Etablissement financier tourquennois. M. Michel Cournille, quarante-six ans, directeur commercial, inculpé de banqueroute simple, a été condamné à 1 000 francs d'amende et à 100 000 francs de dommages-intérêts. — *(Corresp.)*

● *Les jurés de la cour d'assises de l'Essonne* ont acquitté, vendredi 16 juin, Antoine Espin Alonso, Michel Lepage et Jean-Claude Bonnal, accusés d'avoir tué, le 8 février 1976, Salah Layachi, détenu comme eux à Fleury-Mérogis (*le Monde* du 17 juin).

● *L'abbé Fernand Larroque,* assassiné le 5 juin dernier (*le Monde* du 8 juin) a été tué de deux balles de fusil de chasse, vient de révéler la contre-autopsie effectuée à Toulouse. D'après plusieurs témoignages, le prêtre se serait senti menacé.

● *Un ancien détenu,* Célestin [illegible]bal, cinquante-trois ans, qui fait la grève de la faim depuis le 29 mai pour obtenir la révision de son procès, a été hospitalisé, jeudi 16 juin, au centre hospitalier de Limoges (Haute-Vienne). Il avait protesté de son innocence, devant la cour d'assises qui l'avait condamné, en 1960, à vingt ans de réclusion pour un double meurtre (*le Monde* du 11 juin).

● *Les policiers du Service central des courses et des jeux* ont achevé leur enquête sur l'affaire d'escroquerie dans deux casinos niçois du Ruhl et du Palais de la Méditerranée : trente-deux croupiers ont été inculpés. La police souhaite s'intéresser maintenant à certains hommes forts du milieu du banditisme parisien, soupçonnés d'être les « commanditaires » de ces escroqueries. (*le Monde* du 28 mai).

● *Pour outrages publics à la pudeur,* MM. Jean-Louis Guérel, vingt et un ans, Vincent Pottier, vingt-trois ans et Bernard Cros, vingt-trois ans, qui avaient uriné sur le socle de la colonne Vendôme le 18 mai, au cours d'une manifestation d'objecteurs de conscience, devant le ministère de la justice, ont été condamnés chacun à 500 francs d'amende avec sursis, vendredi 16 juin, par la vingt-quatrième chambre correctionnelle de Paris.

● *Blessé grièvement en tentant de s'évader* — Christian [illegible]tte, écroué le 8 juin, pour attentat à la pudeur sur mineurs de sexe masculin, a sauté du troisième étage du palais de justice de Lyon où il était entendu par le juge d'instruction.

Déclaré coupable d'ingérence par le tribunal de Lorient

Un membre du Conseil économique et social M. Henri Ducassou, est condamné à cinq ans d'incapacité d'exercer toute fonction publique

De notre correspondant

Rennes. — Membre du Conseil économique et social, vice-président du comité économique et social de Bretagne, M. Henri Ducassou, cinquante-huit ans, qui est président-directeur général de la société Henri Ducassou, une importante entreprise de bâtiment et de génie civil, et qui fut, de 1967 à 1976, président de la chambre régionale de commerce et d'industrie de Bretagne, a été condamné jeudi 15 juin par le tribunal de grande instance de Lorient à cinq ans d'incapacité d'exercer toute fonction publique, après avoir été déclaré coupable du délit d'ingérence ; M. Ducassou est accusé d'avoir confié à sa propre entreprise d'importants travaux du port de pêche de Lorient, après que celui-ci fut passé sous le contrôle de la chambre de commerce.

Cette décision a provoqué de nombreux commentaires en Bretagne, et plus particulièrement au sein des organismes consulaires, en raison, bien sûr, de la personnalité de M. Ducassou, mais aussi des conséquences possibles pour les édiles consulaires de l'application stricte de l'article 175 du code pénal (1) au cas de l'ancien président de la chambre de commerce et d'industrie du Morbihan. Comme ses pairs, M. Ducassou n'assimilait pas, jusqu'au jugement du 15 juin, sa fonction à celle d'un officier public, d'un fonctionnaire ou d'un agent du gouvernement. Lorsque l'entreprise Ducassou avait réalisé, en 1973 et 1974, des travaux au port de Lorient — après avoir régulièrement été déclarée adjudicataire de ce marché, — aucun reproche, aucune remarque ne fut faite à M. Ducassou par les ministères de l'industrie et de l'équipement, qui supervisaient l'opération.

Toutefois, la concession du port de pêche de Lorient, accordée pour une durée de soixante ans, en février 1927, à la Société du port de pêche de Lorient (S.P.P.L.), avait été rachetée par l'Etat et attribuée à la chambre de commerce le 23 décembre 1972 malgré l'opposition de l'ancien concessionnaire. La demande d'annulation de ce rachat avait été rejetée par le tribunal administratif de Rennes le 16 novembre 1977. Or, c'est à la suite d'une plainte déposée par l'ancien P.-D.G. de la S.P.P.L., M. Delpech, que les poursuites ont été engagées par le ministère public. On parle déjà à Lorient de possibles règlements de comptes entre hommes d'affaires. Mais certains voient également derrière cette affaire l'ombre du ministère des finances, qui pourrait souhaiter obtenir la tutelle des chambres de commerce exercée jusqu'ici par le ministère de l'industrie. Une telle décision permettrait aux finances d'avoir leur mot à dire sur les crédits engagés par les organismes consulaires.

Ce jugement — à l'encontre duquel le P.-D.G. lorientais a interjeté appel — n'est pas le seul ennui qu'aura connu M. Ducassou en 1978, puisque, le 15 janvier, deux attentats revendiqués par le Front de libération de la Bretagne détruisaient partiellement les bureaux de son entreprise à Lorient et à Quimper. — Y. E.

(1) En plus de l'incapacité d'exercer une fonction publique qui peut être prononcée à vie, l'article 175 du code pénal prévoit une peine de six mois à deux ans de prison et une amende pour les fonctionnaires, officiers publics ou agents du gouvernement qui auront pris ou reçu quelque intérêt, que ce soit dans les actes, adjudications, entreprises ou régies, dont ils avaient l'administration ou la surveillance.

ÉDUCATION

LE CALENDRIER DES CONGÉS SCOLAIRES

L'équation impossible

Le calendrier de l'année scolaire 1978-1979 est publié au « Journal officiel » du 17 juin. Le ministre de l'éducation a finalement choisi la stabilité (« le Monde » du 17 juin).

On efface tout et on recommence ! C'est ce qu'a décidé M. Christian Beullac en publiant en... le calendrier de l'année scolaire 1978-1979. Après avoir formé le projet d'allonger les vacances de février et de couper en deux zones la région parisienne, il est revenu, à quelques détails près, au schéma de l'année en cours. Plusieurs mois de tractations laborieuses avec le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs et le ministère de l'environnement et du cadre de vie n'auront servi à rien.

C'est que rassembler autour d'une table les responsables de l'aménagement du temps des écoliers et ceux qui s'intéressent à l'étalement des vacances équivaut à ouvrir la foire d'empoigne. Imaginons ce dialogue de sourds :

« *Surtout, pas de début des congés au matin d'un week-end* », supplie la direction des routes, qui se souvient des embouteillages *mémorables de la* Toussaint 1977.

« *Mais*, risque un père de famille, *si mes enfants sont libres dès le jeudi, je ne pourrai prendre un jour de congé en semaine pour les conduire.* » Les locations à la semaine se font du dimanche au samedi : pourquoi arriver le vendredi ?

« *Allongez les vacances de février* », implore le responsable du tourisme, qui songe à l'utilisation rationnelle et à la rentabilité des équipements sportifs et hôteliers. « *Mais*, hasarde une mère de famille, *je n'ai pu trouver de centre de vacances pour mes enfants et je n'ai pas les moyens de les envoyer à la neige. Que feraient-ils pendant onze jours sans classe ?* »

« *Revenez avant la fin du mois de juillet* », adjure la S.N.C.F. « *Mais,* balbutie un parent, *je n'ai pu louer que pour le mois entier !* » Et l'on n'a pas encore entendu celui qui se demande s'il restera quelques jours à ses enfants pour aller à l'école...

Tirée à hue et à dia, l'éducation a préféré repousser le dossier au bout de la table. Dans quelques jours, elle le transmettra au Conseil économique et social, où se retrouveront ses partenaires aux intérêts divergents. Pour l'année prochaine, elle n'a pas découvert la quadrature du cercle. Elle voudrait n'être plus seule à travailler sur une équation impossible.

CHARLES VIAL.

AU CONGRÈS DE POITIERS

Le SNE-Sup s'inquiète des « menaces contre l'emploi » des universitaires

De notre envoyé spécial

Poitiers. — Le congrès d'étude du Syndicat national de l'enseigneemnt supérieur (SNE-Sup) affilié à la Fédération de l'éducation nationale, s'est ouvert à Poitiers vendredi 16 juin dans un climat dominé par le pessimisme et l'amertume qui ont gagné de nombreux adhérents du Syndicat depuis la défaite électorale de la gauche.

La participation à ce congrès est faible : une centaine de délégués seulement, contre trois cent cinquante l'an dernier pour le congrès d'orientation de Paris et deux cents il y a deux ans pour le congrès d'étude d'Avignon. Au cours des interventions a percé parfois un certain découragement, auquel le « *salut fraternel* » apporté par M. Georges Séguy, secrétaire général de la C.G.T., n'a pas remédié.

Dans sa déclaration introductive, M. Pierre Duharcourt, secrétaire général du SNE-Sup, a passé en revue les principaux problèmes concernant l'emploi et les carrières des enseignants du supérieur, thèmes principaux de ce congrès. Il a insisté, face aux « *menaces contre l'emploi* », sur « *l'exigence de la titularisation de tous les personnels en fonctions* », en rappelant le soutien de son syndicat aux mouvements actuels des vacataires (*le Monde* des 2 et 9 juin). M. Duharcourt a réclamé « *le déblocage des carrières* », par « *l'élargissement des conditions de candidature et d'inscription sur la liste spéciale d'accès à la première classe des maîtres-assistants* ».

Une « révision régressive » de la loi de 1968 ?

Le secrétaire général du SNE-Sup, citant deux dispositions récemment adoptées par le Sénat sur les transferts de postes et les conditions de recrutement des vacataires (*le Monde* du 9 juin), craint une « *révision régressive* » de la loi d'orientation de 1968 et un « *redéploiement autoritaire des crédits et des emplois* ». M. Duharcourt a annoncé qu'il demanderait au ministre des universités, lors d'une audience le 4 juillet, des « *mesures d'urgence* ».

Divers délégués ont illustré ces propos par des exemples locaux ou les ont complétés par l'évocation d'autres questions comme la suppression du recrutement des Instituts de préparation à l'enseignement secondaire (IPES) ou la limitation des inscriptions *dans certaines* universités parisiennes (*le Monde* du 31 mai). Mme Simone Roux, responsable de la recherche au bureau national du SNE-Sup, a déploré l'annulation par le ministère de l'accord donné pour une rencontre avec la Délégation générale à la recherche scientifique et technique (D.G.R.S.T.) et divers syndicats pour discuter des revendications concernant le maintien des allocations de recherche jusqu'à l'obtention d'un emploi, l'attribution d'une allocation de 2 000 F par mois la première année et de 3 000 F les années suivantes aux « thésards » de troisième cycle et pour la création d'emplois dans la recherche. M. Elie Stephan a expliqué qu'il craignait que le projet gouvernemental de doublement, d'ici à cinq ans, des effectifs des grandes écoles ne se réduise à « *regrouper sous le vocable grandes écoles les écoles existantes et les formations technologiques universitaires* » en dégageant des « *écoles pilotes* » pour fournir une élite à la grande industrie et des « *petites grandes écoles* » pour l'encadrement de l'industrie régionale.

Les minoritaires du syndicat n'ont pas été absents de la discussion. M. Jean Malifaud, militant de la Ligue communiste révolutionnaire et leader du courant l'Ecole émancipée – Pour un syndicat de lutte a, par exemple, reproché à la direction du syndicat (proche des communistes) d'avoir subordonné son action à la stratégie électorale et de ne pas tirer les leçons de l'échec de cette attitude par un nouveau vote d'orientation. Les représentants des autres tendances minoritaires ont adopté une attitude identique. « *Il s'agit là de critiques purement formelles* », a commenté M. Duharcourt.

MICHEL SIDHOM.

GRÈVE ET MANIFESTATION A CHOLET (Maine-et-Loire)

Des enseignants prennent la défense d'une institutrice condamnée pour refus de témoigner contre deux enfants

De notre correspondant

Angers. — « Instits, oui, indics, non. » C'est sur ce thème que deux à trois cents enseignants ont manifesté, vendredi 16 juin, à Cholet, à l'appel de la Fédération de l'éducation nationale, pour marquer leur solidarité avec une institutrice de la ville condamnée, le 24 mai dernier, par le tribunal de grande instance d'Angers, à 600 francs d'amende pour « refus de témoigner » contre deux enfants.

A l'origine de l'affaire, le vol d'un électrophone et d'un magnétophone, par des enfants, à la fin du mois d'octobre, dans les locaux de l'école maternelle, où l'institutrice condamnée faisait alors fonction de directrice. Les appareils dérobés, retrouvés par les parents des jeunes cambrioleurs, furent restitués, huit jours plus tard, en bon état, et l'institutrice considéra l'incident comme clos. Mais la plainte déposée par la mairie de Cholet — propriétaire du matériel de l'école — ne fut pas retirée. L'affaire suivit son cours sur le plan judiciaire. L'institutrice refusa de livrer au magistrat instructeur les noms des jeunes « coupables », ce qui lui a valu sa condamnation.

Pour la FEN et le Syndicat national des instituteurs, qui dénoncent les « *mesures d'intimidation* » dont a été victime l'institutrice de la part du parquet, l'enseignante a eu une attitude conforme à la déontologie de sa profession, et a vu sanctionner « *son refus de se comporter en indicateur* ».

Selon le SNI, environ 75 % des maîtres du primaire et des écoles maternelles ont fait grève vendredi, à Cholet, et le mouvement a trouvé un large écho chez les enseignants du secondaire. A l'issue de la manifestation devant l'hôtel de ville, une motion a été déposée à l'adresse de M. Maurice Ligot, député et maire de Cholet (C.N.I.) et ancien secrétaire d'Etat à la fonction publique, pour demander le retrait de la plainte déposée au nom de la ville — ce qui renforcerait, en appel, la position de l'institutrice.

Les dirigeants syndicaux n'excluent pas une nouvelle grève la semaine prochaine si la plainte n'est pas retirée. Ils pensent que l'affaire met en lumière un aspect essentiel de la « *responsabilité sociale* » de l'enseignant, à l'heure où la délinquance enfantine paraît se développer à Cholet, ce qui expliquerait le refus de la mairie de « passer l'éponge ».

Selon le secrétaire départemental du S.N.I., la délinquance des enfants devrait « *faire l'objet d'une concertation approfondie entre les enseignants, les magistrats et les travailleurs sociaux, dans le respect de la déontologie de l'enseignement et le souci primordial du bien de l'enfant que les enseignants sont souvent parmi les mieux placés pour apprécier* ».

CLAUDE-HENRI GAY.

Dans une école catholique du Finistère

VACANCES ANTICIPÉES POUR CENT VINGT « CHAHUTEURS »

(De notre correspondant.)

Brest. — Pour le supérieur de l'institution Notre-Dame du Kreisker, à Saint-Pol-de-Léon (Finistère-Nord), la discipline est-elle la force *principale de l'enseignement* catholique ? Il vient de renvoyer dans leur famille les cent vingt élèves des classes terminales qui avaient organisé un chahut.

Pour se détendre à l'approche du baccalauréat, ces élèves avaient détraqué le mécanisme de la sonnerie qui *rythme* la vie de l'institution. Pas bien méchant, en somme. Le supérieur, qui affirme être sensible à l'humour, n'a pourtant pas apprécié le comportement de ces grands élèves. Il les a tous renvoyés chez eux.

« *Il n'y a pas de quoi fouetter un chat*, explique le supérieur ; *le départ des élèves a seulement été anticipé de vingt-quatre heures. Ils devaient quitter l'école le mercredi 14 juin. Leur chahut n'avait pas été apprécié de tous leurs camarades des autres classes. Pour éviter que les incidents ne prennent une tournure dommageable, j'ai préféré me séparer des élèves de terminale.* » — J. de R.

● *Le doyen de l'U.E.R. de médecine et de pharmacie de Poitiers* a annulé vendredi les examens de première année de pharmacie pour fraude. Ces examens s'étaient déroulés le matin même. De nouvelles épreuves auront lieu le 23 juin prochain.

SCIENCES

LE VAISSEAU SPATIAL SOYOUZ-29 S'EST AMARRÉ A SALIOUT-6

Le vaisseau spatial soviétique Soyouz-29, lancé jeudi 15 juin (*le Monde* du 17 juin), s'est amarré, vendredi soir, à la station orbitale Saliout-6, annonce l'agence Tass. Celle-ci indique que Vladimir Kovalenok et Alexandre Ivantchenkov vont, dès à présent, commencer le programme de recherches, qui comprend des études de la surface et de l'atmosphère terrestres, des expériences d'astrophysique, d'autres sur la possibilité d'obtenir de nouveaux matériaux dans l'espace, des recherches biomédicales, ainsi que des expériences techniques.

LA NASA A LANCÉ UN SATELLITE MÉTÉOROLOGIQUE

Cap Canaveral (*A.F.P., U.P.I.*). — Une fusée Delta de la NASA a lancé vendredi 16 juin, à 12 h. 49 (heure française), le satellite météorologique GOES-C (Geostationary Operational Environmental Satellite). Ce satellite, qui doit être placé sur orbite geostationnaire au-dessus de l'océan Pacifique, constituera, avec deux autres satellites américains, un japonais et le satellite européen Météosat, une ceinture de cinq satellites d'observation : celle-ci sera un des principaux éléments du programme global de recherches atmosphériques (GARP) lancé par l'Organisation météorologique mondiale.

RELIGION

AU CONSEIL PERMANENT DE L'ÉPISCOPAT

Mgr Etchegaray souhaite que la construction de l'Europe se fonde sur la solidarité et le désintéressement

Devant le conseil permanent de l'épiscopat français, qui s'est réuni à Paris du 12 au 14 juin, Mgr Roger Etchegaray, président de la conférence des évêques, a notamment déploré que le catéchisme soit menacé d'être évincé au profit des « *contraintes* » du week-end. « *Notre monde*, a-t-il dit, *fait de moins en moins de place à l'enfant. Tout y est conçu par les adultes pour les adultes. L'un des problèmes les plus graves dans notre pays est celui de l'école.* »

Il a évoqué, d'autre part, le danger d'égoïsme individuel ou collectif de certains types de vacances itinérantes avant de saluer « *l'événement historique que sera l'élection au suffrage universel du Parlement européen* » et de souhaiter « *une solidarité la plus large et la plus désintéressée* », ainsi que la maîtrise des forces économiques et politiques, et la participation de tous à la construction de l'Europe.

L'organisation de l'enseignement catholique

Le conseil permanent a examiné le projet de statut des comités diocésains de l'enseignement catholique qui sera soumis aux évêques ; ceux-ci seront invités à voter par correspondance en vue de son adoption. Ce n'est qu'après celle-ci que le texte sera rendu public (voir *le Monde* du 13 juin).

Les évêques se sont préoccupés notamment de la baisse des vocations missionnaires ; du vieillissement de certaines congrégations religieuses ; du fléchissement de la démographie en France, lié à l'amenuisement du nombre des familles de trois ou quatre enfants ; de la méconnaissance de l'encyclique *Humanae Vitae* publiée voici dix ans ; de la pastorale des divorcés remariés, qui, a-t-on dit, « *font partie de la famille chrétienne* » ; des conséquences de la loi Veil sur l'avortement. « *Par-delà cette loi, il semble,* a remarqué le conseil permanent, *que l'on se trouve en face d'un grand problème de civilisation : une peur et un refus de la vie.* »

ARMÉE

METTANT NOTAMMENT EN CAUSE LA SÉCURITÉ MILITAIRE

Un comité se propose de surveiller le respect des droits et des libertés

Le comité de soutien des appelés du contingent qui s'étaient présentés, en mars dernier, aux élections législatives s'est transformé en un comité « Droits et libertés dans l'institution militaire » pour sensibiliser l'opinion publique sur des cas particuliers de violations des droits et libertés dans les armées. Les premières actions de ce comité, dont les objectifs ont été présentés, vendredi 16 juin, au siège de la Ligue des droits de l'homme, concernent plus particulièrement, dans un premier temps, les inculpés de l'affaire dite des « comités de soldats » et les appelés sanctionnés pour avoir signé une pétition en faveur de la gratuité des transports et du droit à des permissions hebdomadaires de quarante-huit heures.

Me Yves Jouffa, avocat à la cour de Paris et président de la commission juridique de la Ligue des droits de l'homme, a rappelé à cette occasion (*le Monde* du 16 juin) que, depuis la fin de 1975, plusieurs dizaines de civils et de militaires sont toujours inculpés de « *participation à une entreprise de démoralisation de l'armée* » alors que leurs dossiers ne contiennent rien de sérieux et qu'ils devraient *bénéficier* d'un non-lieu général.

Après enquête de ses correspondants locaux, le comité « Droits et libertés dans l'institution militaire » publiera régulièrement des informations sur les cas individuels de violations des droits et d'atteintes aux libertés dans l'armée. Des groupes de travail présenteront des dossiers plus généraux, *en premier* lieu, sur la justice militaire, la sécurité militaire et le règlement de discipline générale.

Parmi la centaine de cas d'atteintes aux droits et libertés dont le comité a déjà eu connaissance, la majorité concernent des soldats sanctionnés pour avoir signé la pétition en faveur des transports gratuits et du droit aux permissions, qui a recueilli environ deux mille cinq cents signatures, à ce jour.

Estimant que la justice militaire se situe dans le domaine du « *non-droit* » puisqu'elle est en même temps juge et partie, les membres de ce comité, que préside Me Henri Noguères, ont indiqué que le Conseil d'Etat sera *appelé* à se prononcer sur la légalité des arrêts infligés à des soldats qui n'ont pour tout recours que la voie hiérarchique.

Les membres du comité se sont également élevés contre les méthodes de la sécurité militaire, qui a recours, selon eux, aux menaces, à des violences, à l'« *enlèvement pur et simple* » puisque des soldats, arrêtés dans leurs casernes, ont été retrouvés, mutés, après avoir disparu, pour leurs camarades et leurs familles, pendant plusieurs jours. Me Noguères estime que « *les violations des droits et libertés dans l'armée ne font qu'alimenter l'antimilitarisme* »

Des procédés discutables

Lors du débat, le jeudi 15 juin, à l'Assemblée nationale, sur la politique gouvernementale de défense, M. Pierre Zarka, député communiste de Seine-Saint-Denis, a déclaré à propos des activités de la sécurité militaire : « *Tous ceux qui sont suspectés d'avoir signé la pétition sont soumis à des interrogatoires de type policier. On interroge aussi les jeunes dont les opinions politiques sont connues. Le délit d'opinion existe-t-il ? Les antécédents politiques, syndicaux ou militants de nombreux appelés semblent connus dès le jour de leur arrivée sous les drapeaux. Les renseignements généraux transmettent donc des dossiers à la sécurité militaire. C'est une atteinte grave à la liberté, et nous protestons avec véhémence contre ces procédés.* »

M. Yvon Bourges, ministre de la défense, a répliqué notamment : « *L'armée est une institution de la République, ce n'est pas un bureau, ni une administration, ni une usine. Elle détient les armes de la France. C'est pourquoi elle se doit d'être neutre. Ce n'est pas à dire qu'il soit interdit de discuter dans les casernes, mais je considère comme un de mes premiers devoirs de maintenir l'armée en dehors du débat politique, et c'est un devoir auquel je ne faillirai pas.* »

Créée officiellement par décret du 5 avril 1961, la sécurité militaire a reçu, notamment, pour directive de « *prévenir et rechercher à l'intérieur des enceintes militaires et en tous lieux, auprès du personnel des armées, les menées pouvant porter atteinte à la discipline et au moral des personnels, au secret et à l'intégrité des documents, des matériels et des établissements* ». Dans cette perspective, la direction de la sécurité militaire considère que son « *rôle préventif comporte évidemment la nécessité d'une collaboration étroite et confiante avec le commandement, d'une part, les services de recherche et de police, d'autre part* ».

Les personnels militaires de la sécurité militaire, n'ayant aucun pouvoir judiciaire, font appel à la police et à la gendarmerie pour les affaires relevant de leur compétence. Une compétence qu'ils ont une tendance *naturelle à élargir*, puisque les dirigeants de la sécurité militaire considèrent que « *des agents subversifs tentent, par toutes sortes de moyens, de rompre la cohésion des unités et de détruire les principes fondamentaux de l'institution militaire (...) dans un contexte où syndicalisme et politique occupent une place grandissante sous l'éclairage violent des médias qui cherchent à créer l'événement* ». A la lecture de ces quelques affirmations, on imagine aisément le contenu des synthèses que la sécurité militaire s'estime en droit d'adresser au commandement... — J. I.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	115 F	210 F	305 F	400 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	205 F	390 F	575 F	760 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	163 F	285 F	388 F	510 F
II. — TUNISIE	180 F	340 F	500 F	660 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde aujourd'hui

Vu de Bretagne

Le chêne de Jos...

IL n'est pas de son temps. Il habite au Guily, un hameau voisin. Une petite ferme. Avec une cour miraculeusement rurale : la truie flanque sa truffe dans le fumier chaud. Trois chiens font des niches aux poulettes quand ce n'est pas l'inverse. A la porte de l'écurie, deux chevaux rêvent. Rien de rationnel ici. C'est bon.

Il s'appelle Jos. Il est l'ombrageuse mémoire d'une très antique Bretagne. Les fermiers du voisinage le moquent. On dirait que Jos les humilie. Ils sont modernes, eux ! Le temps de Jos n'est pas le leur. Ses tracteurs rouillés non plus. Ni sa casquette torve. Faut être moderne, hein !

A l'occasion du remembrement Jos, seul, a protesté. A cause des haies et des arbres. On a ri. Il s'est obstiné. Et intenté un procès aux travaux publics. Perdu. Il s'est obstiné à nouveau. Et porté l'affaire des haies et des arbres devant le Conseil d'Etat. On a encore ri, et même un peu plus. Alors Jos a écrit à Valéry Giscard d'Estaing. A cause des haies et des arbres. Et il attend !

Moi, je l'aime bien, Jos. A ma dernière visite, nous n'avons pas parlé des juges du Conseil d'Etat. Ni de M. le président. Nous avons parlé d'un arbre. Un chêne que les « remembreurs » venaient d'enterrer.

« Ils ont fait une grande fosse dans la terre. Et ils l'ont mis dedans. Comme un être humain. C'était un beau chêne. Un arbre d'œuvre, je crois bien. Trois cents ans au moins. On aurait dit qu'ils avaient peur du chêne. Il était plein de vie. Il vit encore, je suis sûr, dans sa tombe...

— C'est triste Jos ! Il va mourir... »

Et puis regardant la vieille armoire de la ferme, il a ajouté :

« Peut-être bien qu'il ressuscitera, le chêne ! »

XAVIER GRALL.

NATURE

Un singulier agriculteur

C'EST, les deux coudes sur la table, un agriculteur normand de soixante-deux ans qui porte jeune. Il a un long regard bleu et des favoris d'autrefois taillés en pointe vers les lèvres. Il parle calmement ; pourtant, ce qu'il exprime est tout chargé de la conviction, de la passion la plus pure, et on se dit qu'un autre élèverait la voix ou ferait de grands gestes. Mais non, simplement, les deux mains s'ouvrent régulièrement comme pour souligner une série d'évidences. Voici :

« L'homme est le fruit de la nature. Si on respecte la nature, l'homme est équilibré. Si la nature est équilibrée, l'homme l'est aussi, c'est simple à comprendre. La destinée de l'homme est d'être nourri par le sol, à condition que le sol reste conforme à sa nature première, telle que Dieu l'a créée. Le sol a une vie naturelle, d'origine divine. Il est fertilisé par l'intermédiaire des micro-organismes, les aliments poussent et l'homme en profite normalement.

« Le sang, aujourd'hui, est dénaturé »

» Aujourd'hui, le sol n'est plus respecté. D'ailleurs qu'est-ce qu'on dit partout ? On dit qu'on exploite la terre, les fermes sont des exploitations. Ici, vous verrez, on n'exploite rien du tout, on met en valeur. On respecte la vie propre qui est dans le sol. Les chimistes et les agrochimistes nous apportent des engrais qui sont élaborés en dehors de la vie du sol, les engrais sont extraterrestres, alors les plantes sont déséquilibrées, et, pas conséquent, la nourriture de l'homme. J'ai lu un jour, c'était un professeur, que tous les désordres actuels sont causés par le fait que le sang qui irrigue le cerveau et qui est fabriqué à partir de l'alimentation chimique, eh bien ! le sang aujourd'hui est dénaturé, et moi je ne suis pas loin de le croire...

» Ici, depuis dix ans, la culture est biologique, elle est « bio » comme disent les jeunes. J'ai commencé parce que mes vaches qui absorbaient à l'époque des aliments élaborés étaient facilement stériles, ou bien elles avaient des mammites et aussi des boiteries des pieds. Je me suis dit avec mes deux fils : il n'y a rien à faire, il faut essayer autre chose. Au début, on a eu du mal : le sol n'était plus bien vivant avec tous les engrais solubles qu'il avait reçus. Il était anémié, ou comme drogué. Il a fallu cinq à six ans pour qu'il s'habitue aux phosphates naturels, aux poudres de roches, aux engrais verts, au fumier et encore aux algues marines minérales et végétales, et pendant tout ce temps, les rendements ont rudement baissé. Mais maintenant, à force, j'ai les mêmes rendements que mes voisins, et mon sol est sain. Vous savez, la nature n'est pas faite pour les sauts, il faut qu'elle suive son chemin.

» Ce qui est malheureux, c'est que je n'ai plus le contact avec les autres cultivateurs. Si vous parlez de moi dans le village, on répondra le « fada » ou l' « hurluberlu ». Quand j'expliquais mes expériences, on me riait au nez. Ils sont persuadés que je vais tout droit à la faillite, et, comme je fais aussi bien qu'eux, ils manquent de loyauté : ils racontent que je mets mes engrais la nuit pour me cacher.

» Alors, je n'achète rien au dehors sauf un peu de riz complet et des lentilles dont je connais la provenance. La viande et les volailles sont de chez nous, les légumes naturellement et les fruits non traités qu'on met en conserve. Et le bois pour le chauffage, le bois préparé par nous l'hiver. Il n'y a que les tracteurs qui m'embêtent, cette pollution là est difficile à éviter, et pourtant j'ai connu un gars pendant la guerre qui se chauffait au gaz de fumier, c'est le méthane. Si un jour, on pouvait en mettre dans les tracteurs, on dépendrait moins des trusts pétroliers.

» Voilà, je suis un marginal de l'agriculture, car j'ai pris un risque que les autres ne veulent pas prendre. C'est si facile de traiter la terre et le bétail de plus en plus, de plus en plus fort. Chez nous, le bétail est sain, et si je pouvais éviter le tribunal, je refuserais la vaccination anti-aphteuse qui le rend plus vulnérable. Il y a des produits dans la médecine vétérinaire parallèle qui immunisent sans affaiblir.

« ... je suis bien dans le sillage »

» Plus tard, je pense, c'est les consommateurs qui imposeront qu'il y ait en bonne part une agriculture biologique à côté de l'agriculture chimique et, j'espère, avant que l'humanité ne s'empoisonne ou que la terre ne puisse plus rendre. En attendant, puisque vous me demandez la philosophie de tout ça, je vous dirai que je me sens un artisan avec Dieu créateur, je suis bien dans son sillage. C'est mon point de vue, mais, bien sûr, il ne faudrait pas mélanger, on peut être athée ou anti-religieux et pratiquer tout aussi bien l'agriculture biologique. Ce n'est pas mon cas : pour moi, elle favorise un esprit chrétien. De près ou de loin, la vie du sol vient de Dieu.

» Dimanche dernier, mes fils ont quêté pour la faim dans le monde, ils le font chaque année. Mais qu'ils ne viennent pas nous demander de quêter pour le cancer puisqu'ils font tout ce qu'ils peuvent, partout, pour que les gens l'attrapent. Je ne leur donnerai pas un centime... »

OLIVIER RENAUDIN.

Du sport à la prison

Le hors-jeu de René Vignal

UNE mère première main, un père chef de train, une grand-mère trop clémente, soucieuse avant tout de lever les punitions dans un petit pavillon au milieu d'une pinède, une adolescence heureuse, à peine marquée par la guerre, d'un garçon « un peu fada ».

Très vite ce champion de l'école buissonnière et des quatre cents coups devient un intrépide « dieu du stade ». Du courage, mais aussi les blessures et les fractures qui mettent fin, de façon prématurée, à une carrière commencée sous les meilleurs auspices. Le drame intime — un divorce — et un incroyable concours de circonstances qui font d'un représentant en champagne prospère un gangster chevronné. Vignal est enfin arrêté, maltraité, puis condamné, et il connaît alors la prison et sa cruelle grisaille. Un roman qui se termine par une longue attente, celle de la liberté, la volonté de « se refaire », les retrouvailles émouvantes et les miracles du football en prison. Un récit sobre, humain, souvent savoureux, remarquablement recueilli par le regretté Francis Huyger, une vie pas comme les autres, celle de René Vignal, l'un des plus grands gardiens de but de tous les temps, l'idole de la jeunesse sportive des années 50.

Dès les premières pages, on vit intensément la naissance d'un champion. On suit l'aventure d'un jeune casse-cou poussé par un goût prononcé pour « le bain voluptueux des aventures parascolaires ». Dans une ambiance à la Pagnol, telle la chrysalide devenant papillon, le mauvais élève se métamorphose en champion intelligent. L'amateur de football saisit clairement tout ce qui fait la différence entre le grand joueur et les autres : mélange des qualités physiques, du travail acharné et de passion ; une intelligence capable d'étudier sans relâche, et jusque sur chaque photo, les moindres détails du jeu de chaque joueur, et jusqu'aux positions successives prises par chaque jambe de frappe... ou d'appui.

On pénètre alors les secrets de l'art : cette façon d'enfoncer sa casquette pour s'obliger à ne voir que le ballon, ces gestes lentement assimilés et cent mille fois répétés qui font ce goal fabuleux qui arrête les penaltys et qui dégage à près de 100 mètres, merveille de puissance et de précision, soulevant chaque fois l'enthousiasme du public. En un mot, le premier gardien de but moderne, maître inégalé de la relance du jeu comme des « sorties » les plus audacieuses, capable de ces intuitions et de ces détentes fulgurantes qui n'appartiennent qu'aux plus grands.

∴

Voici Vignal au Racing Club de Paris, c'est déjà la pleine gloire, l'automne 1947 et toute une époque qui resurgit : le vieux Vel'dHiv, ses Six Jours et ses meetings, Piaf, Chevalier encore, Montand déjà. Bourvil et Robert Lamoureux font rire. Les privations, les luttes et le drame des grandes grèves font souffrir et serrer les dents. Marcel Cerdan est sur la route du championnat du monde, et, lorsque vient la canicule, ce sont les grandes heures du Tour de France : Vietto, Robic, Apo Lazaridès, contre Bartali et Coppi, les « campionissimi ». Sillonné par les vieux bus à plate-forme, avec ses petites rues où les gamins peuvent encore jouer au foot, Paris se porte en masse à Colombes pour la finale de la Coupe.

C'est le temps des Racing-Lille. Entassés dans un stade vétuste, soixante-cinq mille privilégiés — dont la moitié ne voit rien — vibrent au rythme des exploits des Vaast, Tessier et autres Gabet. Eblouissante et inoubliable finale de 1949, arabesques, apogée et triomphe du fameux « tourbillon ». Inconstant, déroutant, merveilleux Racing où l'on retrouve alors avec des joueurs qui sont presque tous des banlieusards, trois personnages dissemblables, Paul Baron, Marcel Galey et André Dehaye, trois anciens joueurs de qualité, entraîneur, directeur sportif et président qui pratiquent encore régulièrement malgré leur cinquantaine. Autres temps, autres mœurs !

Voici encore, admirablement dépeints eux aussi, quelques-uns des grands moments et quelques-uns des artistes du football. Gudmunson, « Monsieur Albert », technicien flegmatique et champion de l'humour britannique. Plus étonnant peut-être, cet Amalfi qui « descend » à l'entraînement les fanions de corner placés à 30 mètres. Amalfi encore pour ses débuts à Paris, où, comblé dans son attente, le vieux Parc rugit soudain de joie et d'admiration lorsque, dès le coup d'envoi de Racing-Arsenal, encore dans le rond central, maniant le ballon uniquement de la semelle, dansant d'un pied sur l'autre, le fantastique Brésilien efface et ridiculise comme en se jouant toute l'attaque anglaise frappée de stupeur.

PHILIPPE ROBRIEUX.

(Suite page 15.)

Au fil de la semaine

Sur quelques délits nouveaux

par PIERRE VIANSSON-PONTÉ

DEUX récits, ce matin au courrier, choisis parmi cinq, six autres. Il y en avait autant hier, il y en aura autant demain. Résumons-les.

Autour de la faculté parisienne de Jussieu, la police, a annoncé « le Monde » et avec lui toute la presse, a interpellé le 1er juin, en fin d'après-midi, quatre-vingt-douze personnes, présumées appartenir à des groupes d'autonomes en voie de se rassembler pour aller se joindre à une manifestation contre le Mundial en Argentine. Un enseignant, qui habite précisément en face de Jussieu, sort de chez lui, à 19 h. 30, pour aller dîner chez des amis. Le quartier est en état de siège. Il se fraie un chemin à travers les cars de C.R.S. quand il aperçoit des policiers intercepter un jeune voisin allemand, qui rentrait chez lui avec deux bouteilles de bière achetées à l'épicerie voisine. Le professeur s'approche, essaie de plaider en faveur du jeune homme qui parle mal le français et tremble tant qu'il ne parvient pas à produire ses papiers d'identité. « Occupe-toi de tes affaires » et « Mêle-toi de ce qui te regarde » sont les moindres aménités qu'il recueille.

Il a le tort d'insister, « en soignant mon langage et avec la plus grande politesse », note-t-il. On lui demande ses papiers et on le pousse dans un car de police. « Mais pourquoi ? », interroge-t-il, et un gradé réplique sans rire : « Pour cause d'altruisme. »

Une demi-heure d'attente. En route pour le commissariat de la place Maubert, tout proche. Seconde vérification d'identité. Fouille. « Vide tes poches. » Deux autres enseignants, embarqués eux aussi, protestent. « Vos gueules ! ». Le jeune Allemand n'en finit pas de se justifier. « Si ça ne te plaît pas, retourne dans ton pays. » Pas de violence ni de brutalité, mais la plus froide autorité assaisonnée de quelques injures, en particulier pour les « négros » et les « ratons ».

LE car encore. Centre de contrôle du camp de Vincennes. Seconde fouille. Troisième vérification d'identité. Et hop : en cellule. Deux heures d'attente : d'autres sont là depuis beaucoup plus longtemps. Les prisonniers sont ensuite extraits un par un, et c'est la troisième fouille, plus minutieuse. « Vide tes poches. Allez, plus vite que ça. » Les coupe-ongles et autres objets dangereux sont placés dans des sachets « pièces à conviction ».

« Puis-je téléphoner ? » demandent les interpellés. « On n'est pas les P.T.T. Ici. Grouillez-vous et bouclez-la. » Photo anthropométrique, empreintes digitales, interrogatoire. Quel est le délit commis ? Réponse : aucun. Et de reprendre les explications. Le policier, péremptoire : « Si tu es là, c'est qu'il y a une raison. » Finalement, agacé, il écrit sous la mention « Déclaration de l'intéressé » : « A voulu aider son voisin à s'expliquer avec les forces de l'ordre. »

Encore quelques couloirs au pas de charge. « Allez, plus vite, dépêche-toi. » Quelques exigences vexatoires, et à nouveau en cellule, mais cette fois selon un classement systématique : mineurs, majeurs, filles, hommes, Français, étrangers...

A minuit passé enfin, les portes s'ouvrent. Une heure de marche à travers le bois pour gagner le métro le plus proche.

La même aventure banale, quotidienne, est arrivée à un garçon de seize ans. Il sortait d'un cinéma, sur les Champs-Elysées, deux jours plus tard, le samedi 3 juin, à 15 h. 45, et il est passé devant les bureaux de la compagnie aérienne soviétique Aeroflot. Craignant, à cause du procès Orlov, une manifestation, qui d'ailleurs ne s'est pas produite, la police a interpellé là une cinquantaine de passants, tous jeunes. Vincennes, les fouilles, la photo et la fiche, le scénario et plusieurs heures de cellule.

ON pourrait continuer d'aligner ici des dizaines de récits analogues, pour lesquels on possède les noms, les précisions de date et de lieu. Ils établissent l'existence d'un certain nombre de délits nouveaux, non prévus par la loi, mais solidement inscrits dans les faits et énergiquement réprimés, comme il se doit. En voici quelques-uns :

Le délit de promenade peut vous être imputé si, par malchance, vous vous trouvez au mauvais moment là où vous ne devriez pas être, et même si vous habitez précisément à proximité.

Le délit de présomption à la délinquance est commis, si, en n'importe quel lieu, fût-ce un samedi après-midi sur les Champs-Elysées, l'autorité soupçonne qu'il pourrait se passer quelque chose.

Le délit d'être jeune rend, « a priori », particulièrement suspect à toute heure et en tout lieu. Le fait, pour un garçon, d'avoir les cheveux un peu longs ou, pour une fille, de porter des jeans constitue évidemment de fortes circonstances aggravantes, presque un début de preuve.

Le délit d'altruisme enfreint une disposition non écrite qui pourrait s'énoncer ainsi : « Celui qui se mêlera de ce qui ne le regarde pas sera puni... »

Le délit de lenteur à obéir aux ordres, par exemple quand on vous fouille pour la troisième fois ou qu'un gradé a envie de vous voir courir, peut coûter quelques heures supplémentaires de cellule. Et de même le délit de confondre des locaux de police avec un bureau de poste.

Le délit de pensées subversives entraîne l'interpellation de tout individu qui ose adresser la parole sans y avoir été convié à un représentant de l'autorité.

Bien entendu, les délits d'être étranger, de s'exprimer malaisément en français, et surtout d'avoir la peau noire ou jaune, l'allure d'un « bougnoule », d'un « rital », d'un « porto », d'un « espingouin »; d'un « turco » ou d'un « raton » — comme on dit gracieusement dans les commissariats — constituent autant de faits réprimés sans faiblesse.

A ces dix délits, et il en est bien d'autres que les codes ignorent mais qui sont de pratique quotidienne et générale, s'ajoute le risque de récidive. Car il est clair que le professeur ou le garçon de seize ans, photographiés, fichés et interrogés, seront considérés comme des récidivistes peut-être dangereux s'il leur arrive un jour d'être à nouveau interpellés. Leur fiche et leur dossier fourniront la preuve, cette fois indiscutable, qu'ils participent à des menées subversives, se rebellent contre l'autorité, attentent à l'ordre public, voire à la sécurité de l'Etat.

QU'ON comprenne bien : ce qui est en cause ici, ce ne sont pas les « bavures » qui se produisent à l'occasion de certaines enquêtes, d'incidents de rue, d'interrogatoires trop poussés ou de la répression d'actes de délinquance, voire de banditisme. Dans les deux affaires évoquées, aucune violence, répétons-le, pas la moindre brutalité autre que verbale. On rudoie, on méprise, on tutoie. Des mesures plus vexatoires que menaçantes, un ton plus grossier que vraiment méchant, des dispositions et des procédures plus stupides encore qu'alarmantes.

Certes, chaque courrier apporte aussi des témoignages en faveur de la police, et même les récits qu'on vient de résumer n'en sont pas exempts. Le professeur interpellé à Jussieu a recueilli, pendant l'attente dans le car, les confidences d'un jeune agent, fils d'ouvrier, ancien mineur lui-même, engagé dans la police faute d'emploi, muté à Paris pour « s'être trop montré », disait-il, et que scandalisaient ces arrestations faites au hasard. Le garçon de seize ans appréhendé aux Champs-Elysées a obtenu, à force d'insistance, qu'un inspecteur consente à téléphoner, presque en cachette, à sa mère pour la rassurer.

D'autres témoignages disent l'humanité, l'indulgence, l'efficacité, la correction de policiers au hasard des menus incidents de la vie quotidienne, de maintes interventions de toutes sortes. Et comment oublier ce numéro du bulletin de la Société nationale de sauvetage en mer que cite opportunément une autre lettre de lecteur, où on lit qu'en 1977 treize hommes des C.R.S. (et les équipages de sept vedettes des douanes) ont reçu des *récompenses pour actes de sauvetage* ?

Ce n'est pas la police qui est ici en cause, ni dans son utilité ni même dans sa pratique. Encore une fois, on ne songe pas à faire le procès de l'autorité, à plaider pour les criminels ou les délinquants ; et qu'on ne vienne pas prétendre que toute critique affaiblit l'autorité, mine le moral et abîme l'image du représentant de l'ordre. C'est le contraire qui est vrai : si son autorité apparaît difficile à supporter, s'il inspire une méfiance et une crainte qui s'étendent trop souvent aux honnêtes gens, si son image est ternie parfois, c'est par les menus abus, les inutiles grossièretés, les méthodes tatillonnes qui résultent de ces lois non écrites, de ces délits ignorés des codes, qui risquent à tout moment de transformer le citoyen le plus paisible en suspect, en prisonnier, en délinquant.

ETRANGER

REFLETS DU MONDE ENTIER

КОМСОМОЛЬСКАЯ ПРАВДА

De curieux amateurs de la race chevaline

L'organe des jeunesses communistes soviétiques, la *KOMSOMOLSKAYA PRAVDA* rapporte que « *de plus en plus souvent des adolescents volent des chevaux parce qu'ils ne trouvent pas d'autre moyen pour pratiquer l'équitation. Malheureusement, ces amateurs de chevauchées se montrent souvent sans pitié pour les animaux qu'ils font courir jusqu'à épuisement. Dans certains cas, ils vont même jusqu'à les lancer, à coups de fouet, contre des trains en marche, ou à les précipiter dans la Volga du haut d'un escarpement. (...) Devant la fréquence croissante de ces vols, un spécialiste réclame la création d'une Société protectrice des chevaux, une sévérité accrue de la milice, mais demande en contrepartie que les kolkhozes et les sovkhozes créent des sections d'équitation pour la jeunesse* ». Il y a en U.R.S.S., qui compte plus de 250 millions d'habitants, quelque 6 millions de chevaux, dont la moitié sont des chevaux de trait.

AL ADOUA

Un appel au président Carter

« *Comme le fit N.S. Mohamed (...) il y a quatorze siècles à l'égard d'Heraclius, roi des Byzantins, je te dis fais-toi musulman. Ainsi tu seras sauvé. Si tu refuses, les péchés de tous les Américains retomberont sur toi* », écrit, dans un appel lancé au président Carter, le mensuel islamique cairote *AL ADOUA*.

La revue poursuit : « *Le peuple américain t'a désigné parce que tu as un sentiment religieux. Les Eglises ne ne répondent pas à l'aspiration spirituelle de l'humanité. Il n'y a que l'islam. (...) Dieu t'a choisi pour être être le chef. Le cheikh d'Al-Ahzar (la plus haute autorité morale de l'islam orthodoxe) est venu te voir. Détrompe-toi, il n'est ni l'évêque de Cantorbery ni le pape de Rome.* »

Al Adaoua, qui ouvre également ses colonnes à la publicité de Pepsi-Cola, est l'une des deux publications musulmanes « *fondamentalistes* » de grande diffusion qui ont été autorisées à paraître à la faveur de la politique de libéralisation du président Sadate, et bien que l'association des Frères musulmans, dont elles expriment notoirement le points de vue, reste en principe interdite.

L'auteur de cet appel inédit au président Carter est M. Ahmed Hussein, aujourd'hui valétudinaire, mais qui fut une figure connue du monde politique égyptien sous le roi Farouk. Il dirigeait alors le parti Jeune Egypte, dont les militants en chemises « *vert islam* » réclamaient un régime nationaliste et socialiste. Dans son adresse au chef de l'exécutif américain, M. Hussein ne craint pas de rappeler qu'il avait écrit à Hitler, il y a quarante ans, pour lui demander de se faire musulman. Plus tard, il donna aussi ce conseil à la reine d'Angleterre et à ses sujets.

Grand-mère et petit-fils

L'ancien premier ministre israélien, Mme Golda Meïr, a critiqué récemment les conceptions du mouvement pacifiste israélien La paix maintenant, dont le slogan est « *la paix vaut mieux que le Grand Israël* ».

« *Mme Golda Meïr n'aime pas les membres du mouvement La paix maintenant*, écrit un célèbre chroniqueur du quotidien indépendant de Tel-Aviv, *HAARETZ*. *Elle a immédiatement avancé l'argument le plus logique, selon elle, pour leur montrer leur grave erreur : existe-t-il, demande-t-elle, parmi ces naïfs, quelqu'un qui peut garantir à ses petits-fils que la paix régnera effectivement et pour toujours ? Et comme les membres de ce mouvement ne pouvaient pas donner une telle garantie à leurs petits-fils, elle les a complètement rayés de l'ordre du jour. Cette petite phrase concernant les petits-fils recèle toute la différence entre les deux opinions.*

» *Or, dans le feu de la discussion avec les membres du mouvement pacifiste, Golda a oublié qu'ils n'ont pas encore de petits-fils. La loi de la nature fait, semble-t-il, que les opinions de ceux qui ont des petits-fils et de ceux qui n'en ont pas planent dans l'espace comme deux lignes parallèles qui ne se rencontrent jamais. Golda n'a pas remarqué que les petits-fils constituent justement les troupes de La paix maintenant. En effet, le problème n'est pas d'assurer la paix aux petits-fils, mais de... rassurer la grand-mère et cela est très difficile.* »

« *Moi, par exemple*, conclut le jeune journaliste, *je n'ai jamais pu convaincre ma grand-mère que je ne mourrai pas de pneumonie en sortant sans chandail durant une nuit de canicule au mois d'août. Je n'ai jamais pu non plus l'assurer que l'excursion de notre classe à la mer ne se terminerait pas par une grande catastrophe. En fin de compte, la vérité historique du Proche-Orient est la suivante : ce ne sont pas les petits-fils qui représentent le vrai problème, mais les grands-mères. Mais aucune grand-mère ne le comprendra.* »

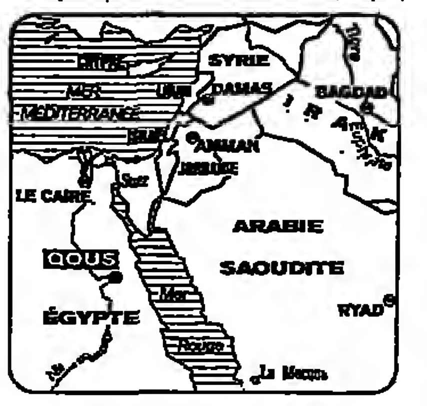
International Herald Tribune

On trouve toujours plus malheureux que soi

« *Les soldats américains qui, durant toute leur carrière, se plaignent du rata*, écrit *l'INTERNATIONAL HERALD TRIBUNE*, *devraient prendre connaissance des derniers renseignements concernant l'ordinaire de l'armée soviétique (...) dont nombre de soldats souffrent d'avitaminose et de manque de sels minéraux parce que leurs menus sont pauvres en légumes et en viande. De surcroît, nombre de régiments et d'écoles militaires doivent compléter leur ravitaillement en cultivant leurs propres légumes et en élevant des porcs, du bétail, des lapins et de la volaille. (...) Même les stocks de pommes de terre et de choux peuvent être épuisés avant la récolte suivante. Les problèmes de production, de stockage et de distribution des aliments que connaît le secteur civil se reflètent dans le ravitaillement des militaires. Une certaine tendance à une amélioration se manifeste actuellement pour la variété et la qualité de la nourriture fournie à l'armée soviétique, particulièrement en ce qui concerne les officiers et d'autres groupes. En fait, une nourriture meilleure est un privilège des gradés.* »

Lettre de Qous (Haute-Egypte)

Une capitale islamique oubliée



POUR en parler, les chroniqueurs de l'âge d'or musulman trempent leur plume dans la même encre irisée qu'ils emploient pour célébrer Le Caire, Damas et Bagdad (1). Pensez, Qous avait une cour, des poètes, des saints, des docteurs de l'islam connus jusqu'à La Mecque. Comme Le Caire, elle se permit, un temps, d'envoyer aux Lieux saints d'Arabie un *mahmel*, voile brodé recouvrant la *Quaâba*, que l'on renouvelle chaque année. Qous battit monnaie. Elle renversa ou éleva des maires du palais dans la lointaine capitale califale. Elle eut même, suprême distinction, l'un de ses gouverneurs, Aladin, immortalisé dans *les Mille et Une Nuits* — il est vrai pour s'être bêtement laissé délester de 1 000 dinars, en échange d'un trésor de pacotille présenté par un voleur faussement repenti ; mais peu importe, ce qui compte c'est que l'histoire d'Aladin de Qous soit dans la bouche de Shahrazade. La tête tournée par les récits de voyageurs décrivant la cité sur la route des Indes à Marseille, comme l'emporium de la mer Rouge, un roi croisé de Jérusalem rêva de la conquérir. Le troisième calife abasside d'Egypte vint y mourir, et son fils Hakim II y fut à son tour proclamé commandeur des croyants.

De nos jours, Qous n'en finit pas de dormir au milieu des champs de fèves et de trèfle. La grand-route et le Nil même se sont détournés d'elle. Nul ministre ou touriste ne la visite jamais. On l'oublierait presque si quelques édifices ne dépassaient le mur compact des cannes à sucre qui la cerne. Le comble, pour une vieille métropole, ce sont des clochers qui émergent de la végétation, car les plus hauts de ses minarets se sont écroulés depuis des générations, et nul pieux bienfaiteur ne s'est présenté pour les relever. Elle, qui se targuait d'avoir été dotée de sa première mosquée par le conquérant arabe de l'Egypte en personne, Amr Ibn el-Ass ; elle que le grand vizir fatimide du Caire gratifia en 1155 d'un *minbar*, haute chaire faite d'un bois travaillé à la loupe ; elle à qui les mamelouks au quartorzième siècle, bâtirent un *mirhab*, niche chantournée regardant vers La Mecque. Ces témoignages de considération ne sont plus aujourd'hui que des souvenirs, d'ailleurs splendides, surtout le minbar, surnageant dans la débâcle, et qu'un savant vient encore parfois admirer du fin fond de l'Occident. Piètre consolation, quand on a vu défiler les ambassadeurs de six rois, dont ceux, moka et miel, du négus, les négociants cousus d'or du monde entier, les caravanes de pèlerins venus de l'islam atlantique. Quand on a cru que l'on avait effacé le souvenir de Thèbes, la capitale pharaonique située une vingtaine de kilomètres plus au sud, dont on fut, en tout cas, l'héritière.

QOUS, dont le gouverneur, sorte de vice-roi du Saïd — la Haute-Egypte —, avait droit lorsqu'il se déplaçait aux trompettes sultaniennes, n'est plus de nos jours qu'une sous-préfecture inconnue de cent mille âmes, peuplée de fellahs, de petits commerçants, de bateliers et de pêcheurs. Un morceau de la mosquée El-Amria, le plan grandiose de ce sanctuaire et quelques portes patriciennes témoignent seuls pour un lustre évanoui. La rue principale, bordée de pauvres boutiques, est en terre battue, et les buffles s'y sentent plus chez eux que les passants chaussés ou les voitures à moteur. Le marché n'offre que des légumes de la région, quelques moutons amenés par des Bédouins du désert arabique et les mêmes ustensiles en matière plastique rose ou verte qui confèrent au tiers-monde une sorte d'unité dans la laideur pauvre.

Cette ville, qui depuis les alentours de l'an 1000 avait su obtenir de l'autorité cairote une sorte de délégation de pouvoir sur le haut pays égyptien, rejetant totalement dans l'ombre le premier chef-lieu mahométan du Saïd, Assouan ; cette ville, qui avait su maintenir et fortifier son rôle de capitale de l'intérieur, à travers les révolutions de palais et les changements de dynasties au Caire, malgré les convulsions religieuses, les guerres civiles ou étrangères et les crises économiques affectant l'empire musulman, voilà qu'un beau jour à l'extrême fin du quatorzième siècle elle s'est retrouvée seule, abandonnée.

FINIS les grâces des califes, les gouverneurs mécènes, la correspondance directe avec les puissances étrangères, les poèmes à la gloire de la cité, les jugements faisant jurisprudence au-delà des mers, l'argent facile, les mets délicats apportés de l'océan Indien. Que s'était-il passé ? Simplement la route des épices avait changé d'itinéraire, délaissant la Haute-Egypte pour passer directement d'Arabie au Caire. Emboîtant le pas à la prospérité, de nombreux fils de Qous s'expatrièrent alors vers la mer Rouge et le delta du Nil, eux dont les parents avaient accueilli les marchands d'Ethiopie et des Indes. Dès 1399 les chroniques ne mentionnent plus la présence d'un gouverneur de la cité. En quelques années Qous devient un fantôme de ville, et, comme si ce malheur n'était pas à lui seul suffisant, voilà qu'au début du seizième siècle elle perd, selon l'historien musulman Maqrizi, dix-sept mille de ses habitants au cours d'une seule épidémie. Dès lors Qous prend l'allure de gros bourg rural qu'elle a encore aujourd'hui, gardant au fond du cœur le vague souvenir de sa fortune et le sentiment confus d'une injustice.

La vie a continué, mécaniquement, comme marquée au coin pour toujours par le désuet. Des fiacres rescapés sans doute du voyage de l'impératrice Eugénie en Egypte, en 1869, transportent en 1978 de la ville au fleuve les gens qui ont à faire à Nagada, la cité sœur sise sur la rive droite, et qui doivent, pour y aller, prendre une cange, faute de pont. Les géantes voiles latines des felouques ne sont que pièces et morceaux. Les terrains plats situés en bordure de Qous, vers le Nil, portent toujours le nom de *El-Chouna* — l'Entrepôt — qui leur est donné par les récits du Moyen Age, mais on y chercherait en vain aujourd'hui les marchandises qui en firent la renommée. Des découvertes opérées en 1966 attestent pourtant de la variété et de la qualité des produits drainés jadis par Qous : céladons fleuris aux courbes molles, aiguières et verres de Syrie, faïences de Perse, et jusqu'à des jarres de Chine. Les célèbres tissages de Qous ont cessé quant à eux d'être fabriqués depuis la fin du dix-huitième siècle. Seule reste florissante l'antique industrie qoussoise des huiles de graines. Il faut noter aussi que les coptes de Nagada ont conservé jusqu'à nos jours des relations commerciales directes avec l'Ethiopie. Enfin un village proche, Garagos, a repris avec bonheur à son compte, au début de ce siècle, des traditions de fabrication de tapis et de céramiques, lesquels commencent à être connus hors d'Egypte, notamment en Allemagne de l'Ouest.

L'ÉPOQUE moderne enfin a vu l'installation à Qous d'une des plus importantes sucreries d'Egypte. La canne à sucre y était traitée artisanalement depuis plusieurs siècles. Maintenant, d'une vaste enceinte noire pourvue de miradors, s'élèvent nuit et jour les vapeurs vertes à l'odeur surie annonçant à la ronde que le sucre se fait. Passant d'un esclavage à l'autre les paysans commencent à devenir ouvriers. Mais, à certains moments de l'année, les épiceries de Qous manquent de sucre, ou vous le proposent sous le manteau le double du prix du Caire. Les Qoussois qui attendent des visiteurs de la capitale leur demandent parfois d'apporter du sucre avec eux... Sa seule gloire contemporaine, la grande sucrerie moderne, est finalement encore une source de frustation pour Qous l'oubliée, la déchue. Il faut espérer que la décision annoncée cette année par Le Caire « *d'accorder désormais la priorité à la Haute-Egypte dans la répartition des investissements étatiques* » ouvrira de nouvelles perspectives à la vieille cité.

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ.

(1) Une étude de plus de six cents pages : « Un centre musulman de la Haute-Egypte médiévale : Qous », publiée en 1976 par M. Jean-Claude Garcin à l'Institut français d'archéologie orientale dépendant du ministère des universités, constitue une somme sur l'ancienne capitale du Saïd.

ZAIRE

Simon Kimbangu, prophète et martyr

« *JE ne connais pas ce travail, Seigneur. D'autres plus instruits, plus compétents feront mieux paître Ton Troupeau.* » Ces propos n'ont pas été tenus il y a vingt siècles sur les chemins de Judée ou de Samarie, mais il y a une soixantaine d'années en pays Bacongo, dans la partie occidentale du Zaïre. C'est ce que rapporte Martial Sinda, dans le petit ouvrage (1) qu'il consacre à Simon Kimbangu, Messie noir, dont il trace le parallélisme de destin avec le fils de Marie et de Joseph.

Né en 1889, dans la région de Thysville (l'actuelle Mbanza Ngungu), ce catéchiste baptiste fut condamné à mort par un conseil de guerre en octobre 1921, gracié par le roi des Belges, et mourut après trente années d'emprisonnement à Elisabethville (l'actuelle Lubumbashi), le 4 octobre 1951.

Victime d'un colonat, hermétique à tous les aspects de la vie culturelle et religieuse des Africains, d'une administration coloniale qui craignait que ses prédictions ne conduisent à une révolte populaire, et des missionnaires catholiques, qui voyaient en lui un rude concurrent, Simon Kimbangu a fondé une Eglise qui a aujourd'hui officiellement droit de cité au Zaïre, au même titre que l'Eglise romaine ou l'islam. Pourtant condamnée à la clandestinité pendant la plus grande partie de la période coloniale, elle ne fut reconnue par les Belges que le 25 décembre 1959, six mois avant l'accession du Congo à l'indépendance.

On mesurera l'ampleur du chemin parcouru au fait que, le 1er mai dernier, pour la première fois dans l'histoire de l'Eglise de Jésus-Christ sur la terre par Simon Kimbangu, a été célébrée, à Bruxelles, la Sainte-Cène, cérémonie instituée le 6 avril 1971, à l'occasion du cinquantenaire de la création de l'Eglise kimbanguiste. La Sainte Cène est, avec le baptême et la confession publique, l'un des trois sacrements sur lesquels repose la vie religieuse des kimbanguistes. Ne consommant pas d'alcool, ne fumant pas, ne dansant pas, les adeptes de Simon Kimbangu vivent de façon austère. Ils pratiquent la communion — sous les espèces d'un gâteau à la farine de maïs levé avec de la poudre de banane et de pomme de terre — trois fois l'an : le 25 décembre, date de leur reconnaissance par l'administration belge ; le 6 avril, anniversaire de la fondation de leur Eglise ; le 12 octobre, jour du décès de leur chef au Shaba.

Cinq millions d'adeptes

« *C'est une Eglise africaine indépendante, qui n'est liée ni à Rome ni au protestantisme, mais qui entretient des rapports étroits avec le Conseil œcuménique des Eglises de Genève...* », nous a dit récemment, à Kinshasa, l'un de ses porte-parole. Puis d'affirmer que les kimbanguistes sont aujourd'hui plus de cinq millions. Ils vivent pour les deux tiers au Zaïre et ont essaimé dans les pays voisins comme l'Angola, le Congo, la Zambie, l'Empire Centrafricain. D'ajouter qu'on en trouve également au Rwanda, au Burundi, ainsi que dans les communautés zaïroises dispersées à l'étranger, notamment en Belgique et en France.

Cette Eglise a séduit quelques Européens, dont une Suissesse qui est professeur de théologie à la Faculté kimbanguiste de Lutendali sur les rives du fleuve Zaïre, au sud-ouest du mont Ngaliema. L'essor récent du kimbanguisme a bénéficié à la fois du renforcement de l'influence du protestantisme au Zaïre et de l'exaltation, par le régime du général Mobutu, de l'« *authenticité africaine* », c'est-à-dire de tout ce qui peut apparaître comme un retour aux sources de la tradition.

Le chef spirituel du kimbanguisme est Diandienda Ku Ntima, fils cadet du prophète Simon Kimbangu, car, nous explique Mᵉ Mbungu Bayanama Kadivioki, avocat à la cour d'appel de Kinshasa et adepte zélé de l'Eglise de Jésus-Christ sur la terre, « *il a été désigné par son père avant que ce dernier ne rende le dernier soupir* ». Il explique l'expansion de l'Eglise à laquelle il appartient en ces termes : « *Simon Kimbangu a posé le premier le problème de la liberté. Il a politiquement interprété les Ecritures et c'est pour cela que l'administration coloniale a exercé sur lui une répression qui n'a eu d'égale que celle de l'Eglise catholique, jalouse de voir affirmer, à travers lui, une sorte de concurrence...* » Sous une autre forme, Martial Sinda ne s'exprime pas autrement dans son ouvrage.

Ce petit livre prend en tout cas une dimension supplémentaire lorsqu'on apprend que Diandienda Ku Ntima siège dans toutes les cérémonies officielles, comme l'archevêque de Kinshasa par exemple. Cette situation est en effet généralement peu connue, de même que quelques autres faits qui intéressent l'Eglise de Jésus-Christ sur la terre : plusieurs kimbanguistes sont membres du gouvernement zaïrois ; il existe un Cercle international kimbanguiste (CIK) dont le président vit à Bruxelles et dont le numéro deux réside à Villeneuve-Saint-Georges. S'il en était besoin, voilà des arguments propres à concourir au succès de l'ouvrage de Martial Sinda, *Simon Kimbangu, prophète et martyr zaïrois*.

PHILIPPE DECRAENE.

(1) 111 pages. Diffusion éditions A.B.C., 9, rue du Château-d'Eau, 75010 Paris.

TOURISME

Asilah n'est pas à vendre

CEUX qui spéculent sur le vent et le soleil des autres, ceux qui ont fait du slogan « Je ne veux pas bronzer idiot » un gadget de la rentabilité commerciale, ont entrepris de vendre une petite ville. Une publicité (dans le Monde du 10 juin) montre une jeune femme, seins nus, fesses rondes, lunettes de soleil, en train de ne pas lire un livre ouvert. A l'horizon la mer calme et un voilier. Au bout de la plage, un palmier (couleur locale oblige !) et une mosquée ou un marabout dont le dôme épouse les rondeurs de la dame. Après avoir vanté leur festival avec des noms célèbres, en bas de l'encart publicitaire, ils ont écrit ceci : « Asilah est vendu par... » (suivent sept noms d'agence de tourisme).

Pour « vendre » Asilah, il faut d'abord en posséder les clés, ensuite avoir l'accord de ceux qui y sont nés et qui tentent par tous les moyens de la préserver de la pollution touristique ; il faut enfin avoir la bénédiction de Sidi Ahmed Marzouq, saint et maître de la ville.

Il faudra aussi prier la Lune pour empêcher le fameux vent d'est, amant de cette côte, de ne pas souffler avec sa violence légendaire et gâcher ainsi les vacances « culturelles » de ceux et celles qui croient qu'on peut ne pas bronzer idiot !

TAHAR BEN JELLOUN.

● RECTIFICATION. — Une double erreur a rendu inintelligible la référence faite dans la chronique « Au fil de la semaine » intitulée « La soupe d'orties » (*le Monde* daté 11-12 juin) au livre de Jean-Paul Aron (et non Ariès), *le Mangeur du XIXe siècle* (et non du XXe siècle).

RADIO-TELEVISION

« C'est la vie » sur Antenne 2

CEUX QU'ON ABANDONNE

AU fond, ce vieux film de Delannoy, *Chiens perdus sans collier* — vous l'avez peut-être vu lundi dernier sur TF1, — Truffaut l'avait terriblement éreinté à l'époque, il y aura bientôt un quart de siècle, eh bien, à peu de choses près, c'est tout à fait le ton, le style de nos enquêtes à la télé. Avec, gros avantage évidemment, Gabin dans le rôle du reporter de service. Ce côté sentimental, gentil, édulcoré, larme à l'œil, un peu, pas trop, il ne s'agit pas non plus de déranger le public, il faut l'éveiller sans le secouer, l'émouvoir sans l'inquiéter, on le retrouve jour après jour, à 18 h. 40, dans l'émission « C'est la vie », sur Antenne 2, au fil d'une série consacrée par Monique Cara aux « enfants de l'oubli ».

Ceux qu'on abandonne, qu'on adopte, qu'on parraine, ceux qu'on bat, ceux qu'on place, ceux dont on a voulu et dont on ne veut plus, ceux qui traînent leur tristesse et leur ennui dans les orphelinats, les pensionnats, les centres de l'aide sociale à l'enfance, ceux, enfin, dont on disait autrefois avec méfiance, avec dédain, qu'ils étaient de l'Assistance. On n'en est plus là aujourd'hui. On n'est plus au temps de saint Vincent de Paul, au temps où, sur la Seine, les chalands venaient déposer au pied de Notre-Dame leurs fragiles cargaisons de nouveau-nés, on n'est plus au temps de Rousseau, ni même de Genet, on n'est plus au temps du mépris.

On est au temps de la pitié, et cela ne vaut guère mieux. J'exagère ? A peine. De tous les problèmes — et Dieu sait s'il y en a — que pose à nos sociétés modernes une conscience de plus en plus exigeante (de là que nous l'avons si mauvaise !) et un besoin de plus en plus impérieux d'égalité, de liberté et de fraternité, celui de l'enfance malheureuse est, de toute évidence, le premier. Où commencent, en effet, où s'arrêtent les droits de l'homme ? A la majorité ? A la retraite ?

Et pourtant, c'est une question dont on parle peu et mal en règle générale. Prenez la campagne organisée en ce moment à l'antenne en faveur du parrainage de gosses abandonnés sans l'être, de gosses dont les parents se manifestent trop pour perdre leurs droits sur eux et pas assez pour remplir leurs devoirs auprès d'eux. Elle part d'un très bon sentiment et les images destinées à illustrer l'appel sobre et sérieux de Noël Mamère sont charmantes, touchantes, encourageantes. On a pris la précaution de signaler que les demandes étaient déjà nombreuses et qu'elles ne seraient ni acceptées ni examinées avant la rentrée, histoire de donner aux volontaires un délai de réflexion nécessaire. Ce qu'on n'a pas fait, on aurait dû, c'est très important, c'est insister sur les difficultés, elles sont graves comme tout ce qui touche à l'enfance, que risque de rencontrer une initiative mal acceptée (parfois ? souvent ? là-dessus, silence et discrétion) par les parents naturels, source de jalousie, de conflits catastrophiques pour des enfants déjà traumatisés au départ.

Un grand mouvement de l'âme

Même chose au chapitre de l'adoption des laissés-pour-compte, les « étrangers » et surtout les handicapés. Pour certains, les chances de trouver un jour un foyer stable et chaleureux sont infimes. On nous montre, on a raison, le cas quasi unique d'une famille modeste de six enfants dont trois ont été adoptés, pas malgré, à cause d'un bec-de-lièvre, d'une malformation des membres ou d'un palais ouvert, non pas malgré, à cause de leur passeport vietnamien ou libanais. On ne nous dit rien, en revanche, on a tort, des tentatives ratées, des bonnes volontés découragées et de leurs redoutables conséquences sur des êtres particulièrement sensibles et exposés.

Un orphelinat n'est pas un chenil. On ne peut pas, on ne doit pas — cela arrive souvent, trop souvent, hélas — prendre à quelque titre que ce soit, définitif ou temporaire, un enfant comme on prend un remède contre un sentiment de solitude ou d'inutilité. On ne doit pas, on ne peut pas répondre à un petit élan du cœur trop vite confondu avec un grand mouvement de l'âme.

L'aide sociale à l'enfance y veille de son mieux. Les enquêtes sont conduites avec une lucidité, une intelligence, une bonté infinie. Et cependant, les échecs, il y en a — ce sera, le 23 juin prochain, le sujet de la dernière émission, — témoignent de la persistance tenace, indéracinable de préjugés et de craintes mal surmontés. Comme si les enfants qu'on fabrique soi-même étaient toujours réussis et ne donnaient jamais de difficultés. Comme si une mère, obligée ou désireuse, pourquoi pas, d'abandonner son bébé, lui léguait par ce fait en héritage une faiblesse ou un égoïsme congénital : alors, dira-t-on, sous prétexte d'expériences désastreuses, on ne doit pas en citer de réussies, susceptible, au demeurant, de donner un bon exemple ? Si, bien sûr, simplement l'appel à la charité publique n'est plus de saison. Sur environ quarante mille demandes d'enfants à adopter, trois mille seulement sont satisfaites chaque année. Plus les mères naturelles tardent à abandonner leur enfant, moins il a de chances de trouver une mère d'adoption. Et pourtant en France, au contraire des pays scandinaves, on fait tout pour différer, dans l'espoir de l'éviter, une décision qui, prise plus tôt, changerait la destinée d'un gosse, promis autrement aux pires tribulations. Il aurait fallu insister davantage sur ce point capital : passé un certain âge, les enfants adoptables ont besoin de parents surdoués, je dirais presque de parents professionnels, tant sont dramatiques les perturbations qu'entraînent placements et déplacements successifs.

Dans la séquence sur les enfants battus, on entend, trop brièvement, dans la bouche d'un médecin pédiatre, Mme Deschamps, la voix de la raison : l'amour maternel ou paternel ne se commande pas. Rien de plus mal partagé, contrairement à ce qu'on croit. Certains l'éprouvent, d'autres pas. Il n'y a pas de honte à cela. Seulement, il faut être honnête, et le reconnaître à temps. On admet bien le divorce entre époux, pourquoi pas entre parents et enfants ?

On n'imagine pas la force des idées reçues, l'absence de simplicité, de franchise, de sensibilité, dans ce domaine, un domaine particulièrement mal connu. Tenez, toujours dans le cadre de cette série sur Antenne 2, la journaliste va interviewer deux enfants adoptés au berceau, ils ont aujourd'hui onze et vingt-trois ans, et leur demande s'ils en veulent à leurs « vrais » parents. On n'en croit pas ses oreilles. Enfin, est-ce possible ? Dire une chose pareille, c'est dangereux, et pour l'enfant et pour l'opinion. Les vrais parents, en l'occurrence — n'est-ce pas évident ? — sont ceux dont ils portent le nom. Les autres ne sont que naturels ou biologiques, comme on voudra. Non, ce n'est pas un détail sans importance. Absolument pas. C'est tout le problème, au contraire.

CLAUDE SARRAUTE.

★ « C'est la vie », du lundi au vendredi, Antenne 2, 18 h. 40.

« A la bonne heure » sur TF 1

Les difficultés de vivre

L'ETE, la télévision propose des programmes différents. L'émission de Jean-Pierre Guérin et de Philippe Sainteny, « A la bonne heure », sur TF 1, va donc s'interrompre le temps des vacances à partir du vendredi 30 juin. Cela fait maintenant trois ans que les auteurs présentent chaque soir, à 18 heures, un dossier sur la consommation, le cadre de vie, de l'environnement. Quel bilan font-ils de leur travail ?

Ils ont tout d'abord conquis une audience. Située entre la fin d'après-midi et le début de soirée, l'émission a trouvé un public divers qui se renouvelle. Aujourd'hui, trois ou quatre millions de téléspectateurs environ regardent l'émission. « Vie moderne » ou « Notre temps » pourrait être le titre d'« A la bonne heure ». Il résumerait assez bien l'entreprise des producteurs et l'ensemble des thèmes évoqués au cours de ces années. « *Il s'agit*, dit Jean-Pierre Guérin, *de traiter la vie quotidienne de la façon la plus concrète possible.* » Mais il n'est pas question de réaliser une émission de services ou de conseils. L'important, c'est d'informer. Les sujets choisis sont multiples : cela peut être l'amiante, les pesticides, les charges locatives et les loyers, mais aussi des contre-tests de publicités mensongères ou des dossiers sur un fait précis comme les accidents du travail, par exemple.



(Dessin de CHENEZ.)

Jean-Pierre Guérin et Philippe Sainteny ont aussi pour principe de se démarquer de l'actualité « vedette » pour en révéler une autre, souvent ignorée. En général, ils l'illustrent par un petit film. Ainsi, le lundi 12 juin (à l'heure où le SMIC, porté à 2 400 francs, a suscité de violentes polémiques), ils ont décidé de montrer comment on vit avec 2 000 francs par mois. Dans un immeuble d'une grande banlieue, une jeune femme de vingt ans, mère de deux enfants, expliquait calmement qu'elle disposait de 917 francs par mois pour les dépenses courantes, soit 7,60 francs par personne et par jour. « *On ne sort jamais*, disait-elle. *Pas de cinéma, pas de restaurant. Mon univers, c'est le logement et puis la pelouse.* » En quatre ans, elle avait été une fois en vacances. Les invités au débat (MM. Alain Cotta, professeur d'économie, Jacques Delors, membre du P.S. et professeur à l'université Paris-Dauphine, et Georges Chavanes, P.-D.G. de Leroy-Somer) sont restés muets, stupéfaits. « *Je ne savais pas* », a même reconnu l'un d'entre eux.

« *Reculer au maximum les limites de l'autocensure* », dit Jean-Pierre Guérin. Cela n'est pas toujours une tâche aisée. L'émission dépend, en effet, du journal télévisé qui évoque rarement ces réalités. A l'inverse même du journal, Jean-Pierre Guérin et Philippe Sainteny évitent le discours en laissant à l'image son pouvoir. Les témoignages sont ainsi plus forts. Seulement, de temps en temps, le silence qui suit le reportage ne permet plus de s'interroger sur la vraie question des responsabilités. L'émission fait appel à la conscience de chacun.

MARIE-FRANÇOISE LÉVY.

★ « A la bonne heure », du lundi au vendredi, TF 1, 18 heures.

RADIO-VERTE-FESSENHEIM, UN AN DÉJA

Les foins coupés des vallées du Dreyeckland

Pour le premier anniversaire de R.V.F. qui, depuis le 4 juin 1977, émet chaque vendredi et chaque samedi, à destination de l'Alsace, du pays de Bade et de la Suisse du Nord, une centaine de membres et de sympathisants de l'Association des amis de la radio se sont rencontrés le 5 juin à Mulhouse-Bourtzwiller pour dresser un bilan de cette expérience.

DANS le ciel, entre le cerisier et les pruniers à quetsches, un couple de buses passe en se chamaillant. Charles, qui suçote la tige d'une graminée, les observe et commente : « *Elle ne veut pas. Mais il sera le plus fort.* » La querelle amoureuse des rapaces file au-dessus des clochers — et surtout des buildings — de Bâle. En haut du verger, de l'autre côté du col, il y a Mulhouse. Et là-bas, vers le pignon où le colombage dessine sur le crépi un abrégé de géométrie, coule le Rhin et commence le pays de Bade. Ici, François Brumbt chante le Dreyeckland, le pays des trois coins, des trois frontières, ces frontières qu'un poète alsacien prédestinait comme le « *point de départ vers des régions imaginaires* ». Ne cherchez pas ce pays sur les cartes. Comme l'orvet tronçonné par la lame du faucheur, ces trois morceaux se tordent sur le foin. « *Mais*, dit Charles, *tous trois, ils ont la même identité culturelle : par la langue alémanique, par l'histoire, et même par l'écartèlement que leur infligent Paris, Bonn et Berne. Radio-Verte-Fessenheim voudrait être la voix de cette identité qui se cherche.* »

Une voix assourdie, brouillée, souvent même inaudible à Mulhouse, où Télédiffusion de France (T.D.F.) occupe la fréquence avec ses ronfleurs. « *Mais ils n'ont que deux brouilleurs, à Mulhouse et à Sélestat, alors que R.V.F. dispose maintenant de onze émetteurs qui diffusent de six ou sept points, entre 100 MHz et 104 MHz.* » A ce jour, un seul appareil a été saisi.

R.V.F. est née d'une réaction à un monopole : celui de l'Electricité de France. A propos de l'énergie nucléaire et des centrales, seule E.D.F. avait la parole : les autorités et les journaux en attendaient une « *information objective et vérifiée* », comme si la stratégie des décideurs n'impliquait pas la pollution de la communication pour neutraliser l'opinion. « *Il fallait donc donner la parole au peuple. D'abord, pour permettre aux antinucléaires de s'exprimer. Ensuite, pour tous les courants qui, sur un sujet ou un autre, étaient censurés.* »

Charles est un chercheur scientifique, réputé dans sa spécialité pour ses travaux et ses publications. Il collabore à un programme international. Quand il n'est pas dans son laboratoire ou à quelque colloque, il nourrit ses lapins et expérimente dans son potager l'échange d'azote entre les petits pois et les radis. Il y a dans chaque Alsacien un jardinier, par l'accord qu'il établit avec son environnement, les fleurs et la couleur, le goût du terroir et le respect de la nature : autant de raisons pour refuser que ce pays devienne la « *poubelle de l'Europe* » et pour y défendre le droit de *viure e trabalhar al païs*. Toutes choses qu'expriment dans les émissions de R.V.F. les ouvriers du textile de Masevaux et des vallées vosgiennes, les chimistes de Rhône-Poulenc ou les adversaires du canal à grand gabarit. Et pareillement ont exposé leur point de vue les dix-neuf municipalités qui s'opposent à l'injection sous terre des saumures résiduelles de l'exploitation de la potasse ; les promeneurs qui entendent maintenir la libre cueillette des baies sauvages ; ou les amis des animaux qui s'insurgent contre l'extermination des renards.

R.V.F. diffuse aussi, régulièrement, en arabe, un programme de « La voix des travailleurs immigrés ». Derrière l'indicatif, le présentateur maghrebin enchaîne : « *Chers frères français, c'est la première fois que des Français donnent la parole à des travailleurs immigrés.* »

HENRI DELIGNY.

(Lire la suite page 12.)

Cinéma ethnographique sur FR 3

FILMER LE POUVOIR

AVEC sa prodigieuse « Chronique de quelques Indiens Wayanas », diffusée par TF 1 en juin 1977 (1), Claude Massot avait bousculé le genre ethnographique. Pas de commentaire (jugé réducteur), une caméra toute en patience, intime, la connaissance se faisait par bruits et par rires : approche extrêmement savante par sensations. « Il était une fois le pouvoir », d'Etienne et Patricia Verhaegen, ne bouscule pas le genre, c'est le propos qui n'est pas habituel, la « grille » de départ. Cette série de six émissions projetées chaque semaine depuis le 16 juin sur FR 3 (2) n'a pas la « qualité » de l'autre, mais elle traite d'une question peu courante dans le cinéma ethnographique.

« La Muraille de Ray Bouba » (filmé au Nord-Cameroun), « la Forteresse des intrigues » (au Yémen), « l'Empire du sumaturel » (au petit Tibet), « Massacre pour le prestige » (en Papouasie Nouvelle-Guinée), « les Sept Vaches maigres du roi Shilluk » (au Soudan), « les Morts au balcon » (en Indonésie), tous ces documents partent d'une seule et même question : quel est le rapport de pouvoir entre les gens dans les sociétés primitives et traditionnelles ?

« Nous voulons rendre à l'ethnologie un aspect souvent évacué, disent Etienne et Patricia Verhaegen. Les rapports de pouvoir entre gouvernants et gouvernés sont difficiles à saisir, diffus au niveau des gestes, de la parole (on parle philosophie du matin au soir, de l'angoisse), la plupart des films etnographiques sont traités de manière idéaliste ; nous avons cherché, nous, en filmant les cheikhs, les sultans, les aristocrates, les moines tibétains, à voir comment se manifeste, s'organise, circule, le pouvoir.

Dans « Massacre pour le prestige », analyse passionnante d'un pouvoir qui se construit sur sa propre destruction, Etienne et Patricia Verhaegen ont filmé le quotidien d'un conflit ; peu de paroles, on assiste à ce qui se passe et qui paraît extraordinaire : en Papouasie Nouvelle-Guinée, où les rivalités de frontière ne peuvent plus se régler aujourd'hui par la guerre (l'administration australienne, en effet, ne le permet pas), les clans rivaux ont repris l'antique coutume du « potlach ».

Après les insultes ordinaires (« vagin puant », « assassins qui empuantissez l'atmosphère avec votre odeur », etc.), les clans s'affrontent de chaque côté de la frontière en dilapidant d'un coup les richesses qu'ils ont mis des années à rassembler, ils tuent, par exemple, toutes leurs vaches devant les yeux des autres ; pour celui des deux camps qui ne peut se permettre un tel sacrifice, l'humiliation est fatale. Monde à l'envers, où le pouvoir se construit non sur l'accumulation du capital, mais sur son contraire. Ce système, qui interdit l'accumulation des richesses, permet une « égalisation permanente » entre les clans, mais il ne fonctionne, bien sûr, que si les deux camps observent la même règle du jeu, et l'on voit dans le film la menace apportée par ceux des Papous qui ont été à l'école anglaise...

Dans « l'Empire du sumaturel », Etienne et Patricia Verhaegen ont filmé dans un paysage de montagne sans couleur, dans le vent qui soulève la poussière et les vêtements des paysans, la communauté religieuse du Laddack.

Les films d'Etienne et Patricia Verhaegen montrent les mécanismes du pouvoir, les privilèges obtenus et les contraintes de ceux qui le détiennent. Ce pouvoir n'est pas forcément celui de l'argent comme on l'a vu (il peut même venir de son contraire) mais, en règle générale, il amène des avantages économiques. Etienne et Patricia Verhaegen ont interrogé les détenteurs du pouvoir (qui sont les principaux acteurs de leurs films), ce sont leurs informations et les « signes extérieurs » (tout pouvoir se donne en spectacle) qui forment la tarme d'un discours qui n'a pas toujours échappé à la fascination qu'ils ont eue face à ceux qu'ils ont rencontrés.

Nous n'avons vu que deux des six films qui seront montrés à la télévision. Eux-mêmes font partie d'un travail beaucoup plus ample, peut-être douze, peut-être dix-huit films, qui constituent le diplôme d'ethnologie qu'Etienne et Patricia Verhaegen préparent actuellement à l'université Paris-VII. La manière de travailler de ce couple belge qui parcourt le monde (ils reviennent chaque année avec deux, trois ou quatre films) n'est pas sans provoquer des polémiques et leur thèse (3e cycle) risque d'être attaquée sur deux fronts, par ceux des anthropologues qui considèrent qu'un travail, pour être scientifique, doit être entièrement écrit. Ensuite, sur un plan beaucoup plus politique, par ceux qui contestent (ce fut le cas pour « Massacre pour le prestige ») ce regard sur le pouvoir. Enfin, aussi parce que le commentaire est parfois vraiment trop envahissant.

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Cette série de six émissions, qui vient d'obtenir le Prix de la critique, n'avait pas été diffusée en entier par TF 1. Ceci pour des raisons qui n'étaient pas tout à fait convaincantes. Les deux dernières émissions (qui n'étaient pas prévues) dénonçaient l'ethnocide en douceur exercé sur les Indiens par l'administration française.

(2) Les vendredis 23 et 30 juin, 7, 14 et 28 juillet, FR 3, 21 h. 30.

« LA LEÇON DE MUSIQUE »

Naissance d'un orchestre

FONDÉ il y a deux ans par Daniel Barenboïm, l'orchestre de jeunes de l'Orchestre de Paris s'est mis au travail à raison de deux répétitions par semaine en moyenne en octobre 1976, et a donné son premier concert le 16 mai dernier au Théâtre de l'Odéon. D'ailleurs, ce n'était pas vraiment un concert, plutôt une présentation entre amis, car lorsque le trac s'en mêle, malgré les sourires entraîneurs de Jean-Claude Casadesus, on se rend compte combien il est difficile de jouer juste et ensemble quand les réflexes du musicien d'orchestre ne sont pas devenus une seconde nature. La caméra de Michel Huillard a voulu suivre les débuts, presque au jour le jour ; aussi la première émission est-elle consacrée exclusivement à un extrait de la « Symphonie n° 1 », de Brahms, sous la direction de Jean-Claude Casadesus, puis de Daniel Barenboïm ; et la seconde à une séance de déchiffrage du mouvement initial de la symphonie « Londres », de Haydn, dirigée par Pierre Boulez, qui, par un procédé très ingénieux, assiste aussi devant nous à la projection du film et commente le travail.

De jeunes musiciens en répétition, ce n'est pas seulement pour le spectateur un document touchant, c'est une véritable initiation au travail d'orchestre. Car toutes les conventions tacites qui règlent les rapports entre le chef et les exécutants professionnels doivent être explicités, commentés, éprouvés.

Mais il y a une autre leçon à travers ces deux émissions : « Je voudrais, dit Daniel Barenboïm, que les jeunes comprennent, et leurs parents, et leurs professeurs, et le public, qu'être musicien d'orchestre, ce n'est pas nécessairement être un soliste frustré, mais qu'il y a des gens qui ont vraiment la vocation pour faire la musique ensemble avec dévotion, enthousiasme et connaissance. » — G. C.

★ Dimanche 25 juin et dimanche 2 juillet, TF1, 22 heures.

... e oubliée

TOURISME

Asilah n'est pas à vendre

TAHAR BEN JELLOUN

RADIO-TELEVISION

ANTENNES EN LIBERTÉ

Les foins coupés des vallées

(Suite de la page 11.)

Le village et l'auberge ont la simplicité rustique et colorée d'un décor d'Erckmann-Chatrian. Des lauriers-roses s'alignent dans des cuveaux. Il y a des truites et du pinot noir ! A table, le verre à la main, des « pirates », hommes et femmes, inventorient les moyens mis en œuvre par R.V.F. L'équipe de production réunit dix personnes : elle répond aux demandes d'émissions et reçoit chaque semaine plusieurs enregistrements qui viennent des trois pays. L'émission est assurée par plusieurs noyaux indépendants qui regroupent une quarantaine de membres. Un réseau de correspondants s'articule autour de trente-cinq antennes locales ; l'une d'elles fonctionne à Bâle, et deux dans le Pays de Bade. Ces ramifications dans les bourgs et les vallées établissent progressivement l'implantation de la radio parmi son public. Elle se concrétise publiquement avec l'Association des amis de R.V.F., qui reçoit le courrier (1) et les dons, ramasse des cotisations et vend les cassettes des émissions. Au cours de l'année écoulée, l'équipe de réalisation a dépensé 10 000 F pour ses frais de fonctionnement : l'association 4 000 F pour des affiches et des dépliants ; le budget est équilibré. Une bonne partie du matériel (magnétophones) a été achetée, à titre personnel, par l'un et par l'autre. L'investissement pour les émetteurs — douze, dont un saisi — représente 6 000 F.

La difficulté la plus sérieuse touche au contenu et à la forme des émissions : R.V.F. se heurte aux habitudes prises par l'auditeur dont l'attention a été modelée par le style des autres radios. Des flashes courts, des « miettes », du superficiel. L'attention décroche vite, si le sujet n'est pas coupé, par de fréquentes relances. *« On est coincé. On refuse la forme des autres radios. Et laisser les gens s'exprimer suppose qu'on leur donne le temps. Car ils n'ont pas le savoir-dire et la concision des professionnels de la parole. Et puis ils ont toujours été censurés, sabrés ailleurs. Avec des délégués porte-parole ! »*

L'approche est lente : il faut une présence longue et soutenue pour qu'on ait envie de se parler, d'où le quadrillage avec les antennes locales et tout un travail décentralisé. Le contact est plus rapide quand le débat est déjà ouvert par une lutte ou un problème de vie.

Durer ? Non, vivre

R.V.F. agit comme un révélateur : l'in-formation (mettre en forme) n'est jamais neutre. Pour les élus locaux, lorsqu'ils se démènent dans leurs difficultés avec l'administration, excédés par le centralisme, R.V.F. est comme un exutoire : « *Finalement,* dit un conseiller général, *on est dans un pays démocratique et on a le droit de dire ce qu'on pense.* »

Ils le disent comme ils le pensent, partie en français pour ce qui est sérieux et officiel, partie en dialecte pour tout l'aspect de la question qui colle à la vie, dans son côté sensible, concret, humain. Un maire explique pourquoi il s'oppose au projet d'injection des saumures par les Potasses d'Alsace, à 1 800 mètres sous la nappe phréatique : dissertation technique et argumentée en français, réplique à la thèse de l'ingénieur en chef, que le maire conclut avec bonhomie : *« Natierli, demm isch's egal, wenn ers wasser vergift, der trinkt kenns mit uns »* (2).

Rirette, qui tient l'antenne de Fribourg-en-Brisgau, jette dans la conversation sa question : est-ce que la formule bilingue des émissions n'est pas une erreur ? Long échange, que Serge résume : c'est par la langue et la découverte de leurs luttes communes que les habitants du Pays des trois coins prennent conscience de leur identité commune. Comme un air de printemps, un renouveau éclate dans les échanges culturels : des disques, des pièces de théâtre, des débats dans les universités populaires. Parce que les gens se retrouvent dans leur culture, avec des racines.

« Tout ça, vraiment, à cause de R.V.F. ?

— Mais non, dit Serge. *R.V.F. n'est qu'une démarche, une expérience. Il ne faut pas généraliser, tirer des théories, ni même tenter de nous assimiler à ce qui se passe ailleurs, avec d'autres radios libres. Aider l'expression, ça ne se fera pas seulement par le changement de la loi sur le monopole. Ni même par la radio libre, si l'on prend la radio comme une fin.*

— Oui, mais comment durer ? s'inquiète quelqu'un.

— Mais on s'en fout ! dit Rirette. *Durer ! L'avenir ! Pour l'instant, j'ai envie de faire de la radio. Dans deux ans, j'aurai envie d'autre chose, j'espère. Et d'autres à ma place. On ne va pas faire de la radio pirate pendant trente ans. Comme des fonctionnaires.*

Elle rit. Quand elle monte dans la forêt vosgienne, avec une équipe de diffuseurs, où est sa joie ? Pas seulement dans l'émission à lancer. Elle avance avec des copains. L'air frais du soir passe dans les arbres et la caresse. Il lui porte à travers l'arôme des sapins la senteur des foins dans la vallée. Elle aime.

HENRI DELIGNY.

(1) Gilles Gay, bât. B, rue des Tulipes, 67150 Gerstheim.

(2) Approximativement : « *Evidemment ça lui est bien égal que notre eau soit mauvaise, car il n'est pas homme à venir boire avec nous.* »

Les jardins de Babylone

A Clermont-Ferrand, les radios libres se suivent, mais ne se ressemblent pas... totalement du moins. L'une d'elles a fait, et fera, très certainement encore parler d'elle : c'est Radio-Babylone qui a émis pour la première fois, le 18 janvier, et qui s'est mise en vedette en émettant sans discontinuer du 20 avril au 12 mai.

Par jeu, par curiosité ou tout simplement parce que le programme musical offrait un très grand éventail de musique rock, nombreux sont ceux, surtout parmi les jeunes, qui ont capté les émissions clandestines. *« Diffuser des disques rock, est-ce montrer à quel point nous sommes bouffés par une société de consommation que nous prétendons renier ? »*, se demandent les animateurs de Radio-Babylone. Ils répondent : *« Nous ne diffusons pas n'importe quelle musique, fût-elle bruyante. Tout sociologue sérieux (mais en existe-t-il ?) sait bien que la musique rock n'est pas réductible à un simple produit de consommation ; elle est également l'expression de la révolte de larges fractions de la jeunesse, révolte que la récupération n'a pas suffi à domestiquer. »*

Depuis le 12 mai, c'est le silence sur 92 mégahertz en modulation de fréquence... Mais il suffit, chaque mardi à 20 heures, de déplacer de quelques centimètres le curseur de son transistor pour capter Alternatives 63 qui émet sur 100 mégahertz en modulation de fréquence.

Pour les créateurs de cette nouvelle radio libre, les émissions proposées n'ont pas le « spontanéisme » de Radio-Babylone.

Déjà se sont largement exprimés, à l'antenne, des ouvriers de l'une de ces petites entreprises qui, à Clermont-Ferrand, déposent leur bilan depuis un an. Témoignage-vérité, du genre : « *Le patron de l'entreprise occupée est là, nous lui tendons le micro, mais il reste muet comme une carpe...* » Du reportage sur mini-cassette... — « *Une technique sono pas tout à fait au point* » — mais les animateurs d'Alternatives 63 tout en acquiesçant, persistent et signent.

Barbe-Rouge le pirate

A l'interphone, une voix à l'accent rocailleux rappelle que l'on est à Toulouse. La porte ouverte, on pénètre dans un hall ancien du plus pur style « ville rose », on gravit les quatre étages d'un splendide escalier de marbre. Une radio « pirate » dans un tel luxe ? Barbe-Rouge est bien installée dans cet immeuble, au quatrième étage, mais de l'escalier de service. Comme il est de bois et que les murs sont lézardés, la tradition est respectée. L'antre des pirates est un deux pièces, minuscule, loué une cinquantaine de francs par mois. Un local providentiel, fourni par un ami, insoumis, recherché ou retrouvé, on ne sait trop. Les 50 francs de la location proviennent de versements de sympathisants, ou de la vente des affiches.

Ce soir, trois femmes, trois syndicalistes C.F.D.T., sont venues raconter la grève de la compagnie d'assurances Lloyds. Un homme « jeune » parle de l'agression dont a été victime un membre du COBA, lors d'une manifestation contre la Coupe du monde de football en Argentine. Radio-Barbe-Rouge voudrait prendre la suite de la presse d'extrême gauche, essoufflée depuis quelques années, et fournir un forum aux auditeurs, une plate-forme des luttes. Vétérans de l'action politique « dure », ses animateurs espèrent trouver dans la radio un renouvellement de l'expression, même s'ils n'en sont pas totalement convaincus.

Ils ont commencé à émettre durant les rassemblements du Larzac, pendant l'été 1977, sous le nom de Radio-Larzac. A la rentrée, sur la lancée, ils ont ouvert leurs ondes à ceux qui prenaient la défense de Baader et Croissant, mais également aux victimes des injustices locales. Jusqu'au jour où, lassés d'être constamment brouillés, ils ont suspendu leurs émissions. Ils ont donc cessé d'émettre faute de locaux, faute d'audience aussi : le ton s'essoufflait, le message ne passait plus, ils n'avaient plus la foi. Puis ils ont trouvé ces quatre murs et repris espoir devant le succès qu'ils ont rencontré : Radio-Barbe-Rouge est repartie d'un bon pied, les visiteurs affluent, les auditeurs sont nombreux, et le forum des luttes fonctionne.

Dans Toulouse, d'ailleurs, on n'entend que Radio-Barbe-Rouge. Radio-Libre-Toulouse, organisée par le P.S.U. et le Front autogestionnaire (on dit ici : la Convergence), avant les élections, a disparu après cinq émissions en camion, véritables westerns, courses-poursuites avec la police.

Radio-Occitania, dont on parle beaucoup, est certainement le projet le plus délirant envisagé en ce moment. Une équipe de professionnels, venus des radios nationales, un équipement sophistiqué, des locaux dans un immeuble « solaire », pour une radio désirant s'exprimer dans toutes les langues, sauf le français. Leur but : rendre, dans dix ans, tous les Français du sud de la Loire bilingues. Comme l'essentiel est ne de pas parler français, un speaker aurait même été engagé... pour faire des animations en anglais. On en parle beaucoup, à Toulouse, mais on ne l'entend pas. Les mauvaises langues prétendent que tout est prêt à fonctionner et que les organisateurs attendent seulement l'autorisation d'émettre.

Écouter-voir



Bob Dylan

● **MUSIQUE : BOB DYLAN. — Lundi 19 juin, A 2, 21 h. 45.**

En janvier et février 1974, Bob Dylan réapparaissait sur scène et donnait en quarante-deux jours quarante concerts devant sept cent mille jeunes. Deux ans plus tard, le chanteur partait de nouveau sur la route avec une troupe d'amis — Joan Baez, Ronnie Hawkins, Jack Elliott, Allen Ginsberg, Arlo Guthrie, Roger McGuinn — et sillonnait les Etats-Unis dans un autobus en s'arrêtant au hasard des routes et des humeurs. La Rolling Thunder Revue (la revue du tonnerre qui gronde) était une tournée informelle : le nombre des participants variait suivant les jours et le répertoire — comme toujours chez Dylan — n'était pas immuable. Le document présenté a été enregistré au cours d'une halte à Fort-Collins, dans le Colorado.

● **DOSSIERS DE L'ÉCRAN : « L'HOMME DU 18 JUIN ». — Mardi 20 juin, A 2, 20 h. 35.**

Pierre Lefranc, qui préside l'Association nationale d'action pour la fidélité au général de Gaulle, a choisi et adapté des textes des « Mémoires de guerre » de l'ancien chef de la France libre. Sous le titre *Douze jours pour entrer dans l'Histoire,* il raconte l'aventure d'un colonel de quarante-neuf ans devenu, le 1er juin 1940, général à titre temporaire, appelé le 6 juin au gouvernement comme sous-secrétaire d'Etat à la guerre, entré dans l'Histoire douze jours plus tard par un appel solennel à la résistance. Ce sont ces douze journées que retrace le film réalisé par Yves-André Hubert. Fait exceptionnel, un acteur — Jacques Boudet — incarne le général de Gaulle.

● **MAGAZINE : QUESTION DE TEMPS, L'ESPAGNE. — Mercredi 21 juin, A 2, 20 h. 40.**

Depuis la mort de Franco, en novembre 1975, l'Espagne sort lentement d'un long sommeil. L'équipe d'Antenne 2 est partie à la découverte de cette Espagne nouvelle. Elle en a rapporté une série de reportages : sur la condition féminine (Betty Durot), sur une ville, Barcelone (Bernard Benyamin), et un village (Bruno Albin), sur la prison de Carabanchel (Paul Nahon). Elle a donné en même temps carte blanche à Arrabal pour qu'il présente, à sa façon, son pays.

● **LE GRAND ÉCHIQUIER : KARAJAN. — Samedi 24 juin, A 2, 20 h. 45.**

La formidable campagne de publicité menée à longueur d'année autour du nom et de la personne d'Herbert von Karajan lui aurait été fatale depuis longtemps s'il s'était contenté d'être un grand chef parmi tant d'autres, mais en se conformant docilement à l'image idéale qu'il projetait, il a su ne rien perdre de son exigence des débuts, cette exigence qui recule encore lorsque, à force de travail et d'obstination, les obstacles semblent céder les uns après les autres.

Le jeu du Grand Echiquier, avec son programme de kiosques du dimanche (Wagner, Offenbach, Sibelius, Johann Strauss), illustre assez bien la contribution généreuse de Karajan à l'entretien d'une image de marque qui n'a plus besoin de cela, mais, en ce domaine aussi, il témoigne d'un tel souci de la perfection que, d'une certaine façon, il reste, là encore, complètement fidèle à lui-même.

Les films de la semaine

● **LES LOUPS DANS LA VALLÉE, de Gordon Douglas. — Dimanche 18 juin, TF 1, 20 h. 50.**

Un certain réalisme dans la vie et les luttes des convoyeurs de bétail du Texas, au moment où se développaient les transports ferroviaires. Après avoir été le héros immaculé de *l'Homme des vallées perdues,* Alan Ladd cherchait à jouer les cow-boys non mythiques. On aurait, sans lui, oublié ce western où, le temps de sa célébrité un peu passé, il n'en était pas moins un acteur original.

● **MOCKERY, de Benjamin Christensen. — Dimanche 18 juin, FR 3, 22 h. 30.**

Un curieux mélodrame, qui a pour toile de fond la révolution russe et des bolcheviks sanguinaires. Lon Chaney est ici un « monstre », par sa différence sociale, avec une belle comtesse traquée. Voué aux tourments de la passion et au sacrifice, il donne un aspect peu connu, sinon inconnu, de ses dons de composition.

● **LE SERGENT NOIR, de John Ford. — Lundi 19 juin, TF 1, 20 h. 30.**

Ford, qui a toujours aimé la cavalerie américaine du temps des « guerres indiennes », trace, à propos d'un procès en cour martiale, le tableau pittoresque d'une communauté militaire et civile dans un fort de l'Arizona. C'est pour préserver l'honneur de la cavalerie qu'un lieutenant défend un sergent noir accusé de viol et de meurtre, et cherche la vérité. Quand on s'est battu pour la cause de l'abolitionnisme, les Noirs doivent avoir droit à la vraie justice, en égaux des Blancs. Ford, loyalement, montre les faiblesses humaines, efface le préjugé racial, mais ne pose pas ici le problème, en ce qui concerne les Indiens.

● **BIG GUNS (LES GRANDS FUSILS), de Duccio Tessari. — Lundi 19 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Ni comme producteur ni comme acteur, Alain Delon n'a fait de coup d'éclat avec ce « thriller-spaghetti », dont le titre à l'américaine ne fait pas longtemps illusion. Tous les poncifs possibles, et un déluge de meurtres, pour l'histoire rebattue d'un tueur solitaire.

● **LA TRAHISON DU CAPITAINE PORTER, d'André de Toth. — Mardi 20 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Les lendemains de la guerre de Sécession et la pacification du Texas. Un western réduit à des schémas. C'est l'interprétation de Randolph Scott qui en fait l'intérêt. Cet acteur, considéré, à tort, comme le « John Wayne du pauvre » pour ses rôles dans de petites productions, a une présence, une stature imposantes dans son personnage d'officier idéaliste.

● **CLASSE TOUS RISQUES, de Claude Sautet. — Mercredi 21 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Un gangster vieilli, bon époux et bon père, accablé par le destin, promis à l'échafaud. La trahison du milieu, la révolte et une amitié virile. Les thèmes venaient d'un roman de José Giovanni qui n'était pas encore passé à la réalisation. On compara alors Claude Sautet, débutant ou presque, à Becker et à Dassin pour l'humanisation qu'il avait donnée à ses héros de série noire. Sautet mit pourtant des années à s'affirmer. On reverra avec plaisir ce film de genre, solide, efficace, très bien joué.

● **CE MERVEILLEUX AUTOMNE, de Mauro Bolognini. — Jeudi 22 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Un novembre en Sicile où la nature s'engourdit lentement, dans les derniers feux d'un été prolongé. Paysages, états d'âme pour un garçon de dix-sept ans qu'une brève liaison — une passion pour lui — a jeté dans les bras de sa tante (Gina Lollobrigida, merveilleuse dans un rôle marqué d'ambiguïtés psychologiques). L'esthétique de Bolognini s'accorde ici à un sujet traité avec délicatesse et à l'acuité, l'ironie de la critique sociale visant une famille bourgeoise immobilisée dans ses traditions, ses hypocrisies.

● **LES INNOCENTS AUX MAINS SALES, de Claude Chabrol. — Dimanche 25 juin, TF 1, 20 h. 30.**

Le mécanisme bien rôdé d'un suspense criminel et le mystère d'une femme capable de haine et de meurtre, puis d'une profonde passion envers celui qu'elle a voulu détruire. Romy Schneider, imprévisible, en constante transformation par ses robes et ses coiffures, est regardée, filmée, dirigée comme Isabelle Huppert dans *Violette Nozière.* Avec ce film « policier », Chabrol atteint, dans la tragédie glacée, à la rigueur d'un Fritz Lang.

● **THE BLACK BIRD, de Tod Browning. — Dimanche 25 juin, FR 3, 22 h. 30.**

Maître de l'étrange — « l'Edgar Poe du cinéma » a-t-on dit — plus que de l'horreur, Tod Browning place Lon Chaney dans une situation amoureuse qui le conduit, comme dans *l'Inconnu,* réalisé ensuite, à un échec. Mais ici le personnage est double : évêque estropié qui représente le Bien, et son frère, bandit célèbre et conquérant qui représente le Mal. Troublant jeu de miroirs où l'acteur réserve des surprises.

● **PLANÈTE INTERDITE, de Fred McLeod Wilcox. — Lundi 26 juin, TF 1, 20 h. 30.**

A la recherche du mystère de la planète Altair 4 au vingt-deuxième siècle. Truquages, musique électronique, décors et couleurs contribuent à créer une atmosphère envoûtante et Robby, le robot doué de la parole, eut son heure de gloire. Ce film, modèle du cinéma de science-fiction américain des années 50, apporte l'enchantement d'une grande bande dessinée.

● **EL CHUNCHO, de Damiano Damiani. — Lundi 26 juin, FR 3, 20 h. 30.**

Moins roublard et moins sadique que Sergio Leone, Damiano Damiani, tout en sacrifiant à la mode du western-spaghetti, a cherché à développer une fable politique sur le néo-colonialisme. Ses intentions sont restées diffuses. Les performances respectives de Gian-Maria Volonté, Lou Castel et Klaus Kilinski donnent pourtant une certaine originalité à ces aventures mexicaines à la sauce italienne.

Les écrans francophones

Lundi 19 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *Duel à Rio Bravo,* film de T. Demichelli.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 21 h., *la Guerre de Murphy,* film de P. Yates.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Le fond de l'air est rouge ; R.T. bis, 19 h. 55, Coupe du monde de football.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Je chante ; 20 h. 20, Et si c'était vous ; 20 h. 55, Les grandes batailles du passé : Poltava - 1709.

Mardi 20 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *le Far-West,* film de J. Brel.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., La planète des singes ; 21 h., *Jody et le faon,* film de C. Brown.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Les sentiers du monde ; 21 h., Section criminelle 41.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 10 h., Je chante ; 20 h. 20, Tell quel ; 21 h. 10, Les folles Offenbach.

Mercredi 21 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Brigade spéciale ; *Duel au soleil* : film de K. Vidor.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., L'homme invisible ; 31 h., *La Califfa,* film de A. Bevilacqua. 21 h. 35, Coupe du monde de football.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 50, Un jour, une heure ; 20 h. 15, Dave Allen et large ; 20 h. 40, Coupe du monde de football.

TELEVISION BELGE : 20 h., Le temps d'une République... 21 h. 35, Coupe du monde de football.

Jeudi 22 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Polices des plaines ; 21 h., *Brigades anti-gang,* film de B. Borderie.

TELE-MONTE-CARLO : 20 h., Marcus Welby ; 21 h., *Pour une nuit d'amour,* film d'E.-T. Gréville.

TELEVISION BELGE : 20 h., Autant savoir ; 20 h. 20, *Un caprice de Caroline chérie,* film de J. Devaivre. R.T. bis, 20 h., Coupe du monde de football.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Je chante ; 20 h. 15, Temps présent ; 21 h. 15, La corde au cou.

Vendredi 23 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Sauve qui peut ; 21 h., *le Maître du monde,* film de L. Sholem.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Baretta ; 21 h., *Car sauvage est le vent,* film de G. Cukor.

TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Voulez-vous jouer ? ; 22 h., Le Kid de Brooklyn.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h., Je chante ; 20 h. 20, Deux mains, la nuit ; 21 h. 40, Ils pensent pour nous.

Samedi 24 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 50, Coupe du monde de football ; 21 h. 50, L'homme qui valait 3 milliards.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Sam Cade ; 21 h., *l'Ours et la Poupée,* film de M. Deville.

TELEVISION BELGE : 20 h., Coupe du monde de football ; 22 h. 10, De mémoire d'homme ; R.T. bis, 20 h. 25, *les Révoltés du Bounty,* film de L. Milestone.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 18 h. 5,5 Coupe du monde de football ; 21 h. 05, Mosaïque ; 22 h. 05, Haute tension.

Dimanche 25 juin

TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 50, Coupe du monde de football ; 22 h., Splendeurs et misère des courtisanes.

TELE MONTE-CARLO : 20 h. 18, L'homme de fer ; 21 h., *la Valse des colts,* film de R.G. Springsteen.

TELEVISION BELGE : 20 h., Coupe du monde de football ; 22 h. 25, Edith Butler.

TELEVISION SUISSE ROMANDE : 18 h. 45, Coupe du monde de football ; 21 h. 15, La Joconde ne serait plus ; 22 h. 05, Les grands chefs d'orchestre : K. Böhm.

Lundi 26 juin

TELE-LUXEMBOURG : 20 h., L'homme de fer ; 21 h., *les Dents du diable,* film de N. Ray.

TELE MONTE-CARLO : 20 h., Switch ; 21 h., *la Vie à l'envers,* film de S. Jessua.

TELEVISION BELGE : 19 h. 50, *les Indifférents* (théâtre) ; 21 h., La vie et l'œuvre d'Odilon-Jean Périer.

TELEVISOIN SUISSE ROMANDE : 20 h., Je chante ; 20 h. 15, Et si c'était vous ; 20 h. 50, Le Jura tel qu'il est ; 21 h. 45, Spécial Citizens' Band.

هكذا من الأصل

RADIO-TELEVISION

Samedi 17 juin

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Variétés : Numéro un (Serge Lama) ; 21 h. 32, Série américaine : Starsky et Hutch ; 22 h. 22, Concert : Symphonie n° 7, de Beethoven, par l'Orch. philharmonique de Berlin, dir. H. von Karajan ; 23 h., Les grandes expositions : la peinture allemande à l'époque du romantisme.

Le parcours d'une exposition qui a eu lieu à l'Orangerie des Tuileries au cours de l'hiver 1976-1977. Elle révélait à Paris l'aspect le moins bien connu du romantisme allemand.

CHAINE II : A 2

20 h. 35, Spécial Coupe du monde.

20 h. 45, Dramatique : Meurtre sur la personne de la mer, de M. Subiela.

Sur une île de la Méditerranée, un hôtel-château accueille, l'été venu, des pensionnaires ignorants des dangers que fait courir à l'environnement un énorme complexe pétro-chimique contrôlé par la Mafia. Un violent pamphlet à la Cayatte contre la pollution.

22 h. 30, Le dessus du panier ; 23 h. 25, Jazz : Anachronic Jazz Band.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Ballet : Casse-Noisette, d'après le conte d'Hoffmann, musique de Tchaïkovski, par les Ballets de Marseille, chorégraphie de Roland Petit. Orchestre de l'Opéra de Marseille, dir. J. Bazire (rediffusion).

22 h., Aspects du court métrage français : La liquidation, de R. Rea.

FRANCE-CULTURE

20 h., « Les Derniers Jours de l'Inquisition », de N. Strauss et P. Derrez, d'après une nouvelle de Paul Morand, avec J. Topart, J.-P. Leroux, M. May, réalisation B. Horowicz ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Concert au Tivoli Hall de Copenhague... L'Orchestre symphonique de la radio du Danemark, direction J. Ferencsik. Avec P. Westenholz, piano : « Symphonie n° 8 en fa majeur, opus 93 » (Beethoven) ; « Concerto pour piano n° 3 » (Bartok) ; « Sang viennois » ; « Annun Polka » ; « la Valse de l'Empereur » ; « Pizzicato Polka » ; « le Beau Danube bleu » (J. Strauss) ; 22 h. 30, Jazz forum ; 23 h. 30, En direct de Colmar... Alsace la nuit.

Dimanche 18 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, La source de vie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église paroissiale de Fréniches (Oise), préd. P. Michel Dubost.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, Bon appétit ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Tiercé ; 16 h. 5, Série : Section contre-enquête ; 17 h., Sports première.

17 h. 45, Téléfilm : La chasse tragique, de Lee Katzin.

Un guide accompagne un homme de loi chasser dans le désert. Le second tue. On accuse le premier.

19 h., Cérémonie au Mont-Valérien, avec le président de la République.

20 h. 5, FILM : LES LOUPS DANS LA VALLEE, de G. Douglas (1956), avec A. Ladd, V. Mayo, Ed. O'Brien, A. Caruso, J. Bishop.

Les aventures d'un fermier du Texas luttant contre les trafiquants et les aventuriers, pour que la vente du bétail se fasse dans de bonnes conditions.

21 h. 35, Coupe du monde de football : Hollande-Allemagne (en direct).

CHAINE II : A 2

11 h. 30, Concert : Don Juan, de R. Strauss, par l'Orch. de Strasbourg, dir. A. Lombard ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ;

13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom, pom, pom, pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 10, Stade 2 ; 18 h. 40, Coupe du monde de football : Pologne-Pérou (en direct).

21 h., Music and music (avec Eddy Mitchell) ; 22 h. 5, Un homme, un jour : le professeur Barnard, la première greffe du cœur ; 0 h. 10, Coupe du monde de football : Argentine-Brésil (en direct).

CHAINE III : FR 3

10 h., Emission destinée aux travailleurs immigrés : Images de la Tunisie ; 10 h. 30, Mosaïque (les vacances, les Africains au Havre).

16 h. 30, Il était une fois... le pouvoir (la muraille de Rey Bouba, reprise de l'émission du 16 juin) ; 17 h. 30, Espace musical : Schubert ; 18 h. 25, Cheval, mon ami : Les tuniques rouges ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique.

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : Saint Pierre Fourier et l'éducation des femmes, réalisation D. Berkani.

20 h. 30, Emission d'art : Chaval, de J.-D. Verhaeghen (deuxième partie).

D'un trait aigu et économe, il campait ses personnages terriens tristes et amorphes, le visage marqué par des lignes horizontales en parallèles avec le sol. Deuxième volet du portrait de Chaval.

21 h. 35, L'homme en question : Gaston Palewski.

Un gaulliste de tradition interrogé par un gaulliste de passion, le journaliste Ph. de Saint-Robert, et un gaulliste de raison, le « nouveau philosophe » Jean-Marie Benoist.

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Lon Chaney) : MOCKERY, de B. Christensen (1927), avec L. Chaney, R. Cortez, B. Bedford, M. Swain, E. Fitzroy, C. Puffy. (Muet. N.)

En Russie, pendant la révolution, un moujik se sacrifie pour sauver des bolcheviks une comtesse dont il est amoureux.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h. Orthodoxie et christianisme oriental ; 8 h. 30, Service protestant avec le pasteur Robert Somerville ; 9 h. 10, Ecoute Israël ; 9 h. 40, La Grande Loge de France ; 10 h., Messe ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Concert par le Quatuor à cordes de Berlin : Haydn, Matthus, Beethoven... et par l'Orchestre de chambre national de Toulouse : Albinoni, Rossini.

14 h. 45, La Comédie-Française présente : « les Corbeaux », de Henry Becque, avec F. Chaumette, J. Toja, R. Camoin, A. Pralon ; 16 h. 5, Journées mondiales de la musique 1977... Orchestre symphonique et chœurs de radio Cologne, direction M. Tabachnik. Avec E. Ross, H. Gardov, N. Rogers, C. Helffer, P. Boulez, J. Cage, L. Nono ; 17 h. 30 Rencontre avec... J.-C. Guilbert ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.

20 h. 5, Poésie ininterrompue avec J. Thibaudeau ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : autour de Christian Rosset (rediff.) ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie avec... Georges Badin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Minkus, Lanchbery, F. Herold, Saint-Saëns ; 8 h., Cantate pour le cinquième dimanche après la Pentecôte ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Des notes sur la guitare ; 12 h. 40, Opéra-bouffon.

14 h., Tribune des critiques de disques : « Trio opus 9 n° 3 en ut mineur » (Beethoven) ; 17 h., Le concert égoïste de Paul Misraki : Ravel, Gershwin, Wagner, Hindemith, P. Misraki, Rachmaninov, Bartok, Ravel, R. Strauss ; 19 h., Musiques chorales ; 19 h. 35, Jazz vivant.

20 h. 30, Musique en Alsace en direct du Théâtre municipal de Colmar... Orchestre philharmonique de Lorraine, direction M. Tabachnik, avec G. Causse, alto : « Ouverture dans le style italien en ut majeur » (Schubert) ; « Jérémie-voyageur », création (R. Koering) ; « Symphonie n° 9 en ut majeur, la Grande » (Schubert) ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, De la nostalgie, du fantastique, de l'amour, des voyages, de l'absence : C.-P.-E. Bach, Mozart, Haydn, Berlioz, Gounod... poèmes dit par D. Daguet, Th. Breu.

Lundi 19 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 13, Jeux : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 15 h. 30, Coupe du monde de football : Italie-Autriche (diff.) ; 17 h. 15, Restez donc avec nous (suite) ; 17 h. 55, A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien... raconte !

20 h. 30, FILM : LE SERGENT NOIR, de J. Ford (1960), avec J. Hunter, C. Towers, W. Strode, B. Burke, J. Hernandez, W. Bouchey, C. Young.

Vers 1870, en Arizona, le procès en cour martiale d'un sergent de cavalerie de race noire accusé de viol et de meurtre, et dont un lieutenant blanc assure la défense.

22 h. 20, Pour le cinéma.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame : le point sur la contraception ; 15 h., Série policière : Police story ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine : avec le regard de Françoise Mallet-Joris ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Raymond Moretti, architecte ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie : l'adoption ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Ch. Aznavour).

20 h. 30, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Concert : Bob Dylan.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

22 h. 30, Bande à part, de M. Gosset et M. Lefèvre. Réal. R. Bober.

Baptistine, paysanne de la Drôme, comme les décrit Giono. Baptistine, quatre-vingts ans, descend chaque semaine la montagne pour faire ses achats à Espeluche. Une rencontre.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Pierre Daix ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : BIG GUNS (LES GRANDS FUSILS), de D. Tessari (1973), avec A. Delon, R. Conte, C. Gravina, U. Orsini, R. Cutitta, M. Porel.

Un Sicilien, tueur au service de la Mafia, entreprend de supprimer les chefs de l'organisation qui, en voulant le faire abattre, ont causé la mort de sa femme et de son fils.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Georges Badin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 8 h., Les chemins de la connaissance : paradoxes et mystères du Livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : les pauvres au Moyen Age ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h., Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée », de Jean d'Ormesson ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : Paul Goma ; 16 h. 25, Magazine international ; 17 h. 15, Les Français s'interrogent ; 17 h. 32, Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz, J.-B. Autin, J.-H. Bauchy ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., « Les écrits de Laure », par Garance ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : « Bernard et le cantique », avec Dom Jean Leclerc et E. Martineau ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Une biographie : Fernando Arrabal.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Liszt ou la nostalgie » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Ahmad Jamal ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : P. Deverey, R. Bourdin, S. Kaufmann, J. Wiener, G. Calvi ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Schubert, E. Chausson, Ravel ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Z. Francescatti ; 17 h., Postlude : Prokofiev, Sibelius ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « Jeu de plages » ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h. 30, En direct de Colmar, journal de l'Alsace ; 21 h. 30, En direct de Vienne... Orchestre symphonique de l'O.R.F., direction T. Guschlbauer : « Der Spiegelritte », fragments d'opéra, et « Die Freunde Salamanha », singspiel en deux actes (Schubert) ; 0 h. 5, France-Musique la nuit : « De la femme, de la nature, de l'amour, de la solitude, des voyages, du rêve... »

Mardi 20 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 45, Restez donc avec nous ; 16 h. 10, L'homme et la mer ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien raconte.

20 h. 30, Variétés : Musique en tête (avec Adamo) ; 21 h. 30, Série : Contes à vivre debout (A chacun ses vacances), de J. Chollet et A. Voisin.

De l'auto-stoppeur qui part seul à l'aventure aux familles installées dans les campings, du tour de l'Aveyron à bicyclette au stage sur la médecine homéopathique, mille manières d'occuper ses vacances.

22 h. 35, Emission littéraire : Pleine page, de P. Sipriot.

Avec MM. A. Fabre-Luce (Benjamin Constant) ; *J. d'Ormesson* (pour Le vagabond qui passe sous une ombrelle trouée), *et M. Toesca* (Un héros de notre temps).

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame (les animaux en péril) ; 15 h., Magazine : Question de temps : le Cambodge (rediffusion de l'émission « Spécial Cambodge », présentée le 19 avril dernier) ; 16 h., Aujourd'hui magazine : les spectacles de l'été en France ; 17 h. 55, Fenêtre sur... le monde de la danse ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie : L'adoption (suite) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Charles Aznavour et Sacha Distel).

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Les dossiers de l'écran : DOUZE JOURS POUR ENTRER DANS L'HISTOIRE, d'après les « Mémoires de guerre » du général de Gaulle. Choix des textes et adapt. P. Lefranc. Réal. Y.-A. Hubert.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

Vers 22 h., Débat : L'homme du 18 juin.

Avec MM. Jacques Vendroux, beau-frère du général de Gaulle ; Gaston Palewski, directeur des affaires politiques de la France libre ; Geoffroy de Courcel, ambassadeur de France ; Pierre Lefranc, secrétaire général de l'Institut Charles-de-Gaulle.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : L'église de Jésus-Christ, des saints des derniers jours ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (westerns, films policiers, aventures) : LA TRAHISON DU CAPITAINE PORTER, d'A. de Toth (1953), avec R. Scott, L. Barker, P. Kirk, C. McGraw, H. Hull. (Redif.)

En 1869, le cas de conscience d'un officier nordiste, chargé de pacifier le Texas et qui veut faire rendre justice à un rebelle injustement accusé de meurtre.

FRANCE-CULTURE

7 h 2, Poésie : Georges Badin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... paradoxes et mystères du livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée des autres : souvenirs d'une vie en Egypte, et La mort chez les Etrusques ; 10 h. 45, Etranger mon ami ; 11 h. 2, Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Libre parcours variétés ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Calamité mon amour », de F. Parturier ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : la culture régionale en question ; à 16 h., Match : J.-M. Benoist et P. de Saint-Robert (monarchie ou présidence) ; à 16 h. 25, En direct avec M. Le Net (le prix de la vie humaine) ; 17 h. 32, Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven ; 18 h. 30, Feuilleton : « La guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Sciences (le darwinisme).

20 h., Dialogues : la haute société des immigrés ; avec Tahar Ben Jelloun et Daniel Karlin ; 21 h. 15, Musiques de notre temps ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : redécouverte de Toulet, par B. Delvaille.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Liszt ou la nostalgie » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Jean Delmas.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : C. Millocker, K. Messner, J. Strauss ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Haydn, Respighi, Britten ; 15 h. 32, Musiques d'autrefois : Frescobaldi, Roberday, J. Gilles ; 17 h., Postlude : Debussy, Chostakovitch ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « les Défricheurs » ; 19 h. 45, Eveil à la musique.

20 h. 30, En direct de Colmar, « Fêtes Schubert » ; 23 h., France-Musique la nuit ; 23 h., Jour « J » de la musique ; 23 h. 15, Nouveaux talents, premiers sillons : Kurtag, Y. Prin ; 0 h. 5, Des voyages, de l'amour, de l'absence, de la nostalgie, du fantastique, de la nuit... : Beethoven, Schubert, Schumann, Brahms, Wolf.

Mercredi 21 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Les visiteurs du mercredi ; 16 h. 45, Dessins animés ; 17 h. 25, Rintintin ; 17 h. 55, Sur deux roues ; 18 h. 10, A la bonne heure ; 18 h. 35, Coupe du monde de football : Italie-Hollande (en direct).

21 h., Série : Les amours sous la Révolution, de J. Chabannes, réal. J.-P. Carrère. (Les amants de Thermidor.)

La petite histoire de l'Histoire. Celle de Marie-Adélaïde d'Orléans, mise en prison après la condamnation de son mari Philippe-Egalité, et dont l'austère député Rouzet (élu à la Convention, puis bientôt arrêté) tombe aussitôt amoureux.

22 h. 25, Une vie : Maurice Genevoix (N° 1 : Les sources).

Souvenirs d'un écrivain de quatre-vingt-huit ans. Le Jardin dans l'île et Ceux de 14 sont les deux livres de Maurice Genevoix qui pourraient le mieux caractériser ce début de portrait : on y trouve la province et la sérénité familiale, on y découvre l'horreur, la cassure de la guerre.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h. 5, Série : L'homme qui valait trois milliards ; 15 h. 55, Un sur cinq ; 17 h. 35, Accords parfaits : Laurent Gianez's Quartet ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'es la vie : l'adoption (suite) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top club (avec Charles Aznavour et Bonnie Tyler).

20 h. 30, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 40, Magazine : Question de temps (L'Espagne de Juan Carlos).

Lire nos « Ecouter-Voir ».

21 h. 40, Coupe du monde de football : Brésil-Pologne (en direct).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : la Confédération générale du travail (C.G.T.) : 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CLASSE TOUS RISQUES, de C. Sautet (1960), avec L. Ventura, S. Krol, S. Milo, J.-P. Belmondo, M. Meritz, Dalio, J. Dacqmine. (N. Rediffusion.)

Un gangster, traqué par la police avec ses deux enfants, abandonné par ses anciens amis du milieu, est aidé par un jeune truand dans sa lutte désespérée pour survivre.

22 h. 30, Ciné-regards : L'actualité du cinéma italien.

Interviews d'Ettore Scola, Luigi Comencini et Mario Monicelli.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Georges Badin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... paradoxes et mystères du livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des sciences et techniques ; 10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie ; 11 h. 2, Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45 Panorama.

13 h. 30, Les tournois du royaume de la musique ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « le Gluau », de J. Hawkes ; 14 h. 45, L'école des parents et des éducateurs ; 15 h. 2, Les après-midi de France-Culture ; à 16 h. 25, En direct avec P. Ariès (histoire de la contraception) ; 17 h. 32, Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, La science en marche (les machines parlent).

20 h., Expression dramatique dans le style classique, avec C. Rosen et C. Maupomé ; 22 h. 30, Nuits magnétiques : bruits de page, par A. Veinstein.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Liszt ou la nostalgie », à 10 h. 30, musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Ahmed Jamal.

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Variétés de la musique légère ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Haydn, Mozart ; 15 h. 32, Concert du mercredi : Mozart, Bartok, Brahms ; 17 h., Postlude : R. Korsakov, Scriabine ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « Les hommes du président » ; 19 h. 45, Journal de l'Alsace.

20 h. 30, Concert au Théâtre d'Orsay (retransmission en différé)... « Pour Estrella » ; « Six préludes du deuxième livre » (Debussy) ; « Sonate n° 3 en ré mineur, opus 108 » (Brahms) ; « Deux mélodies hébraïques » (Ravel) ; « Chaconne en sol majeur » (Haendel) ; 23 h., France-Musique la nuit : la dernière image ; 0 h. 5, De la nature, du rêve, de l'espérance, du bonheur, de la bien-aimée, de l'absence, de la souffrance, de la nuit... Schumann, Brahms, Wolf, Mahler.

Petites ondes - Grandes ondes

Régulières

FRANCE-INTER : Informations toutes les heures, 5 h., Bon pied bon œil, de M. Touret ; 7 h., Bonjour la France, de J. Paugam ; 9 h., Téléphone bleu, de G. Holtz ; 11 h. 30, Salut la parente, de J. Houde ; 13 h. 45, Avec ou sans sucre, de J. Artur ; 15 h. 15, J.-M. Damian ; 16 h., Radioscopie, de J. Chancel ; 17 h., Viva, de C. Villers, P. Blanc-Francard et M. Desbarbat ; 20 h., Ici l'ombre, de H. Gougaud et J. Pradel ; 21 h., Feed-Back, de B. Lenoir ; 22 h., P. Bouteiller ; 0 h., Bain de minuit, de J.-L. Foulquier ; 1 h., Allô ! Macha, de M. Béranger ; 3 h., Au cœur de la nuit, de F. Priollet.

Dimanche : 9 h. 30 et 14 h., L'oreille en coin ; 20 h., Le masque et la plume ; 21 h. 15, La musique est à vous ; 22 h., Histoire d'opérettes ; 23 h., Jam parade.

FRANCE-CULTURE, FRANCE-MUSIQUE, informations à 7 h. (cult. et mus.) ; 7 h. 30 (cult. et mus.) ; 8 h. 30 (cult.) ; 9 h. (cult. et mus.) ; 17 h. 30 (cult.) ; 18 h. (mus.) ; 19 h. (cult.) ; 19 h. 30 (mus.) ; 23 h. 55 (cult.) ; 0 h. (mus.).

Radioscopies

FRANCE-INTER : 16 h., Jacques Chancel reçoit Monique Pelletier (lundi), Louis Ferand (mardi), le Pr Michel Manciaux (mercredi), Guy Lagorce (jeudi), Eugène Canseliet (vendredi).

Tribunes et débats

FRANCE-CULTURE : 12 h. 5, Jacques Paugam reçoit Suzanne Prou (lundi), Bernard Pivot (mardi), Henri Vincenot (mercredi), Jean-Pierre Evrard (jeudi), André Dam (vendredi).

ANTENNE 2, 20 h. : François Mitterrand (le 20).

RADIO-TELEVISION

Jeudi 22 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 50, Objectif santé (Les causes des brûlures) ; 14 h., Coupe du monde de football : Argentine-Pérou (différé) ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 25, Pour les jeunes ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien, raconte !

20 h. 30, Feuilleton : le Mutant, d'A. Page. Réal. B. Toublanc-Michel.

Une organisation pacifiste, les Légions de la paix, cherche à en savoir plus long sur Saül Masson, l'étrange, le très étrange fils de Jean-Paul Masson, Prix Nobel. Ce dernier représenterait un danger pour l'humanité.

21 h. 25, Magazine : L'événement ; 22 h. 30, Ciné première (avec J. d'Ormesson).

CHAINE II : A 2

12 h., Coupe du monde de football : Autriche-Allemagne (différé).

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame : savoir s'exprimer ; 15 h., Série : Police story ; 16 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Borobudur ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie : l'adoption (suite) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Assemblées parlementaires : le Sénat.

20 h. 35, Magazine : Cartes sur table : Raymond Barre (en direct de Bayonne) ; 21 h. 35, Spécial Coupe du monde de football ; 21 h. 45, Messieurs les jurés : l'affaire Montigny, de F. Claude. Réal. A. Michel.

Le 9 mai 1977, Albert-Etienne Montigny, libraire à Villeneuve-sur-Vindre, se présente au commissariat de police pour déclarer qu'il a renversé, sur la route, un piéton à la suite d'une fausse manœuvre. Mais l'enquête révèle qu'il ne s'agit non d'un accident mais d'une agression commise de propos délibéré.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : le Rassemblement pour la République (R.P.R.) ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (un film, un auteur) : CE MERVEILLEUX AUTOMNE, de M. Bolognini (1968), avec G. Lollobrigida, P. Turco, G. Ferzetti, A. Laurence, D. Godet. (Rediffusion.)

Un adolescent solitaire et incompris devient l'amant de sa tante, femme mûrissante aux instincts maternels insatisfaits.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie : Georges Badin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... paradoxes et mystères du livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; à 8 h. 50, La maison de l'eau bleue ; 9 h. 7, Matinée de la littérature ; 10 h. 45, Questions en zig-zag ; 11 h. 2, Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama.

13 h. 30, Renaissance des orgues de France ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Je ne vous dis pas adieu », de O. Soriano ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture : La communication des enfants ; à 16 h. 25, En direct avec N. Wohl ; 17 h. 32, Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25 Biologie et médecine : l'alcoolisme.

20 h., Nouveau répertoire dramatique, par L. Attoun : « Why Arizona », d'A. Muschg, et « Play-Mate » ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Narcisse, par J. Demeler, P. Vermeille.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Liszt ou la nostalgie » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : Ahmed Jamal.

13 h. 13, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Grieg, Granados, Brahms, Khatchaturian, Glinka ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Wagner, Ropartz ; 15 h. 32, Musique française aujourd'hui... « Pour fêter les premiers jours de l'été » : Honegger, Angelin, Milhaud, Messiaen ; 17 h., Postlude : Dukas, Walton ; 18 h. 2, Musiques magazine ; 19 h., Jazz time : « le Bloc Notes » ; 19 h. 45, Eveil à la musique ;

20 h., Journal de l'Alsace ; 20 h. 30, Echanges internationaux... Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan : « Symphonie no 4 en la mineur, opus 63 » (Sibelius) ; « Symphonie no 7 en la majeur, opus 92 » (Beethoven) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit : Liszt ; 23 h., Actualité de la musique traditionnelle ; 0 h. 5, De la nostalgie, de la solitude, de la mort, mais aussi de l'amour, du rêve, des voyages imaginaires... Brahms, Wolf, Chopin, Moussorgski, Strauss, Liszt, Schoenberg, Duparc, Fauré.

Vendredi 23 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 18 h., A la bonne heure ; 18 h. 30, L'île aux enfants ; 18 h. 35, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 15, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien raconte.

20 h. 30, Au théâtre ce soir : Un ménage en or, de J. Valmy et M. Cab, mise en scène : M. Ducasse, avec A.-M. Carrière, H. Palud, M. Perrin, S. Fontaine, Y. Clech, H. Duc, J. Vinci, D. Bourdon.

L'histoire d'un Roméo et d'une Juliette qui arriveraient à leurs fins, malgré M. et Mme Capulet, et M. et Mme Montaigu.

22 h. 40, La musique est à tout le monde : Benjamin Britten, réal. J.-D. Verhaeghe.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Feuilleton : Le cœur au ventre ; 16 h., Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... Borobudur ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie : L'adoption (suite) ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club (avec Charles Aznavour et Joe Dassin).

20 h. 30, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 40, Série : Docteur Erika Werner (quatrième épisode).

21 h. 40, Emission littéraire : Apostrophes (Génétique et hérédité).

Avec MM. H.-J. Eysenck (l'Inégalité de l'homme) ; *D. Rorvick* (A son image) ; *J.-M. Robert* (l'hérédité racontée aux parents) ; *P. Tolila pour J. Lawler* (Intelligence, Génétique, Racisme).

23 h., Télé-club : Le bon patriote, d'après une pièce de J. Osborne, réal. J. Vergez, avec P. Vaneck, G. Ismaël, M. Derville (redif.).

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Mouvement contre le racisme, l'antisémitisme et pour la paix ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Le nouveau vendredi : Les îles aux trésors.

Une enquête de Pierre Ostian et Marie-Hélène Rebois sur les îles Anglo-Normandes : Jersey, Guernesey, Sercq, qui vivent de la pêche, de l'agriculture et du tourisme, ignorent les querelles politiques. Seule la pollution les menace.

21 h. 30, Série : Il était une fois... le pouvoir (II. — La Forteresse des intrigues).

Lire notre article page 11.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie avec... Georges Badin (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... paradoxes et mystères du Livre sacré ; à 8 h. 32, Dans l'affairement des eaux ; à 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Matinée des arts du spectacle ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Le style classique : Haydn, Mozart, Beethoven ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, L'acousmatique pour tous : performance-compétence ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Trois pas dans une guerre », d'A. Stil ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... Les Français s'interrogent sur la nouvelle ethnologie ; 16 h., Pouvoirs de la musique ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne », de M. Schilovitz ; 19 h. 25, Les grandes avenues de la science moderne : les super-novae ;

20 h., Juliette Récamier, par Anouk Adelmann ; 21 h. 30, Musique de chambre : P. Wismer, A. Tansman (rediffusion) ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... Le tango, par J. Meunier.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens : « Liszt ou la nostalgie » ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons : sortilège du flamenco ; 12 h. 40, Jazz classique : Ahmad Jamal ;

13 h. 15, Stéréo-service ; 14 h., Divertimento : Lehar, Strauss, Fall, Paggi, Ziliner ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Beethoven, Rachmaninov ; 15 h. 32, Musiques d'ailleurs : « Norvège » (Bull, Grieg, Nystedt, Wergeland, Welhaven, Freithoff, Wernlwe, Soderlind) ; 17 h., Postlude : Chostakovitch, Debussy ; 18 h. 2, Musiques magazines ; 19 h., Jazz time : « Beau Be-Bop » ; 19 h. 45, Journal de l'Alsace ;

20 h. 30, Grands crus ; 21 h. 20, Cycle d'échanges franco-allemands... Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, direction G. Amy. Avec E. Krivine, violon : G. Ligeti, Bartok, Stravinski ; 23 h. 15, France-Musique la nuit : grands crus ; 0 h. 5, De la nature, de la femme, des voyages, du bonheur, du fantastique, mais aussi de l'humour... Satie, Hahn, Chausson, Duparc, Fauré, Debussy, Ravel.

Samedi 24 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 10, Emission régionale ; 12 h. 30, Dis-moi ce que tu mijotes ; 12 h. 45, Jeunes pratique ; 13 h. 35, Le monde de l'accordéon ; 13 h. 50, La France défigurée ; 14 h. 8, Restez donc avec nous ; 15 h. 5, L'île perdue ; 15 h. 40, Vidocq ; 18 h., Trente millions d'amis ; 18 h. 35, Magazine auto-moto ; 19 h. 5, Six minutes pour vous défendre.

19 h. 50, Coupe du monde de football (en direct).

20 h. 45, Eh bien, raconte ; 22 h., Série américaine : Starsky et Hutch ; 23 h., Les comiques associés.

CHAINE II : A 2

11 h. 45, La télévision des téléspectateurs en super-8 ; 12 h. 15, Journal des sourds et des malentendants.

12 h. 30, Samedi et demi ; 13 h. 35, Top-club ; 14 h. 35, Les jeux du stade ; 17 h. 10, Des animaux et des hommes ; 18 h., Chronique du temps de l'ombre : 1940-1944, ce jour-là, j'en témoigne ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Top-club.

20 h. 35, Spécial Coupe du monde ; 20 h. 45, Le grand échiquier, de J. Chancel.

Lire nos « Ecouter-Voir ».

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Samedi entre nous ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, Téléfilm américain : Un juge pas comme les autres, de D. L. Rich, sur un scénario de D. Shaw, R. Levinson et W. Link. Avec B. Davis, J. Randolph, D. McClure.

Jake Wyler et Quint, deux ex-forçats, ont été confiés à la garde du juge Meredith, qui a ouvert une agence de police privée. Apprenant par Wyler que sa femme le trompe avec le joueur de tennis Frank Morrison, Robert Dodd a un malaise et on le retrouve pendu à l'hôpital. Suicide ou meurtre ?

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Pablo Palazuelo (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... Regards sur la science ; 8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain ; 9 h. 7, Matinée du monde contemporain ; 10 h. 45, Démarches, avec J.-A. Léger ; 11 h. 2, La musique prend la parole ; 12 h. 5, Le pont des arts ;

14 h. 5, La vie sans voir, par M.-H. Fraissé ; 16 h. 20, Le livre d'or, avec J. Starker, violoncelliste (Bach, Hindemith) ; 17 h. 30, Pour mémoire... Les grandes avenues de la science moderne ; 19 h. 25, Communauté radiophonique ;

20 h., « Les Mauvais Coups », de Roger Vailland, avec R. Rimbaud, J. Berto ; 21 h. 55, Ad lib. ; 22 h. 5, La fugue du samedi ou mi-fugue, mi-raisin.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Musiques pittoresques ; 7 h. 40, Equivalences ; 8 h., Le royaume de la musique ; 9 h. 2, Ensemble d'amateurs : maîtrise de la cathédrale de Monaco ; 9 h. 30, Eveil à la musique ; 9 h. 45, Vocalises ; 11 h. 15, Les jeunes Français sont musiciens ; 12 h. 40, Jazz, s'il vous plaît ;

13 h. 30, Chasseurs de son stéréo ; 14 h., Discothèque 78... La critique des auditeurs ; 15 h., Récital des jeunes solistes ; 16 h. 30, L'art des bruits par le groupe de recherches musicales de l'INA ; 17 h. 15, Après-midi lyrique : « les Maîtres chanteurs », deuxième partie Wagner, avec D. Fischer-Dieskau, P. Domingo ;

20 h. 5, Musiques oubliées ; 20 h. 30, En liaison avec « Le Grand Echiquier » sur Antenne 2... Orchestre philharmonique de Berlin, direction H. von Karajan : Verdi, Wagner, Sibelius, Strauss, Moussorgsky, Ravel, Offenbach, Tchaïkovski, Mozart, Leoncavallo, Puccini ; 23 h 30, France-Musique la nuit : Jazz forum ; 0 h. 5, Concert de minuit ; 1 h., Sept Continents, de Jules Verne.

Dimanche 25 juin

CHAINE I : TF 1

9 h. 15, Emissions philosophiques et religieuses : A Bible ouverte ; 9 h. 30, Orthodoxie ; 10 h., Présence protestante ; 10 h. 30, Le jour du Seigneur ; 11 h., Messe célébrée en l'église Saint-Germain-de-Charonne à Paris, préd. Père Michel Quoist.

12 h., La séquence du spectateur ; 12 h. 30, La bonne conduite ; 13 h. 20, C'est pas sérieux ; 14 h. 10, Les rendez-vous du dimanche ; 15 h. 30, Les animaux du monde ; 16 h., Série : Section contre-enquête ; 17 h., Sports première (athlétisme).

18 h. 30, Dramatique : Milady, d'après une nouvelle de P. Morand, réal. F. Leterrier. Avec J. Dufilho, Cl. Giraud, J. Martinelli.

20 h. 30, FILM : LES INNOCENTS AUX MAINS SALES, de C. Chabrol (1974), avec R. Schneider, R. Steiger, P. Giusti, J. Rochefort, F. Maistre, P. Santini.

A Saint-Tropez, une jeune femme tente de se débarrasser de son mari, très riche et alcoolique, avec le concours de son amant. La machination se retourne contre elle.

22 h. 30, Emission de l'INA : La leçon de musique. (Naissance d'un orchestre.)

Lire notre article page 11.

CHAINE II : A 2

11 h. 40, Concert : Prélude et mort d'Ysolde, de R. Wagner, par l'Orch. de Strasbourg, dir. A. Lombard ; 12 h., Bon dimanche ; 12 h. 5, Blue jeans ; 13 h. 25, Grand album ; 14 h., Pom, pom, pom pom (reprise à 15 h., 16 h., 17 h. 20 et 18 h.) ; 14 h. 25, Dessins animés ; 14 h. 35, Série : Super Jaimie ; 15 h. 25, La lorgnette et variétés de province ; 16 h. 15, Muppet show ; 16 h. 45, L'école des fans ; 17 h. 25, Monsieur Cinéma ; 18 h. 15, Petit théâtre du dimanche ; 19 h. 55, Coupe du monde de football (finale).

21 h. 50, Série : Les légendaires, de P. Dumayet, Ph. Alfonsi et P. Pesnot (On dit que je suis une sorcière.

CHAINE III : FR 3

16 h. 35, Il était une fois... le pouvoir (la Forteresse des intrigues, reprise de l'émission du 23 juin) ; 17 h. 30, Espace musical ; 18 h. 25, Cheval, mon ami : Des chevaux en or ; 18 h. 50, Plein air ; 19 h. 20, Spécial DOM-TOM ; 19 h. 35, Feuilleton : Deux enfants en Afrique (dernier épisode).

20 h. 5, Histoires de France, d'A. Conte et J.-L. Dejean : « la Belle Sabine », réal. R. Saint-Pierre.

20 h. 30, Emission d'art : Tels qu'en eux-mêmes... Dialogue avec Cézanne, de C. Brabant.

21 h. 35, L'homme en question : Alfred Fabre-Luce.

Un libéral giscardien qui aimerait que les hommes sachent enfin « se passer d'orthodoxie ».

22 h. 35, FILM (cinéma de minuit, cycle Lon Chaney) : THE BLACK BIRD (L'OISEAU NOIR), de T. Browning (1926), avec L. Chaney, R. Adorée, O. Moore, D. Lloyd. (Muet. N.)

Un apache des bas-fonds londoniens, frère d'un évêque infirme (et dévoué aux malheureux), s'éprend d'une petite artiste dont il veut gagner le cœur.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Pablo Palazuelo (et à 14 h. et 19 h. 55) ; 7 h. 7, La fenêtre ouverte ; 7 h. 15, Horizon, magazine religieux ; 7 h. 40, Chasseurs de son ; 8 h., Emissions philosophiques et religieuses ; 11 h., Regards sur la musique ; 12 h. 5, Allegro ; 12 h. 45, Disques rares (Dvorak) ;

14 h. 5, La Comédie-Française présente : « le Dibbouk », de An-Ski, avec J. Eyser, J. Toja, C. Winter ; 16 h. 5, Musique de chambre ; 17 h. 30, Rencontre avec... V. Jankelevitch ; 18 h. 30, Ma non troppo ; 19 h. 10, Le cinéma des cinéastes ;

20 h. 5, Poésie... Jean Daive et Pablo Palazuelo ; 20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Mundial », par F. Campo et A. Orr ; 23 h., Black and Blue ; 23 h. 50, Poésie... Daniel Blanchard.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Le kiosque à musique : Bizet, Grétry, Gounod, Minkus, Lanchbery ; 8 h., Cantate pour le sixième dimanche après la Pentecôte ; 9 h. 2, Musical graffiti ; 11 h., Harmonia sacra ; 12 h., Des notes sur la guitare... figures musicales d'Amérique latine : Villa-Lobos, Barrios, Ponce ; 12 h. 40, Opéra-bouffon ;

14 h., La tribune des critiques de disques : « Liberkreig » (Schumann) ; 17 h., Le concert égoïste de J.-L. Thamin ; 19 h., Musiques chorales : Pro cantione antiqua de Londres ; 19 h. 35, Jazz vivant : quatre styles de piano ;

20 h. 30, Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, chœurs de Gachingen et de l'église du Souvenir, direction H. Rilling : Szymanow, Bruckner ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 23 h., Musique de chambre ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

Lundi 26 juin

CHAINE I : TF 1

12 h. 15, Jeu : Réponse à tout ; 12 h. 30, Midi première ; 13 h. 35, Magazines régionaux ; 13 h. 50, Restez donc avec nous ; 17 h. 58, A la bonne heure ; 18 h. 25, Un, rue Sésame ; 18 h. 55, Ces animaux qu'on appelle des bêtes ; 19 h. 10, Une minute pour les femmes ; 19 h. 40, Eh bien raconte.

20 h. 30, FILM (L'avenir du futur) : PLANETE INTERDITE, de F. Mac Leod Wilcox (1956), avec W. Pidgeon, A. Francis, L. Nielsen, W. Stevens (rediffusion).

En l'an 2200, une expédition américaine parvient sur la planète Altar 4, où elle trouve un savant et sa fille, survivants d'une autre expédition disparue. D'étranges phénomènes se produisent.

22 h. 5, Débat : Les robots sont-ils parmi nous ?

Avec MM. P. Pardo, directeur des automatismes de la régie Renault ; J. Vertut, chef de la section équipement pour milieux hostiles, au Commissariat à l'énergie atomique (Saclay) ; le professeur P. Rabischong, professeur à la Faculté de médecine de Montpellier, directeur de l'unité de recherches biomécaniques de l'INSERM.

CHAINE II : A 2

13 h. 50, Feuilleton : La folie des bêtes ; 14 h., Aujourd'hui madame ; 15 h., Série : Police story ; 15 h. 55, Aujourd'hui magazine ; 17 h. 55, Fenêtre sur... ; 18 h. 25, Dessins animés ; 18 h. 40, C'est la vie ; 18 h. 55, Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19 h. 45, Avant le Tour de France : Il était une fois le Tour.

20 h. 30, Spécial Coupe du monde de football.

20 h. 40, Jeu : La tête et les jambes ; 21 h. 45, Magazine Zigzag, de T. Wehn Damisch : Paris, musée vivant, réal. Y. Gérault.

Il n'y aura jamais assez d'émissions sur l'architecture, et Teri Wehn Damish nous a habitués à son regard aigu, intelligent. Deux bonnes raisons pour voir cette émission qui parle de notre environnement quotidien.

22 h. 15, Chefs-d'œuvre en péril : la route Jacques-Cœur.

CHAINE III : FR 3

18 h. 35, Pour les jeunes ; 19 h. 5, Emissions régionales ; 19 h. 40, Tribune libre : Jules Roy ; 20 h., Les jeux.

20 h. 30, FILM (cinéma public) : EL CHUNCHO, de D. Damiani (1966), avec G.-M. Volonté, K. Kinski, L. Castel, J. Fernandez, M. Beswick, A. Checchi. (Rediffusion.)

La rencontre, en pleine révolution, d'un bandit mexicain et d'un jeune Américain cynique qui devient son compagnon d'armes.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Poésie... Daniel Blanchard (et à 14 h., 19 h. 55 et 23 h. 50) ; 7 h. 5, Matinales ; 8 h., Les chemins de la connaissance... La communion au sol ; à 8 h. 32, La marche à l'étoile ; 8 h. 50, Echec au hasard ; 9 h. 7, Les lundis de l'histoire : « Histoire de la médecine », de M. Lichtethaeler ; 10 h. 45, Le texte et la marge ; 11 h. 2, Evénement-musique ; 12 h. 5, Parti pris ; 12 h. 45, Panorama ;

13 h. 30, Atelier de recherches instrumentales ; 14 h. 5, Un livre, des voix : « Candido ou un rêve fait en Sicile », de L. Sciascia ; 14 h. 45, Les après-midi de France-Culture... L'invité du lundi : le peintre Paul Delvaux ; 17 h. 32, Robert Casadesus : l'homme et l'artiste ; 18 h. 30, Feuilleton : « la Guerre des sabotiers de Sologne » ; 19 h. 25, Présence des arts ;

20 h., Une heure avec... Rainer Maria Rilke, avec L. Terzieff, P. de Boysson, C. Aufaure ; 21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux ; 22 h. 30, Nuits magnétiques... La nation Woodstock... Les années hurlantes, par P. Dupont.

FRANCE-MUSIQUE

7 h. 3, Quotidien musique ; 9 h. 2, Le matin des musiciens ; à 10 h. 30, Musique en vie ; 12 h., Chansons ; 12 h. 40, Jazz classique : « Sur quelques big bang oubliés » ;

13 h. 15, Stéréo service ; 14 h., Divertimento : Weber, Waldteufel, Thommessen, Khatchaturian ; 14 h. 30, Triptyque... Prélude : Boulanger, Tailleferre, Arrieu, Mari, Clostres ; 15 h. 32, Portrait d'un musicien français : Y. Baudrier ; 17 h., Postlude : Respighi, de Falla, Kabalewsky ; 18 h. 2, Musiques magazine : musique contemporaine et classique ; 19 h., Jazz time : « Jeu de plages » ; 19 h. 40, Concours international de guitare ;

20 h., Les grandes voix : hommage au ténor B. Gigli ; 20 h. 30, En direct de l'église Sainte-Clotilde, cycle d'orgue... Récital D. Chorzempa : « Quatre fugues, opus 60 » (Schumann) ; « Fantaisie et fugue sur un choral de Bach » (Liszt) ; « Trois pièces » (Franck) ; 22 h. 30, France-Musique la nuit ; 0 h. 5, Sept Continents, de Jules Verne.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

OJD 1977

Commission paritaire des journaux et publications : no 57437.

هكذا من الأصل

SOCIETE

VISITE

La villa Kerylos et le franc-or

THEODORE REINACH était un fou. Un fou de l'archéologie, de l'Antiquité et tout particulièrement du monde romain et grec. Par « fou », il faut entendre ici une race d'hommes en voie de disparition, et dont la caractéristique principale est l'irrésistible désir de vivre un rêve et de le réaliser.

Archéologue, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, il eut le bonheur d'avoir un père Alsacien et banquier qu'il ruina, pour construire la copie exacte d'une villa grecque d'époque classique, à Beaulieu-sur-Mer.

Aucun gauchiste, membre des Brigades rouges, révolutionnaire, anarchiste ou terroriste, n'a pu ruiner un banquier. Théodore Reinach l'a fait. Son œuvre a coûté dans les 10 millions de francs-or du début du siècle.

Sa « villa », Reinach l'a appelée *Kerylos*, « Oiseau de mer » en grec ancien. Admirable paysage que cette langue de terre sur laquelle il a construit sa maison qu'on visite par groupes, et dont ni les familles en congés payés ni les milliardaires qui l'environnent, n'ont pu troubler l'ordonnance et la paix.

L'entrée n'est pas majestueuse. Elle fait propriété de campagne. Dans le « hall » une fontaine de marbre et la copie d'un grand bronze grec. « *C'est ici que les visiteurs entraient, se lavaient et se purifiaient* », dit la demoiselle qui guide la vingtaine de vacanciers le nez en l'air pour admirer les merveilleux plafonds à la feuille d'or. Les salles qui se succèdent sont l'œuvre d'experts, d'archéologues, d'architectes, mais aussi de mosaïstes, d'artistes de la pierre, de l'étoffe, du bois, du cuir. Les meubles copiés d'après les descriptions des textes antiques et les poteries grecques (surtout les mélanomorphes), sont en bois de citronnier et marquetés dans des tons clairs. Une des passions de Reinach fut le piano. Comme il n'en existait pas dans les anciens temps, il a chargé Pleyel d'en faire un et de le masquer dans un meuble « antique ».

La simplicité presque froide des lieux est sans tristesse. Le côté hollywoodien auquel on aurait pu s'attendre n'a pas franchi le seuil. Tout est net et élevé. Le portrait de ce rêveur se trouve dans la bibliothèque-salle de travail. Un grand front et une barbe de savant. Rien d'excentrique chez le personnage. Le patio, qui, comme le reste, est en marbre de Carrare, ouvre la demeure « Kerylos » aux oiseaux de mer et du ciel. Au premier étage, les chambres à coucher, dignes des seigneurs d'antan, et les salles de bains, qui sont des merveilles de beauté et de technique. Partout de bonnes copies d'antiques, mais aussi des originaux d'une grande qualité.

A la sortie, on trouve à nouveau le « hall ». Le public se rassemble pour écouter les dernières explications du guide. Reinach a légué sa demeure à l'Institut de France qui l'entretient et qui l'a ouverte au public. Mais personne ne semble impressionné par l'environnement. « *Le château de Chantilly c'est quand même autre chose !* » dit à haute voix un des visiteurs — avec une pointe d'amertume.

« *Cette maison, et rien que le bâtiment, sans les meubles et objets, a coûté plus de dix millions de francs-or à l'époque !* » annonce le guide. Et c'est le tollé. Le groupe muet, avec gosses, grand-mères et premiers coups de soleil, s'anime... On convertit en anciens francs, on brouille les zéros, on calcule en francs d'avant 1945, d'avant 1939, d'avant 1914. Les milliards s'envolent par centaines, voire par milliers. L'excitation est générale. On jette des regards complices autour, au voisin.

Les hauts sapins vert sombre sont entourés de massifs de fleurs, d'arbustes, de plantes odorantes. Le jardin s'arrête aux rochers du petit cap. Et puis le large. Derrière, le bâtiment paraît imposant avec sa masse blanche. Des sculptures grecques contemporaines sont entourées de verdure. Des bancs à l'antique. Théodore Reinach, en construisant cette maison, croyait refaire l'Antiquité. Il reste le rêve et l'amour, dit par le grand Pound :

« ...*Ce que tu aimes bien* [*demeure, le reste est dé-*
[*chet*

Ce que tu aimes bien ne [*te sera pas arraché*

Ce que tu aimes bien est [*ton véritable héritage*

A qui est le monde, à moi, à eux ou bien n'est-il à [*personne ?...*

DIMITRI T. ANALIS.

CORRESPONDANCE

Une lettre du professeur Lortat-Jacob

Nous avons reçu la lettre suivante de M. J.-L. Lortat-Jacob, président du conseil national de l'ordre des médecins. Elle était adressée à Pierre Viansson-Ponté.

A la lecture de votre article du *Monde* du 5 juin 1978 intitulé « La vérité et le secret », je constate, sans grand étonnement il est vrai, que, parmi les accidents regrettables que vous dénoncez, mon nom est le seul à avoir eu l'avantage d'être cité à propos d'une inculpation dont on verra bien qu'il sera fait justice un jour et que ses motifs me sont, en fait, totalement étrangers. Le privilège de cette désignation publique et votre discrétion quant aux autres faits allégués me paraissent pouvoir s'expliquer par votre conviction, égale à la mienne, sans doute, de l'absence de rapport entre ma personne et cet accident de surveillance postanesthésique. S'il en était autrement, je devrais considérer votre attitude comme diffamatoire.

Quant à la vérité, je pense comme vous qu'il n'est pas question de chercher à l'atténuer, et encore moins à la dissimuler.

Je crains d'ailleurs, à lire à la page 139 de votre livre *Changer la mort* des détails manifestement fantaisistes sur mes revenus professionnels, que nous n'ayons pas les mêmes conceptions sur les fondements de la vérité. Il est trop facile de dire que refuser d'étaler publiquement une comptabilité équivaut à une acceptation de vos affirmations.

Ce que tous les médecins, même les plus expérimentés, savent, c'est que tout accident, incident, complication observé dans l'exercice de notre difficile profession demande, pour être apprécié, l'examen complet des dossiers et la connaissance parfaite des circonstances.

Dévoiler et publier des accidents, des bavures, dites-vous, dont les responsabilités ne sont pas établies n'est pas forcément faire éclater la vérité, et ne concourt certainement pas à la restauration du climat du colloque médecin-malade.

Ne reconnaissez-vous pas vous-même que les représentants de cabinets juridiques américains auxquels vous faites allusion créent un climat de menace et de suspicion qu'il n'est pas souhaitable de voir s'instaurer ici ?

Et nous savons bien que de telles pratiques ont pu atténuer sinon annihiler, dans certains cas, l'acceptation de risques chirurgicaux pourtant nécessaire si l'on veut apporter une meilleure chance de guérison au patient.

Quant au pouvoir médical que vous mettez en cause, il n'est en fait qu'un potentiel technologique au service de la personne humaine. C'est ce que s'efforce d'obtenir le plus souvent le code de déontologie. Ce pouvoir ne se veut jamais absolu, à défaut de la confiance et donc de l'accord implicite du malade.

Vous ne pourrez pas empêcher que le colloque médecin-malade subisse des modulations selon les personnalités en présence, conservant ainsi, Dieu merci, à chaque acte son originalité.

En ce qui concerne le secret médical, il s'efface devant les missions d'expertise, donc devant la justice. Refuser le partage du secret à toute personne étrangère à ces affaires, conformément à l'article 378 du code pénal, a certainement un effet bénéfique qui, comme le secret lui-même, a une portée beaucoup plus générale que celle que vous appréciez.

Sachez, en outre, qu'il existe des exceptions prévues par la loi et qu'il n'est pas exact de prétendre que les experts d'assurances, inspecteurs de la Sécurité sociale, médecins d'entreprise soient « payés pour trahir le secret ». Ce n'est pas en polémiquant à propos de ces accidents malheureux que vous « restaurerez la confiance des patients dans les médecins dans le sens d'une meilleure médecine », mais c'est en prenant la peine d'expliquer à vos lecteurs, en toute bonne foi et dans la vérité, les fondements légaux et moraux du secret médical, en évitant de vous complaire à la divulgation de faits inquiétants certes mais pas toujours fautifs.

Le souci de la vérité, le respect du secret, bénéfiques aux malades, méritent d'autres soins qu'un acharnement destructeur qui, comme l'acharnement thérapeutique, peut tourner à un excès qui devient alors de l'obstination, critiquable en soi et par ses pauvres résultats

Professeur
JEAN-LOUIS LORTAT-JACOB,
membre des Académies de médecine et de chirurgie,
président du conseil national de l'ordre des médecins.

Le hors-jeu de René Vignal

(Suite de la page 9.)

Et ces détentes extraordinaires de Vignal, lorsqu'il s'élançait, décollait, s'envolait et planait sur 4 mètres pour aller cueillir le ballon dans la « lucarne », à 2 mètres de hauteur, ou dans... les pieds de l'adversaire. Vignal qui semblait alors arrêter à la fois le ballon et le temps. Vignal qui stoppe un penalty contre l'Ecosse... avec l'aide du vice-consul, Vignal le héros de Higbury, le « Français volant » si souvent et si gravement blessé, si courageux aussi. Gardien qui revient sur le terrain comme ailier, un bras en écharpe, le poignet encore brisé, pour prendre à nouveau tous les risques, sprintant, fonçant, tirant dangereusement au but et tentant tout pour sauver le Racing. Mais il y a ce satané poignet qui casse et recasse, et c'est à vingt-neuf ans, en pleine maturité sportive, l'arrêt définitif, la fin stupide à Béziers d'une grande carrière internationale, d'autant plus douloureuse que la bêtise des dirigeants le prive de la possibilité de devenir entraîneur.

∴

Pour Vignal, le football est tout son monde et, de surcroît, dans la débâcle, son amour de jeunesse s'envole. Alors commence la chute. Et ce sont les pages simples, franches et âprement humaines de la seconde moitié du livre. On y rencontre l'univers inquiétant des ventes de machines à sous, des gardes du corps et autres colleurs d'affiches électorales. C'est l'engrenage des fréquentations douteuses dans les bars de nuit, avec le besoin irrésistible d'une certaine euphorie artificielle faite d'alcool, de billets de 1 000 trop faciles et de flatteurs agglutinés. Conjugué à la faiblesse, l'instinct de puissance — l' « hitlérisme de quatrième zone » dont parle Vignal — le conduira de hold-up en hold-up à la prison et à la condamnation. Mais entre-temps, il y aura la violence, la torture. Du moins Vignal l'affirme-t-il, fournissant d'inquiétantes précisions : la « gégène » d'abord, le poignet ensuite, toujours ce même poignet qui casse encore pendant l'interrogatoire, et, réponse au certificat médical de rigueur, toujours la même explication policière, le sempiternel « il s'est fait ça tout seul ». Pourtant, et c'est tout à son honneur, Vignal ne force jamais la note. Ainsi, sans jamais chercher à profiter d'une mode naïve qui fait du droit commun le symbole du bon peuple, l'ancien champion prend-il toutes ses responsabilités en reconnaissant très simplement sa culpabilité.

De même suit une description de la vie en prison des plus impressionnantes et des plus réalistes. Dans un cadre marqué par la médiocrité d'une administration peureuse et souvent mesquine, à travers la désespérance, on vit avec lui dans la contre-société des détenus, avec ses luttes de clans et ses hiérarchies oppressives et cruelles. Là aussi, là encore, sous nos yeux, la loi de la jungle, un fait divers, les phantasmes de qui va tuer pour un oiseau ou pour une parole mal comprise. Beaucoup d'honnêteté, un grand bon sens et une certaine façon de poser sur le vif les difficiles problèmes de la rééducation et de la réinsertion des condamnés font ici comprendre bien des choses. Dans ce monde froidement désolant, la chance de l'auteur sera d'être aidé dès le début par l'un des rares apôtres de la société moderne, cet éducateur pénitentiaire dont il fait un éloge bouleversant. Il y aura l'aide aussi du football, introduit dans la prison par Vignal. Miracle du football qui va conquérir les détenus, contribuant à en empêcher beaucoup de sombrer dans leurs fixations, tout en permettant à l'ex-champion de se révéler, sur le terrain le plus difficile qui soit, comme le meneur d'hommes et le grand entraîneur qu'il aurait pu être dès 1956... et que nous lui souhaitons de devenir, maintenant qu'il est libre, au service du plus grand des arts populaires du vingtième siècle.

PHILIPPE ROBRIEUX.

★ HORS-JEU, par René Vignal. Récit recueilli par Francis Huyger. 336 pages, 45 F.

GÉNÉALOGIE

Ces sociétés d'amateurs que tant de chercheurs ignorent...

Actuellement, la situation des différentes sociétés d'amateurs de généalogie est particulièrement mouvante. Les cercles se font et se défont. Sans doute y a-t-il le *Centre d'entraide généalogique* (69, rue du Cardinal-Lemoine, 75005 Paris) et la *Fédération des sociétés françaises de généalogie* (11, boulevard Pershing, 78000 Versailles) qui veulent, l'un et l'autre regrouper tous les chercheurs amateurs. Toutefois, un certain nombre d'entre eux volent toujours de leurs propres ailes.

Quelques associations couvrent des régions entières et d'autres se limitent à un canton, à une ville. Certaines se sont scindées en sections locales. D'autres existent concurremment pour la même zone de recherches. Au risque de choquer, on peut penser que cela est bien ainsi : la situation n'est pas figée, elle est vivante, en plein développement.

Seulement, le recensement des sociétés d'amateurs n'en est pas facilité. Comment espérer les connaître toutes ? Comment en assurer la classification ? La plus simple semble de les situer, sans querelles de préséance, par département. Pour chacun de ces derniers, sont indiquées la ou les associations qui y sont domiciliées ou qui s'intéressent particulièrement à ce département.

Voici leur liste, réunie à la fin de mai 1978 :

01-AIN : Recherches et études généalogiques des pays de l'Ain « Regain », boulevard Irène-Joliot-Curie, Maison des sociétés, 01000 Bourg-en-Bresse.
02-AISNE : Cercle généalogique de Picardie (voir 80).
03-ALLIER : Cercle généalogique du Bourbonnais (voir 69).
04-ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE : Centre généalogique du Midi-Provence (voir 13).
05-HAUTES-ALPES : Centre généalogique du Dauphiné (voir 38).
06-ALPES-MARITIMES : Centre généalogique du Midi-Provence (voir 13).
07-ARDECHE : Etudes généalogiques Drôme-Ardèche, Charmes-sur-Rhône, 07800 La Voulte, Lien des chercheurs cévenols (voir 30).
08-ARDENNES : Equipe généalogique sedanaise, 3, place Crussy, 08200 Sedan.
09-ARIEGE : Cercle généalogique de Languedoc (voir 31).
11-AUDE : Cercle généalogique de Languedoc (voir 31).
12-AVEYRON : Cercle généalogique de Languedoc (voir 31).
13-BOUCHES-DU-RHONE : Centre généalogique Midi-Provence, Centre culturel Elsa-Triolet, 13110 Port-de-Bouc.
14-CALVADOS : Cercle généalogique et héraldique de Normandie (voir 76).
15-CANTAL : Cercle généalogique d'Auvergne (voir 92).
16-CHARENTE : Cercle généalogique de l'Ouest (voir 44).
17-CHARENTE-MARITIME : Cercle généalogique d'Aunis et Saintonge (section du Centre généalogique de l'Ouest) (voir 44), 16, avenue du Fort-Louis, 17000 La Rochelle.
18-CHER : Cercle généalogique du Haut-Berry, 25, avenue Parmentier, 18000 Bourges.
19-CORREZE : Cercle généalogique du Sud-Ouest (voir 33).
20-CORSE : Cercle généalogique du Midi-Provence (voir 13).
21-COTE-D'OR : Centre généalogique de Bourgogne (voir 69).
22-COTES-DU-NORD : Centre généalogique de l'Ouest (voir 44).
23-CREUSE : Centre généalogique d'Auvergne (voir (92).
24-DORDOGNE : Centre généalogique du Sud-Ouest (voir 33).
25-DOUBS : Centre généalogique de Franche-Comté (voir 69).
26-DROME : Etudes généalogiques Drôme-Ardèche (voir 07). Centre généalogique du Dauphiné (voir 38).
27-EURE : Centre généalogique et héraldique de Normandie (voir 76), section de l'Eure, 19, rue Jean-Giraudoux, 27000 Evreux.
28-EURE-ET-LOIR : Société généalogique d'Eure-et-Loir, 7, rue Porte-Morard, 28000 Chartres.
29-FINISTERE : Centre généalogique de l'Ouest (voir 44).
30-GARD : Lien des chercheurs cévenols (section de l'association Fontvive), 56, Grand-Rue, 30450 Génolhac. Cercle généalogique de Languedoc (voir 31).
31-HAUTE-GARONNE : Cercle généalogique de Languedoc, 7, place Commerciale, Jolimont, 31000 Toulouse.
32-GERS : Centre généalogique du Sud-Ouest (voir 33).
33-GIRONDE : Centre généalogique du Sud-Ouest, 1, place Bardineau, 33000 Bordeaux.
34-HERAULT : Centre généalogique de l'Albigeois, Me Georges Cougnard, avenue de la Gare, 34480 Magalas, Cercle généalogique de Languedoc (voir 31).
35-ILLE-ET-VILAINE : Cercle généalogique rennais (section du Centre généalogique de l'Ouest) (voir 44), 2, rue de Monfort, 35000 Rennes.
36-INDRE : Société généalogique du Bas-Berry, 46, rue de Belle-Isle, 36000 Châteauroux.
37-INDRE-ET-LOIRE : Centre généalogique de Touraine, 83, rue Origet, 37000 Tours.
38-ISERE : Centre généalogique du Dauphiné, bibliothèque municipale de Grenoble, 38031 Grenoble Cedex.
39-JURA : Centre généalogique de Franche-Comté (voir 69).
40-LANDES : Centre généalogique du Sud-Ouest (voir 33).
41-LOIR-ET-CHER : Cercle généalogique du Centre, 7, rue du Puits-Chatel, 41000 Blois.
42-LOIRE : Société généalogique du Lyonnais (voir 69).
43-HAUTE-LOIRE : Cercle généalogique d'Auvergne (voir 92).
44-LOIRE-ATLANTIQUE : Centre généalogique de l'Ouest, 3, rue des Bons-Français, 44000 Nantes.
45-LOIRET : Le Loiret généalogique, les Eglantines, 1, rue Saint-Yves, 45000 Orléans.
46-LOT : Centre généalogique du Sud-Ouest (voir 33).
47-LOT-ET-GARONNE : Centre généalogique du Sud-Ouest (voir 33).
48-LOZERE : Lien des chercheurs cévenols (voir 30), Centre généalogique de Languedoc (voir 31).
49-MAINE-ET-LOIRE : Association généalogique et archéologique de l'Anjou, 34, rue Dupetit-Thouars, 49000 Angers.
50-MANCHE : Cercle de généalogie et d'histoire locale de Coutances et du Cotentin, 21, rue des Piliers, 50200 Coutances. Cercle généalogique et héraldique de Normandie (voir 76), section pour la Manche, Pierre Letourmy, 50670 Saint-Pois.
52-HAUTE-MARNE : Cercle généalogique de Lorraine (voir 54).
53-MAYENNE : Association généalogique et archéologique de l'Anjou (voir 49), Cercle généalogique du Maine-et-Perche (voir 72).
54-MEURTHE-ET-MOSELLE : Cercle généalogique de Lorraine, 1, rue de la Monnaie, 54000 Nancy, Fédération des familles de Lorraine et de Luxembourg (voir 57).
55-MEUSE : Cercle généalogique de Lorraine (voir 54), Fédération des familles de Lorraine et Luxembourg (voir 57).
56-MORBIHAN : Centre généalogique de l'Ouest (voir 44).
57-MOSELLE : Fédération des familles de Lorraine et de Luxembourg, 10, quai Richepanse, 57000 Metz. Cercle généalogique de Lorraine (voir 54).
58-NIEVRE : Cercle généalogique du Nivernais (voir 69).
59-NORD : Groupement généalogique de la région du Nord, 271, Grande-Rue, 59100 Roubaix (adresse postale : B. P. 547, 59060 Roubaix Cedex 1), Groupe des généalogistes amateurs de Cambresis, Centre social du quartier Saint-Roch, rue du 4e-Cuirassiers, 59400 Cambrai.
60-OISE : Cercle généalogique de Picardie (voir 80).
61-ORNE : Cercle généalogique et héraldique de Normandie (voir 76).
62-PAS-DE-CALAIS : Groupement généalogique de la région du Nord (voir 59).
63-PUY-DE-DOME : Cercle généalogique d'Auvergne (voir 92).
64-PYRENEES-ATLANTIQUES : Centre généalogique du Sud-Ouest (voir 33).
65-HAUTES-PYRENEES : Cercle généalogique de Languedoc (voir 31), Centre généalogique du Sud-Ouest (voir 33).
66-PYRENEES-ORIENTALES : Centre généalogique de Languedoc (voir 31).
67-BAS-RHIN : Cercle généalogique d'Alsace, 5, rue Fischart, 67000 Strasbourg.
68-HAUT-RHIN : Cercle généalogique d'Alsace (voir 67).
69-RHONE : Société généalogique du Lyonnais, Les Sellettes, bâtiment B, 74, route de Vernaison, 69540 Irigny, Centre généalogique de Bourgogne, M. Vincent, B. P. 17, 69600 Oullins (en cours de constitution), Centre généalogique de Franche-Comté, Alain de Saint-Pierre, 3, rue Pizay, 69001 Lyon (en cours de constitution), Cercle généalogique du Bourbonnais S.G.L., Les Sellettes, bâtiment B, 74, route de Vernaison, 69540 Irigny (en cours de constitution), Cercle généalogique du Nivernais, M. Vincent, B.P. 17, 69600 Oullins (en cours de constitution).
70-HAUTE-SAONE : Centre généalogique de Franche-Comté (voir 69).
71-SAONE-ET-LOIRE : Centre généalogique de Saône-et-Loire, château de Montcoy, Montcoy, 71620 Saint-Martin-en-Bresse.
72-SARTHE : Cercle généalogique du Maine et Perche, 26, rue du Capitaine-Floch, B. P. 26, 72001 Le Mans, Association généalogique et archéologique de l'Anjou (voir 49).
73-SAVOIE : Centre généalogique de Savoie (voir 74).
74-HAUTE-SAVOIE : Centre généalogique de Savoie, 2, rue du Talabar, Annecy-le-Vieux, 74000 Annecy.
75-PARIS : Centre généalogique de Paris, 64, rue de Richelieu, 75002 Paris.
76-SEINE-MARITIME : Cercle généalogique et héraldique de Normandie, 17, rue Louis-Malliot, 76000 Rouen.
78-YVELINES : Cercle d'études généalogiques et héraldiques des Yvelines-Nord, 46, route de Croissy, 78110 Le Vésinet, Cercle généalogique de Versailles, 11, bd Pershing, 78000 Versailles.
79-DEUX-SEVRES : Centre généalogique de l'Ouest (voir 44).
80-SOMME : Cercle généalogique de Picardie, 130, chaussée Marcadé, 80100 Abbeville.
81-TARN : Cercle généalogique de Languedoc (voir 31), Centre généalogique de l'Albigeois (voir 34).
82-TARN-ET-GARONNE : Cercle généalogique de Languedoc (voir 31).
83-VAR : Centre généalogique du Midi-Provence (voir 13).
84-VAUCLUSE : Centre généalogique du Midi-Provence (voir 13).
85-VENDEE : Centre généalogique de l'Ouest (voir 44).
86-VIENNE : Centre généalogique de l'Ouest (44).
87-HAUTE-VIENNE : Centre généalogique du Sud-Ouest (voir 33).
88-VOSGES : Cercle généalogique de Lorraine (voir 54), Fédération des familles de Lorraine et de Luxembourg (voir 57).
89-YONNE : Centre généalogique de Bourgogne (voir 69).
90-TERRITOIRE-DE-BELFORT : Cercle généalogique d'Alsace (voir 67), Centre généalogique de Franche-Comté (voir 69).
91-ESSONNE : Renaissance et Culture (section locale d'Epinay-sur-Orge), 21, Grande-Rue, 91360 Epinay-sur-Orge.
92-HAUTS-DE-SEINE : Cercle généalogique d'Auvergne, 45, quai Carnot, 92210 Saint-Cloud.

Nous noterons également le *Centre de généalogie protestante* (dépendant de la Société de l'histoire du protestantisme français), 54, rue des Saints-Pères, 75007. Ce centre s'intéresse à toute la France réformée et aux pays étrangers où se sont réfugiés les protestants.

Un jeune lecteur tourangeau de seize ans, Philippe Chapelot, mentionne incidemment un *Bureau des investigations généalogiques*. Est-ce une association qui a échappé à notre enquête, un groupe informel de jeunes lycéens passionnés ? J'avoue l'ignorer totalement.

Le *Cercle généalogique et héraldique de l'Auvergne* signale sa création (*Journal officiel* du 13 avril 1978), la tenue de son assemblée constitutive et première assemblée générale le 24 mai... à Paris.

D'autres cercles, parfaitement autonomes ou sections d'une société savante, d'une maison des jeunes et de la culture, d'un club du troisième âge... ont certainement été omis. La situation est si fugitive parfois qu'on n'en prend connaissance qu'au moment de leur disparition.

Observons à ce propos qu'il n'a pas été relevé de société s'intéressant aux départements de l'Aube, de la Marne et de la Seine-et-Marne. S'il en existe une (ou plusieurs), reconnaissons sa particulière discrétion.

PIERRE CALLERY.

Le Monde

culture

LE JOUR DES MUSIQUES

H. G. Wells en « musical ».

La Guerre des mondes, de H. G. Wells, a toujours tenté les hommes de spectacle, et l'adaptation radiophonique qu'en fit Orson Welles en 1939 est restée fameuse. L'Américain Jeff Wayne présente aujourd'hui la nouvelle de H. G. Wells sous la forme d'un musical *enregistré sur un double album dont la fabrication a coûté 1 250 000 F. Il est vrai que l'interprétation réunit Richard Burton, Julie Covington, Philip Lynott, Jo Partridge, Justin Hayward (l'ancien leader des Moody Blues) et David Essex.*

Les musiciens Chris Spedding, Ray Cooper, Barry Morgan, Herbie Flowers, Ken Freeman, participent également à cette opération dont il faut souligner la réussite.

C. F.

★ Double album, 33 t., CBS 96 000.

Quelques filles pour les Stones.

Un disque des Rolling Stones fait toujours figure d'événement et à coup sûr c'en est un. Celui-ci n'échappera pas à la règle. Simplement parce que le groupe est encore le reflet le plus excitant de ce que le rock peut évoquer. Some Girls *(Quelques Filles) est le premier disque des Stones pour EMI, le groupe n'ayant pas renouvelé son contrat avec les Warner Brothers.*

Les riffs des guitares de Keith Richard et Ron Wood cinglent et découpent les thèmes sans discontinuer. Jagger hurle, chuchote et traîne les mots, exécute son numéro de charme, le timbre de voix enjôleur et méprisant à la fois. Les Stones abordent tous les styles avec le même bonheur : le country, le blues, le disco — qui, revu et corrigé par eux, ne ressemble en rien à cette mixture infâme qui hante la production actuelle, — le rock n' roll. On retrouve cette couleur noire qui habite toujours l'inspiration du groupe et, comme à l'accoutumée, une pochette du plus mauvais goût : les cinq garçons entourés de quelques filles qui ont noms Brigitte Bardot, Jane Fonda, Raquel Welch... A. W.

★ Pathé-Marconi, C. 068 61016.

Nouveaux albums.

— Tango-Gotan : *Par un nouveau groupe argentin, quelques-uns des classiques du tango :* Uno, El Choclo, Yira, yira, La ultima Curda. *Le groupe Gotan (un bandonéon, un piano, une guitare basse, un chanteur, une chanteuse) propose aussi ses propres compositions. (Double album Polydor, 2664 401.)*

— Bruce Springsteen (Darkness on the edge of town) : *New-York, la nuit, la rue, les passions et les fantasmes, le travail à l'usine avec la mort dans les yeux, les pièges de mort, les vies-suicides par un grand auteur-compositeur du rock, qui a grandi dans une famille pauvre du New-Jersey, qui a été formé par les rues et qui chante de beaux rocks, de belles ballades, avec une voix sauvage et rageuse. (33 t., CBS 86061.)*

Calendrier.

Téléphone, Rock « N » Roller et Al Komjendix le samedi 17 juin, à partir de 14 heures, dans le parc paysager du Parangon à Joinville ; Elvis Costello, le 17 juin, à 17 h. 30, à l'Olympia ; Ganafoul, le 17 juin à Perpignan ; Mona Lisa le 17 juin à Montargis, le 18 à Jeumont, le 20 à Chalon-sur-Saône, le 22 à Grenoble, le 23 à Troyes, le 24 à Saint-Etienne, le 25 à Gex Festival ; Tangerine le 17 juin à La Châtre, le 23 à Lyon ; Océan, le 25 juin à Draveil ; le « folk-singer » anglais John Renbourn, du 19 au 23 juin, au Palais des Arts ; Stefan Grossmann, du 26 juin au 1er juillet, au même Palais des Arts ; Bob Marley le 25 juin à 16 h., les 26 et 27 juin à 20 h. au Pavillon de Paris ; Jefferson Starship, les 28 et 29 juin à 20 h. au Pavillon de Paris ; Bob Dylan les 3, 4, 5 et 6 juillet à 20 h. au Pavillon de Paris ; Festival « folk et chanson » à Voutenay-sur-Cure (Yonne) les 24 et 25 juin avec La Bamboche, Kolinda, La Galvache, Jean-Claude Watrin et un spectacle Gaston Couté.

Musique

L'éclat des artistes de l'Est

(Suite de la première page.)

Encore faut-il respecter certaines règles. Le nombre réduit des artistes présentés (vingt-trois solistes ou groupes de dix-huit pays différents cette année) exige que tous soient vraiment de qualité internationale et destinés à une carrière, ce qui n'est pas toujours le cas : certains apparaissent irrémédiablement limités, ayant déjà obtenu dans leur pays leur bâton de maréchal, tel ce pianiste japonais à la virtuosité irréprochable, mais qui jouait l'Appassionata comme un ordinateur ou une mitrailleuse. A quoi sert-il de les envoyer à grands frais dans une telle assemblée ?

Si la sélection est en général bien faite dans les pays d'Europe de l'Est, où l'organisation d'Etat n'envoie que des sujets de premier ordre, elle paraît plus hasardeuse ailleurs, où souvent les artistes ne représentent qu'eux-mêmes, telle cette gentille violoncelliste australienne qui ne dépassait pas le niveau d'une bonne élève, ou tel soliste flûtiste cubain en qui, malgré un métier certain, on ne décelait guère l'étoffe d'un Rampal. Et le seul candidat français, Michel Amoric, joueur de luth, de guitare et de théorbe, dont le récital fut accueilli avec sympathie, ne pouvait se targuer de représenter seul la France, alors qu'aucune démarche n'avait été faite auprès d'organismes officiels aptes à choisir les plus doués des jeunes artistes de notre pays.

Il importe que les dirigeants d'Interforum se préoccupent davantage d'exiger des critères inattaquables pour les artistes qu'ils reçoivent de l'Ouest afin de conserver à leur entreprise la crédibilité qu'elle mérite sans se cacher. Dans ce domaine les Républiques populaires (sauf peut-être l'U.R.S.S. qui fait déjà prime sur le marché mondial) s'intéressent davantage à ces échanges pour des raisons tant de prestige que d'économie.

Rien d'étonnant donc que les artistes de l'Est européen aient brillé d'un éclat particulier dans le beau salon du château de Meszthely dont les festons dorés, courant sur les murs clairs, rappelaient heureusement les charmes d'Esterhazy. On y retrouvait avec bonheur le quatuor Takacs-Nagy qui avait enchanté l'an passé le Festival d'Evian, serré de près cette fois par le quatuor Dohezal (Tchécoslovaquie) prodigieux de vie de finesse et de subtilité avec ses soudaines vagues d'émotion ruisselante, ses bouffées de parfum et de lumière qui illuminent le premier quatuor de Janecek. Une telle qualité chez de si jeunes ensembles de musique de chambre est un phénomène des plus réjouissants aujourd'hui.

L'école hongroise

Autre signe des temps, la présence à Keszthely du Groupe de percussion de Madrid, qui marche sur les traces des Percussions de Strasbourg, alliant aux puissants impacts sonores de leurs instruments une rigueur, une précision, une intensité et un relief étonnants, surtout dans la belle Toccata de Carlos Chavez.

N'ayant pu entendre tous les solistes, je noterai seulement les noms de quelques-uns des meilleurs : une flûtiste yougoslave, Irena Grafenauer, dont le jeu miroitant, plein d'éclat et d'humour, de roucoulements et de rires, est branché sur une technique éblouissante ; un hautboïste anglais d'une extrême saveur, Malcolm Messiter, qui a interprété des Variations sur la favorite, de Donizetti, avec une sonorité vivante, cocasse, et ce qu'il fallait de rêve par moments ; Georges Faust, violoncelliste d'Allemagne fédérale dont la virtuosité fabuleuse donnait un caractère épique à une page en solo de Penderecki.

A noter encore : Nannita Peschke, soprano de la R.D.A., grande voix limpide d'oratorio, mais aussi fruitée et malicieuse, faite pour Mozart aussi bien que pour Haendel ; sans oublier les benjamins de ces journées Balazs Szokolay et Peter Nagy (dix-sept et dix-huit ans), qui apparaissaient déjà peut-être comme les successeurs de Kocsis et Ranki, dont ils ont la virtuosité libre et éblouissante, la subtilité et le dynamisme joyeux, attestant une nouvelle fois l'excellence de l'école de piano hongroise. Toutes ces exécutions filmées par la télévision mériteraient d'être diffusées en France.

On n'aura garde d'oublier, en marge de ces auditions officielles, la soirée de folklore donnée par le Sebö Ensemble, quatre garçons et une fille qui ont repris les instruments hétéroclites et les musiques des paysans hongrois pour les faire revivre, non comme des vestiges musicologiques, mais comme une musique d'hier et de toujours avec une sorte d'intensité désinvolte qui ravit.

Et puis le dernier jour, de retour à Budapest, un concert plein air nous était offert à l'hôtel Hilton audacieusement construit en plein cœur de la vieille citadelle de Buda et intégrant les ruines d'une église gothique « gelée » dans les murs : débris inutilisables promis à un musée lapidaire et qui donnent un certain souffle à une très belle architecture moderne.

Dans cet nef montant jusqu'aux étoiles, le jeune orchestre de chambre de l'académie Franz-Liszt dirigé par Albert Simon pétaradait joyeusement avec deux excellents trompettistes dans le concerto de Vivaldi, chantait à pleine voix aux alentours du merveilleux Miklos Perenyi, violoncelliste ému et étourdissant dans le concerto de Haydn, avant de se soumettre à la fantaisie ailée de Zoltan Kocsis, léger comme Ariel, l'image même de Mozart, gamin volubile, d'une suprême envolée spirituelle transmuée en musique dans le Concerto en la majeur, image de beauté éternelle dans ce cadre de ruines illustrant la métamorphose des siècles et des civilisations.

JACQUES LONCHAMPT.

LES CONCOURS DU CONSERVATOIRE

PIANO

Hommes. — Premiers prix : Eric N'Kaoua, Emile Naoumoff, Jean-Luc Delpla, Christian Jacob, Franck Rivière, Laurent Choron, Laurent Philippe. Deuxièmes prix : Edouard Audouy, Pascal Richert, Michel Bourdoncle.

Femmes. — Premiers prix : Masako Nakai, Mayumi Kameda, Colette Musquer, Maud Garbarini, Danielle Bogazian, Yoko Katayama. Deuxièmes prix : Martine Gagnepain, Yoko Motoki, Dominique Parain, Bénédicte Puijalon, Marie-Christine Albert.

Lettres

Pluie de livres à Beaubourg

Le ciel s'est fait clément pour M. Jean-Philippe Lecat quand le ministre de la culture et de la communication est venu visiter la troisième Fête du livre, organisée par la Fédération française des syndicats de libraires (1). Vendredi après-midi 16 juin, en effet, il n'a interrompu ses ondées durant la visite ministérielle que pour mieux les déverser ensuite sur la tête du public, au grand dam des libraires, sans cesse contraints par les caprices du temps, de protéger leurs beaux livres sous une peu seyante toile de plastique.

Mais dès que la pluie cessait, le public, s'échappant par vagues du Centre Pompidou, glissait entre les stands à la recherche de bonnes affaires. Celles-ci ne manquent pas dans tous les domaines : par exemple, on peut acheter deux guides et en recevoir un troisième gratuitement, acquérir cinq « poche » pour le prix de quatre et, surtout, en fouillant le stock de certains éditeurs, obtenir des ouvrages qu'on croyait épuisés, ou victimes du pilon, à des tarifs inespérés.

L'amateur de livres peut aussi dialoguer avec ses auteurs préférés. Etaient-ils plus nombreux lors du passage ministériel ? Toujours est-il que Henri Vincenot, dressé par le grand air de sa Bourgogne, et Haroun Tazieff, qui connaît une nature plus querelleuse, figuraient parmi les rares auteurs attendant stoïquement le retour des lecteurs dispersés par une rafale de pluie. De nombreux écrivains étaient attendus, tels Yvan Audouard, Patrick Grainville, Yves Navarre, Louis Leprince-Ringuet, Alain Decaux, Alain Peyrefitte, Jean-Pierre Chabrol, Jean d'Ormesson, etc., pour le bonheur des libraires, dont plusieurs se sont déplacés de province pour tenir les stands.

Entre deux nuées, les enfants s'abattent autour des stands pour la jeunesse comme une volée de moineaux. La fête leur fait la part belle : une bonne réponse ici ou 3 kilos de vieux papiers déposés au stand de la Fédération, valent un livre. Les écoles de Paris et de sa région peuvent, grâce à un jeu, gagner des bibliothèques.

Sur le parvis du Centre Pompidou, le cirque Gruss a dressé son chapiteau. Au coin de la rue Quincampoix, le Musée ambulant de la musique mécanique, animé par Francis et Danièle Shœller, expose au sein de la Fête du livre, soixante-dix appareils anciens, de la boîte à musique à l'orgue Gasparini.

Du Centre Pompidou au boulevard Sébastopol, arts, cirque et livres font comme une coulée de fête. Il suffit pour s'y glisser en toute sérénité d'emporter une ombrelle.

BERNARD ALLIOT.

(1) Voir *le Monde des livres* du 16 juin.

★ Fête du livre, Terrasse de Beaubourg, de 10 à 22 heures, jusqu'à dimanche soir 18 juin.

M. DIDIER DECOIN ÉLU PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

Succédant à M. Jean Rousselot, M. Didier Decoin, prix Goncourt 1977, a été élu président de la Société des gens de lettres, qui a nommé d'autre part deux vice-présidents, chargés l'un des affaires radiophoniques, l'autre des affaires télévisuelles. Agé seulement de trente-trois ans, M. Didier Decoin accède à une fonction qu'occupent à l'accoutumée des auteurs plus chevronnés.

Le nouveau bureau est ainsi composé de MM. Didier Decoin, président ; Pierre Béarn, secrétaire général ; Jacques Nels, premier vice-président ; Pierre-François Caillé, vice-président chargé des affaires littéraires ; Jean de Beer, vice-président chargé des affaires radiophoniques ; Charles Brabant, vice-président chargé des affaires télévisuelles ; Hubert Knapp, rapporteur général ; Mme Hélène Tournaire, trésorier.

Rock

L'étrange Elvis Costello

Elvis Costello est un personnage étrange. Il écrit des textes virulents par lesquels il démolit en quelques phrases chocs les mécanismes des milieux politiques et sociaux, fait des déclarations acerbes qui visent les compromissions de toutes sortes et compose des mélodies raffinées et séduisantes qui évoquent toute la richesse d'un être réceptif à la chaleur des sentiments profonds. A la suite d'une interview accordée à un hebdomadaire anglais, le *New Musical Express*, au cours de laquelle il exprimait méthodiquement, en forme de manifeste, son mépris pour tous les personnages qui évoluent dans les milieux musicaux, les Américains l'ont surnommé « M. Vengeance » et « M. Haine ».

Il est vrai qu'en face de son public, Costello dédie des morceaux « au photographe à qui mes roadies (les gens qui transportent le matériel) sont en train d'arranger le portrait derrière la scène » ou « aux beaux garçons bronzés qui bandent leurs muscles pour séduire des filles stupides » et quitte la scène au milieu du spectacle pour ne plus y revenir. Costello n'est pas un musicien aigri, simplement un garçon entier et impulsif, dégoûté par les rouages du music-business, et qui agit selon ses humeurs. Il est aussi capable de déchaîner une audience jusqu'à l'émeute avec un humour caustique et un rock incisif.

Petit, chétif, le cheveu coupé en brosse, les lunettes carrées à grosses montures, plus grandes que le visage, Costello adopte les positions des rockers des années 50, les jambes pliées, les genoux qui s'entrechoquent, il plaque nerveusement des riffs de guitare aux sonorités inoubliables qui donnent le ton des morceaux, et distille une énergie soigneusement conduite. Avec deux 33 tours et son groupe les Attractions, Costello est le seul musicien de la nouvelle vague anglaise à s'être imposé au sommet des « charts » américains. Du vivant de Presley, on disait, en souriant, de Costello qu'il était le plus grand, le seul, aujourd'hui on prétend sérieusement qu'il est le King. Cela ne semble pas improbable, ses disques se vendent avec une facilité étonnante, il fait la « une » des magazines anglo-saxons et se permet de refuser les interviews et les photographes seulement deux ans après ses débuts. Un personnage étrange.

ALAIN WAIS.

★ Olympia, le dimanche 18 juin à 17 heures. Discographie His Years Model, W.E.A. 56477.

PRESSE

M. GEORGES BÉRARD-QUELIN PRÉSIDENT DE LA FÉDÉRATION DE LA PRESSE SPÉCIALISÉE

M. Georges Bérard-Quelin, P.D.G. de la Société générale de presse, a été élu président de la Fédération nationale de la presse d'information spécialisée, en remplacement de M. Albert Patin, qui a été élu président d'honneur de la F.N.P.S. ; M. Bérard-Quelin devient ainsi vice-président de la Fédération nationale de la presse française.

● « *Le Populaire de Paris* », mensuel de la fédération socialiste de la capitale, connaît de sérieuses difficultés financières. Une nouvelle formule va être lancée, de grand format. La périodicité doit rester mensuelle.

Danse

Mort d'Alice Nikitina

Alice Nikitina vient de mourir à Monte-Carlo le 8 juin 1978. Après Tamara Karsavina, c'est une autre grande danseuse des Ballets russes qui disparaît.

[Née en 1909 à Saint-Pétersbourg, Nikitina s'imposa chez Diaghilev, où elle créa *Zéphyr et Flore*, *Roméo et Juliette*, *le Bal* et, en 1927, *la Chatte* de Balanchine, rôle qu'elle apprit en vingt-quatre heures pour remplacer Spessivtzeva. Petite, brune, vive, très mince, elle était une partenaire appréciée. A la disparition de la compagnie, elle fut étoile des revues de Cochran à Londres. En 1938, elle entreprend une carrière de chanteuse en Italie. En 1949, on la retrouve à Paris, où son cours de danse classique est renommé. Elle se retire ensuite à Monte-Carlo, toujours active et préoccupée de perpétuer le ballet de tradition russe.]

Formes

DEBOUT, LES MORTS !

D'avoir vu debout les gisants de la basilique (en défi au sens littéral), lorsqu'il mit en page pour la Maison de la culture de la Seine-Saint-Denis, *le Roi, la Sculpture et la Mort*, les admirables photos de Charles Ciccione, a ramené Jean Kiras à la peinture. A partir des corps de Louis XII, de François Ier, d'Henri II, *transis*, surpris dans les sursauts de l'agonie, déjà décharnés, rejoignant déjà la pétrification statuaire, il en a poursuivi pendant trente mois l'approche, l'analyse, la reconstruction. Toutes les techniques — huile, acrylique, gouache, pastel, fusain, plume, crayons de couleur — n'ont pas été de trop pour en faire le tour et les exprimer dans tous les registres. Une centaine des variations, des métamorphoses qu'au-delà du trépas et des représentations réalistes Jean Kiras a fait subir à ses modèles sont exposées sous les mêmes voûtes que les tombes royales (1).

On est à cent lieues, à cinq siècles des danses macabres. L'artiste s'est livré à « un travail sur l'imaginaire du corps », le corps et son ossature et ses réserves secrètes, étiré, compressé, noué, dénoué, promu paysage minéral, en un mot œuvre d'art. Telle tête, dont la bouche entrouverte émet le dernier souffle, se recouvre de plaques d'armure piquetées. Telle déformation musculaire, rosée, bleutée, rejoint les anatomies de Francis Bacon, que dis-je, elle les dépasse. Dans tel triptyque, pastels d'un bleu livide sur fond noir, les cadavres libérés de leur poids décollent en beauté. Qu'on s'arrête aussi devant les planches de croquis, on n'ose dire prises sur le vif, et pourtant c'est la vie qui est restituée aux dépouilles mortelles, fût-ce en pièces détachées. Au fait, il n'a pas voulu, Jean Kiras, autre chose que « la célébration de la vie », même en face de « la fascination de la mort ».

Il n'y a pas que les corps qui se décomposent. Les villes aussi, les villes de Jean Criton — vingt grands fusains sur toile — qui sont les villes de la peur (2). Symboles plutôt que copies conformes de la cité moderne, prison-refuge qui distille l'angoisse. Cette angoisse, il fallait la traduire par des hérissements de pointes, le gril des traverses, les surplombs menaçants, les maisons changées en dents : Criton use du vocabulaire alpin, il assimile les édifices à quelque montagne géométrique. Un paysage urbain ne s'intitule-t-il pas « Découverte de la face nord de la grande faille centrale » ?

Le groupe de Halmstad

Nous sommes en ville. Restons-y. Dans le monde éternel ou éphémère de l'art, tant de choses sollicitent notre curiosité. Par exemple, outre les grandes machines, la rétrospective de cinquante ans de travail des six peintres du groupe de Halmstad, qui est bien l'exposition la plus importante jamais organisée au Centre culturel suédois ; la nouvelle exposition Paul Klee à la Galerie suisse de Paris avec des œuvres pour la plupart inconnues ; voire les Salons comparaisons et du dessin et de la peinture à l'eau, au Grand Palais, où je suis surpris de retrouver, avec un peu de mal, une bonne douzaine, sinon plus, des artistes que j'aime.

En attendant une visite plus détaillée, je préfère aller voir où en est la peinture de Raymonde Godin. En fait de peinture, ce sont des dessins et des aquarelles qu'elle présente ces jours-ci (3). En mue. Du moins, on le suppose. N'assiste-t-on pas sur les mêmes murs au passage brusque des formes plus anciennes, des alignements d'élans verticaux portant les couleurs de l'artiste, ces reflets nuancés de ciel ou de verdures (ou rougissants, ou virant au noir, ou noyés d'ombre) aux toutes récentes structures ? Un souffle neuf incline les hachures du fusain, circule entre les bandes désormais horizontales qui s'étagent de la base au sommet. Dessins dont les secrets frémissements, rigoureusement rythmés, exigent un spectateur en état de grâce, un accord de sensibilités. Les mêmes agencements parallèles divisent les aquarelles. A chaque palier s'affaire un monde de signes toujours renouvelé, ponctués de blancs silences. Est-ce un nouveau départ ou une halte à la croisée des chemins ?

JEAN-MARIE DUNOYER.

(1) Tours de la basilique de Saint-Denis, entrée libre.

(2) Galerie Bellechasse, 10, rue de Bellechasse.

(3) La Tortue, 11, rue Jacob.

250 MILLIONS DE LIRES POUR SAUVER « LA CÈNE » DE LÉONARD DE VINCI

Le ministère italien du patrimoine culturel a décidé d'ouvrir un crédit de 250 millions de lires (1 265 000 francs) afin de sauver *la Cène*, de Léonard de Vinci, rongée par des moisissures. La célèbre fresque, peinte dans le réfectoire de l'église Santa-Maria-delle-Grazie de Milan, en 1497, risque, en effet, de se désintégrer complètement si des mesures ne sont pas prises rapidement, les moisissures la détruisant progressivement, réduisant à néant des travaux de restauration déjà effectués il y a plus de vingt ans.

L'état actuel de *la Cène* est reconnu « *grave mais non catastrophique* » par Carlo Bertelli, surintendant aux beaux-arts pour la Lombardie, qui souligne que « *des décisions hâtives pourraient provoquer des dommages ultérieurs* », mais ajoute que « *toutefois on aurait dû intervenir il y a des années* ».

La conservation de la fresque, peinte à la détrempe à l'œuf — selon une mixture propre au peintre, — matière fragile à long terme et trop sensible à l'humidité, a depuis toujours été un sujet de préoccupation. Pour éviter les effets de changement constant de température et d'humidité causés dans une grande mesure par la respiration et la transpiration des quelque mille trois cents visiteurs en moyenne par jour du chef-d'œuvre, la climatisation du réfectoire où elle se trouve avait déjà été envisagée il y a huit ans, mais non réalisée.

Le crédit qui vient d'être débloqué servira, en premier lieu, à l'installation d'un système de climatisation. Les travaux de restauration proprement dits commenceront ultérieurement lorsque les spécialistes auront déterminé la nature exacte des moisissures.

e livres à Beaubourg

ER DECOIN ÉLU PRÉSIDENT
CIÉTÉ DES GENS DE LETTRES

SPECTACLES

théâtres

Les salles subventionnées

Opéra : Spectacle de ballets (sam., 19 h. 30).
Comédie-Française : le Misanthrope (sam., 20 h. 30 ; dim., 14 h. 30) : Britannicus (dim., 20 h. 30).
Chaillot, grande salle : Cyrano ou les Soleils de la raison (sam., 20 h. 30). — Gémier : les Baracos (sam., 20 h. 30).
Petit Odéon : le Mal d'amour de M. Leyrac (sam. et dim., 18 h. 30).

Les salles municipales

Nouveau Carré : Yiddish Story (sam., 20 h. 30) ; les Soliloques du pauvre (sam., 22 h. 30).
Théâtre de la Ville : Una Ramos (sam., 18 h. 30) ; Ballet Opéra Stuttgart (sam., 20 h. 30).

Les autres salles

Aire libre : Venez nombreux (sam., 20 h. 30).
Antoine : Raymond Devos (sam., 20 h. 30).
Arts-Hébertot : Si t'es beau, t'es con (sam., 20 h. 45, dernière).
Atelier : la Plus Gentille (sam., 21 h.).
Athénée : les Fourberies de Scapin (sam., 21 h.).
Biothéâtre : J.-J. Rousseau (sam., 21 h., dim., 18 h.).
Bouffes-Parisiens : Rétro-Parade (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).
Cartoucherie, Théâtre de l'Epée-de-Bois : Shahrazade dit (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.). — Théâtre du Soleil : Dom Juan (sam., 15 h. 30 et 20 h. 30 ; dim., 15 h. 30). — Atelier du Chaudron : le Golem (dim., 20 h. 30).
Cité internationale, la Resserre : Antigone (sam., 21 h., dernière).
Comédie des Champs-Elysées : le Bateau pour Lipaïa (sam., 20 h. 45 ; dim., 15 h., dernière).
Espace Cardin : Ceux qui font les clowns (sam., 21 h.).
Essaïon : les Lettres de la religieuse portugaise (sam., 18 h. 30) ; la Cigale (sam., 21 h.).
Fontaine : Dzi Croquettes (sam., 21 h.).
Gymnase : Coluche (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Huchette : la Cantatrice chauve ; la Leçon (sam., 20 h. 30).
Il Teatrino : Louise la Pétroleuse (sam., 21 h.).
Le Lucernaire, Théâtre noir : Punk et punk et colegram (sam., 20 h. 30). — Théâtre rouge : Une heure avec R.M. Rilke (sam., 18 h. 30) ; Labiche à l'affiche (sam., 20 h. 30).
Michel : Duo sur canapé (sam. et dim., 21 h. 15 ; dim., 15 h. 15).
Michodière : les Rustres (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Mission bretonne : Barzaz Breiz (20 h. 30).
Moderne : la Nuit des tribades ; la Plus Forte (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Montparnasse : Peines de cœur d'une chatte anglaise (sam., 17 h. et 21 h. ; dim., 15 h.).
Œuvre : Gotcha (sam., 20 h. 30) ; la Brise-l'Ame (sam., 22 h.).
Orsay : Les mille et une nuits (sam., 21 h.).
Palais-Royal : la Cage aux folles (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).
Plaisance : le Ciel et la Merde (sam., 20 h. 30).
Studio des Champs-Elysées : les Dames du jeudi (sam., 21 h. 10 ; dim., 15 h. 15).
Théâtre Adyar : Légendes à venir (sam., 21 h. ; dim., 15 h., dernière).
Théâtre d'Edgar : Il était la Belgique... une fois (sam., 20 h. 45).
Théâtre-en-Rond : Trois pour rire (sam., 21 h. ; dim., 15 h.).
Théâtre du Marais : les Chaises (sam., 20 h.) ; Jeanne d'Arc et ses copines (sam., 22 h.).
Théâtre Marie-Stuart : Trois p'tites vieilles... et puis s'en vont (sam., 20 h. 30).
Théâtre Présent : la Tour de Nesle (sam., 20 h. 30 ; dim., 17 h.).
Troglodyte : Gugozone (sam., 21 h. ; dim., 15 h. 30).
Variétés : Boulevard Feydeau (sam., 20 h. 30 ; dim., 15 h.).

Les théâtres de banlieue

Argenteuil, parc Camelinat : Estudiantina d'Argenteuil (dim., 16 h.).
Champigny, le Soleil-dans-la-Tête : F. Bou, N. Morel, C. Chrétien (Haydn, Mozart, Beethoven) (sam., 21 h.).
Cormeilles-en-Parisis, Salle des fêtes : Gala Irène Popart, danse (sam., 21 h.).
Créteil, Maison A.-Malraux : les Petits Rats de Saint-Maur et du Val-de-Marne (dim., 15 h. 30).
Dourdan, Gymnase : Gala de danse (dim., 20 h. 30).
Etampes, église Notre-Dame : Ars Musicae de Barcelone, dir. R. Escalas (musique Renaissance) (sam., 21 h.) ; Concert vocal et instrumental (dim., 18 h.).
Fontainebleau, église Saint-Louis : Chœurs F. Poulenc ; Chœurs et Orchestre du Marais, dir. P. Merle-Portales (Haendel, Mozart) (sam., 21 h.).
Gonesse, Théâtre de la Fauconnière : Coppélia (sam., 20 h. 30).
Montreuil, Studio-Théâtre : Cante Jondo (sam., 20 h. ; dim., 16 h.) ; Désaccord parfait (dim., 20 h.).
Provins, église : Orchestre de chambre J.-F. Paillard (sam., 20 h. 30).
Roissy, église Saint-Eloi : Orchestre de Sainte-Denis, dir. P. Menet (Rameau, Mozart, Destouches) (dim., 21 h.).
Royaumont, abbaye : Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine (Britten, Haydn, Tchaikovski) (sam., 20 h. 45).
Saint-Maur, Théâtre de la Pie : Hervé Bourde (sam., 20 h. 30) ; Colette Magny (sam., 22 h.).
Les Ulis, mairie : Groupe Téléphone, rock (sam., 21 h.).
Villiers-le-Bel, C.C. Marcel-Pagnol : Parole de femme (sam., 20 h. 30).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Samedi 17 - Dimanche 18 juin

Les concerts

Hôtel Hérouet : S. Escure, piano (Bach) (sam., 20 h. 15).
Eglise Saint-Merri : G. Amar-Venin, B. Greant et B. Berstel (Bach, Haendel, Telemann) (sam., 21 h.).
Sainte-Chapelle : Ensemble d'archets français, dir. G. Varga, sol. M. Larrieu (Vivaldi) (sam., 21 h.).
Théâtre des Champs-Elysées : Orchestre de Paris, dir. D. Barenboïm (Berlioz, Debussy, Beethoven) (sam., 20 h. 45).
Conciergerie : Orchestre université Paris-Sorbonne, dir. J. Grimbert (Bach, Haendel, Telemann) (sam. et dim., 17 h. 45).
Cité internationale, Grand Théâtre : Orchestre de jeunes A. Loewenguth (Bach, Blot, Haendel, Haydn, Rameau, Vivaldi, Lesur) (sam., 15 h. ; dim., 14 h. et 16 h. 30).
Eglise Saint-Louis des Invalides : H. Norioma, flûte, et Y. Uyama, orgue (Bach, Franck, Alain, Messiaen, Duruflé) (dim., 16 h.).
Eglise Saint-Thomas-d'Aquin : A. Laberge (Guillain, Brahms, Mendelssohn) (dim., 17 h. 45).
Notre-Dame de Paris : I. Koloss, orgue (Ibert, Huzella, Antalffy, Koloss) (dim., 17 h. 45).
Eglise des Billettes : Quatuor Arcana (Mozart, Webern, Schumann) (dim., 17 h.).
Sacré-Cœur : R. Falcinelli, orgue (Mendelssohn, Dupré) (dim., 17 h.).
Saint-Bernard de la Chapelle : J. Eschbach, orgue (Mendelssohn, Dupré) (dim., 15 h. 30).

Festival du Marais

Hôtel d'Aumont : la Lune à l'envers (sam. et dim., 21 h. 30).
Hôtel de Beauvais : Roland Dyens, guitare (sam., 19 h. et 20 h. 30) ; Ma chère Sophie (sam., 22 h.).
Pavés du Marais (marché Sainte-Catherine) : Canto Cel (sam., 19 h. 30) ; Gousse d'ail (sam., 20 h. 30).

La danse

Bouffes-du-Nord : Compagnie du Four solaire (sam., 20 h.) ; Compagnie Moebius (sam., 22 h.).

Jazz, pop', rock et folk

Le 28-Rue-Dunois : Gousse d'ail (dim., 21 h.).
Bistrot d'Isa : Don Chastain et R. Urtreger (sam. et dim., 22 h.).
Ten Gallons : Bertha Friends in Concert, soul music (sam. et dim., 0 h. 30).
Golf Drouot : The Kids, punk (sam., 22 h. 30).
Boule-Noire : Mistral, punk (sam. et dim., 21 h. 30).
Olympia : Elvis Costello (dim., 17 h.).
Palais des arts : Bothy Band (sam., 20 h. 30).
Campagne-Première : Art Ensemble of Chicago (sam., 20 h. 15) ; H. Cow (sam., 22 h.) ; C. Tidiane Fall (sam., 22 h. 45).
Troglodyte : Blue Story (sam., 21 h.).
La Péniche : Hugh Levick Group, jazz (dim., 21 h.).
Caveau de la Huchette : J.-L. Longnon (sam. et dim., 21 h. 30).
Lucernaire : Ahmed Ben Diab (dim., 19 h.).
Pavillon de Paris : Premier Festival de musique maghrébine (sam., à partir de 13 h.).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

Chaillot, sam., 15 h., 18 h. 30 et 20 h. 30, Hommage à Noël-Noël (15 h. : la Cage aux rossignols, de J. Dréville ; 18 h. 30 : le Père tranquille, de Noël-Noël et R. Clément ; 20 h. 30 : les Carnets du major Thompson de P. Sturges) : 22 h. 30 : Conrack, de M. Ritt. — Dim., 15 h. : Orfeu Negro, de M. Camus ; 18 h. 30 : Belle, d'A. Delvaux ; 20 h. 30 : les Hauts de Hurlevent, de W. Wyler : 22 h. 30 : les Hauts de Hurlevent « Abismos de pasion », de L. Bunuel.
Beaubourg, sam., à partir de 13 h. 45 : Journée du film-annonce « France-Soir » Cannes 1978. — Dim., 15 h. : Caravane vers l'Ouest, de J. Cruze ; 17 h. : le Cheval de fer, de J. Ford ; 19 h., Quatre-vingts ans de cinéma brésilien : Os Fuzis, de R. Guerra.

Les exclusivités

ADIEU, JE RESTE (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Studio Raspail, 14e (320-38-98) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
A LA RECHERCHE DE M. GOODBAR (A., v.o.) (**) : Balzac, 8e (359-52-70) ; Olympic, 14e (542-67-42).
ALLO ! MADAME (It. v.f.) (**) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71).
L'AMOUR VIOLE (F.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32).
ANNIE HALL (A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90).
L'ARGENT DE LA VIEILLE (It., v.o.) : le Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAURIENS (A. v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42).
BARBEROUSSE (J., v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).
LES BATISSEURS (F.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) H. sp.
LES BIDASSES AU PENSIONNAT (F.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; les Tourelles, 20e (636-51-98).
CARMEN (F.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Hausmann, 9e (770-47-55).
CARESSES BOURGEOISES (It., v.f.) (*) : Mercury, 8e (225-75-90) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
LA CHAMBRE VERTE (F., s.-t. An.) : Studio Cujas, 5e (033-89-22).
LE CRABE-TAMBOUR (F.) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cinéac-Italiens, 2e (742-72-19) ; Calypso, 17e (754-10-68).
L'ETAT SAUVAGE (F.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).
LA FEMME LIBRE (A., v.o.) : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; George-V, 8e (225-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR, (A., v.o.) (*) : Saint-Michel, 5e (326-89-17) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Miramar, 14e (320-89-52).
LA GRANDE BATAILLE (It., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43).
HITLER, UN FILM D'ALLEMAGNE (All., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (033-39-19) (quatre parties).
L'INCOMPRIS (It., v.o.) : Le Marais, 4e (278-47-86) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).
IPHIGENIE (Grec, v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).
JAMAIS, JE NE T'AI PROMIS UN JARDIN DE ROSES (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).
JESUS DE NAZARETH (It., v.f.) (1re et 2e partie) : Madeleine, 8e (073-56-03).
JULIA (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
MAI 68 PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91) H. sp.
MAIS, QU'EST-CE QU'ELLES VEULENT ? (Fr.) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12).
NOS HEROS REUSSIRONT-ILS ? (It., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98).
LES NOUVEAUX MONSTRES (It., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; (v.f.) : Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
OUTRAGEOUS (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34).
PAPA EN A DEUX (A., v.o.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; (v.f.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LA PETITE (A., v.o.) (**) : Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Napoléon, 17e (380-41-46).
POURQUOI PAS ? (Fr.) (**) : Contrescarpe, 5e (325-78-37).
RENCONTRES DU IIIe TYPE (A., v.o.) : Galerie Point-Show, 8e (225-67-29).
RETOUR (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; (v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
REVE DE SINGE (It.) (**), V. ang. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-93-82) ; Olympic, 14e (542-67-42) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).
LES ROUTES DU SUD (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
RUBY (A., v.f.) : Paramount-Marivaux, 2e (742-83-90) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).
SHOLAY (Ind., v.o.) : Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).
SI VOUS N'AIMEZ PAS ÇA, N'EN DEGOUTEZ PAS LES AUTRES (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Maxéville, 9e (770-72-86).
SOLEIL DES HYENES (Tun., v.o.) : Palais des arts, 3e (272-62-98) ; Racine, 6e (633-43-71).
LE TOURNANT DE LA VIE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-47-19).
UN ESPION DE TROP (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Ambassade 8e (359-19-08) ; (v.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
UN PAPILLON SUR L'EPAULE (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).
LA VIE, T'EN AS QU'UNE (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99). H. sp.
VIOLETTE NOZIERE (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Studio Logos, 5e (033-26-42) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Bosquet, 7e (551-44-11) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
LE SHERIF EST EN PRISON (A., v.o.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69) ; Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
TOUT CE QUE VOUS AVEZ TOUJOURS VOULU SAVOIR SUR LE SEXE (A., v.o.) (**) : J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).
UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Cinéma des Champs-Elysées, 8e (359-61-70).
UNE JOURNEE PARTICULIERE (It., v.o.) : Daumesnil, 12e (343-52-97) H. Sp.
UN ETE 42 (A., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; v.f. ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; U.G.C.-Gare-de-Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00).
VICES CACHES, VERTUS PUBLIQUES (Youg., v.o.-v.f.) (**) : les Templiers, 3e (272-94-56).

Les grandes reprises

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; v.f. : Athéna, 12e (343-07-48).
AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) (*) : Luxembourg, 6e (633-97-77) H. Sp. ; Elysées Point-Show, 8e (225-67-29).
ARSENIC ET VIEILLES DENTELLES (A., v.o.) : Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14).
AU FIL DU TEMPS (All., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).
LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.-v.f.) : Escurial, 13e (707-28-04).
BILITIS (Fr.) (**) : Capri, 2e (508-11-69) ; France-Elysées, 8e (723-71-11) ; Nations, 12e (343-04-67) : Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
CASANOVA DE FELLINI (It., v.o.) : Théâtre Présent, 19e (203-02-55).
CHARLES MORT OU VIF (Suis.) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
LES CHEVAUX DE FEU (Sov., v.o.) : Quintette, 5e (033-35-40).
CHUT, CHUT, CHERE CHARLOTTE (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
CRIS ET CHUCHOTEMENTS (Suéd., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
2001, ODYSSEE DE L'ESPACE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).
EASY RIDER (A., v.o.) (**) : New-Yorker, 9e (770-63-40) (sf mar.).
LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
GO WEST (A., v.o.) : Action-La-Fayette, 9e (878-80-50) ; Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29).
IL PLEUT SUR SANTIAGO (All., v.f.) : Club, 9e (770-81-47).
LE JUGE ET L'ASSASSIN (Fr.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66) H. Sp.
JULES ET JIM (Fr.) : Dominique, 7e (705-04-55) (sf mar.).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (033-42-34).
LE MESSAGER (Ang., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
MON NOM EST PERSONNE (It., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
MON ONCLE (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).
PAIN ET CHOCOLAT (It., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).
PANIQUE A NEEDLE PARK (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Le Seine, 5e (325-95-99) H. Sp.
PHARAON (Pol., v.o.) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
LE PRETE-NOM (A., v.o.) : Styx, 5e (633-08-40).

Les films nouveaux

LA MORT DE SEBASTIEN ARACHE ET SON PAUVRE ENTERREMENT, film argentin de Nicolas Sarquis, (v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
LE JEU DE LA POMME, film tchèque de Vera Chytilova (v.o.) : Vendôme, 2e (073-97-52) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; (v.f.) : Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).
PROMENADE AU PAYS DE LA VIEILLESSE, film suédois de Marianne Ahrne. 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).
LAST WALTZ, film américain de Martin Scorsese (v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; ABC, 2e (236-55-54) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27).
ROBERT ET ROBERT, film français de Claude Lelouch. Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Saint-Germain Studio, 5e (033-42-72) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).
BOB MARLEY AND THE WAILERS, EXODUS, concert filmé (v.o.) : Saint-Séverin, 5e (033-50-91). H. sp.
CHAUSSETTE SURPRISE, film français de Jean-François Davy. U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Helder, 9e (770-11-24) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
QUAND LES ABEILLES ATTAQUERONT, film américain de B. Geller (*) (v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; (v.f.) : Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
LES SURVIVANTS DE LA FIN DU MONDE, film américain de J. Smight (v.o.) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (288-99-75).
LES STOPPEUSES, film américain de J. Sedley. Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; Paramount-Galaxie, 14e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17).
ÇA VA PAS LA TETE, film français de R. Delpard. Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

CARNET

Naissances

— M. et Mme F.-G. Pariset,
M. et Mme D. Schmidt,
ont la joie de faire part de la naissance de leur petit-fils,
Christophe,
le 3 juin 1978, au foyer de Jean-Daniel et Florence PARISET.
121, rue Mondenard,
33000 Bordeaux.
3 bis, rue E.-Duclaux, 75015 Paris.

Mariages

— M. Christian GARBAN et Mme, pharmaciens,
Le préfet et Mme Maurice PICARD,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,
Christine et Jean-François.
La cérémonie a eu lieu le 15 juin 1978 dans l'intimité.
3, place du Général-Leclerc,
92250 La Garenne-Colombes.
1, parc du Château,
78430 Louveciennes.

Décès

CONSTANTIN TERECHKOVITCH

Mme Constantin Terechkovitch, ses enfants et petits-enfants,
Tous les parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès de leur très regretté
M. Constantin TERECHKOVITCH,
survenu le 13 juin 1978 à Monaco.
Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale au cimetière de Roquebrune-Cap-Martin.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Villa Hadji Mourad,
Domaine du Hameau,
Avenue des Oliviers,
06190 Roquebrune-Cap-Martin.

[Né le 1er mai 1902 à Moscou, Constantin Terechkovitch y suit les cours de l'Académie des beaux-arts. Peintre à Paris depuis cinq ans, il expose pour la première fois au Salon d'automne, en 1925. Ensuite, on verra des expositions de ses œuvres tous les deux ou trois ans à Paris et à l'étranger. Il est l'auteur de cartons de tapisseries pour les ateliers d'Aubusson, d'illustrations d'ouvrages littéraires et d'une série de treize portraits de peintres contemporains, dont ceux de Matisse, Bonnard, Dufy, et de nombreux croquis de chevaux.]

— Mme et M. Robert Sommer font part du décès de leur petite-fille,
Tamar GUTTEL,
quinze ans,
tuée avec cinq autres enfants dans un attentat à Jérusalem, le 2 juin.
Ils implorent les lecteurs de ces lignes de prier et d'agir afin que cette tragédie soit la dernière et que se réalise bientôt la prophétie d'Isaïe (II, 4) :
« (...) Un peuple ne tirera plus l'épée contre un autre peuple... »
33, rue Croulebarbe, 75013 Paris.

— Sa famille a la douleur de faire part du décès de
Mme Juliette LAFEYCHINE-GAUBRY,
officier de la Légion d'honneur,
médaille de la Résistance,
médaille de combattant volontaire dans la Résistance,
croix de guerre avec palme,
médaille de déporté-résistant,
médaille de combattant Indochine.
La cérémonie religieuse s'est déroulée le vendredi 16 juin à l'église de Préaux, dans la plus stricte intimité.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Edouard PITTION-ROSSILLON,
directeur honoraire de la Banque de France,
commandeur de Saint-Grégoire-le-Grand,
rappelé à Dieu dans sa quatre-vingt-onzième année, le 15 juin 1978 à Fontainebleau.
Les obsèques auront lieu à 15 h. 30 le lundi 19 juin en l'église Saint-Jean de Joigny (Yonne).
104, rue de France,
77300 Fontainebleau.

— Mme Viola, née Rolande Cellai et ses enfants Christophe et Anne,
Les familles Viola, Cellai, Costa, Borg, Couëlle, Roquetanière, Bessis et Motisi,
ont la douleur de faire part du décès accidentel de
Pierre VIOLA,
survenu le 14 juin 1978.
La cérémonie religieuse aura lieu à Nice en l'église Saint-Joseph, à 8 h. 30.
Inhumation à 16 heures au cimetière Saint-Pierre à Marseille.

Anniversaires

— Ce 19 juin est le quatrième anniversaire de la mort de
Robert LESPAGNOL.
Que ceux qui l'ont connu et estimé aient une pensée pour lui.

— Le 19 juin 1978,
Leurs parents, leurs très chers et fidèles amis, évoqueront aujourd'hui, treizième anniversaire de leur décès, le merveilleux souvenir de
Claude et Françoise VASSAL.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

A L'HOTEL DROUOT

Lundi

EXPOSITION
S. 10. - Tabl. mod. Art 1900 et Déco.

PALAIS d'ORSAY

EXPOSITION
Objets d'art et d'ameubl. princ. 18e.

VENTES
S. 1. - Art précolombien.
S. 2. - Timbres. Bijoux.
S. 4. - Art d'Extrême-Orient.

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Université de Paris-IV, lundi 19 juin 1978, à 9 h. 30, salle Louis-Liard, M. Gilbert Bataille : « Dialectique de l'analyse et de la synthèse dans l'œuvre de Marcel Proust « A la recherche du temps perdu ».

— Université de Paris-IV, lundi 19 juin 1978, à 14 heures, amphithéâtre Est, centre universitaire du Grand Palais, Mlle Bernhild Boie : « L'homme et ses effigies. Le romantisme allemand dans le prisme d'un thème ».

— Université de Paris-IV, lundi 19 juin 1978, à 14 heures, amphithéâtre Descartes, Mme Nicole Ferrier, née Caverivière : « L'image de Louis XIV dans la littérature française de 1660 à 1751 ».

— Université de Paris-I, lundi 19 juin 1978, à 14 heures, salle L.-Liard, M. Michel Malherbe : « La raison et le sensible chez Hume et chez Kant ».

— Université de Paris-III, lundi 19 juin 1978, 14 heures, salle Greard, escalier A, deuxième étage, M. Gilbert Cohen-Solal : « Le malaise fitzgéraldien : ses manifestations dans la vie et l'œuvre du romancier ».

— Université de Paris-VIII, lundi 19 juin 1978, à 14 h. 30, bâtiment C, salle 223, Mme Marie-Françoise Mortureux, née Petiot : « La formation et le fonctionnement d'un discours de la vulgarisation scientifique au XVIIIe siècle à travers l'œuvre de Fontenelle ».

— Université de Paris-IV, lundi 19 juin 1978, à 16 h. 30, amphithéâtre Cauchy, escalier E, troisième étage, Mme Marija Kandido-Rozman : « La Dalmatie dans la littérature française. Les voyageurs français en Dalmatie depuis la première croisade jusqu'à la fin du XVIIIe siècle ».

Communications diverses

— L'Hôtel Intercontinental - Paris est désolé de devoir annoncer que la soirée du 20 juin est décommandée.

Visites et conférences

LUNDI 19 JUIN

VISITES GUIDEES ET PROMENADES. — 15 h., 2, rue de Sévigné : « Rénovations du Marais » (A travers Paris).

15 h., boulevard de Ménilmontant, entrée principale : « Les tombes célèbres du cimetière du Père-Lachaise » (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

15 h., façade église Saint-Pierre : « Promenade dans le vieux Montmartre » (Mme Ferrand).

15 h., 28, rue des Tournelles : « Hôtel de Sagonne » (Histoire et Archéologie).

15 h. 30, façade, portail de droite : « Notre-Dame de Paris » (M. de La Roche).

14 h. 30, cour Carrée, pavillon de l'Horloge : « Les appartements des rois de France au Louvre » (Paris et son histoire).

20 h. 30, métro Saint-Paul, M. Ch. Guasco : « Les chefs-d'œuvre en péril au Marais » (Templia).

CONFERENCES. — 19 h. 30, 26, rue Bergère, Mgr Germain de Saint-Denis : « La création artistique et le sentiment religieux » (l'Homme et la Connaissance).

20 h., 13, rue Saint-Marcel : « Transcendantal Meditation » (en anglais).

Le Monde régions

Ile-de-France

SQUARE HENRI-DELORMEL (14e)

Une piscine en moins pour les enfants du quartier

Paris perd peu à peu ses piscines privées de quartier. La dernière en date, la piscine d'Orléans, située square Henri-Delormel (14e), vient en effet de fermer ses portes en dépit des protestations des habitants du quartier Denfert-Rochereau.

Les piscines coûtent cher à leurs propriétaires et rapportent peu ; la majeure partie de leur clientèle se recrute parmi les enfants des écoles. Cette constatation est à l'origine de la fermeture des piscines privées parisiennes, comme la piscine d'Alésia, par exemple. Celle du square Delormel n'a pas échappé à la règle : outre sa clientèle de sportifs, elle était jusqu'à présent louée par la Ville de Paris, qui y envoyait la population scolaire du quartier. Mais ces ressources ne permettaient pas à son propriétaire de subvenir à l'entretien et à la rénovation d'un bassin construit avant la guerre.

Après une nouvelle demande de désaffectation présentée par le propriétaire, cette autorisation a été finalement accordée le 26 septembre 1977 par le secrétariat d'Etat à la jeunesse et aux sports. C'est en avril dernier que la piscine a fermé ses portes, des observations très sévères ayant été faites par le laboratoire d'hygiène de la Ville de Paris, à propos de l'état général de l'établissement.

Mais l'affaire a rebondi. Selon la tactique habituelle, un comité de défense s'est créé, qui a recueilli plusieurs centaines de signatures afin d'obtenir la réouverture de la piscine : « *Cet équipement a été fermé sous prétexte qu'il était peu fréquenté*, affirme Mme Rachèle Jeanmaire, *mais cette situation est l'aboutissement d'un cercle vicieux : si la piscine avait été entretenue, les habitants du quartier auraient continué à s'y rendre. D'autre part, elle était utilisée par les enfants handicapés d'une école voisine, qui se trouvent désormais privés de cet equipement. Depuis sa fermeture, nous devons nous rendre soit vers la porte d'Orléans, soit à Montparnasse.* »

Pourtant, soulignent les membres du comité, la loi de 1942 prévoit qu'un équipement sportif ne peut être fermé que s'il est remplacé par un autre. Or, aucun projet de ce genre n'est prévu sur le quartier.

Si la Ville de Paris ne semble pas avoir l'intention de racheter la piscine, puisque les travaux de réaménagement sont trop coûteux, elle étudie, en revanche, la possibilité de construire une autre piscine dans le quartier.

Reste à savoir ce qu'il adviendra de l'ancienne piscine. Son propriétaire envisagerait d'y construire un parc de stationnement... Un autre cheval de bataille pour le comité de défense, hostile aux nuisances que cela entraînerait.

M.-C. R.

● *Le conseil municipal de Bagneux demande une subvention à l'Etat.* — Plusieurs centaines d'habitants de Bagneux (Hauts-de-Seine) ont manifesté il y a quelques jours dans les rues de la ville et ont assisté à un conseil municipal extraordinaire sur la place publique. Le maire, M. Henri Ravera (P.C.), a exposé la gravité de la situation financière de la commune et mis en cause la responsabilité de l'Etat qui, selon lui, « *par son désengagement financier et le détournement des recettes communales conduit les communes à l'asphyxie* ».

● *Nouveau président pour les H.L.M. de Paris.* — L'Office public d'habitations à loyer modéré de la Ville de Paris (49, rue du Cardinal-Lemoine, Paris, 5e) vient d'élire à la présidence de son conseil d'administration, M. Jean Tiberi, député R.P.R. de Paris et adjoint au maire de Paris, qui succède à M. Jean Arnaud. Le directeur général de l'Office est M. Louis Morel, ingénieur général des ponts et chaussées.

A PROPOS DE...

LA CRÉATION D'EMPLOIS DANS LES ZONES RURALES

Entreprises-communes, même combat

Comment redonner aux anciens élèves des grandes écoles, aux cadres, aux artisans, aux jeunes salariés audacieux, le goût d'entreprendre ? Comment lutter contre la « crise des vocations » dans le monde des chefs d'entreprises ? Et quelles dispositions, quelles attitudes adopter pour que les entreprises trouvent auprès des communes, des départements, des régions, un climat propice à la création d'emplois ?

Ces questions essentielles, bien qu'allant à contre-courant au moment où l'on parle beaucoup de licenciements, de dépôts de bilan, de chômage, ont été au centre des réflexions échangées au cours de deux réunions récentes : la présentation à la DATAR du deuxième Salon de la création d'entreprises, qui aura lieu les 27 et 28 septembre, au Puy (Haute-Loire) et le débat au Sénat, organisé par le Centre d'information des communes rurales (CICOR) sur le thème : les entreprises et les collectivités locales.

Le taux de renouvellement des petites et moyennes entreprises en France est bien inférieur à celui qui est constaté dans les autres pays d'Europe et aux Etats-Unis. Dans les zones rurales qui ont le plus besoin d'emplois nouveaux, il faut redonner le goût du risque industriel aux candidats à la création d'entreprises. « Il ne suffira pas de créer des ateliers supplémentaires, *a dit M. André Chadeau, délégué à l'aménagement du territoire*, mais des entreprises nouvelles et différentes, par le style, par l'esprit de leurs dirigeants, par la qualité des rapports humains. On devra s'attacher à réconcilier l'enseignement et l'Université avec l'esprit de libre entreprise. »

Autre exigence mise en évidence par M. Jean-Pierre Prouteau, secrétaire d'Etat auprès du ministère de l'industrie : « Entretenir dans chaque région, en permanence, un vivier d'une centaine de candidats à la création et mettre en route, pour leur faciliter la tache, une réforme du droit des sociétés et des procédures bancaires », *car les établissements financiers qui disposent actuellement de ressources substantielles mesurent trop chichement leurs crédits à ceux qui manquent de fonds propres.* « Nous avons l'ambition de changer le comportement des banquiers qui ont, dans le domaine de la création d'entreprise, une grande responsabilité. L'appel à la solidarité nationale, dans la difficile conjoncture actuelle s'adresse à tous », *a averti M. Jacques Barrot, ministre du commerce et de l'artisanat, et président du conseil général de la Haute-Loire.*

Le dépérissement des départements ruraux et le rôle de redresseur de tendance que pourraient jouer « les usines éclatées à la campagne » ont constitué la trame du débat organisé il y a quelques jours par le CICOR. « L'urbanisation sauvage, avec des villes-diplodocus, et l'exode rural sont deux fléaux de notre époque », *a déclaré M. Georges Chavanes, président du directoire de Leroy-Somer. La réussite d'une ville ou le bien-fondé d'une gestion municipale ne peuvent évidemment plus s'apprécier en fonction du profil ascendant des courbes démographiques.* « Le premier devoir du C.N.P.F., *a ajouté M. Chavanes*, c'est de prendre en compte les aspirations des Français, c'est-à-dire d'abord vivre au pays. »

D'où deux objectifs : entretenir un tissu industriel souple et actif ; créer des petites entreprises de cent cinquante à trois cents salariés (par exemple et surtout dans les secteurs d'avenir que représentent les économies d'énergie ou les énergies nouvelles).

Les collectivités locales et les régions ont aussi deux devoirs, selon M. Chavanes. Faire tout ce qui est en leur pouvoir pour favoriser les entreprises lorsqu'elles ont la chance d'en avoir une sur leur territoire ; arbitrer au niveau régional et départemental pour veiller à ce que les préfectures et les grandes villes n'attirent pas pour elles seules les rares emplois nouveaux.

Mieux diffuser sur le terrain les emplois et les responsabilités, voilà un objectif, rappelé encore par le président de la République lors de sa conférence de presse et par le premier ministre, jeudi 15 juin à Genève, que tout le monde partage. Mais comment s'en donner les moyens ? Non seulement, il est souhaitable que les élus locaux aient plus de latitude pour prendre des initiatives économiques, mais il faudrait aussi que les salariés des entreprises — les cadres d'abord, — puissent plus largement accéder aux fonctions électives et exercer des mandats de conseillers municipaux et de maires.

Les « patrons » font-ils suffisamment preuve de compréhension et de souplesse devant cette question ? « Je ne peux pas vous dire qu'un chef d'entreprise voit d'un bon œil la requête d'un de ses cadres qui lui demande de passer un tiers de son temps dans un hôtel de ville », *a répondu évasiment M. Chavanes.*

FRANÇOIS GROSRICHARD.

FAITS ET PROJETS

CIRCULATION

● *M. Jacques Chaban-Delmas*, président de l'Assemblée nationale, inaugurera, lundi 19 juin, la route Jean-Moulin, qui relie Saint-Andiol à Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône).

ENVIRONNEMENT

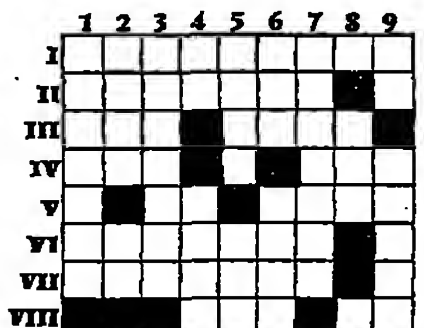
● *Pollution de la Méditerranée : pour un programme commun d'assainissement.* — La troisième conférence de l'Union des villes de la Méditerranée vient de se terminer, vendredi 16 juin, à Rimini en Italie. Les participants se sont séparés après avoir adopté des résolutions de « bonne intention », mais qui n'engagent en aucun cas d'action commune concrète pour la sauvegarde des rivages et la protection des fonds marins. Les délégués ont toutefois souhaité qu'un inventaire sur l'état des côtes soit dressé. Ils ont conclu leurs travaux en soulignant la nécessité d'une participation financière des Etats intéressés et des organismes internationaux à un programme commun d'assainissement. — *(A.F.P.)*

● *Réserves intégrales dans le parc des Cévennes.* — Deux réserves intégrales l'une de 90 hectares, dans la forêt des Marquaires, l'autre de 66 hectares dans l'Aigoual, vont être créées dans le parc national des Cévennes qui sera ainsi le premier parc français à disposer de zones dans lesquelles on laissera se développer la faune et la flore sans aucune intervention humaine.

INFORMATIONS PRATIQUES

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2 102



HORIZONTALEMENT

I. S'agitent dans une atmosphère plutôt lourde. — 2. A tendance à dévorer. — III. Abréviation ; Comprend le sud de la Judée. — IV. Lettres de félicitations ; Fin de participe. — V. En soie ; Voyait s'abattre de nombreux fléaux. — VI. Etait la marque d'une propriété divine. — VII. Chicaneras. — VIII. La chose de César ; Divinité. — IX. Feras signe de monter. — X. Département ; Mauvaise passe. — XI. Formes parfois choquantes que peuvent prendre les contacts humains.

VERTICALEMENT

1. Un sujet à citer à propos de bottes ; Sigle. — 2. Point d'émergence ; Occupe plutôt qu'il n'entretient ; Dans un langage de charretier. — 3. Bon ou mauvais ; Cours étranger. — 4. Pieuses initiales ; Dans une conduite de Grenoble. — 5. Possessif ; Anciens trophées de chasse. — 6. Juge ; Aplanira. — 7. Incroyables ; N'est donc pas d'extraction obscure (épelé). — 8. Son mal arrive quand elle est grosse ; Gravement atteint. — 9. Note ; En état de pouvoir méditer.

Solution du problème n° 2 101

Horizontalement

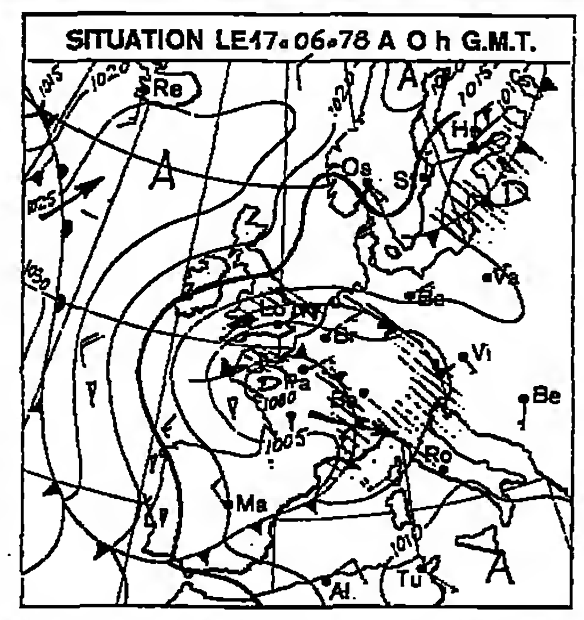
I. Momification ; R.F. — II. Dormeuses ; Osée. — III. Iole ; Ni ; Nient. — IV. N.N.E. ; Dattes ; Aras. — V. O.T. ; A.R. ; Eub (bue) ; Agira. — VI. Caïmans ; Rasées. — VII. Ultime ; Serins. — VIII. L.G. ; Tarots ; As ; Pô. — IX. Aï ; Item ; Clin. — X. Te ; Eue ; Retirait. — XI. Eux ; Ees. — XII. Orangers ; Sou. — XIII. Non-sens ; Poële. — XIV. Un ; Eetion ; Ré. — XV. Axiomes ; Userais.

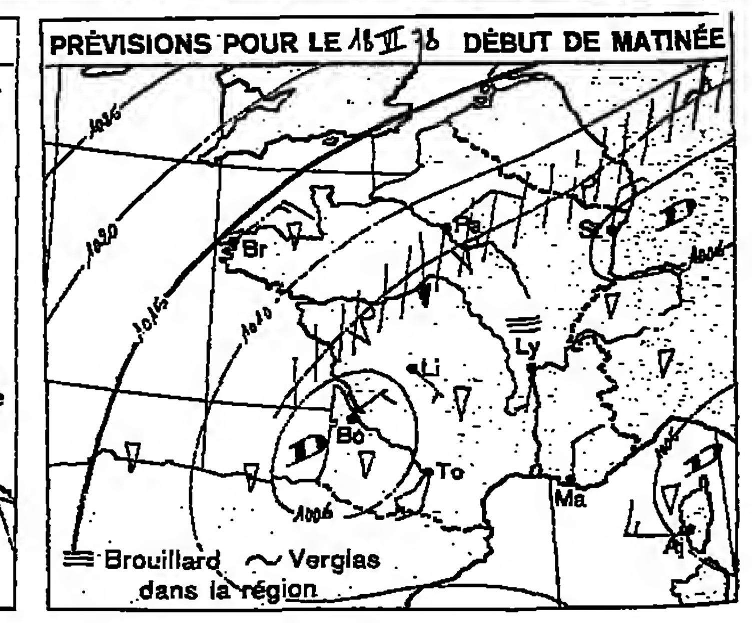
Verticalement

1. Inoculation. — 2. Odontalgie ; Roux. — 3. Môle ; I.T. ; Banni. — 4. Ire ; Amitié ; N.S. — 5. F.M. ; Dramaturge. — 6. Iéna ; Nérée ; Enée. — 7. Cuites ; O.M. ; Erses. — 8. A.S. ; Tu ; St ; Rus. — 9. Ténèbres ; Ex ; Plu. — 10. Isis ; As ; Cl ; Zoos. — 11. Asialie ; E.N.E. — 12. Nonagénaire. — 13. Stries ; Nasse. — 14. Ré ; Ars ; Ri. — 15. Fessa ; Conteuses.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le samedi 17 juin à 0 heure et le dimanche 18 juin à 24 heures :

Les basses pressions qui concernent la France se comblent progressivement par le nord. Un flux continental, de secteur nord-est, tendra ainsi à s'établir de la frontière belge à la Bretagne ; les autres régions demeurant sous l'influence d'air océanique humide et instable.

Dimanche 18 juin, sur la Bretagne, le nord du Bassin parisien et la Flandre, quelques ondées se produiront encore, surtout en début de journée, mais des éclaircies deviendront plus nombreuses dans un flux de nord-est, modéré dans l'intérieur, assez fort sur les côtes.

Ailleurs, des nuages abondants donneront encore des averses orageuses éparses. Ces averses ou ces orages seront surtout nombreux l'après-midi et le soir. Des pluies abondantes sont à craindre du sud des Alpes à la Corse, ainsi que dans le Sud-Ouest.

Samedi 17 juin, à 8 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 004.1 millibars, soit 753.1 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 16 juin ; le second, le minimum de la nuit du 16 au 17) : Ajaccio, 22 et 19 degrés ; Biarritz, 17 et 10 ; Bordeaux, 16 et 8 ; Brest, 13 et 9 ; Caen, 11 et 5 ; Cherbourg, 12 et 9 ; Clermont-Ferrand, 15 et 3 ; Dijon, 17 et 10 ; Grenoble, 17 et 9 ; Lille, 17 et 9 ; Lyon, 19 et 9 ; Marseille, 19 et 11 ; Nancy, 17 et 11 ; Nantes, 16 et 6 ; Nice, 23 et 14 ; Paris-Le Bourget, 15 et 9 ; Pau, 18 et 9 ; Perpignan, 18 et 7 ; Rennes, 14 et 7 ; Strasbourg, 19 et 12 ; Tours, 17 et 7 ; Toulouse, 18 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 28 et 16 degrés ; Amsterdam, 17 et 13 ; Athènes, 31 et 22 ; Berlin, 20 et 9 ; Bonn, 20 et 9 ; Bruxelles, 17 et 11 ; Le Caire, 36 et 21 ; Iles Canaries, 23 et 18 ; Copenhague, 18 et 9 ; Genève, 17 et 7 ; Lisbonne, 18 et 12 ; Londres, 19 et 11 ; Madrid, 19 et 7 ; Moscou, 15 et 10 ; Nairobi, 22 et 11 ; New-York, 23 et 14 ; Palma-de-Majorque, 26 et 16 ; Rome, 24 et 18 ; Stockholm, 18 et 4 ; Téhéran, 34 et 23.

Le Monde

économie

AFFAIRES

Le groupe britannique Appledore s'intéresserait à la relance des chantiers marseillais Terrin

De notre correspondant régional

Marseille. — Le groupe anglais Appledore International, qui gère notamment les douze chantiers navals nationalisés de Grande-Bretagne, pourrait procéder à une étude technique de la situation du groupe de réparation navale Terrin, à Marseille, mis en règlement judiciaire le 2 mai dernier. En fonction des résultats de cette étude, Appledore, dont les compétences dans le domaine de l'ingénierie et de la gestion sont connues, pourrait servir de support à la création d'une société d'exploitation réunissant divers partenaires, parmi lesquels on parle toujours — mais sans confirmation — du groupe saoudien TAG. Un représentant du groupe anglais, M. Nash, qui a déjà pris contact avec les pouvoirs publics, pourrait se rendre à Marseille dans le courant de la semaine prochaine.

Le silence dans lequel est retombée « l'affaire Terrin » inquiète les syndicats. La C.G.T. et la C.G.C. viennent de faire parvenir une lettre ouverte au préfet de région pour exiger qu'en contrepartie des sacrifices consentis par les salariés, les pouvoirs publics s'activent à trouver une solution définitive.

Tout espoir de relance des activités, fondé sur une participation d'industriels marseillais, est désormais évanoui et l'exploitation dans le cadre du règlement judiciaire ne saurait se poursuivre longtemps sans que soient réglés les problèmes de trésorerie du groupe (1). Les syndicats sont d'autant plus déçus que la production a repris dans des conditions relativement satisfaisantes. Les perspectives pour août et septembre sont encourageantes et permettraient sans doute de réduire très sensiblement le sous-emploi qui existe encore au sein de la société mère, la SPAT, où quatre cents salariés, sur mille trois cents, sont contraints de rester « à la cour ».

GUY PORTE.

(1) 70 à 90 millions de francs sont nécessaires.

British Petroleum renforce ses activités en Europe

Le groupe pétrolier B.P. dont l'État britannique est l'actionnaire majoritaire, a annoncé le 16 juin deux opérations importantes qui vont renforcer ses activités pétrolières et chimiques en Europe. Le groupe pétrochimique allemand Veba lui cède en effet pour 1,7 milliard de francs une partie de ses actifs pétroliers et gaziers. B.P. détiendra désormais près de 20 % du marché des produits pétroliers en République fédérale d'Allemagne.

B.P. a d'autre part racheté pour 1,85 milliard de francs deux des filiales européennes d'Union Carbide.

Le groupe britannique rachète une partie des actifs pétroliers de Veba

De notre correspondant

Bonn. — La filiale allemande de la British Petroleum (B.P.) vient de racheter une partie des actifs du groupe pétrochimique Veba et notamment de la société pétrolière Gelsenberg. La transaction porte sur environ 1,7 milliard de francs (210 millions de livres).

Deutsche B.P. disposera désormais d'une participation de 25 % dans la Ruhrgas, principale société gazière ouest-allemande, et de 31 % dans la Deutsche Flussigedgas, qui doit construire le terminal de gaz naturel liquéfié à Wilhelmshaven.

En matière de raffinage — secteur particulièrement déficitaire en République fédérale, — B.P. reprend les participations de 25 % dans la raffinerie de Speyer et de 50 % dans celle d'Ingolstadt.

Enfin, dans le secteur marketing, B.P. reprend les parts du groupe Veba dans les sociétés Stinnes Stromeyer et Stinnes Fan:' soit environ 1 000 points de vente et 7,4 millions de tonnes de produits pétroliers par an.

En contrepartie, le groupe Veba — première société allemande dont les activités pétrolières représentaient jusqu'alors 15 % du chiffre d'affaires — se voit garantir une livraison annuelle par B.P. de 3 millions de tonnes de pétrole brut jusqu'à la fin du siècle.

Selon M. Rudolf von Bennigsen, président du conseil d'administration de Veba, l'objectif de la société serait d'assurer au moins deux tiers de ses besoins pétroliers en ayant recours à des sources propres ou à des contrats à long terme. Avec les 3 millions de tonnes ainsi garantis par B.P. le total des livraisons assuré « *même en temps de pénurie* » devrait s'élever désormais à 6,8 millions de tonnes sur les 11 à 12 millions dont Veba a besoin tous les ans.

Cette association entre B.P. et Veba attend encore d'être approuvée par l'Office fédéral des cartels à Berlin ainsi que par les autorités de Bruxelles. Le gouvernement de Bonn, qui dispose d'une participation de 44 % dans la Veba, a déjà donné son accord et ne manquera sans doute pas d'insister tant auprès de l'Office berlinois qu'auprès des instances européennes pour que leur réponse soit favorable.

Mais l'Office des cartels s'inquiètera peut-être de voir trois sociétés étrangères (Esso, Shell et désormais B.P. détenir chacune 20 % environ du marché allemand des produits pétroliers et se trouver ainsi en position d'oligopole.

JEAN WETZ.

Union Carbide vend deux de ses filiales à B.P.

Le groupe américain Union Carbide, un des six plus grands de la chimie mondiale, a décidé de revendre à B.P. Chemicals, filiale de la British Petroleum, plusieurs de ses filiales européennes : la société Bakelite Xylonite (B.X.L.) de Grande-Bretagne, Union Carbide Belgium N.V. d'Anvers, ainsi que toute la division chimique d'Union Carbide U.K. et divers centres de recherche installés à Genève. Toutes ces sociétés sont, pour la plupart, spécialisées dans la fabrication de matières plastiques et de bases pétrochimiques. Elles réalisent ensemble un chiffre d'affaires supérieur à 300 millions de dollars (1,3 milliards de francs) et emploient quatre mille personnes.

Un accord de principe a été signé vendredi 16 juin à Londres, qui pourrait être définitivement entériné d'ici à la fin de l'année après obtention des autorisations nécessaires. Le montant de la transaction est de 400 millions de dollars (1,85 milliard de francs), dont une partie serait réglée en liquide, et l'autre par rachat pur et simple de créances sur les sociétés concernées.

Ce désinvestissement, qui va considérablement restreindre les activités européennes d'Union Carbide (plus des deux tiers de son chiffre d'affaires), est la conséquence directe de la crise dont souffre l'industrie des matières plastiques (*le Monde* du 17 juin).

Depuis quelques années, le groupe américain, dont la stratégie de développement était entièrement basée sur des taux d'expansion élevés, était en proie à de très sérieuses difficultés. La détérioration de la conjoncture en Europe lui a porté un coup très rude. En septembre dernier, Union Carbide avait déjà revendu à B.P. Chemicals une partie des activités de B.X.L.

Du fait de sa trop forte concentration dans la fabrication de bases pétrochimiques, B.P. Chemicals a également beaucoup souffert du ralentissement de l'activité dans l'industrie chimique en général. Le rachat des filiales d'Union Carbide va lui permettre, comme elle le souhaitait, de se diversifier en prenant pied, par exemple, sur les marchés de l'éthylène glycol et de l'oxyde d'éthylène, deux produits utilisés pour la fabrication d'antigels et de solvants, mais aussi du polyéthylène, une matière plastique standard de grande consommation particulièrement touchée par la crise. Mais il lui procurera surtout des débouchés importants pour ses propres produits dérivés de l'éthylène et lui donnera, avec un chiffre d'affaires, désormais voisin de 7 milliards de francs, une taille comparable à celle des entreprises chimiques européennes de dimension moyenne.

A. D.

En trois ans, la Suède va réduire de 30 % la capacité de ses chantiers navals

De notre correspondant

Stockholm. — Le gouvernement suédois a présenté, jeudi 15 juin, son plan de réorganisation de la construction navale. Les mesures proposées, qui seront soumises au Parlement à l'automne, étaient attendues. Les cinq grands chantiers suédois, dont quatre sont regroupés dans la société nationalisée Svenska Varv depuis le début de cette année, vont entre 1979 et 1981 réduire leur activité de 30 %, ce qui entraînera la suppression de six mille deux cents emplois sur environ vingt mille.

Le ministre de l'industrie, M. Nils Aasling, a déclaré que l'avenir de la construction navale était sombre et que la conjoncture ne s'améliorerait probablement pas avant la fin des années 80. « *Les transports pétroliers ne sont plus une bonne affaire et la concurrence internationale, notamment sud-coréenne, se durcit. Les Sud-Coréens construisent des super-tankers en série à bas prix ; nos prix sont supérieurs de 30 à 40 %.* »

Selon la proposition gouvernementale, aucun chantier naval ne sera fermé contrairement à ce qui, semble-t-il, avait été envisagé il y a plusieurs mois, mais deux seulement (Kockum, à Malmoe, et Uddevalla, dans le Sud-Ouest) continueront de construire des bateaux très spécialisés. Les trois autres, est-il dit, doivent réorienter leur production et se convertir vers la mécanique lourde ou l'entretien et la réparation navale.

Ces mesures, qui, a déclaré le ministre, constituent « *la plus grande opération de restructuration touchant l'ensemble d'une branche dans l'histoire industrielle de la Suède* », vont naturellement avoir des répercussions sur l'emploi, et c'est à Göteborg, deuxième ville de Suède, sur la côte ouest, que les problèmes les plus préoccupants vont se poser puisque les compressions de personnel envisagées affectent quelque deux mille trois cents employés.

Pour limiter les effets négatifs de cette reconversion « *nécessaire* », le gouvernement veut créer un fonds de développement industriel régional de 1 milliard de couronnes (environ 1 milliard de francs). Sa tâche sera de trouver de nouvelles productions, comme par exemple les usines ou les hôtels flottants, et de nouveaux marchés pour les chantiers.

Selon les syndicats, ces mesures « *signent l'arrêt de mort de la construction navale suédoise* ». A terme, indique-t-on, ce n'est pas six mille deux cents emplois qui vont disparaître, mais près de onze mille, car les sous-traitants subiront eux aussi les conséquences de cette réduction d'activité. « *Le gouvernement sait qu'il est politiquement difficile de fermer définitivement certains chantiers et il choisit une méthode plus sournoise* », a déclaré un responsable syndical.

ALAIN DEBOVE.

LA NOUVELLE-ZÉLANDE EST HOSTILE A L'ADOPTION D'UN RÈGLEMENT COMMUNAUTAIRE POUR LA VIANDE OVINE

M. Brian Talboys, vice-premier ministre, ministre des affaires étrangères et du commerce extérieur de Nouvelle-Zélande, effectue actuellement la tournée des neuf capitales de la C.E.E., pour défendre les exportations de viande ovine de son pays vers l'Europe occidentale, et en particulier vers la Grande-Bretagne. Cette dernière, à elle seule, achète 210 000 tonnes d'agneau surgelé, soit les deux tiers des ventes néo-zélandaises. Le mouton et ses dérivés (laine) représentent 40 % de la production agricole de ce pays, et les exportations de bétail fournissent 75 % de ses ressources en devises, soit 10 % du produit national brut, nous a dit M. Talboys.

Il est donc compréhensible que ce problème soit au cœur des activités de la diplomatie de Wellington. M. Talboys, qui séjourne à Paris du 13 au 18 juin, s'inquiète de l'éventuelle adoption par les Neuf d'un projet de règlement communautaire pour la viande ovine, soumis, en mars, au conseil des ministres qui doit en discuter le 19 juin.

M. Talboys estime qu'un règlement ne pourrait avoir que des conséquences restrictives, à moins qu'il ne prévoie spécifiquement la protection des intérêts des exportateurs extérieurs, et par là même ceux des consommateurs ; en effet, selon lui, toute restriction ne ferait qu'augmenter les prix à la consommation. Il ne s'agit toutefois pas de léser les éleveurs européens, « *dont les intérêts doivent être protégés*, nous a dit M. Talboys...

P. de B.

ÉTRANGER

Le groupe consultatif de la Banque mondiale a décerné un satisfecit à l'Egypte

Le groupe consultatif créé par la Banque mondiale pour venir en aide à l'Egypte (*le Monde* du 17 juin) a décerné, le vendredi 16 juin, à l'issue de sa seconde réunion — la première s'était tenue en 1977, — un double satisfecit à ce pays. Il a constaté, d'une part, que, selon les termes de son porte-parole, la situation de la dette civile à court et moyen terme de l'Egypte s'était considérablement assainie en 1978, et estimé, d'autre part, que les exposés du Dr El Sayeh, ministre de l'économie, et de ses collègues égyptiens sur le plan quinquennal 1977-1982 paraissaient convaincants.

Résultat : pour le court et le moyen terme, le service de la dette égyptienne, qui se montait pour 1978 à 3,4 milliards de dollars, est déjà couvert à concurrence de 2,45 milliards. Le montant restant, soit 950 millions de dollars, devrait l'être sans difficulté grâce aux contributions du Japon et de l'Organisation du Golfe pour le développement de l'Egypte (GODE), groupement de pays arabes pétroliers.

Pour les investissements à long terme, vis-à-vis desquels la Banque mondiale a véritablement vocation d'apporter son aide, les ministres égyptiens ont présenté un plan très ambitieux. Toutefois, en 1977-1978, les investissements seront consacrés, dans la proportion de 70 %, à l'achèvement de projets déjà commencés, et la réalisation de nouveaux objectifs sera envisagée « *avec une grande prudence* », a indiqué le Dr El Sayeh. Le ministre égyptien a fait remarquer qu'un tel plan ne pouvait se dégager en toute clarté qu'au fil des années.

Pour l'ensemble des investissements, des crédits de l'ordre de 12,4 milliards de livres égyptiennes sont prévus, soit à peu près 17 milliards de dollars, dont la Banque mondiale, en tant que telle, ne fournirait que 250 millions par an.

Le ministre n'a pas caché qu'il attendait une forte progression, surtout dans trois domaines : le pétrole, le canal de Suez et le tourisme, dont les recettes, au total, doivent doubler d'ici à 1982, et passer de 1 milliard de livres égyptiennes à 2,2 milliards. Le taux de croissance de l'économie égyptienne serait de 10,5 %, mais celui de la consommation privée de 7 % seulement, et celui des dépenses publiques de moins de 9 %. Le but est d'améliorer l'épargne intérieure, qui doit contribuer à la réalisation du plan dans la proportion de 5 milliards de livres égyptiennes contre 7 venant de l'extérieur.

« *L'Egypte veut emprunter désormais pour investir et non plus pour éponger le déficit de sa balance des paiements*, a déclaré le ministre égyptien. *Elle va concentrer ses efforts sur trois secteurs considérés comme prioritaires : l'agriculture, les transports et l'industrie, compte tenu du fait que l'infrastructure en général a souffert d'un retard particulièrement important.* »

Cependant, le ministre n'a pas dissimulé la gravité des problèmes qui se posent aujourd'hui à l'Egypte, indiquant que le taux annuel d'inflation avoisine 25 %.

ROLAND DELCOUR.

Crise énergétique et paralysie politique

(Suite de la première page.)

Ces dernières sources d'énergie ne peuvent être rendues disponibles qu'au prix d'efforts technologiques énormes et d'investissements gigantesques estimés à plusieurs centaines de milliards de dollars. Pour être rentables, ces investissements impliquent un relèvement général des prix de l'énergie, et du pétrole en particulier. Envisagé dans cette optique, le problème des prix du pétrole ne peut plus être considéré comme un simple sujet de marchandage ou de rapport des forces entre les producteurs et les consommateurs. Le fait nouveau et extrêmement important à souligner est que les prix du pétrole sont devenus, compte tenu du danger de pénurie, un moyen primordial d'éviter ce danger et de mettre en valeur les sources d'énergie nécessaires à l'humanité. Ignorer ce fait, et continuer à considérer l'accroissement des prix du brut comme une menace pour les pays industrialisés, c'est méconnaître non seulement les intérêts nationaux des pays de l'OPEP mais aussi les intérêts vitaux et à terme des pays consommateurs eux-mêmes.

Troisième et dernière constatation : depuis 1974, les prix du pétrole brut ont perdu plus de 60 % de leur pouvoir d'achat réel, alors que ceux des produits raffinés livrés au consommateur final n'ont cessé d'augmenté. Si l'on prend comme base le prix officiel de vente du brut de référence Arabe léger de 34° API, on remarque qu'il est passé de 10,83 dollars le baril en 1974 à 12,70 dollars en 1978, soit un accroissement nominal de 17,26 %. Au cours de la même période, les prix des produits raffinés livrés au consommateur final dans les pays d'Europe occidentale sont passés d'une moyenne pondérée de 25,70 dollars à près de 40 dollars le baril, soit un accroissement de 55,6 %. L'écart entre les prix du brut et ceux des produits finis s'est ainsi gonflé de 14,87 dollars le baril en 1974 à près de 27,30 dollars en 1978, écart dont la majeure partie va au fisc des pays consommateurs. Entre-temps, la part des recettes des pays exportateurs dans les prix payés par le consommateur européen est tombée de 33,3 % à 27,5 %, tandis que la part du fisc dans les pays européens augmentait de 37,2 % à 46,4 % en moyenne, les produits les plus fortement taxés étant les carburants pour lesquels la part du fisc va jusqu'à 70 %. Pour reprendre le mot d'un humoriste, quand l'automobiliste européen fait le plein d'essence, il achète pratiquement des taxes avec un peu d'essence dedans !

Cette évolution des prix des produits raffinés répond de plus en plus à une idée qui fait son chemin dans les pays industrialisés et qui revient à dire que l'accroissement inévitable des prix du pétrole devrait être effectué par le biais de la fiscalité dans ces pays, plutôt que par un ajustement des prix du brut. De fait, l'aggravation de la fiscalité dans les pays européens d'environ 10 dollars par baril depuis 1974 correspond à près d'un doublement des prix OPEP.

Une source de tension permanente

La tentation pour les pays industrialisés de s'approprier, à travers la fiscalité, la majeure partie possible de la rente pétrolière, est peut-être un réflexe naturel, encouragé par la faiblesse de l'OPEP et la pratique du « gel » des prix du brut qui lui est imposée depuis 1974. Il n'en demeure pas moins qu'une telle attitude est une source permanente de tension avec les pays exportateurs de pétrole et que, surtout, elle est loin d'être une solution au problème énergétique mondial. Non seulement parce qu'une partie infime de la fiscalité pétrolière dans les pays industrialisés est affectée au développement de nouvelles sources d'énergie, mais aussi parce que cette fiscalité ne fournit aucune incitation à la valorisation des potentialités énergétiques dans les autres régions du monde, dont notamment les énormes réserves pétrolières et gazières des pays de l'OPEP et des autres pays en voie de développement.

Cette politique aboutit à une situation absurde qui peut être illustrée par deux exemples :

— Le premier exemple concerne le gaz associé. A l'heure où le danger d'une grave pénurie d'énergie se dessine à l'horizon 1985, pas moins de 120 milliards de mètres cubes par an de gaz associé continuent à être brûlés en pure perte dans les pays de l'OPEP, ce qui correspond à 110 millions de tonnes de pétrole, ou plus que la totalité de la consommation pétrolière annuelle de la France. Ce gaspillage est dû au fait que les projets d'exportation du gaz envisagés par les pays producteurs sont freinés, sinon complètement bloqués, par le refus des pays industrialisés de consentir un prix rémunérateur pour ces exportations ;

— Le second exemple concerne les dépenses d'exploration pétrolière dont plus de 80 % sont encore effectuées dans les pays développés, c'est-à-dire dans des zones déjà largement explorées et dans lesquelles les probabilités de découvertes sont faibles et les coûts élevés. Il suffit de rappeler que, pour 480 000 puits d'exploration forés aux Etats-Unis depuis le début de l'industrie pétrolière jusqu'en 1975, 154 milliards de barils de réserves pétrolières ont été découverts. Par comparaison, 2 000 puits seulement forés au Proche-Orient ont suffi pour mettre au jour des réserves estimées à 500 milliards de barils. La proportion est de 1 à 780.

Bien d'autres exemples peuvent être cités pour illustrer la situation aberrante que nous vivons, situation caractérisée par une appréhension de plus en plus vive de l'avenir et, en même temps, par les hésitations et même une certaine paralysie des politiques énergétiques à moyen et long terme de la quasi-totalité des pays concernés. Mis à part le programme Carter aux Etats-Unis, aucun des pays grands importateurs d'énergie ne peut aujourd'hui se prévaloir d'un plan tant soit peu cohérent et propre à faire face à la raréfaction prévisible de l'offre pétrolière.

L'expérience des dernières années a amplement démontré que les efforts entrepris par les pays de l'A.I.E. pour conserver l'énergie, freiner les importations et développer le nucléaire sont insuffisants, sinon décevants. Elle a *démontré aussi que la solution du* problème énergétique mondial est inconcevable en dehors d'un ajustement des prix du pétrole et d'une coopération réelle de tous les pays intéressés, surtout les pays de l'OPEP qui couvrent aujourd'hui près de 90 % des exportations pétrolières et ne détiennent pas moins de 70 % des réserves pétrolières et 40 % des réserves gazières mondiales. Pour ne plus être un mot creux, une telle coopération suppose le dépassement de la politique surannée de méfiance, de division et d'affaiblissement pratiquée jusqu'ici à l'égard des pays de l'OPEP, et l'acceptation de ces derniers comme partenaires réels et à part entière. C'est en effet à travers la coopération et la concertation, dans le domaine de l'énergie comme dans les autres, que la réciprocité et l'équilibre des intérêts des producteurs et des consommateurs peuvent être le mieux associés.

NICOLAS SARKIS.

GRANDE-BRETAGNE.

● *Le produit intérieur brut britannique* s'est accru en volume d'environ 1 % au premier trimestre 1978 par rapport tant au trimestre précédent qu'au trimestre correspondant de 1977, indiquent les statistiques officielles provisoires. La reprise de l'activité semble ainsi se confirmer, principalement grâce à l'amélioration de la production industrielle, du commerce de distribution, et des transports. L'indice officiel du PIB (base 100 en 1970) s'établit au premier trimestre à 112,1 contre l'an dernier 110,8 au quatrième, 110,6 au troisième, 109,5 au deuxième et 110,6 au premier. — *A.F.P.)*

● *La dette extérieure brésilienne* (publique et privée) se situera aux alentours de 35 milliards de dollars à la fin de 1978 contre 32 milliards à la fin de 1977, estime M. Henrique Simonsen, ministre des finances. Le service de cette dette (remboursements et paiements d'intérêts) s'élèvera, cette année, à 7,8 milliards de dollars, ce qui représentera environ 65 % de la valeur des exportations brésiliennes. Celles-ci devraient se situer en 1978 au même niveau qu'en 1977 (12 milliards de dollars). — *(A.F.P.)*

ÉTRANGER

TAIWAN : une économie foisonnante

III. — Un fil directeur

La récession mondiale a obligé l'Etat à nationaliser un chantier naval flambant neuf et une aciérie récemment construite, sans doute les deux plus grandes installations industrielles du pays. Cependant, le courant d'investissement qui provient du Japon et des Etats-Unis continue, venant renforcer le dynamisme d'une économie qui exporte la moitié de sa production (« le Monde » des 16 et 17 juin).

De notre envoyé spécial
PAUL FABRA

Taipeh. — Il n'est pas d'exemple de par le monde d'une politique économique couronnée de succès sans qu'à la source on trouve une pensée inspiratrice, celle d'une petite équipe, le plus souvent celle d'un seul homme qui a su — et que les circonstances ont permis de pouvoir assumer, avec suffisamment de continuité l'action du gouvernement. L'exemple de Taiwan est des plus frappants, car il s'étale sur un quart de siècle et même davantage. Il n'est pas difficile non plus d'y voir l'influence principale de celui qui fut successivement coordinateur de l'aide américaine (en Europe aussi, le plan Marschall a donné l'impulsion à un renouveau, avec la création de l'O.E.C.E...), ministre des affaires économiques, ministre des finances, avant de devenir, depuis deux ans, ministre délégué auprès du premier ministre. Nous avons déjà eu l'occasion de citer son nom, étroitement lié au développement de l'économie taiwanaise.

M. F.T. Li travaille dans un modeste bureau situé dans l'immeuble sans caractère et sans grâce qu'occupent le chef du gouvernement et ses services. Avec ses lunettes, qui accentuent son allure d'intellectuel studieux, son air réservé et presque triste, n'était l'imperceptible sourire qui éclaire son visage, l'homme, maigre et de bonne taille, dégage au premier abord une impression faite à la fois de douceur et de résolution. Il n'a pas de mal à se défendre d'être un doctrinaire (« Je suis un pragmatique ») ; son interlocuteur s'aperçoit vite que l'esprit d'analyse beaucoup plus que l'attachement à un dogme, fût-il celui du libéralisme dont il se réclame dans ses grandes lignes, anime cet ancien étudiant de Cambridge.

Dépenses militaires : 45 % du budget

L'expérience montre aussi que, pour se conformer durablement aux disciplines d'une grande politique économique, un Etat doit être à la fois poussé par une ambition peu commune et placé sous l'emprise d'une sorte de nécessité qui mobilise son instinct de conservation.

Aujourd'hui encore, le budget de la défense représente 45 % des dépenses publiques. Sous un pareil poids, d'autres pays aux ressources aussi maigres ne sont pas loin de succomber, l'Egypte par exemple. Taiwan y a trouvé plutôt un stimulant.

Que les besoins de l'armée restent prioritaires, on a, en parcourant le pays, maintes occasions de le constater visuellement. Votre voiture traverse-t-elle un de ces quartiers hétéroclites et pauvres de la banlieue de Taipeh ou de Kaohsiung où les petites échoppes, les amoncellements de pneus usagés et les ateliers ouverts sur la rue se succèdent dans la poussière, si tout à coup vous apercevez des bâtiments peints de neuf, précédés d'une cour plantée d'arbres impeccablement alignés, agrémentée de parterres de fleurs dont le dessin régulier fait contraste avec le fouillis environnant, ne vous étonnez pas de découvrir aussitôt que ce lieu ordonné et propre est une caserne.

C'est un souci d'ordre d'un autre genre, mais d'une efficacité comparable, qui dirige comme une main invisible l'incessant fourmillement d'activité que l'on constate dans tous les coins et recoins de l'île grande. Un taux de croissance de 8 % à 9 % qui a reçu un coup de fouet supplémentaire de la chute du dollar, une hausse des prix qui ne dépasse pas 4 % par an (mais qui pourrait — revers de la médaille — s'accélérer à cause de la baisse du dollar taiwanien liée à la monnaie américaine), un excédent budgétaire, un surplus de la balance commerciale malgré l'absence quasi totale de richesses naturelles, tous ces faits sont suffisamment rares dans le tiers-monde — et dans le monde tout court ! — pour qu'il vaille la peine de chercher s'ils se rattachent à un fait unique.

A bras-le-corps

L'extraordinaire sérieux avec lequel a été jusqu'à maintenant conduite la politique économique de Taiwan, rien ne l'illustre mieux que la manière dont le gouvernement de Taipeh a pris à bras-le-corps la crise pétrolière de la fin de l'année 1973. Dès le 26 janvier 1974 (la France, alors, se laisse glisser dans l'inflation et s'apprête à emprunter à l'extérieur pour « payer son pétrole... ») est mis en œuvre un « programme de stabilisation économique » qui mérite bien son nom. Qu'on en juge : on relève les prix des diverses sources d'énergie « à un niveau réaliste ». Essence : + 85 % ; mazout : + 90 % ; pour le fuel pour diesel, on y va un peu moins fort : + 50 % « seulement », car on veut donner un avantage relatif aux transports en commun et aux pêcheries dont les bateaux utilisent ce combustible. Quant aux tarifs d'électricité, ils sont augmentés de 80 %. Toutefois, le barème pour les premiers 100 kilowatts consommés reste inchangé, ce qui a pour effet d'exonérer de la hausse 63 % environ des ménages. Simultanément, les taxes sur les produits de luxe (vin) et le tabac sont relevées, tandis que le contrôle des prix est supprimé en une seule étape. Enfin, le crédit est resserré grâce à une forte et générale élévation des taux d'intérêt. Voilà un authentique plan de lutte contre l'inflation (il est vrai qu'il n'y a pas d'inspecteurs des finances à Taipeh !).

Ecoutons M. Li : *« L'activité économique a été pendant un temps tout compte fait assez court — quelques mois — ralentie, mais ces mesures d'assainissement nous ont permis d'obtenir le résultat recherché : on a rétabli les conditions de la stabilité. Les prix de gros ont augmenté de 16,3 % en février 1974 et les prix de détail de 18,5 % ; mais comme nous avons d'un seul coup rétabli les conditions de l'équilibre des finances publiques et des entreprises, dès les mois suivants on assistait à une stabilisation du coût de la vie (et même à une certaine baisse des prix de gros) tandis que certaines habitudes de consommation changeaient. »*

Depuis lors, la hausse des prix à la consommation a, bon an mal an, oscillé entre 2 % et 4 %, soit un des pourcentages les plus bas du monde. Il est aussi important de constater que la politique de brutal ajustement aux nouvelles conditions extérieures n'eut pas pour effet de briser l'élan de la croissance, comme tant d'experts occidentaux (attachés à justifier l'endettement par la nécessité de maintenir l'activité) n'eussent pas manqué de le prédire si on les avait consultés...

Le pays est bien placé, malgré la menace de fermeture qui pèse sur le marché international, pour aborder la « troisième phase de son développement économique » et se rapprocher des objectifs fixés par le sixième plan (1976-1981) : développer la part relative des industries de forte technologie par rapport aux activités de main-d'œuvre ; et commencer à consacrer une part plus importante de son revenu national à des dépenses non directement productives, mais destinées à corriger certains déséquilibres provoqués par un essor économique fulgurant. Essayer, par exemple, de mieux répartir sur le territoire de l'île une population qui, avec un taux de croissance annuel de 1,8 % — qu'on espère ramener progressivement à 1 %, — devrait atteindre les 19 millions à la fin de 1981 (contre un peu plus de 16,5 millions aujourd'hui).

Avant d'en arriver là, la République de Chine a connu, à sa manière, sa « longue marche » qu'on peut rétrospectivement suivre sans grande peine, tant les grandes étapes de son développement paraissent former une suite non seulement chronologique mais aussi logique d'événements.

Tout a commencé par une réforme agraire que Tchiang entreprit, dès 1949.

Beaucoup de gouvernements d'Afrique, d'Amérique latine, d'Asie, sont venus depuis un quart de siècle étudier sur place les résultats d'une réforme agraire qu'on s'accorde généralement pour considérer comme une des rares réussites du genre. Rien n'arrive par hasard. Le schéma dont on s'est très largement inspiré avait été conçu par un groupe d'experts agricoles allemands, venus dans la province de Chantoung pendant les années 20 et qui se réclamaient des idées d'Henry George, le célèbre réformateur américain qui à la fin du siècle dernier s'en prit à la rente foncière dans un esprit quelque peu messianique.

Rappelons simplement que la réforme eut pour conséquence de redonner aux paysans la propriété sur la plus grande partie du sol cultivable, tout en les incitant à développer leur productivité (elle fut multipliée par deux, trois et même davantage selon les cultures), les terres acquises par le gouvernement et revendues par celui-ci devant être payées en équivalent-riz. Simultanément, les propriétaires non exploitants qui n'avaient droit à conserver que 3 hectares furent encouragés à placer leurs indemnités d'éviction dans le rachat des industries nationalisées (qui étaient le plus souvent les biens ex-japonais confisqués par l'Etat après la guerre) :

Les débuts du « décollage » économique se firent dans un climat général d'instabilité monétaire dont les effets n'étaient pas trop graves car l'aide américaine pourvoyait alors au financement du tiers environ et même certaines années de la moitié des investissements bruts nécessaires. C'est à la fin des années 50 que les autorités entreprirent de donner à l'économie les moyens de soutenir elle-même son propre développement. En d'autres termes, elles décidèrent d'accélérer le processus d'accumulation du capital. Le but assigné était clair.

Si les méthodes appliquées à l'agriculture pouvaient se réclamer d'idées socialisantes — le régime se qualifie volontiers de « socialisme modéré », — celles qui furent appliquées ici étaient des plus classiques.

On vivait jusqu'alors sous le régime de taux de change multiples, caractéristique des pays qui essayent de biaiser avec leur inflation intérieure. Pour encourager l'épargne, il fallait stabiliser progressivement la monnaie, taxer la consommation, offrir un taux d'intérêt élevé permettant de compenser, et au-delà, la baisse du pouvoir d'achat de la devise nationale. C'est ce qui fut fait.

La politique de stabilisation permit de réduire peu à peu le nombre des taux de change (il y en avait presque un par catégorie de produits importés ou exportés !) pour en arriver en 1963 à une parité officielle unique : 40 NT dollar pour 1 dollar E.U. Ce taux fut maintenu jusqu'à la petite réévaluation du 16 février 1973 qui ramena la valeur du dollar américain à 37,9 NT dollars.

Au rebours des recettes keynésiennes

Les résultats obtenus furent spectaculaires : le taux d'épargne qui atteignait à peine 7 % au m[illegible] des années 50 fut porté à 16,5 % en 1963, l'avant-dernière année de l'aide américaine. A partir de 1965, les prix se stabilisèrent (hausse annuelle moyenne, de 1965 à 1972, de 1,8 % pour les prix de gros et de 3,9 % pour les prix de détail). L'an 1965 fut aussi le premier des treize exercices consécutifs au cours desquels le budget dégagera régulièrement un excédent. Il fallait que l'Etat cessât d'être emprunteur pour que puissent être tirées les pleines conséquences de la stabilisation. Dès que l'inflation fut jugulée, les autorités passèrent d'une politique de loyer de l'argent élevé à une politique d'argent bon marché. Le taux d'épargne continua à monter : il est aujourd'hui de l'ordre de 30 %.

« Nous avons maintenu, pendant les années de récession, 1974, 1[illegible], l'excédent budgétaire, nous dit M. Li, *car cela a permis à l'Etat de réinjecter, sous formes d'investissements, les sommes correspondantes dans l'économie. »* Exactement le contraire de la recette préconisée — avec quelle assurance ! — par les experts keynésiens de l'Occident et connue sous le nom de *deficit spending* (ou stimulation de la dépense par le déficit). Le ministre chinois pratique, lui, le *surplus spending*. Une indépendance d'esprit qui n'a pas mal réussi à son pays.

Cependant, l'Etat ne s'est pas contenté pendant toutes ces années de rechercher, puis de maintenir les « grands équilibres » macro-économiques. Dès 1960 est mis en vigueur le code d'encouragement des investissements. Dix-neuf mesures spécifiques sont promulguées pour promouvoir un développement économique accéléré. Elles vont à la détaxation des profits provenant des investissements jusqu'à l'institution d'un statut privilégié pour les zones franches pour l'industrie d'exportation *(export processing zone)* qui commencent à voir le jour en 1965. Alors qu'en 1962, l'industrie représentait 26 % du produit intérieur net et l'agriculture encore près de 30 %, les pourcentages vont passer en 1976, respectivement à 38 % et 14 %. Ces chiffres permettent de se faire une idée des changements de structures intérieures depuis une quinzaine d'années.

Apparemment, les Chinois de Taiwan ne pensent pas que leur isolement diplomatique croissant, dominé par les tentatives successives de rapprochement entre Pékin et Washington, remettra dans un avenir prévisible leur indépendance et leur développement économique spécifique en cause. Jamais il n'a été question d'autant de projets qu'aujourd'hui, même si la récession mondiale a fait ajourner les ambitieux programmes d'extension en matière de sidérurgie et de construction navale.

« Par la force des choses, nous dit M. Li, *une politique d'incitation à l'investissement aboutit à avantager ceux qui déjà par eux-mêmes réussissent le mieux. Il n'est plus nécessaire aujourd'hui de poursuivre dans cette voie. Nous allons aussi nous efforcer d'améliorer les revenus des agriculteurs dont la condition a pris du retard depuis les succès initiaux de la réforme agraire. »*

FIN

● ERRATUM. — Le titre du deuxième article de cette série (nos éditions du 17 juin) était « Le commerce sans pavillon » et non « sous pavillon » comme une erreur typographique nous l'a fait écrire.

LA SEMAINE FINANCIÈRE

SUR LE MARCHÉ DES CHANGES

Nouvelle hausse du yen - Bonne tenue du franc

Sur les marchés des changes particulièrement « creux », le DOLLAR s'est généralement maintenu, sauf à Tokyo, où il a battu ses records de baisse, le yen s'inscrivant au plus haut. Ailleurs, la LIVRE STERLING a repris un peu de terrain après l'assurance de mesures restrictives, tandis que le FRANC affichait une bonne tenue persistante.

L'événement de la semaine a tout de même été la forte hausse du YEN par rapport au dollar. Ce dernier est tombé, à Tokyo, de 221 yens à 216.25 yens, au plus bas niveau depuis la seconde guerre mondiale, après avoir même touché 215 yens. La Banque du Japon, contrairement à son habitude, n'est pratiquement pas intervenue, ce qui laisse supposer que le gouvernement japonais, voulant couper court à toute critique avant le sommet économique de Bonn, en juillet prochain, s'est résigné à laisser monter le yen. La firme nippone Nomura Securities estime que la pression à la hausse du yen va s'accentuer dans les prochains mois, en raison de la persistance d'un très important excédent de la balance commerciale japonaise, chiffré par l'Institut de recherche Mitsubishi à 22,2 milliards de dollars en 1978 contre 20,4 milliards de dollars en 1977.

« Les marchés des changes sont exagérément sceptiques vis-à-vis du dollar, qui est aujourd'hui nettement sous-évalué, et ils oublient un certain nombre de facteurs fondamentaux pourtant favorables à la monnaie américaine », a déclaré à Bâle M. Leutwiller, président de la Banque nationale suisse. Quant à M. Miller, président du FED américain, il a estimé que l'inflation et le déficit de la balance des paiements courants aux Etats-Unis devraient « tendre à diminuer » vers la fin de l'année, ce qui devrait être pris en considération par les marchés des changes. Ces propos optimistes contrastent fortement avec ceux, bien moins rassurants, tenus les semaines précédentes par des experts internationaux, notamment M. De Vries, de la banque Morgan, et M. Kaufman, de Salomon-Brothers, à New-York.

La livre sterling s'est légèrement raffermie, malgré l'annonce d'un déficit de la balance commerciale en mai : une série d'emprunts gouvernementaux (TAPS) assez impressionnante est venue assécher les liquidités et doper un peu la monnaie britannique.

Le FRANC FRANÇAIS a progressé par rapport aux monnaies du serpent monétaire européen, et, selon l'avis de nombreux spécialistes, devrait rester ferme pendant un certain temps.

Le FRANC BELGE a nettement fléchi en raison de la crise ministérielle. Quant au SCHILLING AUTRICHIEN, dont les industriels du pays demandent la dévaluation, il restera « une monnaie forte » a réaffirmé le gouverneur de la Banque nationale.

Sur le marché de l'or, le cours de l'once est remonté graduellement jusqu'au voisinage de 185 dollars contre 181 dollars précédemment. Selon la Moscow Narodny Bank, le marché du métal devrait bénéficier d'une tendance haussière sous-jacente. Les sollicitations répétées auxquelles est soumis ce marché, avec des « pointes » successives, sont interprétées par les spécialistes comme un prélude possible à une valorisation plus ou moins rapide. — F. R.

Cours moyens de clôture comparés d'une semaine à l'autre

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ U.S.	Franc français	Franc suisse	Mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres...	—	1,8305	8,4294	3,4733	3,8394	60,1502	4,1140	1577,15
	—	1,8260	8,4087	3,4803	3,8163	59,8015	4,0902	1573,09
New-York.	1,8305	—	21,7155	52,7009	47,6758	3,0432	44,4938	8,1160
	1,8260	—	21,7155	52,4658	47,8468	3,0534	44,6128	8,1160
Paris.....	8,4294	4,6050	—	242,68	219,54	14,0139	204,89	5,3447
	8,4087	4,6050	—	241,60	220,33	14,0610	205,58	5,3453
Zurich....	3,4733	189,75	41,2052	—	90,4648	5,7744	84,4271	2,2022
	3,4803	190,60	41,3897	—	91,1961	5,8198	85,0892	2,2124
Francfort.	3,8394	209,75	45,5483	110,5401	—	6,3831	93,3259	2,4344
	3,8163	209,00	45,3854	109,6537	—	6,3816	93,3035	2,4260
Bruxelles.	60,1502	32,8600	7,1357	17,3175	15,6662	—	14,6206	3,8138
	59,8015	32,7500	7,1118	17,1825	15,6698	—	14,6205	3,8015
Amsterdam	4,1140	224,75	48,8056	118,4453	107,1513	6,8396	—	2,6085
	4,0902	224,00	48,6427	117,5236	107,1770	6,8396	—	2,6001
Milan....	1577,15	861,60	187,1009	454,07	410,77	26,2203	383,35	—
	1573,09	861,50	187,0792	451,99	412,20	26,3053	384,59	—

Nous reproduisons dans ce tableau les cours pratiqués sur les marchés officiels des changes. En conséquence, à Paris, les prix indiqués représentent la contre-valeur en francs, de 1 dollar, de 1 livre, de 100 deutschemarks, de 100 florins, de 100 francs belges et de 1 000 lires.

MARCHÉ MONÉTAIRE

HAUSSE AUX ÉTATS-UNIS

L'ascension des taux d'intérêt se poursuit aux Etats-Unis, où la Citi Bank a relevé son taux de base à 8 3/4 %, contre 8 1/2 %, tandis qu'en France les taux à court terme restent stables, et que ceux à échéance plus longue se tendent quelque peu.

Outre-Atlantique, c'est donc à nouveau la hausse. Le contraire eut été bien étonnant. La masse monétaire, dont la progression avait été très forte la semaine dernière, s'est stabilisée cette semaine à un niveau élevé, au lieu de fléchir comme on le prévoyait. Un nouveau durcissement de la politique des autorités monétaires paraît donc inévitable. De plus, les banques new-yorkaises s'attendent à une forte augmentation de la demande de prêts de la part des entreprises, sans compter les énormes besoins du Trésor américain. Pour l'ensemble des Etats-Unis, l'en-cours des prêts industriels et commerciaux s'est gonflé de 14 % en un an, atteignant 134,5 milliards de dollars. Il en résulte qu'une nouvelle pression à la hausse ira sans doute s'exercer sur les taux, le taux de base des banques devant, selon les spécialistes, monter à 9 1/4 % ou 9 1/2 % d'ici la fin de l'année.

Sur la place de Paris, le loyer de l'argent au jour le jour a évolué entre 7 3/4 % et 8 %, sans intervention de la Banque de France. A terme, en revanche, la tension, déjà perceptible les semaines précédentes, s'est accentuée. Le marché est apparu quelque peu déséquilibré par l'afflux des emprunteurs, qui veulent « se couvrir » à l'échéance de l'année : à la veille du week-end, on cotait 1/4 % de plus, soit 8 1/8 % à trois mois ; 8 1/2 % à six mois, et 9 % à un an.

Un nouvel épisode a été ajouté à « l'affaire du taux de base des banques ». Mercredi, M. Raymond Barre déclarait au dîner des *Echos*, à propos des taux d'intérêt : *« On ne peut pas dire qu'ils doivent être systématiquement bas ou systématiquement hauts. J'ai d'ailleurs essayé d'introduire une petite révolution : la flexibilité des taux d'intérêt. Pour ce qui est du taux de base bancaire, c'est la même attitude qui doit être observée. Lorsque la situation s'améliore, il est normal que le taux baisse. J'ai bon espoir que nous pourrons, en temps opportun, assister à sa diminution. »*

Quel sera « le temps opportun » ? Rappelons que, pour le premier ministre, les taux d'intérêt ne doivent pas être inférieurs au taux d'inflation, ce dernier subit actuellement une poussée certaine, et, à moins d'anticiper un retour au calme, une baisse du taux pouvait être jugée prématurée. M. Monory, ministre de l'économie, est plus précis, déclarant à l'agence Reuter : *« Le taux de base des banques, actuellement de 9,30 % sera abaissé avant la fin du mois, et, bien qu'il ne soit pas encore fixé, ne se situera pas en dessous de 9 %. »* Les choses en sont là.

F. R.

LES MATIÈRES PREMIÈRES

BAISSE DU CUIVRE, DU COBALT ET DU SUCRE

METAUX. — *Nouvelle et sensible baisse des cours du cuivre au Metal Exchange de Londres. La diminution des stocks britanniques de métal revenus à 524 600 tonnes (— 5 000 tonnes) — leur niveau le plus bas depuis juin 1976 — n'a pas exercé d'influence sur le marché. Elle a été éclipsée par la réduction de 2 cents par livre du prix du métal raffiné aux Etats-Unis ramené à 65 cents la livre.*

Pour la première fois depuis les événements du Zaïre, les prix du cobalt ont enregistré une forte baisse sur le marché libre de Londres, revenant à 20 dollars la livre contre 32 dollars.

Repli des cours du zinc à Londres. Les producteurs ayant relevé récemment leur prix de 50 dollars par tonne pour le porter à 600 dollars, seraient, selon certaines rumeurs, obligés de revenir à l'ancien tarif, l'état du marché ne permettant pas d'absorber cette hausse.

Légère progression des cours de l'étain, tant à Londres qu'à Penang stimulés par la fermeture provisoire d'une importante raffinerie en Grande-Bretagne.

TEXTILES. — *Hausse des cours du coton à New-York. La récolte mondiale est évaluée à 64,2 millions de balles au lieu de 65,2 millions de balles un mois auparavant, par le Comité Consultatif International du Coton.*

Fluctuations peu importantes des cours de la laine sur les marchés à terme. Malgré une augmentation de 10 millions de kilos à 620 millions de kilos, de la tonte australienne une réduction des disponibilités mondiales est prévue pour la saison 1978-1979 par le président de la corporation australienne.

DENREES. — *Le café s'est maintenu pratiquement à ses niveaux précédents. La récolte brésilienne est évaluée par l'Institut brésilien du café à 18,9 millions de sacs pour la saison 1978-1979, chiffre inférieur de 1,8 million de sacs à la première estimation.*

Repli des cours du sucre sur les différentes places. Le report de trois mois de la contribution des pays membres de l'accord au stock régulateur semble à l'origine de cette chute.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	COURS 9/6	COURS 16 6
Or fin (kilo en barre)	27850 ..	27480 ..
— (kilo en lingot) .	27870 ..	27440 ..
Pièce française (20 fr.)	258	256 50
Pièce française (10 fr.)	212 50	211 90
Pièce suisse (20 fr.) ..	242 ..	238 30
Union latine (20 fr.) ..	229 .	229 50
● Pièce tunis. (20 fr.)	185	186 ..
Souverain	254	255 ..
● Souverain Elizabeth II	283 90	284 50
● Demi-souverain	271	265 .
Pièce de 20 dollars ..	1210 80	1208 40
— 10 dollars ..	595 20	600 ..
— 5 dollars ...	418 50	413 ..
— 50 pesos ...	1109 ..	1124 ..
● — 20 marks ...	340 ..	340 ..
— 10 florins	245 80	244 ..
● — 5 roubles ...	146 ..	148 ..

COURS DES PRINCIPAUX MARCHÉS

du 16 juin 1978

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente.)

METAUX. — Londres (en sterling par tonne) : cuivre (Wirebars), comptant, 712 (749,50), à trois mois, 733 (770,50) ; étain, comptant, 6 770 (6 720), à trois mois 6 865 (6 635) ; plomb, 306 (310) ; zinc, 313 (319,50).

— New-York (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 60,40 (63,10) ; aluminium (lingots), inch. (53) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), 72,83 (71,17) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), inch. (150 - 155).

— Penang (en dollars des Détroits par picul de 22 lbs) : 1 750 (1 700).

TEXTILES. — New-York (en cents par livre) : coton, juil., 61,21 (59) ; oct., 63,45 (61,70).

— Londres (en nouveaux pence par kilo) : laine (peignée à sec), juil., 234 (235) ; jute (en dollars par tonne), Pakistan, White grade C, inch. (485).

— Roubaix (en francs par kilo) : laine, juil., 23,25 (23,30).

— Calcutta (en roupies par maund de 82 lbs) : jute, 620 (605).

CAOUTCHOUC. — Londres (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. comptant, 57,80-58,30 (59-59,70).

— Penang (en cents des Détroits kilo) : 236-236,25 (235-235,50).

DENREES. — New-York (en cents par lb) : cacao, juil., 135,15 (131,65) ; sept., 130,25 (127,70) ; sucre, juil., 6,98 (7,40) ; sept., 7,11 (7,37) ; café, juil., 167 (171,50) ; sept., 156,95 (163,75).

— Londres (en livres par tonne) : sucre, août, 100,20 (105,10) ; oct., 101,60 (107) ; café, juil., 1 789 (1 845) ; sept., 1 689 (1 765) ; cacao, juil., 1 723 (1 681) ; sept., 1 663 (1 638).

— Paris (en francs par quintal) : cacao, sept., 1 430 (1 395) ; déc. 1 365 (1 345) ; café, sept., 1 555 (1 608) ; nov., 1 455 (1 544) ; sucre (en francs par tonne) : août, 904 (915) ; oct., 911 (931).

CEREALES. — Chicago (en cents par boisseau) : blé, juil., 323 (324-314) ; sept., 322 (326) ; maïs, juil., 253 3/4 (258) ; sept., 254 (259).

LA REVUE DES VALEURS

UNE CONSÉQUENCE IMPRÉVUE ?

Le contrôle du groupe Roussel-Uclaf, actuellement détenu à 50,82 % par le géant allemand Hoechst, pourrait-il revenir aux mains des Français ?

M. Henri Monod, directeur général de la firme pharmaceutique ne l'exclut pas, estimant que le projet de distribution d'actions gratuites aux personnels des sociétés, évoqué par le chef de l'Etat lors de sa conférence de presse du 14 juin, pourrait très bien conduire à un tel changement de majorité.

Faudrait-il s'en féliciter ? Prudent, M. Monod ne le croit pas vraiment, les liens étroits noués depuis dix ans avec Hoechst ayant procuré à la société des avantages considérables qu'il serait dommageable de perdre.

Seule Roussel-Uclaf n'aurait pu étendre, comme elle l'a fait, son influence à l'étranger ni parvenir à d'aussi bons résultats dans la recherche et le développement de plusieurs médicaments, comme les céphalosporines, un antibiotique hyper-puissant. — A. D.

Valeurs à revenu fixe ou indexées

Les cours des obligations classiques, qui s'étaient effrités pendant la majeure partie de la semaine, se sont plus aisément équilibrés vendredi. Le calendrier des émissions, encore très chargé pour la semaine qui vient (1 350 millions de francs), mais surtout la perspective — évoquée par M. Monory — du lancement d'un nouvel emprunt d'Etat, ont, il est vrai, incité certains investisseurs à se montrer plus réticents dans leurs initiatives.

	16 juin	Diff.
4 1/2 % 1973	747	+ 9
7 % 1973	3 017	— 4
10,30 % 1975	98,80	— 0,78
10 % 1976	101,50	+ 0,65
P.M.E. 10,60 % 1976	99,65	+ 0,15
P.M.E. 11 % 1977	100,60	— 0,20
Barre 8,80 % 1977	104,45	— 0,75
10 % 1978	101	+ 0,41
4 1/4 - 4 3/4 % 1963	96	+ 0,70
5 1/2 % 1965	108,60	+ 0,20
6 % 1966	108,10	+ 0,20
6 % 1967	102,60	+ 0,10
C.N.E. 3 %	2 411	— 7
Charbonnages 3 %	174	+ 9,50

Banques, assurances, sociétés d'investissement

Les comptes consolidés de la *Cie la Hénin* pour 1977 laissent apparaître un montant de revenus nets hors taxes, de 1 467 millions de francs contre 1 351 en 1976. Le bénéfice net s'est élevé à 108,2 millions de francs contre 111,9 millions de francs.

Unibail annonce, pour le premier trimestre 1978, une sensible progression des recettes courantes consolidées : 25,9 millions de francs contre 23,6, le bénéfice d'exploitation ayant atteint 9,02 millions de francs contre 8,49 millions de francs.

La « Banque Lambert » Bruxelles va prendre une participation dans le capital de la banque « Louis Dreyfus ».

	16 juin	Diff.
Bail Equipement	195	— 6
B.C.T.	114,90	+ 3,90
Cetelem	243,40	+ 0,40
Comp. bancaire	318	— 5
C.C.F.	120	— 1,50
Crédit foncier (1)	329,50	— 8
Financ. de Paris	162,80	— 0,70
Locafrance	187,50	+ 7
Pretabail	367	+ 15,90
U.C.B.	193	— 3
U.F.B.	275	inchangé
Silic	225	+ 8
S.N.I.	419	— 1
Comp. du Midi	392	— 2,90
Eurafrance	243	— 14
Priceil	145,40	— 11,70
Schneider	170,20	— 1
Suez	254,50	— 8,50

(1) Compte tenu du coupon de 21,50 F.

Alimentation

Le bénéfice net consolidé des sociétés intégrées de *B.S.N.* s'établit, pour 1977, à 41 millions de francs, contre 45 millions. Rappelons que la société mettra en distribution un dividende global de 40,50 F (contre 37,80 F l'an passé).

Les actions *Euromarché* (filiale de *Viniprix*) seront introduites en Bourse de Paris le 29 juin. Deux cent trente-trois mille deux cent dix titres seront offerts au public au prix d'offre minimum de 260 F.

	16 juin	Diff.
Béghin-Say	90	— 7
B.S.N.-Gerv.-Dan.	521	— 39
Carrefour	1 560	— 58
Casino	1 140	— 27
Moët-Hennessy	470	— 20
Mumm	335	— 16
Olida et Caby	155	— 10
Pernod-Ricard	265	— 4,50
Radar	339	— 2
Raffin. Saint-Louis	90	— 1,50
S.I.A.S. (1)	286	— 11,50
Veuve Clicquot	636	— 1
Viniprix	434	inchangé
Martell	410	— 10
Guy. et Gascogne	265	— 8,50
Générale Occid.	188	— 12
Nestlé	8 800	+ 310

(1) Compte tenu du coupon de 4 F.

Bâtiment et travaux publics

Le président de l'*Auxiliaire d'entreprises* prévoit pour 1978 une stagnation aux alentours de 2,5 milliards de francs du chiffre d'affaires « France », mais une forte progression du chiffre d'affaires « étranger », qui devrait dépasser le cap du milliard de francs.

Les résultats d'*Alfred Herlicq et Fils* pour 1978 devraient être comparables aux précédents (30,12 millions de francs).

	16 juin	Diff.
Auxil. d'entrepr.	482	— 11
Bouygues	856	— 14
Chimiq. et Rout.	111,50	— 0,50
Ciments français	130	— 0,90
Dumez	745	— 34
Entr. J. Lefebvre	354	— 4
Génér. d'entrepr.	184	— 1,20
Gds Travx de Mars.	343	— 16
Lafarge	194,50	— 0,50
Maisons Phénix	985	— 58
Poliet et Chausson	172	+ 2

Filatures, textiles, magasins

Filés de Fourmies serait en pourparlers avec l'IDI en vue de la cession à cet organisme sa participation de 32 % dans *Armand Thiéry et Sigrand*.

	16 juin	Diff.
Dollfus-Mieg	51,20	0,70
Sommer-Allibert	430	— 14
Agache-Willot	972	— 42
Fourmies	27,80	— 3,60
Vitos	120	+ 5
Bail Investissem.	285	+ 10
C.F.A.O.	385,10	— 7,40
B.H.V.	127	— 4,20
Galeries Lafayette	71,90	— 4,60
Nouvelles Galeries	122	— 10
Printemps	82,70	— 1,50
La Redoute	560	— 9
Bon Marché	190	+ 8
Darty	444	+ 14,50

Matériel électrique, services publics

Le résultat consolidé du groupe *C.G.E.* pour l'exercice 1977, avant mouvement de la provision pour investissements, s'est élevé à 390,1 millions de francs, contre 300,3 millions. Les prévisions relatives à l'exercice 1978 permettent d'escompter le maintien du dividende, un chiffre d'affaires de 37 milliards de francs pour le groupe, contre 32,7 milliards, et une croissance d'environ 10 % des revenus de la société mère.

	16 juin	Diff.
Alsthom-Atlant.	72,10	— 1,30
C.E.M.	79,50	+ 2,60
C.G.E.	358	— 12
C.I.T.-Alcatel	1 075	— 51
Machines Bull	39,80	— 1,20
L.M.T.	1 287	— 63
Radiotechnique	425	— 10
S.A.T.	512	— 30
Télémécanique	720	— 25
Fr. Tél. Ericsson	418	— 112
Thomson-Brandt	187	— 8
Schlumberger	367,50	— 16,40
Générale des eaux	513	— 7
Lyonnaise des eaux	417	— 2
Eaux banl. Paris	250	+ 10

Merlin-Gerin a réalisé en 1977 un bénéfice net de 31,4 millions de francs, contre 22,6 millions, et porte son dividende net de 9,60 F à 12 F.

Produits chimiques

A l'horizon de son plan opérationnel de trois ans, soit en 1980, le groupe Roussel-Uclaf devrait réaliser un chiffre d'affaires consolidé légèrement supérieur à 5 milliards contre 3,5 milliards en 1977, ce qui correspondra à une progression de 16 % l'an. « Cela signifie », a déclaré le président Machizand, « que nous pensons retrouver, dès 1978, un taux d'expansion comparable à celui que nous avons connu entre 1963 et 1973. »

Selon lui, à cet horizon, un des premiers objectifs du directoire devrait être atteint : « Libérer progressivement le groupe d'une dépendance excessive à l'égard du médicament » en poussant les autres secteurs d'activités comme l'agro-vétérinaire et la parfumerie. M. Jacques Machizand a précisé que Roussel-Uclaf était prêt à étudier tout projet de « joint venture » ou de rachat d'entreprise (plus certainement à l'étranger) dont l'activité serait connexe ou voisine de l'une de celles exercées par le groupe. La parfumerie et les produits diététiques intéressent beaucoup Roussel-Uclaf.

Dans l'immédiat, à mi-parcours de l'exercice 1978, M. Machizand a estimé que Roussel-Uclaf était dans la ligne de ses objectifs. Au 30 juin, son chiffre d'affaires consolidé devrait être voisin de 2 milliards de francs et pourrait atteindre ou dépasser pour la première fois les 4 milliards au 31 décembre.

	16 juin	Diff.
C.M. Industries	225	— 10
Cotelle et Foucher	117	+ 8
Institut Mérieux	377	— 6
Laboratoire Bellon	216	— 5,50
Nobel-Bozel	55,50	— 1
Pierrefitte-Auby	72	— 1
Rhône-Poulenc	98,20	— 2,30
Roussel-Uclaf	268	— 1,90
B.A.S.F.	302,80	— 2,40
Bayer	303,50	— 1,60
Hoechst	285	— 2
Norsk Hydro	155,20	— 7,80

Les membres du directoire de Roussel-Uclaf ont été reconduits dans leurs fonctions et M. Edouard Sarkis a été nommé vice-président.

Mines d'or, diamants

Blyvooruitzicht (groupe *Barlow Rand*) annonce un dividende final de 33 cents, qui portera ainsi la rémunération globale pour l'exercice clos le 30 juin prochain à 63 cents (contre 46 cents).

Les actionnaires de *West Driefontein* toucheront un dividende final de 250 cents (contre 157,5 cents), faisant un total de 385 cents (contre 280 cents).

	16 juin	Diff.
Amgold	96,50	— 0,50
Anglo-American	18,30	+ 0,20
Buffelsfontein	57,30	+ 2
Free State	87,70	— 0,30
Goldfields	14,90	inchangé
Harmony	19,20	+ 1
President Brand	51,30	— 0,20
Randfontein	197,50	+ 0,50
Saint-Helena	46,40	— 0,55
Union Corporation	15,10	+ 0,15
West Driefontein	121,80	— 0,70
Western Deep	44,60	+ 0,30
Western Holdings	101,30	— 0,50
De Beers	26,95	+ 0,95

Mines, caoutchouc, outre-mer

« Le bénéfice d'exploitation d' « Imétal » pour 1978 sera du même ordre de grandeur que le précédent (36 millions de F) », a déclaré le président Guy de Rothschild. A l'inverse, le baron Guy prévoit que le bénéfice consolidé du groupe, déjà diminué de plus de moitié en 1977, sera négatif, en raison des pertes sensibles attendues pour la filiale *Penarroya*.

	16 juin	Diff.
Imétal	64,50	— 4,50
Peñarroya	36,55	— 1,45
Charter	12,15	+ 0,15
Inco	78,20	— 2,80
R.T.Z.	19,05	— 0,75
Tanganyika	13,50	+ 0,20
Union minière	102,50	— 1,90
Z.C.I.	0,81	— 0,05
Kléber	57,40	— 4,30
Michelin	1 405	— 20

Pétroles

M. Chalandon, président d'« Elf-Aquitaine », estime que l'exploitation des gisements de mer du Nord permettrait de dégager une marge brute intégrée dans les comptes consolidés du groupe, de 1 milliard de francs, cette année, de 2 milliards en 1979 et de 2,5 milliards en 1980 et après.

	16 juin	Diff.
Aquitaine	487	— 31
Esso	75	— 1,20
Franç. des pétroles	135,80	— 1,20
Pétroles B.P.	76,50	— 1,50
Primagaz	133,90	+ 4
Raffinage	74,50	— 1,50
Sogerap	79,95	— 1,45
Exxon (1)	211	— 7,80
Petrofina	526	— 7
Royal Dutch	264,20	— 1,80

(1) Compte tenu d'un coupon de 3,10 F.

Métallurgie, constructions mécaniques

Le groupe « Creusot-Loire » annonce pour 1977 une perte consolidée de 222 millions de francs dix fois plus élevée que pour l'exercice précédent, et ce, pour un chiffre d'affaires accru de 23 % à 10 563 millions.

Pour la première fois depuis sa création, la société ne versera pas de dividende.

	16 juin	Diff.
Chiers-Châtillon	20,40	+ 1,40
Creusot-Loire	78,50	— 0,60
Denain Nord-Est	36,60	— 1,40
Marine-Wendel	57,20	— 3,70
Métall. Normandie	61,90	— 1,60
Pompey	75,20	— 1,30
Sacilor	31	— 3
Saulnes	43	— 2
Usinor	23	— 0,80
Vallourec	98,50	— 0,50
Alspi (1)	63,50	— 0,30
Babcock-Fives	92	— 2,50
Génér. de fonderie	114	— 6
Poclain	216	— 2,80
Sagem	571	— 33
Saunier-Duval	175	— 12,50
Penhoët	260	— 9,60
Peugeot-Citroën	364,80	— 8,70
Ferodo	421,30	— 10,70

(1) Compte tenu d'un coupon de 5,30 F.

Valeurs diverses

	16 juin	Diff.
L'Air liquide	296	— 6
Bic	504	— 16
Europe n° 1	465	— 2
L'Oréal	765	+ 8
Jacques Borel	114	— 4
Club Méditer. (1)	404	— 2,20
Arjomari	132	— 0,80
Hachette	206	— 10
Presses de la Cité	278,80	— 10,20
P.U.K.	90,50	— 2,20
St-Gob.-P.-à-M.	151,40	— 0,60
Skis Rossignol	1 525	— 50
Chargeurs réunis	181	— 2

(1) Compte tenu d'un coupon de 5 F.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	12 juin	13 juin	14 juin	15 juin	16 juin
Terme	84 380 900	76 297 803	84 488 043	89 875 201	82 706 691
Compt. R. et obl.	110 931 960	112 699 689	112 603 740	203 444 817	102 151 521
Actions	49 505 525	48 591 104	55 126 383	50 972 574	62 265 233
Total	244 818 385	237 588 596	252 126 383	344 292 592	247 123 445

INDICES QUOTIDIENS (I.N.S.E.E. base 100, 30 décembre 1977)

	12 juin	13 juin	14 juin	15 juin	16 juin
Franç.	138,3	137,6	137,1	135,7	135
Etrang.	101,6	101,4	102,1	100,3	100,7

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
(base 100, 30 décembre 1977)

	12 juin	13 juin	14 juin	15 juin	16 juin
Tendance	135,4	134,9	134,8	134	133,5
(base 100, 29 décembre 1961)					
Ind. gén.	77,3	77,1	76,8	76,9	76,3

Bourse de Paris

SEMAINE DU 12 AU 16 JUIN 1978

Un repli sans surprise

COMME on pouvait le prévoir, le vote en première lecture de la loi taxant les plus-values mobilières à l'Assemblée nationale a été mal accueilli cette semaine à la Bourse de Paris. Délaissées par des professionnels, qui s'estiment injustement « punis », liquidées par quelques opérateurs privés mécontents à des titres divers, et mollement soutenues par des investisseurs institutionnels peu nombreux, les valeurs françaises ont, d'un vendredi à l'autre, cédé un peu plus de 1 %.

Déjà passablement clairsemé la semaine dernière, le marché n'a guère fait recette lors de ces cinq dernières séances. Dès lundi, les observateurs pouvaient constater qu'il n'y avait pas foule dans les allées du palais Brongniart, et, à l'issue d'une séance très calme, les principaux indices avaient fléchi de 0,5 % en moyenne. Aucune chute spectaculaire, nulle précipitation des vendeurs, ne purent être notées. La Bourse faisait simplement savoir que, à la veille du vote d'une loi qu'elle désapprouve, les actions des entreprises françaises ne doivent pas monter. Le même scénario se répéta tout au long de la semaine. Après l'attente craintive, la mauvaise humeur éclata au lendemain du vote. A la veille du week-end, le climat était encore maussade, la Bourse n'ayant guère apprécié, non plus, les souhaits manifestés par M. Giscard d'Estaing pour susciter un actionnariat ouvrier dans ce pays.

Réaction épisodique ? Ou amorce d'un mouvement durable de repli ? L'actionnariat des salariés n'est encore considéré que comme « une idée généreuse dont l'application n'est pas pour demain ». Quant à la taxation des plus-values, bien des professionnels déclarent, en privé, que « la grogne ne durera pas ». « Au-delà de son impact psychologique négatif, cette loi, à première vue, ne touchera ni la grande majorité des épargnants, ni les investisseurs institutionnels, ni les opérateurs étrangers », confiait l'un d'eux, tout en désirant garder l'anonymat. Dès lors, une autre question se pose : les projets gouvernementaux à l'égard des actionnaires en général, sont-ils seuls à l'origine du manque de vigueur boursier ? Une chose est sûre : depuis quelque temps déjà, des réserves de plus en plus nettes apparaissent dans les commentaires des professionnels, à propos de la conjoncture économique. « Molle » selon les uns, « stagnante » selon les autres, tous s'accordent à reconnaître que leurs espoirs à cet égard sont loin d'être comblés. Le pessimisme des réponses fournies à l'INSEE, à l'occasion de sa dernière enquête du mois de mai, ne sont guère de nature à renverser la tendance. « Face à l'affaiblissement de la demande, une pause de la croissance » devrait même se produire, disent les conjoncturistes de la banque Jordaan, qui enterrent au passage la récente reprise économique en soulignant qu'elle aura été « très limitée (six mois) et d'un caractère technique prononcé ».

Faudra-t-il bientôt écrire la même chose à propos de la Bourse de Paris ?

PATRICE CLAUDE.

Bourses étrangères

NEW-YORK
Baisse

Après deux semaines de hausse, le marché a baissé et vendredi l'indice des industrielles s'est établi à 836,96, soit à 22,27 points au-dessous de son niveau du 9 juin.

Les craintes inflationnistes, avivées à la fin de la semaine précédente par l'explosion de la masse monétaire, ont provoqué d'importants dégagements, que la stabilisation inespérée de la même masse enregistrée jeudi ont à peine atténués, beaucoup s'attendant malgré tout à de nouvelles mesures de restriction du crédit. C'est pourquoi, bien qu'escomptée, la hausse d'un quart de point du taux de base (prime rate) de la Citibank a produit, de son côté une assez mauvaise impression, d'autant qu'elle s'est rapidement généralisée.

L'activité s'est très sensiblement ralentie, portant sur 154,47 millions de titres contre 196,46 millions.

	Cours 9 juin	Cours 16 juin
Alcoa	45 1/4	43 3/8
A.T.T.	61 3/4	60 7/8
Boeing	52 7/8	51
Chase Man Bank	32	31 3/4
Du P de Nemours	121 3/8	116
Eastman Kodak	57	54 3/8
Exxon	46 7/8	45 1/8
Ford	49 1/4	46 1/8
General Electric	52 1/8	51 1/8
General Foods	32	32
General Motors	61 1/4	60
Goodyear	17 1/8	16 3/4
I.B.M.	263	256 1/4
I.T.T.	32 1/4	31 1/8
Kennecott	23 3/4	22 3/8
Mobil Oil	65 5/8	65 3/4
Pfizer	33 3/8	32 5/8
Schlumberger	83 1/4	78 3/4
Texaco	25 1/8	24 7/8
U.A.L. Inc.	30 5/8	28 1/8
Union Carbide	40 3/8	38 3/8
U.S. Steel	28 5/8	27 1/4
Westinghouse	23 1/8	22 1/2
Xerox Corp.	55 3/8	54

TOKYO
Reprise en fin de semaine

Le marché a regagné en fin de semaine tout ce qu'il avait perdu au début par suite du renchérissement, record et inquiétant pour les exportateurs, du yen par rapport au dollar.

L'activité s'est ralentie et n'a porté au total que sur 1 132 millions de titres contre 1 442 millions.

Indices du 16 juin : Nikkei Dow Jones, 5 491,51 (contre 5 500,67) ; indice général, 412,76 (contre 411,07).

	Cours 9 juin	Cours 16 juin
Canon	487	480
Fuji Bank	278	278
Honda Motors	577	577
Matsushita Electric	635	645
Mitsubishi Heavy	127	126
Sony Corp.	1 770	1 710
Toyota Motors	993	992

LONDRES
Légère reprise

D'abord en léger repli, les cours se sont lentement redressés pour se retrouver, à la veille du week-end, un peu au-dessus de leurs niveaux du vendredi précédent.

La bonne impression causée par la hausse de l'indice de la production industrielle et par l'augmentation des ventes au détail a été en partie contrebalancée par le phénomène de pompage produit par le lancement de deux grands emprunts. Les fonds d'Etat en ont initialement souffert, avant de se raffermir, eux aussi, en fin de semaine.

Indices « F.T. » du 16 juin : industrielles, 470,8 (contre 466,9) ; mines d'or, 157,90 (inchangé) ; fonds d'Etat, 70,44 (contre 70,26).

	Cours 9 juin	Cours 16 juin
Bowater	189	202
Brit. Petroleum	866	862
Charter	136	142
Courtaulds	123	123
De Beers	348	371
Free State Geduld*	19	19 3/4
Gt Univ. Stores	274	282
Imp. Chemical	387	388
Shell	555	540
Vickers	174	177
War Loan	29 5/8	30 5/8

(*) En dollars, net de prime sur le dollar investissement.

FRANCFORT
Nouvelle avance

Favorisée par les nouvelles rassurantes sur l'activité de plusieurs grandes entreprises, une reprise s'est amorcée en fin de semaine après une phase initiale de consolidation.

Indice de la Commerzbank du 16 juin : 800,2 (contre 790,3).

	Cours 9 juin	Cours 16 juin
A.E.G.	84,50	82
B.A.S.F.	140,30	139,70
Bayer	140,50	140
Commerzbank	221	222,90
Hoechst	131,90	130,70
Mannesmann	157,50	158,50
Siemens	285	287,80
Volkswagen	211,60	214

* Ex-droit.

VALEURS LES PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES A TERME

	Nbre de titres	Valeur en cap. (F)
ELF - Aquitaine	57 925	28 840 912
4 1/2 % 1973	30 008	22 294 670
Franç. des pétroles	121 600	16 630 884
Michelin	9 350	13 238 260
B.S.N.	22 975	12 447 952

N.D.L.R. — Nous publierons les indices hebdomadaires de la Bourse de Paris dans notre première édition de lundi datée du 20 juin.

Un choix

Il est rare qu'un Parlement revienne sur ses décisions, tout au moins dans un court laps de temps. C'est pourtant ce qu'a fait l'Assemblée nationale en adoptant, en première lecture, le projet de loi sur la taxation des plus-values mobilières. Il est vrai que la partie de la loi de juillet 1976 qui réglait cette taxation était un monument de complexité et de complication qui, de l'aveu de nombreux députés, ne faisait guère honneur au Parlement.

En dépit de quelques concessions, le gouvernement a sauvegardé l'essentiel de son projet. Certes, la possibilité d'ouvrir de nouveaux comptes d'épargne à long terme, supprimée par M. Monory dans son projet de loi sur l'épargne, est conservée jusqu'à la fin de 1981, et les plus-values dégagées lors de la vente des titres figurant dans ces comptes seront exonérées. Certes, les seuils des cessions exonérées sont relevés de 50 000 francs à 100 000 francs pour les opérations à titre habituel, et de 100 000 francs à 150 000 francs pour les opérations à titre occasionnel. Le gouvernement avait prévu cette concession dès le début. Certes, enfin, une certaine atténuation des conséquences de l'érosion monétaire, largement pratiquée dans la loi de 1976 au prix d'une excessive complication, a été rétablie par rapport au projet initial : révision des seuils de cession dans la même proportion que celui de la septième tranche de l'I.R.P.P., option possible pour l'indice moyen de 1976, le plus élevé depuis 1974, dans le choix des cours de référence, « remise à zéro du compteur » à partir de 1984. Mais les principes mêmes du projet du gouvernement demeurent, et c'est un choix qui pourrait, le cas échéant, modifier la physionomie de la Bourse de Paris.

En premier lieu, pour des raisons de simplicité et d'efficacité, il taxe faiblement les moyennes et grosses fortunes, la taxe libératoire de 15 % étant la plus favorable par rapport aux législations similaires aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne.

En second lieu, il établit une frontière assez ténue entre opérateurs à titre habituel (les « vilains spéculateurs »), taxés à l'I.R.P.P. ou à 30 %, et opérateurs à titre occasionnel (les « vertueux investisseurs »), taxés à 15 %. Dans l'esprit des pouvoirs publics et du législateur, il s'agit de frapper plus lourdement quarante mille opérateurs qui « vivent de la Bourse » (dans les bonnes années, peut-être, et, hélas pour eux, il n'y en a pas eu tellement !).

Logiquement, s'il y a une logique en Bourse, cette distinction favorise les portefeuilles importants et les organismes de placements collectifs au détriment des « animateurs », ces particuliers qui prennent position font des « aller et retour » et donnent quelque vie à la corbeille. Une conséquence possible est que l'animation diminue les transactions s'effectuant entre « gros » opérateurs et devenant plus importantes et plus discrètes.

En outre, la mise en œuvre de la taxation peut favoriser la hausse des valeurs dynamiques que l'on gardera, en retardant leur vente et l'impôt correspondant, et provoquer la vente des valeurs « statiques » ou en recul, génératrices de moins-values à déduire. Le choix effectué par le législateur n'est donc pas neutre en ce qui concerne l'évolution de la Bourse de Paris. Il n'est pas exclu que des retouches puissent être apportées dans l'avenir si des conséquences inattendues en résultaient.

FRANÇOIS RENARD.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 17 juin 1978 a été tiré à 556 318 exemplaires.

TROIS ENFANTS ALGÉRIENS VICTIMES D'IRRADIATIONS SOIGNÉS A PARIS

Trois enfants algériens sont hospitalisés depuis quelques jours à la Fondation Curie, après avoir subi — en Algérie — des irradiations massives provenant d'un métal radioactif, l'iridium.

Selon des informations encore non confirmées — et sur lesquelles les autorités algériennes ont, semble-t-il, l'intention de donner plus de détails lundi, — ces enfants auraient manipulé le métal radio-actif contenu dans des appareils destinés à vérifier des soudures d'oléoducs. Ces appareils auraient été transportés par camion et seraient tombés aux mains d'un certain nombre d'enfants dans des conditions encore mal éclaircies. Comment ces enfants ont-ils pu, aisément, d'autre part, atteindre la substance radioactive elle-même, normalement isolée par de nombreuses enveloppes protectrices ? Nul ne le sait encore.

Toujours est-il qu'une contamination importante s'est produite. Les victimes les moins touchées seraient actuellement traitées à l'hôpital Mustapha d'Alger. Les trois enfants les plus gravement atteints ont été dirigés vers la Fondation Curie.

Le nouveau record du monde du saut en hauteur

YATCHENKO : 2,34 MÈTRES

[L'athlète soviétique Vladimir Yatchenko, âgé de dix-neuf ans, a amélioré, vendredi 16 juin, son record du monde de saut en hauteur de 1 centimètre, le portant à 2,34 mètres au cours d'une réunion à Tbilissi (Géorgie). Le jeune Soviétique a déjà réussi 2,35 mètres aux championnats d'Europe en salle.]

A B C D E F G

AU CONGRÈS DE L'UNION SYNDICALE DES MAGISTRATS

« L'indépendance existe quand elle est voulue »

déclare le garde des sceaux

M. Alain Peyrefitte, garde des sceaux, a été reçu, vendredi 16 juin, au congrès de l'Union syndicale des magistrats, réuni à Strasbourg du 15 au 18 juin, pour examiner les problèmes de recrutement, de gestion du corps judiciaire, ainsi que le statut des magistrats, la sauvegarde de leur indépendance à travers la soumission aux « événements heureux » d'une carrière. L'U.S.M. doit, en outre, élire un nouveau président, M. André Braunschweig, qui exerce cette charge depuis 1972, ne se représentant pas.

De notre envoyée spéciale

Strasbourg. — Pour sa dernière intervention publique en qualité de porte-parole de l'Union syndicale des magistrats (U.S.M.) M. Braunschweig a tenu à exprimer avec précision et fermeté l'inquiétude des magistrats, voire leur amertume, face à l'attitude d'un pouvoir qui leur manifeste sa compréhension dans des discours plus souvent que par ses décisions. Depuis la visite de M. Peyrefitte au précédent congrès de l'U.S.M., le 20 mai 1977 (*le Monde* daté 22-23 mai 1977), rien ou presque n'est venu apaiser les doutes des magistrats. *« Si je cherchais, monsieur le ministre, à vous exposer toutes nos préoccupations,* a affirmé M. Braunschweig, *je serais contraint de reprendre une grande partie de l'analyse de notre malaise que j'avais faite devant vous au mois de mai 1977 (...). »*

Dès la création de l'Union fédérale des magistrats, en 1945, M. Braunschweig, alors jeune juge d'instruction, *« suivait avec passion la lutte que ses anciens menaient pour que le corps judiciaire obtienne une situation matérielle décente, le nouveau statut qui lui était promis et de véritables garanties d'indépendance ».* Plus de trente ans après, la lutte doit toujours être menée. Les magistrats, comme l'ont montré les travaux de leur commission, se sentent *« dévalorisés »* par rapport aux autres fonctionnaires.

Les magistrats craignent d'un autre côté que le recrutement latéral, recrutement direct des magistrats, *« ne prenne les dimensions d'un véritable « tour extérieur ».* « *Ne grossissons pas cette affaire,* a dit M. Peyrefitte. *Les textes actuellement en vigueur donnent de larges possibilités, d'ailleurs soigneusement contrôlées par la commission d'avancement (...). Les craintes exprimées par certains d'entre vous sont sans fondement. Vous pouvez être à cet égard entièrement rassurés. »*

Enfin, les magistrats ont poursuivi leur interrogation sur leur statut. C'était à ce congrès le travail de la commission que présidait M. Jean-Marie Desjardins, secrétaire général de l'U.S.M., qui sera probablement l'unique candidat à la présidence. Les travaux de cette commission ont fait apparaître, comme l'a indiqué l'actuel président dans son intervention devant le garde des sceaux, *« le trouble éprouvé par beaucoup de magistrats à la suite de nominations à certains postes de choix qui se sont accumulées depuis le début de l'année ». (...) « Celui qui a fait uniquement carrière au sein d'une juridiction,* a souligné M. Braunschweig, *lorsqu'il est de valeur, doit pouvoir briguer des fonctions d'autorité correspondant à son goût, à sa compétence et à sa légitime ambition, sans être découragé d'avance en pensant que ses chances sont nulles vis-à-vis de celles de ses collègues issus de catégories privilégiées, ou ayant emprunté des allées plus proches du pouvoir que des prétoires. »*

Sur ces questions, le garde des sceaux s'est montré discret, tout comme il l'a été à propos des trois objectifs sur lesquels, selon M. Braunschweig, *« se fondent les orientations définies par l'U.S.M. : le maintien de l'unité du corps judiciaire et même son renforcement (...); l'aménagement d'une carrière préservée de tout contrôle par le pouvoir exécutif et exempte de tout corporatisme ; la défense de la magistrature contre tout risque de politisation (...). »*

« *Toute réforme,* a indiqué M. Peyrefitte, *ne pourra être envisagée qu'au terme d'une concertation poussée. Dirais-je qu'à mes yeux la concertation est une des formes modernes de l'indépendance judiciaire ? »* Cette indépendance est, pour les magistrats, liée à l'organisation de leur carrière. *« L'indépendance existe quand elle est voulue,* a ajouté le garde des sceaux. *Les textes peuvent la garantir et lui donner statut. Les hommes seuls peuvent l'exercer. Quand on parle d'indépendance, on pense surtout à l'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique. Pourtant, il est d'autres formes plus sournoises, mais plus réelles peut-être, de dépendance. Le juge doit être indépendant de son milieu, de ses préjugés, de sa classe, de lui-même enfin (...). L'indépendance est un état d'esprit et une volonté. »* Selon M. Peyrefitte, *« la justice est sourdement contestée en permanence »* et, pour que cela cesse, *« il s'agit, au fond, de rendre au corps judiciaire une transparence qui est parfois brouillée dans l'opinion publique ».*

JOSYANE SAVIGNEAU.

Devant le conseil national du C. N. I. P.

Le premier ministre prône l'entente majoritaire dans le respect des opinions

De notre correspondant régional

Lyon. — Parlant devant les deux cent cinquante délégués du Centre national des indépendants et paysans, réunis pendant deux jours, les 16 et 17 juin, à Bron, près de Lyon, à l'occasion de leur conseil national, M. Raymond Barre ne pouvait pas — au moment où le C.N.I.P. s'interroge sur un éventuel rapprochement avec l'une ou l'autre des deux grandes formations de la majorité — ne pas faire allusion à cette dernière. Il l'a fait sans chercher à influencer, du moins d'une manière trop ouverte, les dirigeants du C.N.I.P. en faveur de l'U.D.F. et en insistant surtout sur la cohésion des groupes. *« Je souhaite que vous souteniez sans équivoque l'action du président de la République, que vous apportiez un soutien loyal au gouvernement qui a la lourde tâche de conduire les affaires du pays. »* Pour le premier ministre, la majorité est *« à la fois diverse et cohérente ; faite de courants variés ; d'hommes et de femmes qui ont des orientations, des convictions, des inclinations souvent diverses mais qui se regroupent sur l'essentiel — contrairement à ce qui se passe dans l'opposition — l'essentiel étant une certaine conception de la société, de l'homme et de la France ».*

« Pourquoi n'y aurait-il pas entente majoritaire dans le respect des opinions des uns et des autres, dans le respect des diverses familles qui concourent à la formation et à la vie de cette majorité (...) », a-t-il déclaré. Il a estimé que son rôle, dans l'avenir, comme dans le passé, doit être de *« sauvegarder, protéger et faire fructifier l'entente majoritaire, car c'est elle qui permet au gouvernement d'exercer l'action nécessaire au service de la France ». « Je souhaite,* a poursuivi M. Raymond Barre, *que compte tenu des différences normales entre les formations qui constituent la majorité, celles-ci n'aient point seulement l'idée de cultiver leurs différences mais plutôt de faire apparaître leur personnalité dans le cadre de l'entente majoritaire. »*

Le premier ministre a affirmé aussi : *« Je souhaite une économie où la liberté et la responsabilité sont associées et où l'Etat joue néanmoins un rôle. Mais, au lieu de se substituer sans cesse à ceux qui doivent prendre des décisions et procéder par voie de réglementation administrative ou bureaucratique, l'Etat intervient, comme dans tous les pays modernes, par la régulation globale et la méthode de l'incitation. »* Pour M. Barre, cette politique économique, fondée sur la liberté et sur la responsabilité, menée *« avec le souci de rechercher la croissance économique dans des conditions compatibles avec les équilibres extérieurs et avec la stabilité de notre monnaie, est seule capable de permettre un progrès social et une réduction des inégalités ».*

Le premier ministre a réaffirmé la volonté du gouvernement *« d'éliminer progressivement certains privilèges ». « C'est autre chose,* a-t-il noté, *que de rechercher l'égalitarisme »,* et il a ajouté : *« Faut-il faire disparaître les inégalités engendrées par l'efficacité ou le talent ? Ces inégalités correspondent à la nature profonde des choses, et elles constituent le plus puissant levier de la promotion des hommes. »* A la manière dont la question était posée et aux applaudissement qui l'ont accueillie, on connaissait déjà la réponse. — B. E.

LA SITUATION SOCIALE DANS LA MÉTALLURGIE

Arsenaux : la grève se généralise

Les négociations qui se sont engagées ce samedi 17 juin chez Renault sont à peu près le seul signe d'« ouverture » dans l'inventaire des conflits sociaux, qui s'alourdit.

Au niveau national, la seconde réunion entre le patronat de la métallurgie et les fédérations syndicales, consacrée le 16 juin à la garantie des ressources annuelles, n'a pas marqué non plus de progrès.

La grève des arsenaux était à peu près générale le 16 juin, semble-t-il, bien qu'elle ait pris fin dans certains établissements, comme à Tarbes.

A Brest, elle risque même de se durcir à la suite de l'intervention de gendarmes maritimes qui interdisent tout rassemblement à l'intérieur de l'arsenal. Les forces de l'ordre ont empêché la trentaine d'ouvriers réquisitionnés pour la bonne marche de la base des sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de l'Ile-Longue de rejoindre leurs camarades grévistes. D'autre part, les ateliers du bassin 10, d'où est parti le mouvement, ont été fermés. Des gendarmes et des chiens policiers gardent les issues, assure la C.F.D.T. Le bureau de la C.G.T. appelle *« à une protestation énergique des travailleurs contre toute répression »* et pour exiger l'ouverture des négociations. C'est ce qu'ont demandé les dirigeants des syndicats C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.F.T.C. dans une lettre commune au ministre de la défense.

Celui-ci, à l'Assemblée nationale, répondant à une question de M. Darinot (P.S., Manche), a déclaré que, lors d'une réunion paritaire, il avait *« précisé que des mesures particulières pourraient être prises, notamment pour accélérer le déroulement de la carrière des jeunes ouvriers et pour améliorer les conditions de travail ».* Après le départ de certains syndicats, a ajouté le ministre, *« des dispositions très positives furent prises en faveur des travailleurs des arsenaux et des établissements de l'Etat ».*

Aux Aciéries de Pompey (4 200 salariés), la grève-bouchon, reconduite par les ouvriers des hauts-fourneaux, entraîne une semi-paralysie. *« Il s'agit de savoir si l'usine de Pompey viendra s'inscrire ou non à la suite des usines Boussac et de Thionville »,* a écrit le directeur dans une lettre personnalisée à la plupart des employés.

A la Manufacture nationale d'armes de Saint-Etienne (2 200 personnes), les ouvriers ont décidé de ne pas reprendre le travail lundi 19 juin. Il en est de même au chantier du tunnel routier de Fréjus (426 ouvriers), à l'embouteillage de la Compagnie fermière de Vichy (162 grévistes).

Dans les mines de fer de Lorraine, l'ordre de grève de vingt-quatre heures des syndicats C.G.T., C.F.T.C. et F.O., le 16 juin, a été suivi par 70 à 100 % des mineurs (chiffres des syndicats, 65 % selon la direction).

D'autre part, des manifestations ont eu lieu dans le Var et les Bouches-du-Rhône contre le chômage dans la construction navale.

Les tribunaux sont souvent appelés par les directions à prononcer l'évacuation des grévistes. C'est le cas à Alençon, pour Moulinex, dont l'accès est interdit par une partie du personnel en grève illimitée depuis le 15 juin. De plus, le juge a désigné un médiateur (comme cela s'était produit pour Renault-Flins) aux chantiers d'Alsthom-Atlantique à Saint-Nazaire, où les grévistes ont organisé, samedi, une journée « porte ouverte », malgré le jugement du tribunal interdisant la présence de toute personne dans l'entreprise.

Chez Berliet, à Lyon, où une partie des ouvriers sont en grève depuis trois jours, la direction a entamé une procédure en référé contre les délégués, qui, selon elle, entravent la liberté du travail : jugement lundi. A Vénissieux, les débrayages se poursuivent depuis le 16 juin.

LA COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN

A l'occasion du trente-huitième anniversaire de l'appel à la Résistance, lancée de Londres, le 18 juin 1940, par le général de Gaulle, le président de la République se rendra, dimanche, à 19 heures, au mémorial du mont Valérien où se déroule chaque année une cérémonie en présence des anciens de la France libre. Auparavant, M. Valéry Giscard d'Estaing se rendra, à 16 heures, à la porte d'Orléans pour présider une cérémonie d'hommage au maréchal Leclerc, en réparation de l'attentat commis contre sa statue, le 19 août 1977.

Renault : négociations à l'usine de Flins

L'incertitude persistait samedi matin 17 juin sur l'issue des conflits de la Régie Renault dans les usines de Flins et de Douai, malgré une certaine détente enregistrée la veille.

A Flins, une entrevue devait avoir lieu samedi vers 11 heures entre représentants syndicaux et patronaux : première éclaircie dans un conflit qui dure depuis trois semaines.

A Douai, la direction de l'unité locale s'est déclarée disposée à réexaminer, secteur par secteur, « les revendications spécifiques » de l'entreprise, ainsi que le cas de M. Bernard Debruyne, le secrétaire général adjoint C.G.T. du comité, mis à pied « pour actes illicites pendant le conflit ».

Après la menace de la régie Renault de fermer, lundi 19 juin ou mardi, la plus grande partie de l'usine de Flins (*le Monde* du 17 juin), la nouvelle ordonnance du tribunal de Versailles renvoie dos à dos patronat et syndicalistes. M. Daniel Faucillon, juge des référés, a en effet enjoint, vendredi 16 juin, à la direction de l'entreprise d'ouvrir, *« dans les quarante-huit heures »,* des négociations avec les délégués syndicaux, sous le contrôle de M. Stéphane Thouvenot, expert en droit du travail, désigné par une autre ordonnance, le 12 juin.

D'autre part, le juge a demandé aux quelque trois cent cinquante grévistes de l'atelier des presses de ne plus entraver la liberté de circulation des salariés et du matériel dans cet atelier, faute de quoi il pourrait être fait appel à la force publique.

Vendredi 16, tout le personnel était au travail dans l'usine comme les jours précédents, sauf aux presses. Les syndicats C.G.T. et C.F.D.T. avaient proposé ce même jour à la direction — en accord avec les grévistes — un libre accès dans cet atelier pendant deux heures par jour, sous condition que des négociations s'ouvrent immédiatement. Mais la décision du tribunal de Versailles, connue dans l'après-midi, est venue modifier la situation.

La discussion devait, aux termes de l'ordonnance, porter en priorité sur quatre points suivants :

● *La promotion sociale.* — Les O.S. des ateliers des presses qui effectuent dans de mauvaises conditions un travail pénible et sans aucun intérêt, demandent à passer P. 1 (ouvriers professionnels). Déjà, en 1973, une grève dure avait conduit la direction à donner à deux cents O.S. un statut de P. 1 et à créer un chantier expérimental pour cinquante-quatre autres. *« Il s'agit plus d'améliorer notre statut social que d'obtenir une augmentation de salaires, d'ailleurs peu importante »,* ont dit les grévistes au médiateur, qui a suggéré des tests, des stages ainsi qu'une formation professionnelle pour les O.S. ayant échoué.

● *L'examen des congés sans solde.* — Une grande partie des O.S. qui travaillent sur les presses à Flins sont des immigrés : 339 Marocains, 140 Portugais, 226 Africains, Sénégalais, Mauritaniens, etc. Ils souhaitent pouvoir partir plus longtemps en congé dans leur pays d'origine en raison du coût des transports.

● *Les revendications salariales.* — Les O.S. en grève ne sont pas les seuls salariés à la Régie à demander une prime uniforme de 300 F pour tous. Il s'agit là, aux yeux de la direction, d'une remise en cause de la limitation des hausses de salaires imposée par le plan Barre.

● *Examen des procédures engagées contre les grévistes.* — La direction de Renault avait adressé, en début de semaine, à soixante-seize ouvriers en grève, une lettre d'*« entretien préalable »* qui fait état d'un possible licenciement.

L'ordonnance de référé a précisé que le médiateur devra lui rendre compte, le 22 juin, de l'évolution du conflit et de l'avancement des négociations.

Mais, samedi matin, les grévistes occupaient toujours leurs ateliers. Il n'est pas exclu que cette occupation soit suspendue avant l'expiration du délai de quarante-huit heures imposé par le tribunal. La direction pourrait, dans ce cas, permettre aux non-grévistes de faire tourner les presses pour fabriquer les pièces de tôlerie, dont la pénurie a d'abord ramené de 1 700 à 1 400 le nombre de véhicules fabriqués chaque jour, avant de paralyser totalement l'usine. C'est, selon elle, faute de pièces à faire assembler que la direction envisageait la mise en chômage technique de 15 000 à 20 500 salariés de Flins. — D. R.

UNE DÉCISION INHABITUELLE

Il n'est pas commun qu'un jugement, en référé ou au fond, enjoigne à la direction d'une entreprise de mener des négociations avec les organisations syndicales, les tribunaux se contentant habituellement de commettre un expert en vue de trouver des points d'accord. L'intervention des juges portait également sur le non-respect des procédures de négociation légalement prévues. C'est ainsi que, le 24 juillet 1977, la direction des usines Berliet subissait une condamnation pénale pour avoir dénoncé des accords d'entreprise sans avoir négocié préalablement avec les représentants syndicaux. On notera que si le juge de Versailles oblige les parties à négocier, cela se fera sous le contrôle d'un expert.

Le départ de Mme Nonon

LE PREMIER MINISTRE ACCEPTE LA DÉMISSION DE LA DÉLÉGUÉE A LA CONDITION FÉMININE

Le premier ministre a accepté la démission de Mme Jacqueline Nonon de son poste de déléguée à la condition féminine (nos dernières éditions). Mme Nonon a annoncé sa décision, vendredi 16 juin, à Bruxelles, à l'occasion d'une réunion de travail de l'ensemble des délégations régionales françaises à la condition féminine. Elle avait été nommée le 8 février dernier en remplacement de Mme Nicole Pasquier, elle-même nommée secrétaire d'Etat à l'emploi féminin. Mme Nonon restera en fonctions jusqu'à la fin du mois de juin. En septembre, elle retrouvera le poste de responsable du bureau de l'emploi des femmes à la Commission européenne de Bruxelles, qu'elle occupait depuis dix ans.

[Mme Nonon, qui démissionne quatre mois après avoir été nommée déléguée à la condition féminine, n'a pas expliqué nettement les raisons de sa décision. On ne cache pourtant pas, dans son entourage, que celle-ci s'explique par l'insuffisance des moyens de la délégation, par son isolement à Lyon et par la multiplicité des instances qui s'occupent désormais des problèmes féminins : ministère de la santé et de la famille, secrétariat d'Etat à l'emploi féminin, comité du travail féminin, centre d'information féminin, délégations nationales et régionales... Mme Nonon a rapidement constaté que *« l'action sur les mentalités »* qu'elle voulait mener ne pouvait pas l'être, sans moyens et sans cohérence de l'action des divers organismes intéressés. Dans l'entourage du premier ministre on indique qu'il n'est pas question de supprimer la délégation.

Le chef de l'Etat, lors de sa réunion de presse du 14 juin, avait exprimé un certain agacement devant le ralentissement de l'action en faveur des femmes. *« Elles ont eu le sentiment,* a-t-il déclaré, *depuis quelques mois, que les choses allaient moins bien. Je m'en préoccupe et j'aurai l'occasion de demander au gouvernement de reprendre un certain nombre d'initiatives pour poursuivre cet effort que j'estime fondamental, vers la pleine participation des femmes à la vie économique, politique et sociale de la France. »*]

● *« L'Humanité » du samedi 17 juin* indique qu'une délégation du parti communiste, composée de MM. Paul Laurent et René Piquet, membres du secrétariat, Georges Gosnat, membre du comité central, chargé du bureau de presse, Mme Gisèle Moreau et M. Robert Endewelt, a été reçue par M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1, et qu'elle rencontrera prochainement les présidents d'Antenne 2, FR 3 et Radio-France.

Rappelons que M. Valéry Giscard d'Estaing, interrogé au cours de sa conférence de presse, mercredi 14 juin, sur l'absence de journalistes communistes dans les rédactions des journaux télévisés, a indiqué qu'il avait *« demandé aux responsables de l'information que ce problème soit réglé ».*